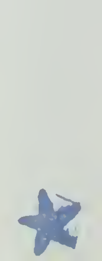


U d'/ of Ottawa
39003000939255



# ŒUVRES CHOISIES

DE

# C.-H. DE SAINT-SIMON

Bruxelles. — Typ. de F. Van Meenen et Cie, rue de la Putterie.

# ŒUVRES CHOISIES

DE

# C.-H. DE SAINT-SIMON

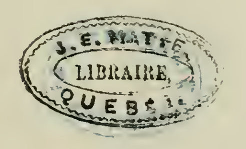
PRÉCÉDÉES

## D'UN ESSAI SUR SA DOCTRINE

---

TOME III

---




BRUXELLES
FR. VAN MEENEN ET C^{ie}, IMPRIMEURS
RUE DE LA PUTTERIE, 33

1859



**En vente chez Castel, libraire à Paris, Galeries de l'Opéra :**

## SAINT-SIMON ET LE SAINT-SIMONISME,

PAR

**L. BROTHIER.**

Brochure in-8°. — Prix : 1 fr. 25 c.

# DU SYSTÈME INDUSTRIEL.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME PARTIES.

Dieu a dit : aimez-vous et secourez-
vous les uns les autres.

1821.

# AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

L'ouvrage intitulé : *Du Système industriel* se compose de deux parties toutes les deux publiées en 1821. La première n'est que la réimpression de diverses brochures publiées séparément dans les derniers mois de l'année précédente sous les titres généraux de : *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la révolution ; Correspondance avec messieurs les industriels ; Lettres sur les Bourbons.* En réimprimant ces pièces en 1821, Saint-Simon y ajouta une préface et l'*Adresse aux philanthropes*.

La seconde partie du *Système industriel* a paru en sept brochures distinctes qui n'ont jamais été réunies.

Nous reproduisons dans notre édition l'*Appel aux philanthropes* qui termine la première partie de l'ouvrage, et le *post-scriptum* placé à la suite de l'*Adresse au Roi* qui forme la première des sept brochures dont se compose la seconde partie.

En donnant ces deux pièces après la brochure intitulée : *Suite à la brochure des Bourbons et des Stuarts* publiée en 1822, nous nous écartons de l'ordre chronologique. Nous nous sommes décidés à cette interversion par le désir de rassembler dans un même volume la série des œuvres morales et religieuses de Saint-Simon.

# DU SYSTÈME INDUSTRIEL.

(PREMIÈRE PARTIE.)

## ADRESSE AUX PHILANTHROPES.

Messieurs,

La passion qui vous anime est d'institution divine; elle vous place au premier rang des chrétiens, elle vous donne le droit, elle vous impose le devoir de combattre les passions malfaisantes et de lutter corps à corps avec les peuples et avec les rois quand ils se laissent dominer par elles.

Vos devanciers ont commencé l'organisation sociale de l'espèce humaine, c'est à vous à terminer cette sainte entreprise. Les premiers chrétiens ont fondé la morale générale en proclamant dans les chaumières ainsi que dans les palais le principe divin : *Tous les hommes doivent se regarder comme des frères, ils doivent s'aimer et se secourir les uns les autres.* Ils ont imaginé une doctrine d'après ce principe, mais cette doctrine n'a reçu d'eux qu'un caractère spéculatif; et l'honneur d'organiser le pouvoir temporel conformément à ce divin axiome vous est réservé. Vous avez été destinés de toute éternité à démontrer aux

princes qu'il est de leur intérêt et de leur devoir de donner à leurs sujets la constitution qui peut tendre le plus directement à l'amélioration de l'existence sociale de la classe la plus nombreuse ; vous avez été destinés à déterminer ces chefs des nations à soumettre leur politique au principe fondamental de la morale chrétienne.

C'est vous qui avez sauvé l'espèce humaine de la dégradation lors de la chute de la puissance romaine. Les circonstances actuelles sont les mêmes (autant que la différence dans l'état de la civilisation puisse le permettre), et ce sont les mêmes causes qui ont produit de semblables effets. Vous devez, Messieurs, suivre l'exemple de vos devanciers, vous devez développer une énergie égale à la leur; ils ont fondé la religion chrétienne, et vous devez la régénérer; vous devez compléter l'organisation du système de morale, vous devez y soumettre le pouvoir temporel.

Messieurs, rendons-nous compte de l'état actuel de la société, fixons d'abord notre attention sur la France, et commençons par examiner la situation où elle se trouve relativement à ses principales institutions, c'est-à-dire, par rapport au clergé, à la royauté et au pouvoir judiciaire.

Le clergé français est une fraction du clergé chrétien; ainsi il a reçu de son divin fondateur la mission de plaider sans relâche la cause des pauvres, et de travailler sans aucune interruption à l'amélioration morale et physique du sort de cette dernière classe de la société. Or, il est de fait qu'il a tellement perdu de vue sa mission céleste, que son occupation unique consiste aujourd'hui à prêcher au peuple l'obéissance

la plus passive envers les puissants de la terre, et qu'on ne lui voit plus faire aucun effort généreux, pour rappeler aux princes, ainsi qu'à leurs courtisans, les devoirs que la religion leur impose à l'égard du peuple.

En France, comme dans toute l'Europe, la royauté a été primitivement une institution barbare, c'est-à-dire que cette institution a été fondée en France par les peuples barbares qui en ont chassé les Romains. Mais cette institution avait été changée de nature par les rois de France, d'abord lorsqu'ils avaient adopté la religion chrétienne et plus particulièrement encore lorsqu'ils avaient pris le titre de Roi par la grâce de Dieu; car, en prenant ce titre chrétien, ils avaient évidemment contracté l'engagement de travailler sans relâche à l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse de leurs sujets. Or, il est incontestable que la royauté perd tout-à-fait de vue cet engagement toutes les fois qu'elle se laisse dominer par un clergé et par une noblesse qui ne sont plus que de véritables sangsues à l'égard du peuple.

Enfin si nous considérons le pouvoir judiciaire, nous reconnaîtrons d'une part que les fonctions chrétiennes des juges consistent à concilier les différends qui surviennent entre les particuliers, et surtout à les défendre contre toute action arbitraire du gouvernement, et d'une autre part, qu'il semble s'être donné dans ce moment pour tâche d'établir le pouvoir arbitraire le plus absolu.

De tout ceci je ne prétends point conclure que tous les ecclésiastiques, que tous les ministres, et que tous les juges soient malintentionnés : je suis persuadé

au contraire qu'ils sont presque tous de bonne foi. Ils font le mal, mais ils ont l'intention de faire le bien ; et je suis même convaincu que la plupart changeront de conduite quand celle qu'ils devraient tenir leur sera connue.

Vous voyez, Messieurs, que la situation politique où la France se trouve dans ce moment, est bien fâcheuse, puisque les grands pouvoirs, dont l'objet chrétien est de travailler sans relâche, et sous différents rapports, à l'amélioration du sort du peuple, emploient au contraire la force qui leur est confiée à établir un ordre de choses qui soit tout à l'avantage des gouvernants et au détriment des gouvernés.

Une seconde observation très importante que nous avons à faire, c'est que le mal politique, causé aux Français par la mauvaise direction de leurs gouvernants et par le mauvais emploi qu'ils font de la force publique, n'est pas le seul qui les afflige; ils en éprouvent un autre qui est la suite de la passion des conquêtes à laquelle ils se sont laissé entraîner par Bonaparte.

Tout peuple qui veut faire des conquêtes est obligé d'exalter en lui les passions malfaisantes, il est obligé d'accorder le premier degré de considération aux hommes d'un caractère violent ainsi qu'à ceux qui se montrent les plus astucieux. Tant que les hommes pourvus de ces qualités malfaisantes exercent leur activité sur l'étranger, les citoyens paisibles qui continuent à habiter la mère-patrie, conservent un caractère national qui n'est pas entièrement dépouillé de dignité et d'élévation. Mais du moment que la résistance extérieure devient plus grande que la force

expansive, les effets de l'astuce et de la violence se font sentir au-dedans. La cupidité avait été un sentiment national et n'avait été éprouvée par les citoyens que d'une manière collective; l'avidité devient le sentiment dominant chez tous les individus; l'égoïsme, qui est la gangrène morale de l'espèce humaine, s'attache au corps politique, et devient une maladie commune à toutes les classes de la société.

Les Français, au commencement de leur révolution (lorsqu'ils furent attaqués par la féodalité européenne), contractèrent l'engagement solennel de ne combattre que pour la défense de leur territoire; ils s'engagèrent aussi à regarder les autres peuples comme des frères, et à faire cause commune avec eux contre les institutions surannées, auxquelles l'Europe était encore asservie malgré le progrès des lumières.

Cette politique des Français était loyale, elle était sage, elle était la plus avantageuse qu'ils pussent adopter, elle était vraiment chrétienne; ils auraient dû la conserver, et malheureusement pour eux ils l'ont abandonnée. Ils se sont laissé persuader par des hommes astucieux qu'ils avaient droit à des indemnités, et ils ne se sont pas aperçus qu'ils ne pouvaient obtenir ces indemnités qu'aux dépens des peuples, puisque ce sont les peuples qui produisent toutes les richesses.

Les Français étaient entrés en campagne avec la simple intention de se défendre; ils n'ont point tardé à faire de la guerre un objet de spéculation; et cette conduite anti-chrétienne de leur part a déterminé promptement une ligue des peuples et des rois contre eux. Deux fois ils ont vu leur territoire occupé en grande partie, et leur capitale envahie. Enfin, depuis

six années qu'ils se sont trouvés décidément enfermés dans leurs anciennes limites, ils ont eu à supporter à leurs seuls dépens toute la considération qu'ils avaient accordée pendant toute la durée de leurs conquêtes à leurs sabreurs et aux fonctionnaires civils que Bonaparte avait principalement employés à lui fournir *de la chair à canon*.

Messieurs, la France est affligée d'une troisième plaie politique, et sa troisième infirmité a pour cause la préférence qu'elle accorde aux métaphysiciens.

La métaphysique a rendu de grands services aux Français, elle a beaucoup contribué aux progrès de la civilisation, depuis l'affranchissement des communes jusqu'en 1789; mais depuis le commencement de la crise sociale dans laquelle les Français et toute l'Europe se trouvent engagés, elle a été constamment, et elle est encore aujourd'hui le plus grand obstacle au retour de la tranquillité par l'établissement d'un ordre de choses stable, c'est-à-dire, proportionné à l'état des lumières.

Depuis l'affranchissement des communes jusqu'au commencement de la révolution, la métaphysique a embrouillé les idées; elle a empêché le sens commun de se faire entendre; elle a établi une espèce de doctrine politique bâtarde qui a fasciné les yeux du clergé, ainsi que de la noblesse; ce qui a rendu le plus important service aux industriels ainsi qu'aux savants.

La doctrine bâtarde et amphigourique que les métaphysiciens ont organisée, a formé contre la noblesse et le clergé un rempart à l'abri duquel les industriels ainsi que les savants adonnés à l'étude des sciences d'observation, ont pu travailler en sûreté. C'est à l'abri

de ce rempart que l'industrie, ainsi que les sciences positives, ont acquis les forces suffisantes pour lutter avec avantage contre le clergé et contre la noblesse. Il n'y a pas de doute que les théologiens et les chefs de la féodalité auraient fait les raisonnements suivants, si les métaphysiciens n'avaient pas détourné leur attention et s'ils ne leur avaient pas fait perdre de vue la route qu'ils avaient intérêt à suivre.

La noblesse aurait dit : Si l'industrie fait des progrès, le monde se civilisera, les guerres deviendront plus rares, l'importance des guerriers diminuera et les chefs des travaux pacifiques finiront par former la première classe de la société.

En conséquence de ce raisonnement, les chefs de la féodalité auraient empêché l'industrie de prendre son essor ; ils en avaient alors tout pouvoir et tous moyens.

D'une autre part les théologiens se seraient dit : Si nous laissons se former une corporation de savants dont les travaux aient pour but de fonder toutes nos connaissances sur des observations, il arrivera nécessairement une époque où la théologie perdra tout son crédit, où les hommes en reviendront à la religion pure, et où ils forceront tous les fonctionnaires publics de se conduire d'après le principe : *Tous les hommes doivent se regarder comme des frères ; ils doivent s'aimer et se secourir les uns les autres.*

D'après ce raisonnement, le clergé, qui en avait alors le pouvoir et les moyens, aurait rendu impossible les progrès de l'astronomie, de la physique, de la chimie et de la physiologie.

Heureusement pour nous, et grâce aux métaphysiciens, d'une part les savants adonnés à l'étude des

sciences d'observation, ont acquis des connaissances plus positives que le clergé, et une capacité plus grande pour faire application du principe de morale divine; d'une autre part les industriels ont obtenu par leurs travaux une plus grande masse de richesses que les nobles, et une plus grande influence sur le peuple, de manière que les forces politiques ont changé de mains, et qu'il est devenu monstrueux et impraticable que la direction des affaires publiques restât entre les mains du clergé et de la noblesse.

Une révolution était donc devenue inévitable; mais cette révolution aurait promptement atteint son but, si les métaphysiciens n'avaient pas voulu s'en mêler. Les métaphysiciens ont rendu un grand service à la société en préparant la crise; ils lui ont fait beaucoup de mal en voulant la diriger; de même que le clergé et la noblesse, ils ont prolongé leurs travaux au delà des besoins de la société.

Supposons pour un moment que la chambre des députés ne fût composée que de deux classes, savoir: d'une part, de nobles et de fonctionnaires publics occupés de l'administration; de l'autre, d'industriels et de personnes dont les travaux contribuent directement aux progrès de l'industrie, et que tous les juges, avocats et autres légistes en fussent exclus. Dans ce cas il s'établirait nécessairement une discussion franche et positive entre les deux partis. L'objet de cette discussion serait de déterminer si la nation doit être organisée dans l'intérêt des militaires, des riches oisifs et des fonctionnaires publics, ou bien dans celui des producteurs; et le résultat de cette discussion ne serait ni long à se manifester, ni incertain pour le succès,

parce que l'immense majorité de la nation qui vit du produit de travaux productifs, se prononcerait en faveur des producteurs, et qu'il serait évidemment de l'intérêt du Roi d'adopter cette opinion, et d'y soumettre la conduite de ses ministres.

Dans ce cas la politique deviendrait simple, elle deviendrait positive. On pourrait commencer l'établissement de l'ordre de choses qui convient à l'état des lumières, on pourrait rédiger le premier article de la seule constitution qui puisse acquérir de la solidité ; cet article dirait :

*L'objet de l'association politique des Français est de prospérer par des travaux pacifiques, d'une utilité positive.*

La conséquence immédiate de ce premier article serait que les hommes dirigeant les travaux pacifiques les plus importants, doivent exercer une influence suprême sur l'administration des affaires publiques.

Ainsi l'adoption de ce seul article terminerait la lutte qui existe depuis près de trente ans entre le clergé et la noblesse d'une part, les industriels et les savants d'une autre.

Il me reste à vous prouver, Messieurs, que ce sont les légistes qui empêchent que cette lutte se termine, qui empêchent que cet article fondamental de la constitution soit adopté et que ses conséquences soient mises en pratique.

Or, Messieurs, cette démonstration résulte du fait suivant qui est de notoriété publique.

Les légistes sont en majorité dans le ministère ainsi que dans le conseil d'état ; ce sont eux qui ont fourni des chefs aux trois partis existants, ce sont eux qui dirigent les ultras, ce sont eux qui combinent les plans

des libéraux ainsi que ceux des ministériels; ainsi ce sont eux qui conduisent toutes les actions politiques existantes.

J'ai donc eu raison de dire que la prépondérance des légistes (qui sont des métaphysiciens en politique) était une des maladies sociales que la France éprouvait dans ce moment.

Si nous résumons, Messieurs, cet examen de la situation sociale des Français, nous trouverons qu'ils sont attaqués à la fois par trois maladies politiques bien distinctes.

1° Les trois pouvoirs élémentaires qui servent de base à l'organisation sociale de cette nation, ont pour guides des doctrines qui sont devenues vicieuses, parce qu'elles n'ont plus un but qui tende à l'amélioration du sort de la dernière et la plus nombreuse classe de la société, et que ceux qui exercent ces pouvoirs ont perdu de vue le grand principe de morale auquel toutes les combinaisons politiques doivent être subordonnées.

2° Le corps de la nation s'est livré à la passion des conquêtes, et les gouvernés se trouvent dans ce moment dominés, de même que les gouvernants, par l'égoïsme qui est la suite nécessaire d'efforts faits pour exercer une domination injuste sur les autres peuples, et des habitudes morales contractées pendant la durée de leurs succès militaires.

Et il résulte de l'état présent de l'égoïsme des gouvernés, l'impossibilité pour eux de former une opinion publique assez forte pour contraindre les gouvernants à rentrer dans la direction morale donnée par la religion chrétienne.

3° Les gouvernés, ainsi que les gouvernants de toutes les classes et de toutes les opinions, sont dominés et dirigés dans ce moment par les métaphysiciens politiques, formés aux écoles où l'on enseigne les codes des droits qui ont été constitués à des époques de barbarie, d'ignorance et de superstition; d'où il résulte qu'il ne peut pas s'engager de discussion franche, et portant sur des questions positives; de manière qu'il n'existe point de chances dans cet état de choses, pour qu'il se forme dans la tête du Roi et dans l'esprit de la nation une opinion nette sur les mesures à prendre pour terminer la révolution.

Plaçons-nous maintenant, Messieurs, à un point de vue plus élevé, et examinons la situation de l'Europe.

Pendant plusieurs siècles, c'est-à-dire, depuis l'établissement de la féodalité jusqu'à la réformation de Luther, les Européens du centre et de l'occident ont été *organisés* sous ces deux rapports :

1° Ils étaient tous soumis au régime féodal.

2° Ils avaient la même religion, et le clergé qui leur était commun était soumis à un chef et à un état-major placés dans une position qui les rendait indépendants des gouvernements particuliers des nations.

De manière que les Européens du centre et de l'occident obéissaient à un même pouvoir spirituel, et à des pouvoirs temporels qui étaient semblables.

La désorganisation de la société européenne s'est successivement opérée depuis la réformation de Luther sous ces deux rapports :

1° Le régime féodal a cessé d'être pur, d'abord en Angleterre, ensuite et successivement en France, en

Belgique, en Espagne, en Portugal, à Naples et dans plusieurs États d'Allemagne.

2° La religion chrétienne s'est divisée en quatre grandes sectes, le catholicisme, le luthéranisme, le calvinisme et la religion anglicane.

Enfin la désorganisation de la société européenne a été complétée par la formation de la Sainte Alliance; car la Sainte Alliance (qui est uniquement et exclusivement composée des chefs temporels des principales nations) s'est superposée aux chefs des différentes sectes de la religion chrétienne. De manière que l'indépendance du pouvoir spirituel est complétement anéantie, de manière qu'il n'existe réellement plus de ligne de démarcation qui sépare le pouvoir temporel du pouvoir spirituel, de manière enfin que le pouvoir spirituel n'agit plus que d'une manière subalterne à l'égard du pouvoir temporel, dont il a consenti à se faire l'agent.

Ce court exposé de la situation de l'Europe suffit, je crois, pour vous prouver, Messieurs, que l'état de choses actuel est monstrueux, et qu'il ne peut pas durer.

Cet exposé, enfin, suffit pour vous prouver que la crise actuelle n'est pas particulière à la France, qu'elle est commune à toute l'Europe, que la nation française ne peut pas être traitée et guérie isolément, que les remèdes qui peuvent la guérir doivent être appliqués à toute l'Europe, puisque la France se trouve dans une position qui la rend jusqu'à un certain point dépendante de ses voisins, et qui établit une espèce de solidarité politique entre elle et les autres peuples du continent.

Messieurs, comment guérir le corps politique européen, comment rétablir le calme dans le continent,

comment y constituer un ordre de choses politique stable? Voilà la véritable question que j'ai entrepris d'examiner avec vous. Ce sujet est beaucoup trop vaste pour qu'il puisse être épuisé dans un premier examen; mais l'aperçu que je vais vous présenter renfermera, j'espère, les idées les plus importantes. Il suffira pour indiquer la direction, et à mesure que nous marcherons, nous apercevrons plus clairement le but.

Messieurs, les Italiens, les Français, les Anglais et les Espagnols, ainsi que les autres peuples subjugués par les légions romaines, ont déjà essuyé une crise sociale semblable à celle que l'Europe éprouve dans ce moment. Cette première crise a même été plus violente et plus dangereuse, parce qu'elle est arrivée à une époque où la civilisation était encore peu avancée, à une époque où il n'existait aucun principe commun aux différentes nations qui s'y trouvaient engagées. Elle eut lieu lors de la décadence de l'empire romain.

Toutes les nations soumises à cet empire furent attaquées des trois maladies politiques que j'ai décrites au commencement de cette adresse.

Leurs institutions avaient veilli, elles n'étaient plus en rapport avec l'état des lumières, elles agissaient dans une direction contraire aux intérêts des peuples; Cicéron ne concevait pas comment deux augures pouvaient se regarder sans rire : le sénat était avili, les chevaliers romains jouaient le premier rôle, c'étaient eux qui dirigeaient les affaires publiques, et ces chevaliers qui s'enrichissaient aux dépens de la nation, étaient les agents du fisc.

L'égoïsme s'était emparé de toutes les classes de la société, les sentiments d'honneur et de patriotisme

avaient été remplacés par ceux de la plus insatiable avidité; les intérêts communs avaient été entièrement perdus de vue; la passion des fêtes et des spectacles avait remplacé dans le peuple l'amour de la patrie.

On ne s'occupait plus de l'examen d'aucune question positive relative à l'intérêt public; les métaphysiciens s'étaient constitués professeurs en politique; ils fixaient l'attention sur des considérations vagues, et qui n'étaient que d'un intérêt secondaire.

Enfin, Messieurs, l'espèce humaine tendait directement à se dégrader par le mauvais emploi des connaissances acquises. Les malheurs de la portion la plus éclairée de cette espèce étaient encore considérablement accrus par les incursions continuelles des peuples barbares qui venaient amalgamer leur caractère sanguinaire aux mœurs dépravées des Romains.

Comment la civilisation s'est-elle relevée de cette chute? Comment l'ordre de choses auquel nous devons tous les progrès qu'elle a faits depuis, s'est-il constitué? Voilà les faits historiques qui doivent fixer toute votre attention dans ce moment; car l'étude de ces faits est la seule qui puisse vous conduire à la découverte des moyens que nous devons employer pour terminer glorieusement la crise politique actuelle.

Messieurs, à l'époque où l'empire romain tombait en dissolution, Dieu révéla aux habitants de la Judée le principe de morale qui devait servir de base à toutes les relations sociales, et diriger la conduite de tous les chrétiens. Il dit : *Tous les hommes doivent se regarder comme des frères, ils doivent s'aimer et se secourir les uns les autres.*

La parole de Dieu électrisa vos devanciers, elle les

exalta au point que chacun d'eux, sitôt que la conception divine lui fut connue, abandonna ses affaires personnelles, renonça aux entreprises qu'il avait faites, aux projets qu'il avait conçus pour combattre la croyance à plusieurs dieux en prouvant que cette croyance était absurde :

Pour combattre l'égoïsme, en prouvant que cette passion aurait nécessairement pour résultat final la dissolution de la Société ;

Pour combattre la tendance aux idées métaphysiques, en prouvant qu'elles faisaient prendre les mots pour les choses, et qu'elles empêchaient les hommes de fixer leur attention sur le but vers lequel ils devaient se diriger.

La conduite de ces premiers chrétiens fut admirable sous tous les rapports ; ils ont vaincu les plus grandes difficultés que jamais les hommes aient surmontées ; ils ont exécuté l'entreprise la plus difficile qui ait jamais été faite ; ils se sont montrés supérieurs en courage, en persévérance, ainsi qu'en sagacité, à tous les héros de l'antiquité ; ils ont produit le catéchisme, qui est certainement le livre le plus estimable qui ait jamais été publié. Je ne parle point du catéchisme que les jésuites enseignent aujourd'hui, mais du catéchisme primitif, qui était une analyse raisonnée des actions des hommes, et qui partageait les passions en deux grandes classes, savoir celles qui sont utiles et celles qui sont nuisibles au prochain.

Messieurs, la conduite de ces premiers chrétiens doit nous servir de modèle. Ce que nous avons à faire, c'est de terminer ce qu'ils ont commencé. La tâche glorieuse que nous avons à remplir, c'est de mettre en

pratique, sous le rapport politique, la doctrine qu'ils n'ont pu établir que d'une manière spéculative. Notre mission consiste à placer le pouvoir spirituel dans les mains des hommes les plus capables d'enseigner à leurs semblables ce qui leur est utile de savoir, et de confier le pouvoir temporel à ceux des puissants qui sont les plus intéressés au maintien de la paix et à l'amélioration de l'existence du peuple.

Le point essentiel pour le succès de notre sainte entreprise, l'objet que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est que le moyen de la persuasion est le seul qu'il nous soit permis d'employer pour atteindre notre but. Dussions-nous être persécutés de même que les premiers chrétiens, l'emploi de la force physique nous est entièrement interdit.

Messieurs, depuis la fondation du christianisme les travaux de nos prédécesseurs ont toujours eu le même but (l'organisation sociale de l'espèce humaine), le même caractère (celui du désintéressement); mais ils n'ont pas toujours été de la même espèce : récapitulons la marche qu'ils ont suivie, et donnons en même temps un coup d'œil général aux progrès de la société chrétienne.

A l'origine du christianisme, et pendant toute la durée de sa première époque, l'immense majorité de la population des pays où il s'était établi, était plongée dans un état d'ignorance, tel qu'il n'était pas possible de songer à la destruction de l'esclavage; de manière que les travaux politiques des philanthropes de cette époque se trouvaient extrêmement limités, les pouvoirs temporels devant nécessairement conserver dans ces circonstances un caractère fort arbitraire.

La première tâche de vos prédécesseurs se trouva remplie quand ils eurent déterminé l'empereur Constantin à reconnaître l'existence d'un pouvoir spirituel chrétien, chargé de l'enseignement de la morale divine, à laquelle tous les hommes, quelque rang qu'ils occupassent, devaient se soumettre et se conformer.

Après ce succès obtenu, le zèle des philanthropes pour les travaux directement relatifs à l'organisation sociale, dut diminuer; car les philanthropes, pour être animés de la passion la plus généreuse, n'en sont pas moins soumis aux lois qui régissent les hommes passionnés, lois d'après lesquelles ces hommes ne sont susceptibles de développer toute leur énergie que pour atteindre un but clairement aperçu; les dangers augmentent leur zèle et leur ardeur; mais ce n'est pas sur eux qu'il faut compter pour satisfaire les besoins de la société sous le rapport des travaux préparatoires.

La seconde époque de la société chrétienne a donc commencé au cinquième siècle après la conversion de Constantin.

Cette seconde époque a duré jusqu'au treizième siècle après la dernière croisade.

Pendant cette seconde époque les chrétiens furent occupés de deux espèces de travaux; les uns eurent pour but la conservation de leur société, et les autres son organisation.

La société chrétienne fut attaquée par les Saxons, par les Sarrazins et par les Normands. Le christianisme aurait été anéanti, au moins pour bien des siècles, si ces peuples essentiellement conquérants, avaient réussi dans leurs projets. Les philanthropes de cette époque

durent se livrer aux trâvaux militaires; c'est aussi ce qu'ils firent; et comme on ne peut s'occuper de deux choses à la fois, ils abandonnèrent le soin de l'enseignement de la morale et de l'organisation de la société à un clergé, c'est-à-dire, à des hommes gagés, et faisant ce métier par état. De là il devait résulter, et il résulta en effet que la guerre fut bien faite, et que l'organisation sociale, donnée à la société chrétienne, ne fut pas libérale.

Les travaux de cette époque ont été bien mal jugés jusqu'à présent.

Les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont beaucoup crié contre les croisades et ils ont eu grand tort. Quand les Romains voulurent se débarrasser des Carthaginois, ils allèrent les attaquer chez eux. Les Sarrazins auraient continuellement renouvelé leurs incursions en Europe, si les croisés n'avaient pas porté la guerre chez eux, et s'ils ne l'y avaient entretenue pendant bien du temps. Ce peuple avait été fanatisé par Mahomet qui l'avait rendu pour bien des siècles inconvertissable à la morale chrétienne.

Seulement il est regrettable que les philanthropes n'aient pas organisé eux-mêmes la société chrétienne, car cette organisation aurait porté le cachet de leur désintéressement; mais encore une fois cela était impossible, puisqu'ils étaient pendant ce temps occupés de travaux indispensables pour la conservation de la société.

Au surplus, l'organisation de la société chrétienne, quoique très inférieure à ce qu'elle aurait pu être, quoique profondément imprégnée du caractère d'avidité que le clergé avait développé, se trouvait cepen-

dant au XIII^e^ siècle très supérieure à tout ce qui avait existé jusqu'à cette époque dans l'espèce humaine ; la corporation politique des chrétiens était liée plus fortement que jamais la république ni l'empire romain ne l'avaient été.

Je passe à l'examen de la troisième époque qui a commencé au XIII^e^ siècle, et qui s'est terminée en 1789.

Pendant cette troisième époque il s'est passé des événements généraux de trois classes bien distinctes, et qui méritent toutes les trois de fixer votre attention.

Après que les chrétiens eurent terminé les longues guerres qu'ils avaient soutenues contre les Saxons, contre les Sarrazins et contre les Normands, quand les succès obtenus par eux sur ces peuples (les seuls qu'ils eussent à redouter) eurent affermi leur position, l'organisation sociale qu'ils avaient donnée à leur pouvoir temporel n'était plus celle qui leur convenait, attendu qu'elle était essentiellement militaire, et que les institutions pacifiques étaient celles dont ils avaient besoin, les travaux pacifiques étant ceux auxquels ils auraient dû se livrer.

Après que tous les habitants de l'Europe eurent été convertis par les prédications générales que le clergé avait établies, et qu'ils eurent adopté le principe que *toutes les nations et tous les hommes doivent contribuer au bien-être général de l'espèce humaine*, le pouvoir spirituel aurait dû diminuer le nombre de ses membres, afin d'être moins à charge aux peuples ; il aurait dû s'occuper principalement de l'étude et du perfectionnement des sciences positives et de l'enseignement des connaissances utiles aux hommes pour l'exécution des travaux pacifiques.

Ces vérités furent profondément senties par les philanthropes de cette époque, et dès la fin du XIIIe siècle, ils se livrèrent, d'une part, à l'étude des lois qui régissent les phénomènes, et d'une autre part, aux travaux industriels au moyen desquels les produits de la nature sont modifiés de manière à satisfaire les besoins des hommes.

Voilà quelle fut la série la plus utile des travaux auxquels les chrétiens se sont livrés pendant la troisième époque du christianisme.

Pendant toute cette époque le clergé et la noblesse se sont exclusivement occupés de défendre contre le peuple les pouvoirs qu'ils avaient obtenus, et dont l'exercice, vu le changement des circonstances, était devenu en grande partie plus nuisible qu'utile à la société.

Voilà en quoi a consisté la seconde des séries de travaux sur lesquelles j'ai cru devoir appeler votre attention.

La décadence successive des pouvoirs spirituels et temporels pendant toute cette époque, malgré tous les efforts qu'ils ont faits pour se soutenir, et l'immensité des moyens qui se trouvaient dans leurs mains, est une nouvelle preuve que Dieu condamne à l'anéantissement les institutions sociales qui sont nuisibles à l'espèce humaine.

Le troisième événement remarquable dans cette époque a été la formation d'un troisième pouvoir politique, l'établissement du pouvoir judiciaire. La troisième série de travaux qui mérite de fixer notre attention, a été celle des légistes.

Les légistes se sont occupés de constituer les droits

de chacun; ils ont en conséquence établi le droit canon, le droit des gens, les droits féodaux, le droit criminel, le droit civil, etc. Leurs travaux ont certainement rendu des services, mais on ne peut pas se dissimuler qu'ils ont été frappés d'un vice radical, et ce vice a tenu à ce qu'ils ont été exécutés à une époque où les principales institutions ayant vieilli et n'étant plus en rapport avec les besoins de la société, ceux qui exerçaient le gouvernement spirituel ainsi que le gouvernement temporel jouissaient de droits qui ne leur appartenaient pas légitimement.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur cette troisième époque; je vais donc vous parler de la quatrième.

Mais avant d'entrer en matière, je vous prie de remarquer que cette quatrième époque a un caractère qui lui est propre, et qui lui donne pour nous une beaucoup plus grande importance que toutes les autres ne sauraient en avoir, c'est qu'elle est celle qui nous intéresse le plus, c'est qu'elle est la seule qui nous intéresse directement.

Messieurs, ce qui s'est passé depuis 1789, a servi d'introduction à cette quatrième époque, qui n'est réellement commencée que depuis quelques instants; elle date seulement du moment où, par l'effet des changements survenus en Espagne, en Portugal, en Italie et dans une partie de l'Allemagne, la majeure partie de la population européenne s'est mise en mouvement pour travailler à la réorganisation de la société.

La France ne pouvait pas être réorganisée isolément, elle n'a point une vie morale qui lui soit propre,

elle n'est qu'un membre de la société européenne: il existe une communauté forcée entre ses principes politiques et ceux de ses voisins. En un mot, la plus grande utilité morale de la révolution française a été de déterminer la tendance au perfectionnement qui se manifeste aujourd'hui dans toute l'Europe.

C'est de l'avenir que je vais vous parler; jugez-moi sévèrement, mais ne me jugez pas légèrement.

J'ai établi au commencement de cette adresse la comparaison entre l'état actuel des choses et la situation où se trouvait la société à l'époque de la décadence de l'empire romain. J'ai récapitulé ensuite la marche de la civilisation depuis la fondation du christianisme jusqu'à ce jour; ces idées sont certainement très importantes, elles ont même deux valeurs distinctes, mais elles ne sont cependant pour nous que d'un intérêt secondaire. Vous devez les envisager d'une part comme des considérations préliminaires, et d'une autre comme des faits à l'appui de ce que je vais vous dire : j'ai employé la comparaison pour fixer votre attention, je vous ai présenté la récapitulation pour placer votre esprit au point de vue convenable pour bien juger mes idées.

Ce qu'il y a de plus capital pour vous, ce que vous désirez le plus connaître, ce que je me suis proposé de vous apprendre, C'EST CE QUI ARRIVERA. Eh bien! Messieurs, je vais m'expliquer à ce sujet de la manière la plus catégorique. Je vais vous dire ce qui se fera, par qui cela se fera, et de quelle manière cela sera fait.

Je vais, Messieurs, poser successivement les trois questions que je viens d'énoncer; je répondrai sépa-

rément à chacune de ces questions, et je donnerai à la suite de chacune de mes réponses les raisons sur lesquelles je fonde mon opinion.

Première question. Quels sont les principaux changements politiques qui s'opéreront pendant la quatrième époque du christianisme ?

Réponse. Je crois que pendant cette quatrième époque il sera organisé un nouveau pouvoir spirituel et un nouveau pouvoir temporel.

Je crois que le nouveau pouvoir spirituel sera composé à son origine de toutes les Académies des sciences existantes en Europe, et de toutes les personnes qui méritent d'être admises dans ces corporations scientifiques. Je crois que, ce noyau une fois formé, ceux qui le composeront s'organiseront eux-mêmes. Je crois que la direction de l'éducation, ainsi que de l'enseignement public sera confiée à ce nouveau pouvoir spirituel. Je crois que la morale pure de l'Évangile servira de base à la nouvelle instruction publique, et qu'elle sera pour le surplus poussée le plus loin possible sous le rapport des connaissances positives, proportionnellement au temps que les enfants des différents degrés de richesse pourront passer dans les écoles. Enfin je crois que le nouveau pouvoir spirituel établira un plus ou moins grand nombre de ses membres dans toutes les communes, et que ces savants détachés auront pour mission principale d'enflammer leurs administrés spirituels de la passion du bien public.

Je crois que chez chaque nation européenne l'administration des affaires temporelles sera confiée aux entrepreneurs de travaux pacifiques qui occuperont le plus grand nombre d'individus, et je suis persuadé que

cette administration, par l'effet direct de l'intérêt personnel des administrateurs, s'occupera d'abord de maintenir la paix entre les nations, et ensuite de diminuer le plus possible les impositions, ainsi que d'en employer les produits de la manière la plus avantageuse à la communauté.

Voici les trois raisons sur lesquelles je fonde cette opinion :

1° Ces nouvelles bases d'organisation sociale étant directement conformes aux intérêts de l'immense majorité de la population, elles doivent être considérées comme une conséquence politique générale déduite du principe de morale divine :

*Tous les hommes doivent se regarder comme des frères ; ils doivent s'aimer et se secourir les uns les autres.*

Ainsi Dieu veut évidemment que dans l'état présent des lumières, la société chrétienne soit constituée de cette manière.

2° Humainement parlant, et sans nous élever au-dessus des règles scientifiques, cette constitution de la société chrétienne est la suite naturelle et l'effet immédiat de la destruction de l'esclavage, ainsi que de la supériorité acquise par les sciences d'observation sur la théologie et sur les autres branches de la métaphysique.

3° En nous bornant à des considérations politiques, il est évident que les progrès de la civilisation amèneront ce résultat ; car les forces positives, tant intellectuelles que matérielles, se trouvent aujourd'hui dans les mains de ceux qui professent les sciences d'observation, et de ceux qui entreprennent et dirigent les travaux industriels. Ce n'est que par l'effet d'une habi-

tude anciennement contractée, que la société porte le joug des nobles et des théologiens. Or, l'expérience a prouvé que la société se débarrassait toujours des habitudes qu'elle avait contractées quand ces habitudes devenaient contraires à ses intérêts, et qu'elle découvrait un nouveau moyen de satisfaire ses besoins; il est donc indubitable que les institutions du clergé et de la noblesse seront abandonnées par elle; il est indubitable que les pouvoirs politiques passeront dans les mains de ceux qui possèdent déjà la presque totalité des forces sociales, de ceux qui dirigent journellement les forces physiques, de ceux qui créent la force pécuniaire, de ceux, enfin, qui augmentent continuellement la force intellectuelle.

Deuxième question. Quelle sera la force qui déterminera ces changements, et par qui cette force sera-t-elle dirigée ?

Réponse. La force du sentiment moral sera celle qui déterminera ces changements, et cette force aura pour principal moteur la croyance que tous les principes politiques doivent être déduits du principe général que Dieu a donné aux hommes.

Ceux qui dirigeront cette force seront les philanthropes; ils seront dans cette occasion, de même qu'ils l'ont été lors de la fondation du christianisme, les agents directs de l'*Éternel*.

Par un premier effort commun les philanthropes ont fait adopter le principe de morale divine aux puissants de la terre; par un second effort général, la philanthropie déterminera les nobles et les théologiens à supporter la conséquence générale de ce principe.

Je fonde cette opinion d'abord sur la connaissance

que nous avons de ce qui s'est passé lors de la fondation de la religion chrétienne.

La dernière classe de la société était certainement intéressée de la manière la plus positive et la plus directe à l'admission de cette croyance; cette doctrine offrait aussi de grands avantages aux peuples qui portaient le joug des Romains; il paraissait donc vraisemblable que ces deux grandes masses de la population soutiendraient de tous leurs pouvoirs le nouveau principe de morale; les choses se sont passées d'une manière toute différente. Le principal fondateur humain de la religion chrétienne a été l'apôtre Paul, qui était un Romain; Polyeucte, qui appartenait aux premières classes de la société, a été un des premiers martyrs, et les premiers prédicateurs ont été souvent persécutés par les dernières classes du peuple.

La vérité à cet égard, vérité qui a été constatée par la marche de la civilisation, c'est que la passion du bien public agit avec beaucoup plus d'efficacité pour opérer les améliorations politiques, que celle de l'égoïsme des classes auxquelles ces changements doivent être le plus profitables. En un mot, l'expérience a prouvé que les plus intéressés à l'établissement d'un nouvel ordre de choses ne sont pas ceux qui travaillent avec le plus d'ardeur à le constituer.

Messieurs, au fait très ancien que je vous ai présenté à l'appui de mon opinion, je vais ajouter un autre fait tellement récent qu'il n'est pas encore achevé.

Je travaille depuis six ans avec beaucoup d'ardeur à démontrer aux savants et aux industriels :

1° Que la société manifeste dans ce moment une tendance évidente à s'organiser de la manière la plus

favorable aux progrès des sciences et à la prospérité de l'industrie.

2° Que pour organiser la société de la manière la plus favorable aux progrès des sciences et à la prospérité de l'industrie, il faut confier le pouvoir spirituel aux savants, et l'administration du pouvoir temporel aux industriels.

3° Que les savants et industriels peuvent organiser la société d'une manière conforme à ses désirs et à ses besoins, puisque les savants possèdent les forces intellectuelles, et que les industriels disposent des forces matérielles.

Ce travail m'a mis en relation avec un grand nombre de savants et d'industriels; il m'a fourni l'occasion et donné les moyens d'étudier leurs opinions et leurs intentions.

Voici ce que j'ai observé :

J'ai reconnu d'abord qu'on pouvait considérer les hommes comme divisés sous le rapport moral en deux espèces différentes ; savoir, ceux chez lesquels les sentiments dominent les idées, et ceux chez lesquels les sentiments sont soumis aux combinaisons de l'esprit ; ceux qui lient l'espérance de l'amélioration de leur sort avec le désir de la suppression des abus, et ceux qui se proposent pour but spécial, dans leurs relations sociales, de faire tourner les abus à leur profit ; en un mot, j'ai remarqué que les hommes savants et industriels, de même que les autres hommes, devaient être divisés en deux grandes classes, savoir, les philanthropes et les égoïstes.

J'ai ensuite observé que le nombre des philanthropes et celui des égoïstes augmente ou diminue relativement,

suivant les circonstances générales où se trouve la société, et que dans les circonstances actuelles le nombre des égoïstes augmentait journellement; mais qu'en compensation, les philanthropes se montraient plus disposés à unir leurs efforts et à agir avec énergie.

J'ai encore remarqué que les occupations auxquels les hommes se trouvent livrés, contribuent infiniment à leur faire adopter la morale philanthropique ou les opinions de l'égoïsme, de manière que ceux qui ont des relations journalières avec le plus grand nombre d'individus, principalement de la classe du peuple, sont plus portés à la philanthropie, tandis que ceux qui vivent isolés par leurs occupations, ou qui sont essentiellement en rapport avec la classe riche, tournent à l'égoïsme, à moins qu'ils n'aient reçu de la nature une organisation extrêmement heureuse.

J'ai donc le droit de conclure de ma propre expérience, comme des faits historiques, que les philanthropes seront ceux qui détermineront les nobles et les théologiens à supporter la conséquence politique générale du principe de la morale divine; d'où il résulte que la société doit être organisée pour l'avantage du plus grand nombre.

Troisième question. Quels moyens les philanthropes emploieront-ils pour réorganiser la société?

Réponse. Le seul moyen que les philanthropes emploieront sera celui de la prédication, tant verbale qu'écrite. Ils prêcheront aux rois qu'il est de leur devoir comme chrétiens, et de leur intérêt pour la conservation de leurs pouvoirs héréditaires, de confier aux savants positifs la direction de l'instruction publique,

ainsi que le travail du perfectionnement des théories, et aux industriels les plus capables en administration, le soin de diriger les affaires temporelles.

Ils prêcheront aux peuples qu'ils doivent manifester unanimement aux princes le désir que la conduite des affaires publiques temporelles et spirituelles soit entièrement abandonnée aux classes les plus capables de les diriger dans le sens de l'intérêt général, et les plus intéressées à leur donner cette direction.

Les philanthropes continueront leurs prédications verbales et écrites pendant tout le temps qui sera nécessaire pour déterminer les princes (par l'effet de leur conviction ou par celui de l'influence toute puissante de l'opinion publique sur eux), à effectuer les changements dans l'organisation sociale que réclament le progrès des lumières, l'intérêt commun de toute la population, et l'intérêt imminent et immédiat de la très grande majorité.

En un mot, le seul moyen qui sera employé par les philanthropes, sera celui de la prédication; et le seul objet qu'ils se proposeront dans leurs prédications, sera celui de déterminer les rois à user des pouvoirs que les peuples les autorisent à exercer pour opérer les changements politiques devenus nécessaires.

Je fonde, Messieurs, cette opinion que les philanthropes emploieront le pouvoir royal pour opérer la réorganisation de la société sur les trois raisons suivantes :

D'abord, les philanthropes qui compléteront l'organisation du christianisme seront nécessairement animés du même esprit que ceux qui en ont été les fondateurs; ils développeront donc le même caractère,

ils suivront la même marche, ils emploieront les mêmes moyens.

Or, c'est un fait bien constaté, un fait sur lequel il ne s'est jamais élevé aucun doute, que les premiers chrétiens n'ont agi à l'égard des rois que par la voie de la persuasion; ils n'ont aucunement lutté avec eux, ils se sont attachés à les convertir, et ils en sont venus à bout, soit en déterminant directement leur conviction, soit en faisant agir sur eux l'opinion publique, qui est la souveraine des rois.

Je conclus de ce fait que les philanthropes actuels ne chercheront point à renverser les trônes, et qu'ils s'attacheront au contraire à rendre le pouvoir royal favorable à l'établissement des institutions nécessaires pour compléter l'organisation du christianisme.

Je dis ensuite que les philanthropes seraient bien maladroits s'ils concevaient le projet d'attaquer le pouvoir royal, car ils ne pourraient aucunement réussir dans cette entreprise, l'opinion publique s'étant prononcée le plus fortement possible en sa faveur en France, et même dans toute l'Europe.

Les derniers mouvements politiques arrivés en Espagne, en Portugal et dans les états de Naples, ont été commencés par les militaires qui ont joué d'abord le principal rôle dans ces révolutions, et cependant la royauté héréditaire a été complétement respectée. On a vu les Espagnols, les Portugais et les Napolitains proclamer eux-mêmes, et de leur propre mouvement, la conservation des anciennes dynasties, tout en renversant les gouvernements despotiques, dont l'action s'opposait à leur prospérité nationale.

Je dirai enfin, que j'ai fait une expérience person-

nelle de l'état de l'opinion publique en France, relativement à la royauté. Je dirai qu'ayant entrepris de servir la cause des savants positifs et des industriels, j'ai reconnu qu'il était nécessaire, pour obtenir leur approbation, d'expliquer clairement que c'était le pouvoir royal héréditaire qui devait constituer leur nouvelle existence sociale et anéantir l'action politique du clergé et celle de la noblesse.

L'intérêt qui m'est témoigné aujourd'hui par un assez grand nombre de savants et d'industriels, provient évidemment des efforts que j'ai faits dans mes derniers écrits pour démontrer que les rois, les savants et les industriels avaient des intérêts communs, et que ces intérêts (dont le caractère est vraiment chrétien, puisqu'ils tendent toujours à favoriser la classe la plus nombreuse) sont constamment en opposition avec les désirs du clergé et ceux de la noblesse.

En un mot, les savants et les chefs des travaux industriels désirent nécessairement un changement dans l'état présent des choses; mais ils veulent que ce changement s'opère comme conséquence du grand principe de morale divine; ils veulent qu'il s'effectue légalement, c'est-à-dire par l'effet de la volonté du Roi.

Messieurs, je crois avoir suffisamment établi dans cette adresse ce qui arrivera, pourquoi cela arrivera, et comment cela arrivera. Je dois maintenant passer de la spéculation à l'action. Je vais soumettre au Roi quelques observations claires sur la marche que suit son ministère. Je vais prouver à sa Majesté que la conduite de ses ministres est contraire aux intérêts de la couronne, à ceux de la nation, et qu'elle est en opposition directe avec le principe de morale que Dieu a

donné aux hommes. Je dirai franchement au prince quels sont les seuls moyens à employer pour établir un ordre de choses stable et satisfaisant pour les hommes pacifiques et bien intentionnés.

Soutenez-moi, Messieurs, et pour me soutenir convenablement, commencez aussi votre tâche chacun dans le pays que vous habitez. Prêchez aux peuples et aux rois que la seule manière de rétablir la tranquillité consiste à confier le pouvoir spirituel aux hommes qui possèdent les connaissances les plus positives, et à placer la direction des affaires temporelles dans les mains des hommes les plus intéressés au maintien de la paix, et les plus capables en administration.

Dans l'état actuel de la civilisation, ces travaux ne vous exposeront pas à de grands dangers; mais dussions-nous éprouver les mêmes persécutions que les premiers chrétiens, cela ne devrait pas nous empêcher de remplir notre devoir et de nous acquitter de notre mission. Les hommes les plus courageux et les plus désintéressés ont toujours été et seront toujours ceux qui dirigeront la Société. Le courage militaire est le premier de tous, aux époques d'ignorance (1) et de confusion, le courage civil est celui qui rétablit l'ordre et qui favorise le progrès des lumières.

Les travaux des philanthropes de la première époque du Christianisme ont consisté à faire adopter aux puis-

(1) Mon intention n'est pas de parler seulement de l'ignorance absolue je veux désigner aussi les époques d'ignorance relative, état de choses qui existe pour la société quand elle veut constituer un nouvel ordre politique, et qu'elle ne connait pas les moyens de l'établir. Nous éprouvons les inconvenients de ce genre d'ignorance depuis 1789, et les militaires en ont profité pour jouer le premier rôle, malgré l'etat très avancé de la civilisation.

sants de la terre le grand principe de la morale divine. Notre mission est une suite de la leur, elle consiste à déterminer les princes et les grands possesseurs des territoires européens, à rendre leur conduite politique conforme à ce principe en organisant la société de la manière la plus avantageuse pour le plus grand nombre.

Mettons la main à l'œuvre le plus promptement possible; nous pouvons compter sur la protection divine, sur la coopération des hommes vraiment pieux, et franchement attachés au Roi et à la nation, ainsi que sur l'appui des peuples.

Fixez un moment votre attention sur les travaux politiques du parlement de France, examinez la conduite de la Chambre des députés, arrêtez votre opinion sur ce qui s'est passé dans la séance du 7 février, vous reconnaîtrez que les chefs des deux factions opposées ont sonné le tocsin, vous reconnaîtrez que le moment où vous devez entrer en action est décidément arrivé, vous reconnaîtrez que si vous tardiez davantage à prononcer votre opinion, votre silence laissant le champ libre aux ambitieux, livrerait la société à tous les maux que l'égoïsme et le désir de la domination peuvent lui faire endurer.

Les partisans de la cocarde tricolore et ceux de la cocarde blanche se sont défiés en employant des formes oratoires pour masquer leurs véritables intentions. Entre qui cette lutte aurait-elle lieu si elle éclatait? Ce serait évidemment entre l'ancienne armée et la nouvelle, entre les anciens nobles et ceux créés par Bonaparte, entre ceux qui ont été les chefs de l'administration de Napoléon, et ceux à qui le roi a confié la direction des affaires publiques.

Dans le cas où la cocarde blanche succomberait, la France serait dominée par les nobles et par les sabreurs de Bonaparte; dans le cas contraire, les Français rentreraient sous le joug de l'ancienne féodalité. Ni l'une ni l'autre de ces deux perspectives ne peut plaire à la nation, ni convenir aux philanthropes.

Le signal est donné, le moment est arrivé où nous devons développer toute notre énergie; proclamons de nouveau le grand principe de morale divine; ce principe est le seul signe de ralliement qui puisse convenir aux Français, ainsi qu'à tous les peuples européens. Tirons hardiment la conséquence générale de ce principe, et déclarons hautement que les pouvoirs politiques doivent sortir des mains des militaires pour être confiés aux hommes qui sont les plus pacifiques, les plus productifs, et les plus capables en administration. Nous n'avons plus d'autres ennemis à combattre que les militaires, les nobles et les théologiens, et les seuls moyens qui doivent être employés pour les vaincre, sont la démonstration que leurs principes politiques sont contraires aux intérêts du roi, ainsi qu'à ceux de l'immense majorité de la nation.

Je terminerai cette adresse, Messieurs, en appelant vos souvenirs sur la conduite propagatrice des premiers chrétiens : imitons-la, ne nous montrons point sévères à l'égard de ceux qui voudront entrer dans nos rangs, ne recherchons point leur vie antérieure, regardons comme frères tous ceux qui professeront l'opinion que le pouvoir spirituel doit être confié aux hommes les plus éclairés, et que le pouvoir temporel doit résider dans la classe des citoyens les plus intéressés au maintien de la paix, ainsi que de la tran-

quillité intérieure, et les plus capables en administration.

Messieurs, quelques-uns de ceux qui ont été des plus marquants dans les rangs des ultra, des jacobins ou des bonapartistes, sont peut-être ceux que Dieu a choisis de préférence pour devenir les fondateurs du nouveau christianisme, du christianisme définitif, de celui qui sera entièrement dégagé des superstitions dont les vues ambitieuses du clergé l'ont surchargé, et qui ont été accueillies par l'ignorance de nos pères. En un mot, admettons les hérétiques en morale, et en politique, pourvu qu'ils abjurent franchement leurs hérésies et qu'ils travaillent avec zèle à l'établissement de la vraie doctrine.

Les hommes prudents et modérés sont très propres à maintenir un ordre de choses établi, ils sont même capables d'y introduire de légères modifications; mais ils n'ont point l'énergie nécessaire pour effectuer les grandes améliorations. Les premiers chrétiens étaient des hommes passionnés, les nouveaux doivent l'être également, et les hommes passionnés sont exposés, par l'effet de leur caractère, à commettre de grandes fautes. L'apôtre Paul avait commencé par être un des ennemis les plus ardents du christianisme.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

Henri Saint-Simon,

rue de Richelieu, n° 34.

## *POST-SCRIPTUM.*

Je vous engage à lire avec beaucoup d'attention les lettres qui précèdent cette Adresse; vous y trouverez les arguments nécessaires pour combattre les sophismes des diverses factions; vous y rencontrerez aussi quelques-uns des faits qui doivent servir de base à la démonstration, que le seul moyen pour les Européens de terminer la crise politique que le progrès des lumières a déterminée, consiste à retirer entièrement les pouvoirs politiques des mains des théologiens, des nobles, des militaires et des métaphysiciens.

Je vous invite aussi à lire mon ouvrage ayant pour titre l'*Organisateur*. Ces deux livres sont certainement très inférieurs à ce qu'ils pourraient être; ils sont très inférieurs à ceux qui seront écrits plus tard sur le même sujet; mais ils sont, quant à présent, les seuls où les choses aient été considérées du point de vue que je vous ai indiqué dans cette Adresse.

Enfin, Messieurs, je vous conseille de lire l'ouvrage de M. de Pradt, ayant pour titre de l'*Europe et de l'Amérique*. Dans cet ouvrage, où l'auteur résume tous ses travaux précédents, il considère les choses d'un point de vue très élevé. Il ne s'occupe point d'indiquer le remède, mais il constate le caractère de la maladie sociale que nous éprouvons, avec une sagacité vraiment remarquable.

# DU SYSTÈME INDUSTRIEL.

(DEUXIÈME PARTIE.)

## ADRESSE AU ROI.

### *POST-SCRIPTUM.*

Sire,

Je crois avoir suffisamment démontré dans l'adresse précédente que votre ministère suit une mauvaise direction. Je crois avoir clairement établi la marche qu'il devrait adopter. Il me reste à vous indiquer quels sont les moyens à employer pour passer de la mauvaise route où vous êtes, dans celle qu'il vous convient de suivre. Je vais remplir cette troisième tâche dans ce *Post-Scriptum.*

Je conseille à Votre Majesté de rendre les ordonnances dont je vais lui exposer les principales dispositions.

## *PREMIÈRE ORDONNANCE.*

« Considérant que les troubles politiques qui agitent « la France depuis plus de trente ans ont eu pour cause « principale l'ignorance du peuple relativement à ses « propres intérêts, et la fausseté de ses idées sur les « moyens qui doivent être employés par le Gouverne- « ment pour améliorer son existence ;

« Considérant aussi que le premier devoir du Prince « est de procurer aux enfants de tous les citoyens une « instruction solide, et voulant assurer, autant que « possible, à la classe la moins aisée, la connaissance « des principes qui doivent servir de base à l'organisa- « tion sociale, ainsi que celle des lois qui régissent le « monde matériel, Nous avons ordonné ce qui suit :

ARTICLE I^er^.

« Toutes les classes de l'Institut réunies feront un « catéchisme national qui renfermera l'enseignement « élémentaire des principes qui doivent servir de base « à l'organisation sociale, ainsi que l'instruction som- « maire des principales lois qui régissent le monde « matériel.

ARTICLE II.

« L'Institut combinera son catéchisme de manière « qu'il puisse être appris par le mode d'enseignement « mutuel.

« Il sera établi un nombre suffisant d'écoles élémen-
« taires pour que le catéchisme national soit enseigné
« à tous les enfants de la présente génération.

ARTICLE III.

« Une somme de vingt millions sera employée à l'in-
« struction du peuple (1). L'Institut présentera le projet
« d'emploi de cette somme.

## *DEUXIÈME ORDONNANCE.*

« Considérant que le lien le plus fort qui puisse unir
« les membres d'une société consiste dans la similitude
« de leurs principes et de leurs connaissances, et que
« cette similitude ne peut s'établir que par l'uniformité
« de l'enseignement donné à tous les citoyens, Nous
« avons ordonné ce qui suit :

ARTICLE 1er.

« L'Institut aura la surveillance de l'instruction pu-
« blique; il ne pourra être rien enseigné dans les écoles
« de contraire aux principes établis dans le catéchisme
« national.

(1) En disant qu'une somme de vingt millions par an doit être employée à l'instruction du peuple, j'ai eu seulement l'intention de faire sentir toute l'importance de cet objet; l'examen de cette affaire dans ses détails peut seul faire connaître exactement les fonds qui doivent y être consacrés.

ARTICLE II.

« Les ministres des différents cultes seront soumis
« pour leur prédication, de même que pour leur
« enseignement aux enfants, à la surveillance de
« l'Institut.

ARTICLE III.

« Aucun Français ne pourra exercer les droits de
« citoyen avant d'avoir subi un examen sur le caté-
« chisme national; l'Institut réglera le mode et les
« conditions de l'examen.

## *TROISIÈME ORDONNANCE.*

« Considérant que les principaux chefs des travaux
« industriels sont de tous les citoyens, les plus inté-
« ressés au maintien de la paix et à la conservation de
« la tranquillité intérieure; considérant aussi que leur
« intérêt personnel leur fait désirer plus qu'à aucune
« autre classe la diminution des impôts et le bon em-
« ploi des deniers publics; considérant, enfin, qu'ils
« ont fait preuve plus qu'aucuns autres citoyens de ca-
« pacité en administration, puisque c'est principale-
« ment à l'exercice de cette capacité qu'ils ont dû les
« succès qu'ils ont obtenus dans leurs travaux, Nous
« avons ordonné ce qui suit :

ARTICLE I^er^.

« Il sera formé un Conseil d'industriels, qui sera
« chargé de préparer le projet de budget pour l'année
« 1822. Ce conseil sera composé : 1° de la Chambre du
« commerce, 2° du Conseil général des manufactures,
« 3° du Conseil des régens de la Banque, 4° des douze
« cultivateurs les plus importants parmi ceux qui sont
« attachés au Conseil d'agriculture.

ARTICLE II.

« Ce projet de budget sera conçu dans l'intérêt de la
« majorité de la nation ; il tendra le plus directement
« possible à l'amélioration de l'existence du peuple, en
« favorisant les progrès et le développement de l'in-
« dustrie.

ARTICLE III.

« Le ministre des finances fournira à la Chambre du
« commerce tous les renseignements dont elle aura
« besoin pour former ce projet, ainsi que tous ceux
« qu'elle lui demandera.

ARTICLE IV.

« Les deux premiers articles de dépenses seront :
« 1° celui relatif à l'instruction du peuple ; 2° celui
« ayant pour objet d'assurer du travail à tous ceux qui
« n'ont point d'autre moyen d'existence.

## *QUATRIÈME ORDONNANCE.*

« Considérant que la conservation des titres de noblesse déplaît souverainement à la nation; considérant aussi que la conservation de ces titres entretient dans l'âme des anciens nobles l'espérance de rétablir le régime féodal, et dans celle des nouveaux nobles le désir de réorganiser l'aristocratie créée par Bonaparte; considérant, enfin, qu'il est désirable, pour le bien général, que les chefs des travaux industriels jouissent du premier degré de considération temporelle, Nous avons ordonné ce qui suit :

ARTICLE 1er.

« La nouvelle ainsi que l'ancienne noblesse sont supprimées; les titres féodaux sont abolis; aucune désignation rappelant la jouissance des priviléges que les nobles ont possédés, ne pourra être employée dans les actes publics, ni dans ceux qui seront produits en justice.

## *CINQUIÈME ORDONNANCE.*

« Considérant que, dans ces derniers temps, et à des époques très rapprochées, les armées d'Espagne, de Portugal, de Naples et du Piémont, se sont insurgées

« contre les gouvernements de ces différents pays, et
« qu'elles ont donné pour raison de leur conduite, que
« les Rois voulaient faire de la force armée un instru-
« ment pour opprimer les citoyens laborieux et paisi-
« bles; voulant faire corps avec la nation française, et
« ôter, par ce moyen, tout prétexte à l'armée fran-
« çaise pour suivre l'exemple pernicieux qui lui a été
« donné par la force militaire des nations chez les-
« quelles il a été opéré des révolutions soldatesques,
« Nous avons ordonné ce qui suit :

ARTICLE I^er.

« Nous licencions la totalité de notre maison mili-
« taire; les individus qui la composent seront incorpo-
« rés dans l'armée de ligne.

ARTICLE II.

« Le service auprès de notre personne sera fait par
« la garde nationale.

ARTICLE III.

« Les officiers de la garde nationale seront renom-
« més, les compagnies nommeront leurs officiers, les
« capitaines nommeront entre eux le chef de leur ba-
« taillon, les chefs de bataillon choisiront le chef de la
« légion dont leurs bataillons feront partie, et les chefs
« de légion choisiront le commandant-général de la
« garde nationale de Paris, lequel commandant-général
« sera chargé de la composition de son état-major.

ARTICLE IV.

« Les citoyens patentés seront les seuls qui pourront
« être nommés officiers de la garde nationale de Paris.

ARTICLE V.

« Une autre ordonnance réglera la nouvelle organi-
« sation de la garde nationale du royaume.

## *SIXIÈME ORDONNANCE.*

« Considérant que la très grande majorité de la
« Chambre des députés actuelle est composée d'anciens
« et de nouveaux nobles, de propriétaires oisifs et de
« fonctionnaires publics ; reconnaissant qu'une pareille
« majorité est intéressée à rendre des lois contraires à la
« prospérité des travaux industriels, et voulant assurer
« aux chefs des travaux de l'utilité la plus directe, la
« prépondérance qu'ils doivent exercer sur la forma-
« tion des lois, Nous avons ordonné ce qui suit :

ARTICLE I^er^.

« Le parlement actuel est dissous.

ARTICLE II.

« Il sera procédé immédiatement à un nouveau choix

« de députés, et les assemblées électorales seront con-
« voquées à ce sujet dans le plus court délai possible.

ARTICLE III.

« Le choix des députés sera fait d'après le mode « d'élection établi par la loi du 5 février 1817.

ARTICLE IV.

« Attendu que les chefs des travaux industriels sont « de tous les citoyens les plus intéressés à la tranquil- « lité et à l'économie dans les dépenses publiques, les « électeurs sont invités à choisir des patentés ou au « moins des citoyens partisans du régime industriel.

ARTICLE V.

« Un nouveau projet de loi sur les élections sera pré- « senté dans la session prochaine. »

SIRE,

Je crois que Votre Majesté ferait sagement de publier, en même temps que les ordonnances précédentes, la proclamation suivante :

« *LE ROI, A LA NATION.*

« FRANÇAIS,

« Depuis 1789, on a disenté, à trois reprises différen-

« tes, la question de la souveraineté ; il a été fait beau-
« coup de métaphysique sur les droits de l'homme ; on
« a cherché ensuite à établir que de grands services
« militaires rendus à une nation donnaient le droit de
« la gouverner ; enfin aujourd'hui, on forge des argu-
« ments en faveur de la légitimité.

« Une autre question a fortement occupé les esprits.
« On a cherché à déterminer comment les pouvoirs
« politiques devaient être divisés pour agir comme
« contre-poids à l'égard les uns des autres. On a cher-
« ché dans quelles limites chacun de ces pouvoirs de-
« vait être renfermé, et quelles devaient être les bornes
« générales de l'autorité des gouvernants sur les gou-
« vernés.

« On a travaillé aussi à rendre distincte la classe des
« gouvernants et celle des gouvernés, en fixant le re-
« venu que devaient avoir les électeurs, et celui que les
« éligibles devaient posséder.

« Quant aux travaux de détail, ils ont été innombra-
« bles ; il a été fait un code civil, un code criminel, un
« code de procédure, etc., et une multitude de lois ré-
« glementaires, relativement à toutes les parties de
« l'administration.

« Enfin, huit constitutions différentes ont été pro-
« duites et mises successivement en activité.

« Et, après tous ces travaux qui nous ont constam-
« ment occupés pendant trente-deux ans, nous sommes
« encore en pleine révolution, car le Gouvernement ne
« peut marcher qu'à l'aide de baïonnettes, et je suis
« obligé de me faire garder par des Suisses.

« A quelle cause croyez-vous que nous devions attri-
« buer la stérilité de nos combinaisons ?

« Notre insuccès provient évidemment de ce que « nous avons mal posé les questions; de ce que nous « ne nous sommes pas placés au point de vue conve- « nable pour envisager les choses; de ce que nous nous « sommes occupés de la forme à donner au nouveau « régime social, avant d'avoir arrêté les principes qui « devaient lui servir de base.

« Les Européens sont dominés, dans ce moment, par « des idées philosophiques qui sont fausses et vagues; « le système politique qu'ils veulent établir, auquel ils « donnent indifféremment les noms de régime consti- « tutionnel, représentatif ou parlementaire, est un « système bâtard qui tend à prolonger inutilement « l'existence anti-scientifique et anti-industrielle des « pouvoirs théologiques et féodaux.

« L'espérance qui existe en France depuis 1789, « qu'une chambre composée de députés envoyés par « toutes les parties du Royaume, découvrira les prin- « cipes qui doivent servir de base à la nouvelle organi- « sation sociale, qu'elle mettra en activité un système « politique proportionné à l'état des lumières, est com- « plétement illusoire.

« La conception du nouveau système doit être uni- « taire, c'est-à-dire, cette conception doit être formée « par une seule tête.

« Ce n'est point une assemblée que les Athéniens « avaient chargée du soin de leur faire une constitu- « tion; c'est Lycurgue seul qui a combiné l'organisation « sociale des Spartiates. Une assemblée est bonne pour « maintenir une constitution établie, mais elle est, par « sa nature de collection d'individus, entièrement inca- « pable de produire un système.

« Français !

« Mettons tout amour-propre de côté, avouons-nous « franchement et réciproquement de prince à nation, « et de nation à prince, que nous avons fait, depuis « 1789, de très mauvaise besogne en politique.

« Français des classes supérieures !

« Nous avons eu la vue trop courte et le cœur trop « dur ; nous nous sommes laissé dominer par l'égoïsme ; « nous avons abandonné la route que le divin fonda- « teur du christianisme nous avait tracée. Les questions « qui auraient dû nous occuper, celles qui doivent fixer « principalement notre attention, sont relatives aux « intérêts de la majorité de la nation, et ces questions « doivent être positives.

« Demandons-nous :

« *Quels sont les moyens d'accroître le plus promptement « possible la valeur du territoire de la France?*

« Demandons-nous :

« *Quels sont les moyens d'accélérer les progrès des « sciences d'observation?*

« *Comment on doit s'y prendre pour procurer aux en- « fants du peuple une instruction plus étendue et plus « solide que celle qu'ils ont reçue jusqu'à ce jour?*

« *Quelles sont les mesures à prendre pour procurer aux « ouvriers la plus grande quantité de travail possible?*

« *Quels sont les moyens d'accroître la considération des*

« *hommes livrés à des travaux utiles, et quels sont ceux de*
« *déconsidérer les oisifs et ceux dont les travaux sont nui-*
« *sibles ou inutiles à la société?*

« *Quelle serait l'organisation sociale qui assurerait le*
« *plus complétement la tranquillité publique, et qui coûte-*
« *rait le meilleur marché à la Nation?*

« Français !

« La question de l'organisation sociale a été complé-
« tement éclaircie sous son rapport le plus important;
« il a été prouvé, d'une manière claire et précise, il a
« été prouvé, par une démonstration établie sur des
« faits observés, sur l'analyse de la marche de la civi-
« lisation, que, dans l'état présent des lumières, c'était
« une conséquence directe du principe de morale donné
« aux hommes par le divin fondateur du christianisme,
« que le pouvoir spirituel fût dirigé par les savants
« positifs, et que le pouvoir temporel fût administré
« par les chefs des travaux industriels.

« Il a été démontré qu'il résulterait nécessairement
« de l'administration du pouvoir spirituel par les sa-
« vants positifs, et du pouvoir temporel par les chefs
« des travaux industriels :

« Que la valeur du territoire de la France s'accroî-
« trait promptement;

« Que les sciences d'observation se perfectionne-
« raient avec le plus de rapidité possible;

« Que l'instruction publique serait immédiatement
« améliorée;

« Que la masse des travaux manuels serait considé-
« rablement augmentée;

« Que la considération des hommes livrés à la direc-
« tion des travaux les plus utiles, serait solidement
« établie.

« Français !

« Il est devenu évident que le seul moyen d'établir « un régime social proportionné à l'état des lumières, « consiste à placer le pouvoir spirituel entre les mains « des savants positifs, et le pouvoir temporel dans « celles des chefs de l'industrie ; mais il est également « clair qu'il n'est pas possible de faire passer subite- « ment le pouvoir spirituel des mains des théologiens « dans celles des savants positifs, et le pouvoir tempo- « rel des mains des nobles et des bourgeois oisifs dans « celles des chefs de l'industrie. Il restait donc à faire « une combinaison, ayant pour objet d'opérer la tran- « sition de l'ancien au nouveau régime social.

« Trois mesures m'ont paru nécessaires pour opérer « sagement cette transition.

« La première de ces mesures consiste à charger « l'Institut de faire un projet d'instruction publique, et « la Chambre de commerce de Paris de former un pro- « jet de budget ;

« La seconde se borne à ma déclaration, que la « Charte que je vous ai donnée ne doit point être consi- « dérée comme une constitution définitive, et qu'elle « doit seulement être envisagée comme un régime tran- « sitoire ;

« Enfin, la troisième de ces mesures est le renvoi de « la Chambre actuelle, et l'appel immédiat d'une nou-

« velle Chambre, choisie d'après le mode d'élection du
« 5 février 1817, lequel était plus favorable que le der-
« nier à l'exclusion des oisifs, ainsi que des fonction-
« naires publics, et plus propice à l'admission des in-
« dustriels.

« Français !

« Le plus grand service que la royauté puisse rendre
« à la nation dans les circonstances actuelles, est celui
« de se constituer elle-même en dictature chargée
« d'anéantir le régime féodal et théologique, et d'établir
« le régime scientifique et industriel. La concentration
« momentanée de tous les pouvoirs politiques dans une
« seule main, est la mesure au moyen de laquelle cette
« transition peut s'opérer avec le plus de promptitude
« et de facilité. Le changement radical du système so-
« cial ne peut s'effectuer que par des insurrections ou
« par la dictature ; et il est incontestable que la dicta-
« ture est un mal moindre que les insurrections. L'exer-
« cice d'un pouvoir illimité dans les circonstances pré-
« sentes vous procurera de grands avantages, et il ne
« peut pas avoir de grands inconvénients. Le but que
« le dictateur doit faire atteindre à la société étant
« clairement déterminé, l'opinion publique ne lui per-
« mettrait pas de s'écarter de la route qu'il doit suivre.

« Une chose essentielle à remarquer, c'est que la
« dictature agira, en quelque façon, forcément sur la
« royauté ; elle mettra cette institution en rapport avec
« les intérêts de la science et avec ceux de l'industrie ;

« elle la dépouillera du caractère féodal et théologique
« dont elle est encore revêtue, et le Roi deviendra le
« premier des industriels, de même qu'il a été le pre-
« mier des hommes d'armes de son royaume.

« Français,

« Travaillons avec zèle, chacun en ce qui nous con-
« cerne, à l'organisation du christianisme définitif.
« Dieu nous a tracé la route que nous devons suivre:
« nous n'avons qu'à marcher. »

A SON EXCELLENCE

# M. LE GARDE DES SCEAUX (1).

MONSEIGNEUR,

Dans un ministère incapable, vous êtes le seul membre qui ait montré quelqu'élévation dans les idées; malheureusement, vous êtes légiste, et votre capacité philosophique n'a reçu d'autre culture que l'éducation des écoles de droit. Un homme de mérite y acquiert le talent de plaider avec une égale éloquence le pour et le contre sur les questions même les plus importantes. Mais il y perd, dans la même proportion, la faculté de se faire une opinion personnelle et arrêtée; outre qu'il n'y acquiert ni les matériaux, ni les habitudes intellectuelles nécessaires pour former une philosophie positive. Malgré cet obstacle, il est néanmoins certain que vous êtes le seul ministre, non-seulement aujourd'hui, mais depuis longtemps, qui se soit quelquefois élevé, en politique, au-dessus de la routine. Vous seul, parmi les chefs du Gouvernement, pouvez comprendre les idées que j'ai exposées au Roi dans cette adresse, et les mesures que j'ai pris la liberté de lui proposer. C'est donc à vous, Monseigneur, que je dois m'adresser pour

(1) M. de Serre, alors ministre de la justice.

NOTE DES ÉDITEURS.

vous prier de recommander cet écrit à l'attention de Sa Majesté.

Monseigneur, la lutte politique existante depuis le commencement de la révolution n'a point encore pris son véritable caractère, et telle est la cause fondamentale de toutes les inquiétudes qu'éprouvent les Rois et les Peuples.

Jusqu'à présent, cette lutte a été bâtarde, car elle n'a existé essentiellement qu'entre les classes oisives et parasites de la société. Elle n'a eu d'autre objet direct que de décider, si l'exploitation des abus continuerait à appartenir comme privilége aux gentilshommes et aux tonsurés, ou si elle serait accordée par droit d'égalité aux militaires, aux légistes et aux propriétaires fainéants, qui ne sont pas nobles. Le corps de la nation, c'est-à-dire les producteurs, n'a pas encore pris dans les débats une part directe et caractéristique. Il est resté en dehors de la lutte, ou du moins, il n'y est entré qu'en qualité d'auxiliaire appelé par les frelons roturiers. Tel est le véritable état de choses, non-seulement en France, mais en Italie, et généralement dans toute l'Europe occidentale.

Cette situation fausse et bâtarde ne peut évidemment être durable. Les producteurs n'attachent aucune importance à être pillés par telle classe de parasites plutôt que par telle autre. Il est clair que la lutte doit finir par exister entre la masse entière des parasites, d'un côté, et la masse des producteurs, de l'autre, pour décider si ceux-ci continueront à être la proie des premiers, ou s'ils obtiendront la direction suprême d'une société qui ne se compose plus aujourd'hui que d'eux seuls, essentiellement. Cette question sera résolue,

aussitôt qu'elle aura été posée d'une manière directe et nette, attendu l'immense supériorité de force des producteurs sur les non-producteurs.

Le moment où la lutte doit prendre son vrai caractère, est actuellement arrivé. Le parti des producteurs ne va pas tarder à se montrer. Et même parmi les hommes que la naissance a placés dans les classes parasites, ceux qui ont le plus d'étendue dans l'esprit et d'élévation dans l'âme, commencent à sentir que le seul rôle honorable qu'ils puissent jouer aujourd'hui, consiste à user de toute leur influence pour stimuler les producteurs à entrer en activité politique, et pour les aider à obtenir dans la direction des affaires générales la prépondérance qu'ils ont acquise dans la société.

Plus le Gouvernement cherchera, Monseigneur, à retarder cet heureux et inévitable changement, plus il prolongera les dangers auxquels la maison de Bourbon se trouve exposée; car, tant que vous resterez dans la lutte bâtarde, vous aurez nécessairement le dessous, ayant pris parti pour une classe de non producteurs plus faible qu'aucune autre, et plus abhorrée des producteurs. Vous ne pouvez donc être victorieux qu'en changeant la nature du combat, en déterminant la lutte vraie, en vous mettant à la tête des producteurs contre la totalité des parasites. Vous avez la tête assez forte, Monseigneur, pour ne devoir pas vous effrayer des vaines tentatives des frelons, quand vous serez soutenu par les abeilles.

M. de Montlosier, qui passe pour votre conseiller, a produit, dans son dernier ouvrage, au milieu d'un chaos d'absurdités, deux grandes et fécondes vérités, qui suffisent pour vous faire apprécier toute la force et toute

la justesse du plan de conduite exposé dans cette adresse.

Il a proclamé comme *axiomes politiques, fondamentaux, aussi positifs que ceux des sciences exactes* (ce sont ses propres expressions), les deux principes suivants, qui sont, en effet, les bases premières de toute saine politique :

« 1° Tout corps qui se place dans une constitution « d'État, pour être pouvoir politique, sans être préa- « lablement pouvoir civil, n'aura ni consistance, ni « durée;

« 2° Sans constitution écrite, un pouvoir civil, par « cela seul qu'il est pouvoir civil, pourra exercer de « fait le pouvoir politique (1). »

Ces principes sont, sans doute, admis par vous, Monseigneur. Si vous en faites application, il vous sera très facile d'établir une comparaison décisive entre le plan de conduite que vous avez adopté, et celui que je propose.

Les deux suppositions que j'ai mises en regard dans la première livraison de *l'Organisateur*, me paraissent le moyen le plus propre à présenter le résultat de cette application dans sa plus grande généralité, et sous son jour le plus clair. Permettez-moi, Monseigneur, de vous en rappeler sommairement les conséquences.

Si la France perdait subitement les *trois mille* citoyens les plus distingués dans toutes les branches des sciences, des beaux-arts, et de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, elle deviendrait un corps sans

(1) *De la Monarchie française au 1er janvier 1821*, chapitre 8 : *de la Pairie*, page 127.

âme : elle tomberait immédiatement dans un état d'infériorité vis-à-vis des nations dont elle est aujourd'hui la rivale ; il lui faudrait au moins une génération entière pour se relever de cette subalternité.

Si, au contraire, on supposait que la France, conservant tous les hommes de génie qu'elle possède dans les sciences, dans les beaux-arts, et dans l'industrie, vînt à perdre le même jour les *trente mille* personnages réputés les plus importants de l'État, parmi les fonctionnaires publics, les militaires, les légistes, les tonsurés, et les propriétaires fainéants, cette perte affligerait l'humanité française, mais il n'en résulterait aucun mal politique pour l'État ; la nation conserverait le rang élevé qu'elle occupe entre les peuples civilisés. Les légers dérangements qu'éprouverait la machine politique, et qui ne tiendraient qu'à la difficulté de changer tout à coup d'anciennes habitudes, seraient réparés à l'instant.

Monseigneur, ces résultats vous montrent avec une évidence parfaite, où réside véritablement aujourd'hui le pouvoir civil. Et, si, comme l'a établi M. de Montlosier, le pouvoir civil est la seule base solide du pouvoir politique, il est pleinement démontré que la direction suprême de la société doit aujourd'hui passer des mains des non producteurs dans celles des producteurs, c'est-à-dire, des savants, des artistes et des industriels. Ainsi, le plan de politique exposé dans cette adresse, se trouve directement fondé sur un principe inébranlable, dont la vérité est reconnue et proclamée même par les hommes les plus prononcés en faveur de la marche vicieuse que le gouvernement a adoptée.

# CATÉCHISME

# DES INDUSTRIELS.

## PREMIER CAHIER.

Décembre 1823.

# AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

*Le Catechisme des Industriels* publié de décembre 1823 à juin 1824, se compose de quatre cahiers et de deux appendices ajoutés au second cahier. Rodrigues, en réimprimant en 1832 les deux premiers cahiers de cet ouvrage, l'a intitulé : *Catéchisme politique des Industriels ;* nous lui avons laissé le titre sous lequel Saint-Simon l'a publié.

Le troisième cahier, composé par Auguste Comte, qui prenait alors publiquement le titre d'élève de Saint-Simon, a paru, précédé d'un avis dans lequel ce dernier indiquait en quoi son élève s'était écarté de sa doctrine. Nous avons reproduit cet avis dans notre premier volume à la page LXVII de notre *Essai sur la doctrine de Saint-Simon*. Nous n'avons pas cru à propos de réimprimer ce troisième cahier qui n'appartient point à la série des travaux de Saint-Simon.

Les deux appendices annexés au deuxième cahier, ne formant point corps avec le reste de l'ouvrage, et ne contenant d'ailleurs aucune idée importante qui ne se trouve dans le *Catéchisme*, nous ne les avons point reimprimés. Le premier de ces morceaux a pour titre : *Premier appendice sur Dunoyer et les autres publicistes modernes*, l'autre est intitulé : *Deuxième appendice sur le libéralisme et l'industrialisme.*

Rodrigues les a réimprimés tous les deux à la suite du deuxième cahier du Catéchisme.

# CATÉCHISME

## DES INDUSTRIELS.

### PREMIER CAHIER.

D. *Qu'est-ce qu'un industriel?*

*R.* Un industriel est un homme qui travaille à produire ou à mettre à la portée des différents membres de la société, un ou plusieurs moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques ; ainsi, un cultivateur qui sème du blé, qui élève des volailles, des bestiaux, est un industriel ; un charron, un maréchal, un serrurier, un menuisier, sont des industriels ; un fabricant de souliers, de chapeaux, de toiles, de draps, de cachemires, est également un industriel ; un négociant, un roulier, un marin employé sur des vaisseaux marchands, sont des industriels. Tous les industriels réunis travaillent à produire et à mettre à la portée de tous les membres de la société, tous les moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques, et ils forment trois grandes classes qu'on appelle les cultivateurs, les fabricants et les négociants.

D. *Quel rang les industriels doivent-ils occuper dans la société?*

*R.* La classe industrielle doit occuper le premier rang, parce qu'elle est la plus importante de toutes; parce qu'elle peut se passer de toutes les autres, et qu'aucune autre ne peut se passer d'elle; parce qu'elle subsiste par ses propres forces, par ses travaux personnels. Les autres classes doivent travailler pour elle, parce qu'elles sont ses créatures, et qu'elle entretient leur existence; en un mot, tout se faisant par l'industrie, tout doit se faire pour elle.

D. *Quel rang les industriels occupent-ils dans la société?*

*R.* La classe industrielle est constituée, par l'organisation sociale actuelle, la dernière de toutes. L'ordre social accorde encore plus de considération et de pouvoir aux travaux secondaires et même au désœuvrement, qu'aux travaux les plus importants, qu'à ceux de l'utilité la plus directe.

D. *Pourquoi la classe industrielle, qui doit occuper le premier rang, se trouve-t-elle placée au dernier? pourquoi ceux qui, par le fait sont les premiers, sont-ils classés comme les derniers?*

*R.* Nous expliquerons cela dans le courant de ce catéchisme.

D. *Comment les industriels peuvent-ils faire pour pas-*

*ser du rang inférieur où ils sont placés, au rang supérieur qu'ils ont le droit d'occuper?*

*R.* Nous dirons dans ce catéchisme la manière dont ils doivent s'y prendre pour opérer cette amélioration dans leur existence sociale.

D. *Quelle est donc la nature du travail que vous entreprenez? en un mot, quel but vous proposez-vous, en faisant ce catéchisme?*

*R.* Nous nous proposons d'indiquer aux industriels les moyens d'augmenter le plus possible leur bien-être; nous nous proposons de leur faire connaître les moyens généraux qu'ils doivent employer pour accroître leur importance sociale.

D. *De quelle manière vous y prendrez-vous pour atteindre ce but?*

*R.* D'une part, nous présenterons aux industriels le tableau de leur véritable situation sociale; nous leur ferons voir qu'elle est tout à fait subalterne, et par conséquent très inférieure à ce qu'elle doit être, puisqu'ils sont la classe la plus capable et la plus utile de la société.

D'une autre part, nous leur tracerons la marche qu'ils doivent suivre pour se placer au premier rang, sous le rapport de la considération et du pouvoir.

D. *Vous prêcherez donc, dans ce catéchisme, l'insurrection et la révolte? car les classes qui se trouvent spéciale-*

*ment investies du pouvoir et de la considération, ne sont certainement pas disposées à renoncer volontairement aux avantages dont elles jouissent.*

*R.* Loin de prêcher l'insurrection et la révolte, nous présenterons le seul moyen d'empêcher les actes de violence dont la société pourrait être menacée, et auxquels elle échapperait difficilement, si la puissance industrielle continuait à rester passive au milieu des factions qui se disputent le pouvoir.

La tranquillité publique ne saurait être stable tant que les industriels les plus importants ne seront pas chargés de diriger l'administration de la fortune publique.

D. *Expliquez-nous cela, et dites-nous pourquoi la tranquillité publique sera menacée si les industriels les plus importants ne sont point chargés de diriger l'administration de la fortune publique.*

*R.* La raison en est bien simple : la tendance politique générale de l'immense majorité de la société est d'être gouvernée au meilleur marché possible, d'être gouvernée le moins possible, d'être gouvernée par les hommes les plus capables et d'une manière qui assure complétement la tranquillité publique. Or, le seul moyen de satisfaire, sous ces différents rapports, les désirs de la majorité, consiste à charger les industriels les plus importants de diriger la fortune publique ; car les industriels les plus importants sont les plus intéressés au maintien de la tranquillité ; ils sont les plus intéressés à l'économie dans les dépenses publiques ;

ils sont aussi les plus intéressés à la limitation de l'arbitraire; enfin ils sont, de tous les membres de la société, ceux qui ont fait preuve de la plus grande capacité en administration positive, les succès qu'ils ont obtenus dans leurs entreprises particulières ayant constaté leur capacité dans ce genre.

Dans l'état présent des choses, la tranquillité publique est menacée par la raison que l'allure du gouvernement se trouve en opposition directe avec les intentions les plus positives de la nation. Ce que la nation désire principalement, c'est d'être gouvernée au meilleur marché possible, et jamais son gouvernement ne lui a coûté aussi cher; il lui coûte beaucoup plus qu'avant la révolution. Avant la révolution, la nation était partagée en trois classes, savoir : les nobles, les bourgeois et les industriels. Les nobles gouvernaient, les bourgeois et les industriels les payaient.

Aujourd'hui, la nation n'est plus partagée qu'en deux classes : les bourgeois, qui ont fait la révolution et qui l'ont dirigée dans leur intérêt, ont anéanti le privilége exclusif des nobles d'exploiter la fortune publique; ils se sont fait admettre dans la classe des gouvernants, de manière que les industriels doivent aujourd'hui payer les nobles et les bourgeois. Avant la révolution, la nation payait 500 millions de contributions; aujourd'hui elle paie un milliard, et le milliard ne suffit pas; le gouvernement fait fréquemment des emprunts considérables.

La tranquillité publique sera de plus en plus menacée, parce que les charges iront nécessairement toujours en augmentant. Le seul moyen d'empêcher les insurrections qui pourraient arriver, consiste à charger les in-

dustriels les plus importants du soin de diriger l'administration de la fortune publique, c'est-à-dire, du soin de faire le budget.

D. *Ce que vous venez de dire est très bon, fort intéressant et de la plus grande importance; mais cela ne nous instruit pas directement de ce que nous désirons savoir. Le point que nous vous prions d'éclaircir est celui-ci : Est-il possible de faire sortir la haute direction des intérêts pécuniaires de la société des mains des nobles, des militaires, des légistes et des rentiers, en un mot, des classes qui ne sont pas industrielles, pour la faire passer dans les mains des industriels, sans employer des moyens violents?*

*R.* Les moyens violents sont bons pour renverser, pour détruire, mais ils ne sont bons que pour cela. Les moyens pacifiques sont les seuls qui puissent être employés pour édifier, pour construire, en un mot, pour établir des constitutions solides. Or, l'acte d'investir les industriels les plus importants de la direction suprême des intérêts pécuniaires de la nation, est un acte de construction; c'est la disposition politique la plus importante qui puisse être admise; cette disposition servira de base à tout le nouvel édifice social; cette disposition terminera la révolution, elle mettra la nation à l'abri de toute nouvelle secousse. Les industriels les plus importants rempliront gratuitement la fonction de faire le budget, et il en résultera que cette fonction ne sera que faiblement désirée. Les industriels qui feront le budget se proposeront pour but l'économie dans l'administration des affaires publiques; ainsi, ils n'accorderont aux fonctionnaires que des traitements mo-

dérés. Les places n'étant que médiocrement recherchées, le nombre en sera considérablement diminué, de manière que celui des prétendants diminuera également, et il s'établira nécessairement un ordre dans lequel un grand nombre de places seront exercées gratuitement, parce que les riches oisifs ne trouveront pas d'autre moyen de se procurer de la considération.

Quand on étudie le caractère des industriels et la conduite qu'ils ont tenue pendant la révolution, on reconnaît qu'ils sont essentiellement pacifiques. Ce ne sont point les industriels qui ont fait la révolution, ce sont les bourgeois, c'est-à-dire, ce sont les militaires qui n'étaient pas nobles, les légistes qui étaient roturiers, les rentiers qui n'étaient pas privilégiés. Encore aujourd'hui, les industriels ne jouent qu'un rôle secondaire dans les partis politiques existants, et ils n'ont point d'opinion ni de parti politique qui leur soit propre. Ils portent plus d'intérêt au côté gauche qu'au côté droit, parce que les prétentions des bourgeois choquent moins les idées d'égalité que celles des nobles; mais ils ne s'abandonnent point aux idées des libéraux : c'est la tranquillité qu'ils désirent pardessus tout. Les meneurs des libéraux, au-dedans et au-dehors de la Chambre, sont des généraux, des légistes et des rentiers. Les nobles et les bourgeois désirent être chargés de l'administration de la fortune publique, principalement pour l'exploiter à leur profit. Les principaux industriels désireraient en être chargés, au contraire, pour y mettre la plus grande économie possible.

Les industriels sentent bien qu'ils sont les plus capables de bien diriger les intérêts pécuniaires de la nation, mais ils ne mettent point cette idée en avant par

la crainte de troubler momentanément la tranquillité; ils attendent patiemment que l'opinion se forme à ce sujet, et qu'une doctrine vraiment sociale les appelle au timon des affaires.

De ce que nous venons de dire, nous concluons que les moyens pacifiques, c'est-à-dire, que les moyens de discussion, de démonstration et de persuasion seront les seuls que les industriels emploieront ou appuieront pour faire sortir la haute direction de la fortune publique des mains des nobles, des militaires, des légistes, des rentiers et des fonctionnaires publics, pour les faire passer dans celles des plus importants d'entre eux.

D. *Nous admettons provisoirement que les industriels ne chercheront point à employer la violence pour faire sortir des mains des nobles et des bourgeois la haute direction des intérêts pécuniaires de la société, et pour la faire passer dans celles des plus importants d'entre eux; mais des intentions pacifiques des industriels, il ne résulte pas la preuve que cette classe de la société soit en mesure de se placer au premier rang; nous vous prions donc de nous dire quels sont les moyens des industriels pour opérer, dans la société, le changement radical dont il est question.*

*R.* Les industriels composent plus des vingt-quatre vingt-cinquièmes de la nation; ainsi, ils possèdent la supériorité sous le rapport de la force physique.

Ce sont eux qui produisent toutes les richesses, ainsi ils possèdent la force pécuniaire.

Ils possèdent la supériorité sous le rapport d'intelligence; car ce sont leurs combinaisons qui contribuent le plus directement à la prospérité publique.

Enfin, puisqu'ils sont les plus capables de bien administrer les intérêts pécuniaires de la nation, la morale humaine, ainsi que la morale divine, appelle les plus importants d'entre eux à la direction des finances.

Les industriels sont donc investis de tous les moyens nécessaires; ils sont investis de moyens irrésistibles pour opérer la transition dans l'organisation sociale qui doit les faire passer de la classe des gouvernés dans celle des gouvernants.

D. *C'est l'union qui fait la force; c'est par la raison que les industriels ne sont point unis qu'ils sont dominés par les nobles, par les militaires, par les légistes, par les rentiers et par les fonctionnaires publics. Il n'y a pas de doute que leur supériorité, sous tous les rapports importants, ne soit telle que, s'ils étaient unis, ils se trouveraient d'emblée investis de la direction suprême des affaires communes; il n'y a pas de doute qu'ils ne seraient point obligés d'user de violence pour faire reconnaître leur supériorité par les autres classes, parce que chacune d'elles, et même toutes réunies, sont trop inférieures en force à leur égard, pour qu'elles puissent entreprendre de leur disputer le pouvoir. Mais n'existe-t-il pas, par la nature même des choses, un obstacle radical à l'union des industriels? Nous serions portés à le croire, et nous fondons cette croyance sur ce seul fait que, malgré l'intérêt que les industriels ont eu à s'unir depuis l'origine de la société, ils se sont constamment laissé dominer par des classes non industrielles.*

*R.* Lorsque les Francs eurent conquis les Gaules et qu'ils s'en furent partagé le territoire, ils se trouvèrent,

en même temps, les chefs industriels et les chefs militaires du pays. Ce n'est que successivement que la classe industrielle s'est séparée de la classe militaire, qu'elle a acquis de l'importance, qu'elle s'est donné des chefs distincts des chefs militaires, et c'est seulement aujourd'hui qu'elle possède la force et les moyens suffisants pour se constituer première classe de la société; ainsi vous auriez tort de conclure du fait que les industriels forment depuis quatorze cents ans la classe inférieure de la nation française, qu'ils aient été destinés à rester toujours au dernier rang, et qu'ils ne puissent pas s'élever aujourd'hui au premier degré de pouvoir et de considération. La récapitulation rapide des progrès politiques de l'industrie et des industriels, depuis l'origine de notre société française jusqu'à ce jour, rendra cela parfaitement clair.

D. *L'examen que nous allons faire est de la plus grande importance; son importance est telle qu'il doit changer totalement la face des choses en politique, qu'il doit imprimer à la politique un caractère entièrement neuf, qu'il doit changer la nature de cette branche de nos connaissances. Jusqu'à ce jour, la politique n'a été qu'une science conjecturale, ou plutôt on n'a agi et parlé en politique que par routine.*

*Quand cet examen sera terminé, on pourra appuyer ses raisonnements sur des faits observés, sur une série de quatorze cents années d'observations. Il est donc extrêmement désirable que cet examen soit facile à saisir, à juger et à retenir. Pour atteindre ce but, nous vous proposons de diviser votre récapitulation en quatre parties ou époques, savoir :*

*Depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à la première croisade;*

*Depuis Louis XI jusques et y compris le règne de Louis XIV;*

*Depuis le règne de Louis XIV jusqu'à l'établissement du système de crédit.*

*Vous conclurez ensuite de cette grande série de faits ce qui doit arriver à la classe industrielle.*

*Et nous vous demandons d'abord quels ont été les progrès faits par l'industrie, et l'importance acquise par les industriels, depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à la première croisade.*

*R.* Depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à la première croisade, il s'est effectué une opération politique de la plus grande importance, une opération qui a préparé tous les progrès qui ont eu lieu depuis cette époque en civilisation, et par conséquent tous les progrès de l'industrie; car les progrès de l'industrie sont les plus positifs de tous. Cette opération a consisté dans l'amalgame des vainqueurs et des vaincus, dans la formation de la nation française composée des Francs et des Gaulois.

Les progrès postérieurs de l'industrie se sont préparés pendant cette époque, mais il ne s'en est effectué aucun qui mérite d'être cité.

Les Francs, qui étaient les chefs militaires de la Nation, étaient en même temps les directeurs des travaux industriels : presque toutes les terres leur appartenaient; ils s'étaient également emparés du mobilier de la culture, en tête duquel figuraient les Gaulois qui étaient attachés à la glèbe, et qui for-

maient, par cette raison, la première classe des bestiaux.

Les fabricants des grossiers instruments aratoires étaient aussi dans l'esclavage, et par conséquent sous la direction des Francs; enfin, la fabrication des étoffes avec lesquelles on se vêtissait était dirigée par les femmes des Francs qui les faisaient exécuter sous leurs yeux dans leurs châteaux. Pendant ce laps de temps, les artisans, quoique toujours dans l'esclavage, acquirent de l'importance et parvinrent à se former un pécule qu'ils cachèrent avec soin.

D. *Que s'est-il passé depuis la première croisade jusqu'au règne de Louis XI? quels ont été les progrès de l'industrie? quelles sont les causes qui ont déterminé ces progrès?*

*R*. Les croisades occasionnèrent des dépenses très considérables aux aristocrates, c'est-à-dire aux Francs; leurs revenus ne furent pas suffisants pour les acquitter. Ils furent obligés, pour se procurer les sommes dont ils avaient besoin, de vendre des franchises aux Gaulois qui se trouvèrent en état de les payer.

Les Gaulois qui firent acquisition de la plus grande partie de ces franchises furent les artisans qui avaient eu, plus que les autres, les occasions et les moyens de se faire un pécule.

Les Francs vendirent aussi des terres aux Gaulois, qui, par des moyens quelconques, étaient venus à bout de se procurer de l'argent; ainsi ce furent les croisades qui déterminèrent la formation de la classe industrielle comme classe distincte de la classe militaire.

L'économie et l'activité de cette classe accrurent ensuite son importance depuis la dernière croisade jusqu'à l'avènement de Louis XI.

Ce furent aussi les croisades qui déterminèrent le perfectionnement et l'accroissement en étendue et en multiplicité des travaux industriels. Les nobles qui avaient été se ruiner dans leurs expéditions asiatiques, rapportèrent en France le goût du luxe, celui de la galanterie, particulièrement le désir très vif de posséder de belles armes.

La galanterie des hommes développa la coquetterie des femmes; et les femmes, en devenant coquettes, prirent le goût de la parure. Les échantillons des belles étoffes fabriquées en Asie inspirèrent au beau sexe le désir d'en posséder de pareilles; de là l'origine du commerce extérieur, de là l'origine de la fabrication des armes de luxe; de là enfin l'origine de la fabrication de tous les objets *confortables* pour une population devenue apte à savourer des jouissances délicates.

En résumé, à l'époque de l'avènement au trône de Louis XI, la classe industrielle se trouvait bien distincte de la classe militaire. Cette classe se composait de trois sections, savoir :

Des Gaulois, propriétaires de terres, cultivateurs de ces terres, et qui n'étaient point militaires;

Des artisans devenus libres, et qui s'étaient réunis dans les villes;

Des négociants qui importaient en France les étoffes fabriquées en Asie, et qui faisaient circuler dans le pays les objets de fabrication française.

D. *Quels ont été les développements de l'industrie de-*

*puis Louis XI jusques et compris le règne de Louis XIV? Quelles ont été les causes de la marche et de l'importance acquise par les industriels?*

*R.* Au quinzième siècle, la royauté avait déjà acquis beaucoup de force en comparaison de ce qu'elle était à l'époque de la conquête des Gaules par les Francs; époque où elle n'était que le généralat de l'armée des Francs, géneralat nommé par les chieftains dont les troupes composaient cette armée.

Louis XI, en montant sur le trône, reconnut que la royauté n'était encore qu'une institution politique très précaire, qu'elle n'avait point encore un caractère positif et stable; il reconnut que le pouvoir souverain se trouvait encore appartenir collectivement aux barons; il reconnut que le roi n'était, dans la réalité, que le baron le plus important, et que la tradition s'était conservée chez les descendants des chieftains transformés en barons, que le roi n'était, pour eux, qu'un *primus inter pares*, éligible et destituable à leur volonté. Il reconnut enfin que le fait qui devait fixer son attention était celui que les barons réunis étaient plus forts et plus puissants en France que le roi, et que la royauté n'avait, dans la constitution féodale, d'autre moyen de conserver sa suprématie, que de maintenir la division entre les barons, et d'en attacher quelques-uns des plus puissants à son parti.

Louis XI conçut le hardi projet de concentrer toute la puissance souveraine dans les mains de la royauté, d'anéantir la suprématie des Francs sur les Gaulois, de détruire le système féodal, d'annuler l'institution de la

noblesse, et de se constituer roi des Gaulois au lieu de chef des Francs.

Pour réussir dans ce projet, il lui était nécessaire de combiner son autorité avec les intérêts d'une classe assez forte pour le soutenir et pour lui assurer le succès de son entreprise. Il se combina avec les industriels.

Les industriels désiraient que le pouvoir souverain fût concentré dans les mains de la royauté, parce que c'était le seul moyen d'anéantir les entraves qu'éprouvait le commerce dans l'intérieur de la France, par l'effet de la division de la puissance souveraine; ils désiraient aussi devenir première classe de la société, tant pour la satisfaction de leur amour-propre, que pour les avantages matériels qui résultent du travail de faire la loi, la loi favorisant toujours ceux qui la font. En conséquence, les industriels acceptèrent l'alliance qui leur fut proposée par la royauté, et ils sont, depuis cette époque, restés constamment ligués avec elle.

Louis XI doit donc être considéré comme le fondateur de la ligue qui s'est formée au quinzième siècle entre la royauté et l'industrie contre la noblesse, entre le roi de France et les Gaulois contre les descendants des Francs.

Cette lutte entre le roi et les grands vassaux, entre les chefs des travaux industriels et les nobles, dura plus de deux cents ans avant que tous les pouvoirs souverains fussent concentrés dans les mains de la royauté, avant que les nobles eussent cessé complétement de diriger les travaux industriels. Mais enfin Louis XIV vit affluer dans ses antichambres les descendants ou les successeurs des chieftains les plus importants, métamorphosés ensuite en barons, pour y solli-

citer des places de domesticité dans sa maison ; mais enfin la nombreuse classe des ouvriers n'eut plus d'autres chefs, dans ses travaux, que des hommes sortis de ses rangs, et que leur capacité ou leur fortune avait mis en état de se constituer entrepreneurs de quelque opération industrielle.

Il est curieux d'observer quelle fut, dans cette lutte, l'action directe des industriels à l'égard des nobles, et les moyens qu'ils employèrent pour leur faire perdre toute l'influence qu'ils exerçaient sur les travaux pacifiques. Cette observation fera connaître la différence radicale qui existe entre le caractère politique des nobles et celui des industriels, entre l'allure civile des Francs et celle des Gaulois.

Les industriels, les Gaulois adonnés à la culture, allèrent trouver les gentilshommes dans leurs châteaux, et ils leur tinrent à peu près ce langage : Vous menez une vie très triste dans l'état d'isolement où vous êtes à la campagne ; le soin de diriger la culture de vos propriétés n'est pas une occupation digne de votre haute naissance ; affermez-nous vos terres, vous pourrez passer l'hiver dans les villes et l'été à la campagne, sans avoir jamais à vous occuper que de vos plaisirs. Dans les villes, nos confrères les fabricants s'empresseront à vous faire les meubles les plus riches et les plus commodes ; nos confrères les marchands vous étaleront dans leurs magasins les étoffes les plus convenables pour faire valoir les charmes de vos épouses, et nos confrères les capitalistes vous prêteront de l'argent quand vous en aurez besoin. L'été, quand vous viendrez dans vos châteaux, vous n'aurez à vous occuper que du plaisir de la chasse, tandis que vos femmes

s'amuseront à faire cultiver des fleurs dans leurs parterres.

Les nobles furent séduits par cette proposition; ils l'adoptèrent, et dès ce moment ils cessèrent d'avoir aucune importance positive dans l'état, puisqu'ils cessèrent d'être les chefs du peuple dans ses travaux journaliers.

Ce qui est à remarquer, disons-nous, dans ce changement déterminé par les industriels, ce fut le caractère de leur conduite, qui fut tout à fait distincte de la manière de procéder qui existait dans la société avant la formation de leur classe.

Avant la formation de la corporation des industriels, il n'existait dans la nation que deux classes, savoir : celle qui commandait, et celle qui obéissait. Les industriels se présentèrent avec un caractère neuf : dès l'origine de leur existence politique, ils ne cherchèrent point à commander, ils ne voulurent point obéir; ils introduisirent la manière de procéder de gré à gré, soit avec leurs supérieurs, soit avec leurs inférieurs; ils ne reconnurent d'autres maîtres que les combinaisons qui conciliaient les intérêts des parties contractantes.

Nous passerons maintenant, si vous voulez, à l'examen de ce qui s'est passé depuis le siècle de Louis XIV jusqu'à l'établissement du système de crédit.

D. *Vous allez trop vite; il y a un point très important à éclaircir. Il paraît que Louis XIV, après avoir recueilli les avantages qui étaient résultés de son alliance avec les industriels, après avoir réduit les grands vassaux à lui passer sa chemise et à le servir à table, a tout à fait abandonné les industriels; qu'il ne s'est occupé que d'acquérir*

*une grande réputation comme militaire et comme conquérant; que de se construire des palais superbes, et de faire dévorer, par ses courtisans, tous les produits des travaux industriels. Qu'avez-vous à nous dire à ce sujet?*

*R.* Certainement Louis XIV a été trop dépensier; il a trop aimé la guerre; mais on n'a pas le droit d'en conclure qu'il n'a pas rendu de grands services à l'industrie : c'est d'après ses ordres que Colbert a donné des fonds aux manufacturiers pour établir de grands ateliers de fabrication; c'est avec les fonds de son trésor que s'est élevée la belle manufacture des Van-Robais, qui a donné l'impulsion à tous les travaux en beaux tissus de laine.

Enfin, c'est lui qui a combiné l'alliance entre la capacité scientifique positive et la capacité manufacturière. Il a créé l'Académie des Sciences, et il lui a donné, pour occupation spéciale, le soin d'éclairer et de seconder les travaux industriels.

Permettez-nous de vous faire observer que cette récapitulation doit être la plus rapide possible. Nous vous invitons en conséquence à ne pas nous faire entrer dans de plus grands détails, et à passer immédiatement à l'examen des progrès de l'industrie, et de l'importance acquise par les industriels depuis le règne de Louis XIV jusques et compris l'établissement du système de crédit.

D. *Pour acquiescer à votre désir, nous vous prions de nous dire comment les industriels ont pu s'élever, de la position sociale très subalterne dans laquelle ils se trouvaient encore sous Louis XIV à l'égard de la noblesse, à*

*l'attitude de rivalité qu'ils ont prise relativement à toutes les classes qui ne sont pas industrielles : en un mot, nous vous prions de nous dire comment il se fait qu'aujourd'hui la Chaussée-d'Antin ose lutter avec le faubourg Saint-Germain?*

*R.* Avant le dix-huitième siècle, les cultivateurs, les fabricants et les négociants, ne formaient encore que des corporations séparées. C'est depuis la fin du règne de Louis XIV que les industriels de ces trois grandes branches de l'industrie se sont liés financièrement et politiquement, au moyen de la création d'un nouveau genre d'industrie, dont les intérêts particuliers sont en accord parfait avec les intérêts communs à tous les industriels. C'est la formation de cette nouvelle branche d'industrie qui a donné aux industriels le moyen d'établir le système de crédit.

Il est extrêmement important d'observer avec la plus grande attention la marche qu'a suivie l'organisation du corps des industriels sous le rapport financier et politique; car c'est seulement par la connaissance de la manière dont cette organisation s'est opérée qu'il est possible de concevoir, d'une manière nette et ferme, ce que les industriels doivent faire aujourd'hui pour améliorer leur existence sociale : nous vous prions donc de suivre avec beaucoup d'attention ce que nous allons vous dire.

La protection accordée par Louis XIV à la fabrication et au commerce avait fait prendre un grand essor à ces deux branches de l'industrie; mais, de ce grand bien, il était résulté un inconvénient : c'est que les manufacturiers et les négociants, ayant multiplié leurs opérations,

avaient à faire des paiements et des recettes dans beaucoup d'endroits différents, d'où il résultait que le travail nécessaire pour solder réciproquement leurs comptes, employait une grande partie de leur temps.

Les besoins font naître les ressources : il ne tarda pas à se former une nouvelle branche d'industrie, l'industrie banquière. Ces nouveaux industriels allèrent trouver les fabricants et les négociants ; ils leur dirent :

« Vous employez beaucoup de temps et vous faites « de grands sacifices pour opérer vos rentrées et pour « faire vos paiements. Nous vous proposons de nous « charger de ce travail. Attendu que nous en ferons « notre unique occupation, et que toutes les opéra- « tions de ce genre seront faites par nous, il nous « sera possible de faire vos paiements et vos rentrées « à beaucoup meilleur marché que vous ne pouvez les « effectuer vous-mêmes ; les transports matériels d'ar- « gent devant, par ce moyen, être considérablement « diminués, etc. »

La proposition des banquiers fut acceptée par tous les négociants et fabricants, de manière qu'à partir de cette époque, tous les mouvements d'argent se sont effectués par les banquiers.

Les banquiers ne tardèrent pas à obtenir un grand crédit, ce qui devait nécessairement résulter du fait que tous les mouvements d'argent s'effectuaient par eux.

Pour tirer parti de leur crédit, les banquiers le prêtèrent à intérêt aux négociants et aux fabricants.

Les négociants et fabricants, jouissant d'un plus grand crédit, purent étendre leurs opérations et produire une plus grande masse de richesses.

Enfin, le résultat général pour l'industrie et pour la

société de l'établissement de la banque, fut que la masse, ainsi que le goût des choses confortables, reçut un très grand accroissement, et que la classe industrielle commença, dès ce moment, à posséder une force pécuniaire beaucoup plus grande que toutes les autres classes réunies, et même que le gouvernement.

Pendant que les industriels avaient fait de grands progrès en capacité, en importance et en puissance réelle, les classes non industrielles avaient rétrogradé sous tous les rapports; et c'était cependant dans ces classes que la royauté avait continué de choisir les administrateurs de la fortune publique.

La mauvaise administration de la fortune publique avait fait naître un déficit qui s'était toujours augmenté, et définitivement en 1817, le trésor public se trouvait dansun embarras tel, que ses administrateurs non industriels ne concevaient plus aucun moyen de le tirer d'embarras, et de remplir les engagements qui avaient été contractés par le roi à l'egard des étrangers, toujours par suite des mauvaises opérations financières qui avaient occasionné la révolution, et ensuite l'anarchie dans le royaume, et qui avaient fini par mettre la nation française dans la dépendance des nations étrangères.

Dans ces circonstances, les banquiers proposèrent au gouvernement tout l'argent dont il avait besoin; mais ils y mirent pour condition :

1° Que le gouvernement abandonnerait complétement l'allure barbare qu'il avait eue jusqu'alors en finance; qu'il renoncerait à tout jamais à faire des banqueroutes; qu'il adopterait la marche industrielle, c'est-

à-dire loyale; qu'il paierait intégralement tous ses créanciers, quelle que fût l'origine de leur créance;

2° Que cette affaire serait traitée de gré à gré entre eux, banquiers et le gouvernement; que les conditions de l'emprunt seraient débattues entre eux et les ministres, comme une affaire entre simples particuliers.

La proposition des banquiers fut acceptée. On vit alors naître le crédit public, et le crédit public donna à l'institution de la royauté plus de solidité qu'elle n'en avait jamais eu.

Ici se termine la récapitulation que nous avions promise des progrès faits par l'industrie, et de l'importance acquise par les industriels depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à ce jour.

D. *Maintenant il vous reste à nous dire ce que vous concluez de cette récapitulation pour l'avenir. Il vous reste à nous faire connaître quel est le sort futur des industriels; ou plutôt, pour nous expliquer clairement, il vous reste à tracer la marche que les industriels doivent suivre pour s'établir première classe de la société, et pour déterminer la royauté à confier, aux plus importants d'entre eux, le soin de diriger l'administration de la fortune publique. Expliquez-vous clairement à ce sujet.*

*R.* Permettez-nous de vous faire observer que, si nous satisfaisions immédiatement le désir que vous nous témoignez, si nous passions immédiatement des considérations sur le passé à celles sur l'avenir, nous procéderions d'une manière qui ne serait pas méthodique. Le grand ordre de choses a intercalé le présent entre le passé et l'avenir, et nous devons, par cette

raison, nous arrêter un moment sur le présent avant de nous lancer dans l'avenir.

Voici en peu de mots l'état présent des choses en politique :

Les descendants des Gaulois sont parvenus à détruire complétement l'état d'esclavage individuel qui pesait sur eux; ils se sont activés dans la direction des travaux pacifiques; ils se sont organisés d'une manière industrielle; ils n'ont conservé d'énergie militaire que celle nécessaire pour repousser les invasions, et maintenir, dans l'intérieur, l'ordre, c'est-à-dire le respect aux propriétés. Les descendants des Gaulois, c'est-à-dire les industriels, ont constitué la force pécuniaire, force dominatrice, et ce sont eux qui possèdent cette force; car non-seulement il y a plus d'écus dans leurs coffres que dans ceux des descendants des Francs, mais encore, par le moyen de leur crédit, ils peuvent disposer de la presque totalité de l'argent qui se trouve en France : ainsi les Gaulois sont devenus les plus forts.

Mais le gouvernement est resté dans les mains des descendants des Francs : ce sont les descendants des Francs qui administrent la fortune publique, et les descendants des Francs ont conservé la direction qu'ils ont reçue de leurs ancêtres; de manière que la société présente aujourd'hui ce phénomène extraordinaire : *Une nation qui est essentiellement industrielle, et dont le gouvernement est essentiellement féodal.*

D. *Nous trouvons qu'il existe une grande exagération dans le tableau que vous nous présentez. Certainement le gouvernement est plus féodal que le corps de la nation,*

*mais l'esprit féodal du gouvernement s'est tellement modifié, qu'il se trouve en accord avec l'esprit, les mœurs et les habitudes de la classe industrielle, qui forme effectivement aujourd'hui le corps de la nation, ou, si vous l'aimez mieux, la nation : voilà notre opinion ; quelle est la vôtre?*

*R.* Vous commettez une grande erreur en vous imaginant que les classes gouvernantes se sont mises en accord avec la nation : cet accord est impossible à établir, parce qu'il est contre la nature des choses. Les institutions, de même que les hommes qui les créent, sont modifiables, mais elles ne sont point dénaturables; leur caractère primitif ne peut pas s'effacer entièrement. Or toute société, dans la constitution de laquelle il se trouve des institutions de nature différente, toute société, quelque petite ou quelque nombreuse qu'elle soit, dans laquelle deux principes antagonistes se trouvent admis, est constituée dans un état de désordre. Tel est l'état présent de la population qui habite le territoire français. Les administrés, les gouvernés, dans cette population, ont adopté, pour principe qui sert de guide à leurs actions, le principe industriel; ils ne veulent obéir qu'aux combinaisons qui concilient les intérêts des parties contractantes; ils pensent que la fortune publique doit être administrée dans l'intérêt de la majorité; ils ont en horreur les priviléges et les droits de naissance, la royauté seule exceptée : en un mot, ils tendent à l'établissement de la plus grande égalité possible, tandis que les descendants des Francs, qui forment aujourd'hui la tête du gouvernement, ont toujours présents à l'esprit leurs droits résultant de la conquête; tandis que la nation leur paraît devoir être

gouvernée dans leur intérêt, et que leurs idées en politique se bornent à la conception, admirable par sa simplicité, de la division en deux classes : l'une qui commande et l'autre qui obéit.

D. *Il y a une chose que vous n'avez point remarquée : c'est qu'il existe une classe intermédiaire entre les nobles et les industriels ; c'est cette classe précieuse qui est le véritable lien social ; c'est elle qui concilie les principes féodaux avec les principes industriels. Que pensez-vous de cette classe?*

*R.* La division que vous venez d'établir est très belle en métaphysique ; mais ce n'est point de la métaphysique que nous voulons faire ; nous voulons au contraire la combattre. Le but de notre travail est de mettre des faits à la place des raisonnements des métaphysiciens; nous allons en conséquence récapituler la formation, l'existence et les derniers travaux de la classe intermédiaire qui vous paraît si précieuse.

Pendant longtemps les Francs rendirent la justice à leurs vassaux, personnellement, seuls, et sans le secours d'aucun érudit. Mais, quand les relations sociales se multiplièrent et se compliquèrent, quand la loi écrite fut introduite, les descendants des Francs, qui tenaient à honneur de ne pas savoir signer leurs noms, ne purent plus suffire aux travaux judiciaires : il se forma une corporation de légistes. Les barons prirent ces légistes pour conseillers; à l'audience, ils les plaçaient entre leurs jambes et les consultaient sur les questions judiciaires qu'il fallait résoudre. Plus tard, ils se déchargèrent entièrement du soin de juger les

différends qui survenaient entre leurs vassaux : les légistes tinrent seuls les audiences, et ils rendirent la justice au nom des descendants des Francs. Voilà l'origine d'une des sections de la classe intermédiaire.

Jusqu'à la découverte de la poudre à canon, les hommes d'armes, c'est-à-dire, les descendants des Francs, composèrent le corps de l'armée. Après la découverte de la poudre à canon, les fusiliers et les artilleurs devinrent la force de l'armée; ce furent principalement les descendants des Gaulois qui devinrent ingénieurs, artilleurs et fusiliers, le commandement des troupes restant toujours entre les mains des descendants des Francs. Voilà l'origine d'une autre section de la classe intermédiaire.

La totalité du territoire avait été primitivement partagée entre les Francs. La puissance souveraine était attachée alors à la propriété territoriale. Quand les descendants des Francs se croisèrent et furent obligés de vendre une partie de leurs terres pour se procurer l'argent dont ils avaient besoin, ils se trouvèrent aliéner, en même temps, une portion de leur souveraineté; car, quelque effort qu'ils fissent pour dépouiller les terres qu'ils vendaient des droits de souveraineté, tout le territoire se trouvait tellement imbu de féodalité, que les nouveaux propriétaires, quoique roturiers d'origine, devinrent des nobles au petit pied. Voilà l'origine de la troisième section de la classe intermédiaire.

On voit que ces trois sections, qui composent la classe intermédiaire, ont été créées et engendrées par les descendants des Francs. Nous verrons plus bas qu'elles ont agi conformément à leur nature primitive,

dès qu'elles sont parvenues à s'emparer du pouvoir. Mais examinons d'abord quelle a été leur conduite depuis leur origine jusqu'en 1789.

Les légistes, les militaires roturiers et les propriétaires de terres, qui n'étaient ni nobles, ni cultivateurs, ont joué, le plus ordinairement, le rôle de protecteurs du peuple contre les prétentions et les priviléges des descendants des Francs.

S'étant jugée, en 1789, suffisamment forte pour se débarrasser de la suprématie exercée sur elle par les descendants des Francs, la classe intermédiaire détermina la masse du peuple à s'insurger contre les nobles. Au moyen de la force populaire, elle parvint à faire massacrer une partie des descendants des Francs, et elle força ceux qu'elle ne fit point massacrer à fuir en pays étranger. La classe intermédiaire devint alors la première classe, et il est très curieux d'observer la conduite qu'elle tint quand elle se fut emparée du pouvoir suprême ; la voici.

Elle choisit dans ses rangs un bourgeois qu'elle fit roi ; elle donna à ceux de ses membres qui avaient joué le principal rôle dans la révolution, les titres de princes, ducs, comtes, barons, chevaliers, etc. ; elle créa des majorats en faveur des nouveaux nobles : en un mot, elle reconstitua la féodalité à son profit.

Voilà la conduite qu'a tenue la classe intermédiaire dont vous présentez l'existence comme étant si utile aux industriels. Certainement les bourgeois ont rendu des services aux industriels ; mais, aujourd'hui, la classe bourgeoise pèse avec la classe noble sur la classe industrielle. Les bourgeois n'ont plus d'existence sociale que celle de nobles au petit pied, et les indus-

triels sont intéressés à se débarrasser en même temps de la suprématie exercée sur eux par les descendants des Francs et par la classe intermédiaire, qui a été créée et engendrée par les nobles, et qui, par conséquent, aura toujours pour tendance de constituer la féodalité dans ses intérêts. La classe industrielle ne doit pas former d'autre alliance que celle qu'elle a contractée sous Louis XI avec la royauté; elle doit combiner ses efforts avec la royauté pour établir le régime industriel, c'est-à-dire, le régime sous lequel les industriels les plus importants formeront la première classe de l'état, et seront chargés de diriger l'administration de la fortune publique.

D. *Vous êtes trop tranchant, trop absolu, trop exclusif : vous voudriez qu'il n'y eût qu'une seule classe, celle des industriels; cela est absolument impraticable; car les industriels, eux-mêmes, ont besoin de militaires, de légistes, etc. Pouvez-vous vous justifier du reproche que nous vous adressons?*

*R.* Produire un système, c'est produire une opinion qui est, par sa nature, tranchante, absolue et exclusive : voilà notre réponse à la première partie de votre objection. Vous dites ensuite que nous voulons qu'il n'existe plus qu'une seule classe dans la société, celle des industriels; vous vous trompez : ce que nous voulons, ou plutôt ce que les progrès de la civilisation veulent, c'est que la classe industrielle soit constituée la première de toutes les classes; c'est que les autres classes lui soient subordonnées.

Dans les temps d'ignorance, la direction d'activité

nationale a été principalement militaire, et secondairement industrielle; à cette époque, toutes les classes de la société ont dû être subordonnées à la classe militaire. Telle a été effectivement l'organisation sociale de cette époque, et elle aurait été mauvaise si elle n'avait pas eu ce caractère tranchant, exclusif, absolu. Les progrès de la civilisation ont amené un état de choses dans lequel la direction de la population en France est essentiellement industrielle; donc la classe industrielle doit être constituée la première de toutes; donc les autres classes doivent lui être subordonnées. Certainement les industriels ont besoin d'une armée; certainement ils ont besoin de tribunaux; certainement les propriétaires ne doivent point être forcés à engager leurs capitaux dans l'industrie; mais c'est une chose monstrueuse que ce soient les militaires, les légistes et les propriétaires oisifs qui soient les principaux directeurs de la fortune publique dans l'état présent de la civilisation.

D. *Arrêtez-vous; vous vous étendez beaucoup trop pour le moment; vous entrez dans la discussion du fond de la question, et vous perdez de vue que le point d'examen qui nous occupe présentement, a pour objet de préciser le caractère de l'état présent des choses en politique. Donnez-nous donc votre résumé à cet égard.*

*R.* Voici, en deux mots, le résumé que vous nous demandez : L'ÉPOQUE ACTUELLE EST UNE ÉPOQUE DE TRANSITION.

D. *Passons à la considération de l'avenir, et dites-nous*

*clairement quel sera, en définitive, le sort politique des industriels?*

*R.* Les industriels se constitueront première classe de la société; les industriels les plus importants se chargeront gratuitement de diriger l'administration de la fortune publique; ce sont eux qui feront la loi; ce sont eux qui fixeront le rang que les autres classes occuperont entre elles; ils accorderont à chacune d'elles une importance proportionnée aux services que chacune d'elles rendra à l'industrie. Tel sera inévitablement le résultat final de la révolution actuelle, et, quand ce résultat sera obtenu, la tranquillité sera complétement assurée, la prospérité publique marchera avec toute la rapidité possible, et la société jouira de tout le bonheur individuel et collectif auquel la nature humaine pourrait prétendre.

Voilà notre opinion sur l'avenir des industriels, et sur celui de la société; voici les considérations sur lesquelles cette opinion est fondée :

1° La récapitulation du passé de la société nous a prouvé que la classe industrielle avait continuellement acquis de l'importance, tandis que les autres en avaient toujours perdu; et nous devons conclure de là que la classe industrielle doit finir par se constituer la plus importante de toutes.

2° Le simple bon sens a placé, dans tous les individus, le raisonnement suivant : les hommes ayant toujours travaillé à l'amélioration de leur sort, le but vers lequel ils ont toujours tendu a été celui de l'établissement d'un ordre social dans lequel la classe occupée des travaux les plus utiles soit la plus considérée, et

c'est ce but que la société finira nécessairement par atteindre.

3° Le travail est la source de toutes les vertus; les travaux les plus utiles sont ceux qui doivent être les plus considérés; ainsi la morale divine et la morale humaine appellent également la classe industrielle à jouer le premier rôle dans la société.

4° La société se compose d'individus; le développement de l'intelligence sociale ne peut être que celui de l'intelligence individuelle sur une plus grande échelle. Si l'on observe la marche que suit l'éducation des individus, on remarque, dans les écoles primaires, l'action de gouverner comme étant la plus forte; et, dans les écoles d'un rang plus élevé, on voit l'action de gouverner les enfants diminuer toujours d'intensité, tandis que l'enseignement joue un rôle de plus en plus important. Il en a été de même pour l'éducation de la société; l'action militaire, c'est-à-dire, l'action féodale, a dû être la plus forte à son origine; elle a toujours dû décroître, tandis que l'action administrative a toujours dû acquérir de l'importance, et le pouvoir administratif doit nécessairement finir par dominer le pouvoir militaire.

Les militaires et les légistes doivent finir par être aux ordres des hommes les plus capables en administration; car une société éclairée n'a besoin que d'être administrée; car, dans une société éclairée, la force des lois et celle des militaires pour faire obéir à la loi, ne doivent être employées que contre ceux qui entreprendraient de troubler l'administration. Les conceptions directrices de la force sociale doivent être produites par les hommes les plus capables en admi-

nistration. Or, les industriels les plus importants étant ceux qui ont fait preuve de la plus grande capacité en administration, puisque c'est à leur capacité dans ce genre qu'ils doivent l'importance qu'ils ont acquise, ce sont eux qui, en définitive, seront nécessairement chargés de la direction des intérêts sociaux.

D. *Nous trouvons votre démonstration suffisante, nous admettons votre opinion sur l'avenir politique des industriels, et nous allons entamer immédiatement l'examen de la grande question, de celle à l'égard de laquelle tout ce que nous avons dit précédemment n'a été que préliminaire, et préparatoire, de la question après laquelle nous n'aurons plus que des questions secondaires à traiter, de celle enfin qui intéresse le plus directement les industriels.*

*Dites-nous comment s'opérera le changement radical que vous nous avez prouvé devoir s'effectuer ; dites-nous ce que les industriels doivent faire pour s'élever au premier rang social; dites-nous comment se fera l'entreprise qui doit les conduire à ce résultat ; dites-nous comment cette entreprise sera conduite : dites-nous surtout quels seront les hommes assez audacieux pour faire une pareille entreprise.*

*R*. Notre réponse à la demande que vous venez de nous faire sera la plus claire et la plus positive; nous sommes les mortels audacieux qui faisons cette entreprise : NOUS ENTREPRENONS D'ÉLEVER LES INDUSTRIELS AU PREMIER DEGRÉ DE CONSIDÉRATION ET DE POUVOIR.

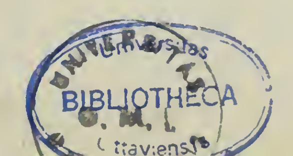
Nous vous dirons plus : nous vous dirons que cette entreprise se trouve commencée par le fait de la pro-

duction de ce premier cahier du Catéchisme des Industriels.

D. *Votre réponse est très positive, sous ce rapport que c'est vous qui entreprenez d'opérer le changement qui doit placer les industriels en tête de la société; mais elle n'est positive que sous ce rapport; il nous reste maintenant à examiner si votre entreprise est bien conçue, si vous êtes capable de diriger une entreprise aussi vaste. Il vous reste à nous faire connaître votre combinaison, la marche que vous comptez suivre, et surtout quels sont les moyens pécuniaires que vous possédez pour fournir aux dépenses de l'entreprise; car les industriels ne sont susceptibles d'éprouver aucun intérêt pour une entreprise dont la partie financière a été mal conçue, mal combinée.*

*Au surplus, nous vous avouerons que nous sommes fort satisfaits de voir que vous fassiez de cette entreprise une affaire qui vous soit personnelle. Il est certain que les choses qui sont l'affaire de tout le monde finissent par n'être l'affaire de personne; il est certain que l'intérêt personnel est le seul agent qui puisse diriger l'intérêt public. La difficulté est de trouver la combinaison qui fait coïncider l'intérêt personnel avec l'intérêt public. Nous ne croyons pas devoir nous étendre davantage au sujet du principe, puisque l'examen se trouve réduit à celui d'un fait particulier, du fait de votre entreprise. Nous vous prions donc de répondre aux questions que nous vous avons faites en tête de cette demande.*

R. Nous commencerons par nous faire connaître; car le public aime à savoir positivement quelles sont les personnes qui prennent la liberté d'appeler son



attention sur leur pensée; nous vous faisons en conséquence les déclarations suivantes, qui portent d'abord sur notre conduite politique, et ensuite sur nos travaux.

1° Nous n'avons joué que le rôle d'observateur pendant tout le cours de la révolution; nous n'avons rempli aucune fonction publique, nous n'avons pas même été notable de village, et nous ne nous sommes lié à aucun des partis politiques qui ont divisé la France depuis 1789. En un mot, l'opinion que nous produisons est *vierge*.

2° Ce n'est pas légèrement que nous avons fait cette entreprise; nous avons employé quarante-cinq ans à la méditer et à la préparer.

En résultat de nos méditations et de nos travaux, nous avons reconnu que, pour passer du régime dans lequel les industriels sont soumis à la direction des militaires, des légistes et des rentiers, à l'ordre social qui doit placer la direction des intérêts généraux dans les mains des industriels, il y avait une condition indispensable à remplir, c'était de concevoir, d'une manière bien nette, le régime industriel, et de le faire concevoir aux industriels les plus importants; c'est-à-dire, nous avons reconnu qu'il fallait faire concevoir aux industriels les plus importants, de quelle manière ils pouvaient et devaient employer toutes les capacités utiles, pour le service de l'industrie et pour l'intérêt des producteurs; nous avons reconnu enfin que l'entreprise dont la société avait besoin, et que nous nous sommes déterminé à faire, n'offrait qu'une seule difficulté celle de concevoir, d'une manière claire, le système industriel; que la difficulté consistait à trouver le moyen

de mettre en accord le système scientifique, le système d'éducation publique, le système religieux, le système des beaux-arts, et le système des lois avec le système des industriels; qu'elle consistait à trouver le moyen de faire concourir les savants, les théologiens, les artistes, les légistes, les militaires et les rentiers les plus capables, à l'établissement du système social le plus avantageux à la production, et le plus satisfaisant pour les producteurs.

Nous vous déclarons enfin que nous sommes venu à bout de vaincre cette difficulté; nous vous déclarons que nous indiquerons aux industriels, dans ce Catéchisme, d'une manière claire et suffisamment développée, les moyens qu'ils doivent employer pour faire concourir toutes les capacités utiles à l'établissement de l'organisation sociale qui peut leur procurer le plus de satisfaction.

D. *Nous ne convenons pas que la difficulté que vous prétendez avoir surmontée soit la seule qui s'oppose au succès de votre entreprise, mais nous avouons qu'elle nous paraît la plus grande de toutes, et nous vous prions de nous dire positivement où vous en êtes relativement à ce travail. Nous vous prions de nous dire si ce travail n'existe encore dans votre tête qu'en aperçu, ou s'il est sur le papier.*

*R.* Nous joindrons au troisième cahier du Catéchisme, un volume sur le système scientifique et sur le système d'éducation.

Ce travail, dont nous avons jeté les bases, et dont nous avons confié l'exécution à notre élève Auguste

Comte, exposera le système industriel *à priori* pendant que nous continuerons dans ce catéchisme son exposition *à postériori*.

D. *Nous admettons, pour le moment, que vous êtes parvenu à concevoir clairement la marche que les industriels doivent suivre pour s'élever au premier degré d'importance sociale; mais nous vous dirons que, cette première difficulté vaincue, il s'en présente une seconde.*

*Comment ferez-vous entendre aux industriels le plan que vous avez conçu?*

*R.* On exprime facilement ce qu'on conçoit clairement. Les premières pages de ce Catéchisme suffisent pour vous prouver que nous nous trouvons en mesure, en résultat de quarante-cinq ans de travaux, d'exposer nos idées d'une manière claire et facile à saisir.

D. *Après que ces deux difficultés seront vaincues, il s'en présentera une troisième qui sera peut-être plus difficile à surmonter que les deux premières. Nous admettons que vous avez bien conçu, c'est-à-dire, bien inventé le système industriel; nous admettons que vous l'avez clairement exposé; nous admettons enfin qu'il est bien compris par les industriels; et, tout cela admis, nous vous demandons quel moyen les industriels pourront employer pour l'établir.*

*R.* Il a fallu une immense quantité de pierres et beaucoup de temps pour construire le dôme de Saint-Pierre de Rome; mais, après l'exécution d'un grand nombre de travaux, il est enfin arrivé un moment où la

pose d'une seule pierre a fermé la coupole et terminé l'édifice.

Depuis le quinzième siècle, le système féodal s'est successivement désorganisé; le système industriel s'est successivement organisé. Une conduite convenable de la part des principaux chefs de l'industrie, bien unis entre eux, suffira pour établir le système industriel, et pour faire abandonner par la société les ruines de l'édifice féodal que nos ancêtres ont habité.

D. *Précisez davantage votre idée, et donnez-lui plus de développement.*

*R.* Le moment n'est pas convenable pour discuter cette question; nous ne devons développer nos idées relativement aux moyens d'exécution qu'après avoir terminé l'exposition de notre système, qu'après avoir réfuté les objections qui nous seront faites. Cependant pour satisfaire, par anticipation, par aperçu, et autant qu'il est possible actuellement, le désir que vous nous témoignez, nous vous dirons : les intérêts politiques de l'Europe se discutent dans la France, et les intérêts sociaux des Français se discutent à Paris. Or, la classe industrielle se trouvant dans la population parisienne, plus nombreuse et plus importante que toutes les autres classes réunies, les industriels parisiens peuvent s'organiser en parti politique. Une fois les industriels parisiens organisés, l'organisation de tous les Français, et ensuite de tous les Européens industriels occidentaux, deviendra facile, et il résultera nécessairement de l'organisation des Européens industriels, en parti politique, l'établissement du système

industriel en Europe, et l'anéantissement du système féodal.

D. *Mais le gouvernement s'opposera à la formation de la classe industrielle parisienne en parti politique.*

*R.* Vous vous trompez, et votre erreur provient de ce que vous confondez toujours le parti libéral avec le parti industriel.

Le parti libéral a toujours eu et aura toujours pour directeurs les classes intermédiaires. Or, ces classes ayant été engendrées par la classe féodale, tiennent de la nature de la féodalité; ainsi elles doivent nécessairement tendre à réorganiser la féodalité à leur profit. La véritable devise des chefs de ce parti est : ôte-toi de là, que je m'y mette : leur but apparent est la suppression des abus; leur but réel est de les exploiter pour leur propre avantage. Ainsi le gouvernement a dû et il doit employer toutes ses forces pour empêcher l'accroissement d'importance du parti libéral.

Le gouvernement, au contraire, ne devra point, ne voudra point, ne pourrait point empêcher la formation du parti industriel, parce que ce parti est essentiellement pacifique, essentiellement moral; parce qu'il ne tend à exercer d'action que par la force de l'opinion publique, et que le gouvernement ne peut point empêcher la formation de l'opinion publique.

En un mot, la classe industrielle forme les vingt-quatre vingt-cinquièmes de la nation; ainsi, quand les industriels auront une opinion politique qui leur sera propre, cette opinion sera l'opinion publique, et l'opinion publique est, comme dit le proverbe, la reine

du monde. Aucune force ne peut lui résister; si la tranquillité n'est pas encore complétement assurée, c'est que l'opinion publique ne s'est pas encore prononcée.

D. *Vous devriez présenter votre travail au Roi. — Pour que ce grand changement social s'opère d'une manière pacifique, il faudrait qu'il fût provoqué et dirigé par la royauté. Que pensez-vous de cette idée?*

*R.* Certainement nous adressons ce travail à M. le président du conseil des ministres, en le priant de le mettre sous les yeux de S. M.; mais il ne faut pas vous figurer que le roi puisse travailler immédiatement à opérer ce changement. Pour que ce changement soit praticable, il faut qu'il ait été préparé par les écrivains. Le pouvoir royal est beaucoup plus limité qu'on ne le croit en général; il est limité par le grand ordre de choses. Un souverain qui veut améliorer l'organisation sociale de ses peuples plus que l'état de leurs lumières et de leur civilisation ne le comporte, échoue nécessairement dans son entreprise. Nous avons eu de cette importante vérité un exemple contemporain dans les malheurs arrivés en Autriche à Joseph II, qui avait entrepris de vendre les biens du clergé, et de diminuer les priviléges des nobles.

Il faut que la doctrine industrielle ait été propagée; il faut que les industriels les plus importants aient acquis une idée bien claire de la manière dont ils doivent employer les savants, les artistes, les légistes, les militaires et les rentiers, pour la plus grande prospérité de l'industrie, avant que le Roi puisse user

utilement de son autorité pour placer les industriels au premier rang social.

Examinez l'état présent de la conscience des industriels, et vous reconnaîtrez qu'ils n'éprouvent point le sentiment de la supériorité de leur classe; presque tous désirent en sortir pour passer dans la classe des nobles. Les uns sollicitent un brevet de baron; d'autres, en plus grand nombre, s'empressent d'offrir aux descendants des Francs la fortune qu'ils ont acquise dans l'industrie, à condition qu'ils voudront bien prendre leur fille. Loin de se soutenir les uns les autres, ils se jalousent et cherchent réciproquement à se nuire auprès des autorités. Les banquiers de tous les pays s'empressent de vendre à tous les gouvernements le crédit de l'industrie, sans être arrêtés dans leurs opérations financières par l'idée qu'ils s'associent aux *débris de la féodalité*, et qu'ils prolongent l'état de subalternité dans lequel la classe industrielle s'est trouvée jusqu'à ce jour à l'égard des autres classes (1).

D. *Vous conviendrez au moins qu'il vous faudra beaucoup de temps pour réussir dans cette entreprise*, *c'est-à-*

(1) Qu'on parcoure les salons de la Chaussée-d'Antin, on verra qu'ils sont peuplés de faiseurs de phrases et de rentiers insignifiants. Chez les banquiers libéraux, on trouvera grand nombre de fonctionnaires publics destitués, qui travaillent à ressaisir le pouvoir et à remettre la main dans le trésor public. Chez ceux qui escomptent volontiers l'avenir politique des nobles, ce sont les fonctionnaires publics qui sont présentement en possession de l'exploitation des abus; mais chez les uns ainsi que chez les autres, on ne trouvera qu'un très petit nombre de membres du corps de l'industrie, et on remarquera qu'ils sont presque toujours placés au bas de la table.

Le jour où les banquiers feront de leur maison un lieu de réunion agréable pour les industriels de la rue Saint-Denis, de la rue de la Verre-

*dire, pour faire l'éducation des industriels, et pour leur apprendre à se conduire conformément à leur intérêt?*

*R.* Il faudra beaucoup moins de temps que vous ne l'imaginez; on apprend très vite ce qu'on a grand intérêt, un intérêt positif à savoir. L'éducation politique des industriels demandera beaucoup moins de temps que vous ne le pensez; elle s'effectuera d'autant plus vite que la publication du système industriel déterminera les hommes les plus capables dans toutes les directions utiles à y travailler; il est si doux de nager dans la direction du courant, il est si extravagant de vouloir rétrograder en civilisation, qu'une fois l'idée bien établie que le système industriel doit prédominer, tous les hommes capables dans tous les genres cesseront de travailler à prolonger l'existence politique *des débris de la féodalité.*

Les hommes les plus capables dans la direction scientifique, théologique, des beaux-arts, dans celle des légistes, des militaires et des rentiers, ne tarderont pas à s'associer à notre entreprise; et, quand une minorité capable dans ces différents genres travaillera

rie, de la rue des Bourdonnais, etc., ainsi que pour les manufacturiers établis dans les faubourgs, les industriels commenceront à former un parti politique; ils commenceront à exercer une véritable influence sur l'administration des affaires publiques. L'Europe est dans la France, et la France dans Paris. En moins d'un an les banquiers de Paris peuvent jouer le rôle politique le plus important en Europe, s'ils savent s'entendre, et employer convenablement leurs moyens, qu'ils ont, jusqu'à ce jour, gaspillés d'une manière pitoyable, nous pourrions même dire qu'ils ont employés d'une manière directement contraire aux intérets politiques de la classe industrielle.

Ce sont toujours les chefs du parti qui ont tort quand les affaires du parti ne vont pas bien.

à la formation du système industriel, sous la direction administrative des industriels les plus importants, ce système s'organisera promptement, et il sera promptement mis à exécution.

D. *Passons à l'examen de la partie financière de votre entreprise, et dites-nous comment vous vous procurerez les fonds dont vous aurez besoin pour l'exécution d'un si grand projet.*

*R.* L'exposé de notre conception financière serait prématuré dans ce moment, nous devons attendre, pour le presenter, que notre Catéchisme ait fixé l'attention des industriels les plus importants. Nous nous bornerons aujourd'hui à vous dire qu'en résultat de cette combinaison, on verra escompter à la bourse l'avenir politique des industriels, de même qu'on y escompte à présent l'avenir féodal de l'Autriche, ainsi que l'avenir constitutionnel de l'Angleterre et de la France.

D. *Il vous reste à nous parler de la conduite politique qui doit être tenue par la masse des industriels pendant le temps que demande l'exécution de la grande entreprise que vous faites.*

*R.* Les industriels qui recevront ce Catéchisme doivent le lire avec la plus grande attention ; ils doivent le communiquer aux industriels leurs amis ; ils doivent en causer avec eux, discuter les idées et surtout les faits qui y sont exposés, et s'approprier, le plus possible, la doctrine qui y est professée.

D. *En admettant ce que vous venez de dire, il en résulterait que les industriels deviendraient totalement passifs en politique, pour tout le temps qu'exigera la publication de votre doctrine, ce qui est monstrueux et absurde ; il est donc indispensable que vous nous disiez quel est celui des partis politiques existants que les industriels doivent soutenir, en attendant que la publication de votre doctrine leur ait procuré les moyens de se former en parti politique industriel, purement industriel, et bien distinct de tous les partis qui ont existé jusqu'à ce jour.*

*En nous résumant, nous vous demandons quel est celui des partis politiques existants auquel les industriels doivent accorder leur appui.*

*R.* C'est au centre gauche et au centre droit, considérés comme ne formant qu'un seul parti, que les industriels doivent accorder leur appui, par la raison que les actes de violence, que les coups d'état sont les événements les plus à redouter pour les producteurs qui ne peuvent atteindre leur but que par des moyens loyaux, légaux et pacifiques. Or, les membres du centre gauche et ceux du centre droit se montrent les plus pacifiques de tous les députés. Les députés les plus ambitieux, ceux qui répugnent le moins à l'emploi des moyens et des coups d'état violents, occupent l'extrême gauche et l'extrême droite.

D. *Maintenant résumez-vous en peu de mots toutes les questions que nous avons discutées depuis le commencement de cet entretien.*

*R.* Voici la récapitulation, ou, si vous l'aimez mieux,

le résumé général de notre entretien. Ce résumé sera suivi d'une conclusion; ainsi nous vous donnerons plus que vous ne nous demandez.

Il est évident que le régime industriel est celui qui peut procurer aux hommes la plus grande somme de liberté générale et individuelle, en assurant à la société la plus grande tranquillité dont elle puisse jouir.

Il est également évident que ce régime investira la morale du plus grand empire qu'elle puisse exercer sur les hommes, tout en procurant à la société en général et à ses membres en particulier le plus grand nombre possible de jouissances positives.

Il est évident aussi que la société ne peut pas être conduite du régime féodal au régime industriel par la routine, ces deux régimes étant radicalement distincts et même opposés. Le premier a tendu à établir entre les hommes la plus grande inégalité possible, en les séparant en deux classes, celle des gouvernés et celle des gouvernants; en rendant le droit de gouverner héréditaire, et en transmettant des pères aux enfants l'obligation d'obéir (1).

Le système industriel est fondé sur le principe de l'égalité parfaite; il s'oppose à l'établissement de tout droit de naissance et de toute espèce de privilége (2).

Il est évident que le régime industriel, ne pouvant être introduit ni par le hasard, ni par la routine, il a dû être conçu *à priori*, et que par conséquent il a dû être

(1) Ce premier système a rendu de grands services dans les temps d'ignorance.

(2) Ce régime est le seul qui puisse convenir à l'état présent des lumières et de la civilisation.

inventé dans son ensemble, avant de pouvoir être mis à exécution.

Il est évident enfin, par le fait de la production de ce Catéchisme, que l'esprit humain s'est élevé à la conception de l'ensemble du régime industriel.

De ces évidences, nous tirons la conclusion que la morale divine et humaine appelle les hommes les plus distingués dans tous les genres de capacité à réunir leurs efforts pour opérer l'organisation du système industriel dans ses détails, et pour déterminer la société générale à le mettre à exécution ; nous tirons la conclusion que la classe industrielle étant celle qui produit toutes les richesses, et, en même temps, celle qui se trouve la plus intéressée à l'établissement du régime industriel, ce sont les industriels qui doivent payer volontairement toutes les dépenses que pourra exiger la transition du système féodal, modifié par le régime constitutionnel, au système industriel pur.

D. *Ce que vous venez de nous dire est fort intéressant et très séduisant. La série d'observations que vous nous avez présentée est très claire et fort bien établie ; la conséquence que vous en avez tirée s'en déduit bien naturellement ; en un mot, nous sommes violemment tentés d'adopter votre système, et nous l'adopterons certainement si vous vous trouvez en état de réfuter les quatre objections que nous allons vous faire.*

*Voici la première de ces objections, ou plutôt voici le premier point que nous vous prions d'éclaircir :*

*Le changement que vous proposez dans l'organisation sociale, peut-il s'effectuer sans nuire à l'institution de la royauté?*

*R.* L'institution de la royauté a un caractère de généralité qui la distingue et qui la met au-dessus de toutes les autres institutions. Son existence n'est point liée au système politique actuel, à un système politique quelconque. Cette institution conviendra également à tous les systèmes d'organisation sociale, dont les progrès de la civilisation pourront nécessiter l'établissement.

Que le Roi de France déclare ou plutôt reconnaisse que les industriels forment la première classe de ses sujets, qu'il charge les industriels les plus importants de la direction de ses finances, il ne sera ni plus ni moins roi de la France et des Français qu'il ne l'est aujourd'hui, la royauté étant indépendante de la classification des sujets. L'immense majorité de la nation se trouvant plus heureuse par l'effet de la diminution des impôts et par leur meilleur emploi, ce qui résulterait directement du fait que les industriels les plus importants seraient chargés de l'administration de la fortune publique, seront nécessairement beaucoup plus attachés au Roi.

Ainsi le changement que nous proposons n'est point hostile à l'égard de la royauté, de la légitimité et même du droit divin; il tend au contraire directement à donner au Roi plus de tranquillité, et à lui procurer par conséquent plus de bonheur positif.

Il est de la nature des choses que le Roi prenne le titre de premier Français de la première classe des Français; ainsi Sa Majesté a dû se dire premier gentilhomme, premier soldat de son royaume, tant que la tendance de la nation a été principalement militaire; et aujourd'hui que la nation s'active principalement dans

la direction industrielle, aujourd'hui que c'est essentiellement par des travaux pacifiques qu'elle s'efforce d'accroître sa prospérité, le seul titre qui puisse convenir au Roi est celui de premier industriel de son royaume.

Nous ajouterons à ce que nous venons de dire une observation très importante : c'est que la royauté, qui est l'organe de l'opinion publique, la royauté, dont la fonction sociale la plus honorable consiste à proclamer l'état de l'opinion de la majorité, n'a pas encore pu proclamer que la classe industrielle est la première classe de la nation, puisque les industriels n'ont point manifesté jusqu'à présent le sentiment de leur supériorité, puisqu'ils n'ont point émis l'opinion que les plus importants d'entre eux sont les Français les plus capables de bien diriger l'administration des finances. Le Roi, en prenant l'initiative à cet égard, se serait exposé à voir toutes les factions qui se disputent aujourd'hui l'administration des finances pour exploiter la nation à leur profit se réunir contre lui, sans qu'il ait eu aucune force à leur opposer, aucun moyen de leur résister.

D'après l'explication que nous venons de vous donner, nous espérons que vous resterez entièrement convaincus que notre système n'est point offensif à l'égard de la royauté, et qu'il n'est pas même improbatif de la conduite tenue par le Roi jusqu'à ce jour.

La vérité est que le sort des industriels a été constamment dans leurs mains depuis l'établissement du système de crédit, qu'il y est encore aujourd'hui, et que le jour où la classe des industriels manifestera le désir que la direction de la fortune publique soit confiée aux

plus importants d'entre eux, la royauté, comme organe de l'opinion publique, s'empressera de proclamer que tel est le désir de la majorité, et que la minorité doit s'y soumettre.

D. *Voici notre seconde objection :*

*Avant que le Roi eût octroyé la charte à la nation, il lui était loisible de confier la direction de la fortune publique à des industriels, de préférence à des individus pris dans les autres classes de la société ; mais aujourd'hui que la charte a réglé la manière dont l'impôt doit être voté, il faudrait que le roi révoquât les principales dispositions de la charte, pour qu'il pût charger les industriels du soin de faire le budget. Qu'avez-vous à répondre?*

*R.* Le Roi a accordé aux chambres le droit de discuter la loi des finances et de voter l'emprunt; mais il s'est réservé l'initiative pour la présentation de la loi des finances. Sa Majesté peut faire faire le projet du budget par qui elle veut; en un mot, le Roi est le maître de confier aux industriels les plus importants la haute direction de la fortune publique, maintenant même qu'il a octroyé la charte, puisqu'il peut légalement, c'est-à-dire, sans contrevenir à aucun article de cette charte, établir, par une simple ordonnance, les mesures suivantes :

Le Roi peut créer une commission suprême des finances, et composer cette commission des industriels les plus importants. Il peut superposer cette commission à son conseil des ministres. Il peut réunir cette commission tous les ans, la charger de faire le projet de budget, et la charger également du soin d'exa-

miner si les ministres ont employé convenablement les crédits qui leur auront été accordés par le budget précédent, et s'ils ne les ont point dépassés.

Ce faisant, Sa Majesté se trouverait avoir investi la classe industrielle de la haute direction de la fortune publique; elle se trouverait avoir opéré la grande réforme, le changement radical que les progrès de la civilisation ont nécessité dans l'organisation sociale, puisque le système féodal se trouverait complétement anéanti, et le système industriel complétement établi; puisque les industriels seraient placés en première ligne pour la considération et pour le pouvoir, tandis que les nobles, les militaires, les légistes, les rentiers et les fonctionnaires publics ne jouiraient plus que d'une considération secondaire, et qu'ils n'exploiteraient plus que des pouvoirs subalternes.

D. *Il est certain que le Roi peut charger les industriels les plus importants du soin de faire le projet de budget, mais les conséquences que vous prétendez devoir résulter d'une pareille mesure ne nous paraissent point en être une suite nécessaire.*

*Songez donc que la chambre des députés se compose, pour la très majeure partie, de nobles, de militaires, de légistes, de rentiers et de fonctionnaires publics, en un mot, d'hommes intéressés à faire payer le plus possible à l'industrie, parce qu'une très grande partie des sommes payées par les industriels entre dans leurs poches à titre d'appointements, de gratifications, d'indemnités, etc.*

*Songez que la chambre des pairs se compose en grande partie des pensionnaires du trésor public, et que les pairs sont par conséquent intéressés à l'accroissement des re-*

*cettes; cet accroissement leur offrant la perspective d'une augmentation dans les traitements qu'ils reçoivent, et qui leur paraissent trop mesquins.*

*Songez enfin qu'il y aurait presque unanimité dans les chambres contre un projet de budget fait par des industriels, puisque ce projet tendrait directement à établir dans l'administration de la fortune publique l'ordre, l'économie et le bon emploi de l'impôt payé par la nation; impôt qui se trouve payé, pour la majeure partie, par la classe industrielle. Il nous paraît certain que les vues bienfaisantes et paternelles du Roi pour la nation seraient contrariées et même annulées par les chambres. Qu'avez-vous à répondre? Dites-nous si vous concevez un moyen de faire adopter par les chambres un projet de budget fait par les industriels, sans avoir recours à quelque coup d'état, c'est-à-dire, sans violer la charte.*

*R.* Les nobles, les militaires, les légistes, et les rentiers n'entreprendront point de lutter contre le Roi uni aux industriels; car le Roi uni aux industriels est une force cent fois et peut-être mille fois plus considérable que celle de toutes les autres classes de la société réunies, et les membres de la chambre n'ont d'autre force positive que celle qu'il résulte pour eux de l'appui qu'ils trouvent dans les différentes classes qui composent la société. Le projet de budget fait par les industriels les plus importants, sera admis sans difficulté par les chambres, et le changement radical dans l'organisation sociale se trouvera effectué sans qu'il ait été commis aucune infraction à la charte octroyée par le Roi à la nation. Au surplus, vous pouvez être tranquilles relativement à la manière dont les fonction-

naires publics actuels, dont les nobles et dont les bourgeois de toutes les classes seront traités par les industriels chargés de faire le projet de budget. Les industriels répugnent à tout changement brusque; il est dans leur nature et dans leurs habitudes politiques de n'opérer les réformes que successivement, que très lentement; mais ils sont persévérants, et une fois qu'ils auront commencé l'exécution du plan de réforme qu'ils concevront, ils y travailleront sans relâche, jusqu'au moment où ils seront parvenus à établir l'administration de la fortune publique sur le pied le plus économique possible.

En résumant nos réponses à vos deux premières objections, nous disons que nos idées ne sont hostiles ni à l'égard de la charte, ni à l'égard de la royauté, ni à l'égard de la légitimité, ni à l'égard du droit divin.

D. *Nous vous proposons de borner ici notre premier entretien. Plusieurs motifs nous engagent à faire cette proposition; d'abord nous vous ferons observer que les industriels ont peu de temps à donner à la lecture, attendu qu'ils sont fort occupés de leurs affaires personnelles; ensuite nous vous dirons qu'ils sont encore peu habitués à examiner des idées générales. Ces deux motifs nous engagent à rendre nos dialogues les plus courts possible : à ces deux motifs s'en joint un troisième, c'est que les deux objections qu'il nous reste à vous faire, sont d'une autre nature que les deux premières. Nous avons considéré jusqu'à ce moment la France, dans notre discussion, comme isolée, tandis que ses voisins exercent sur elle une grande influence. Nous aurons donc à examiner, par exemple, ses rapports avec l'Angleterre, et ceux qu'elle a avec la*

*sainte alliance, ce qui devient une question différente à traiter.*

*Que pensez-vous de notre proposition?*

*R.* Elle nous paraît très bien motivée, et nous l'acceptons. Nous bornerons donc ici notre premier entretien ; ce qui nous convient également sous cet autre rapport, que, si ce commencement de travail n'intéressait pas les industriels, il serait inutile de le continuer.

# CATÉCHISME

# DES INDUSTRIELS.

## DEUXIÈME CAHIER.

Mars 1824

# CATÉCHISME

## DES INDUSTRIELS.

### DEUXIÈME CAHIER.

D. *Passons à la troisième objection : à celle qui a pour objet de vous prouver que le système politique établi en Angleterre doit être adopté par la nation française préférablement à celui que vous proposez.*

*Nous vous demanderons d'abord si vous reconnaissez, si vous avouez que l'expérience est le meilleur guide que puissent suivre les nations de même que les individus.*

*R.* Oui, nous le reconnaissons sans aucun doute, sans aucune restriction.

D. *Dès le moment que vous admettez ce principe, il ne nous sera pas difficile de vous faire convenir que votre système ne vaut rien, puisqu'il se trouve en opposition avec le principe que vous venez d'adopter. Nous allons établir notre raisonnement à cet égard ; vous le réfuterez ensuite si vous le pouvez.*

*Le peuple anglais est le plus riche et le plus puissant; il est celui de tous qui exerce la plus grande influence sur l'espèce humaine, et cependant il est loin de se trouver en première ligne pour la dimension du territoire de la mère-patrie et pour l'importance de sa population. C'est en Angleterre que la classe la plus nombreuse est le mieux logée, le mieux nourrie et le mieux vêtue; c'est en Angleterre que les gens riches trouvent à se procurer le plus grand nombre d'objets confortables sur tous les points du territoire national; enfin, le peuple anglais jouit de presque tous les avantages qui sont l'objet de l'ambition des autres nations.*

*A quoi les Anglais doivent-ils principalement les avantages dont ils jouissent? Il est incontestable que c'est à la forme de leur gouvernement, c'est-à-dire, à la supériorité de leur organisation sociale sur tous les systèmes politiques qui ont été mis en pratique chez les autres peuples jusqu'à ce jour.*

*Comparons maintenant la disposition politique qui sert de base à la constitution anglaise avec le principe que vous avez donné pour fondement à votre système, et vous reconnaîtrez qu'il existe une différence radicale entre les deux combinaisons.*

*Vous dites : l'administration de la fortune publique doit être dirigée par les industriels les plus importants, parce que la classe industrielle est la plus capable de toutes en administration.*

*Les Anglais disent : Ceux qui dirigent l'administration de la fortune publique, doivent se proposer pour but principal de favoriser le plus possible la classe industrielle, parce que les travaux industriels sont la véritable source de la prospérité publique; mais les industriels ne doivent*

*point être chargés de l'administration de la fortune publique, parce qu'ils n'ont pas les connaissances suffisantes pour diriger cette administration, parce que les soins que cette administration exige les détourneraient de leurs travaux.*

*Et, en effet, ce sont en Angleterre les pairs laïques, les évêques et les juges, dans la chambre haute; les avocats, les rentiers et les militaires, dans celle des communes, qui ont voix prépondérante dans l'administration de la fortune publique, puisqu'ils composent exclusivement la première Chambre et qu'ils sont en très grande majorité dans la Chambre des communes et dans le Conseil privé.*

*Nous concluons de ce que nous venons de dire, que votre système est en opposition avec la Constitution anglaise; qu'il est, par conséquent, en opposition avec la Constitution que l'expérience a prouvé être la meilleure, et que, par conséquent, il ne vaut rien. Qu'avez-vous à répondre?*

*R.* Notre réponse, de même que votre demande, sera fondée sur des observations, c'est-à-dire, sur l'expérience.

Nous vous dirons donc : la série des observations faites sur la marche et sur le progrès de la civilisation, chez la société française actuelle, depuis son origine jusqu'à ce jour, que nous vous avons présentée dans le premier cahier, a constaté que la classe industrielle avait toujours acquis de l'importance et que les autres classes en avaient toujours perdu. De cette série de quatorze cents années d'expériences, nous déduisons la conséquence que la classe industrielle doit finir par parvenir au premier rang, que les industriels doivent obtenir, en résultat final des progrès de la civilisation,

le premier degré de considération et de pouvoir ; enfin, qu'il a toujours dû arriver une époque à laquelle les industriels les plus importants se trouveraient chargés de diriger l'administration de la fortune publique, etc.

Nous raisonnons ensuite, d'après cette conséquence qui est rigoureusement déduite de l'expérience, et nous disons : la révolution française ayant commencé plus d'un siècle après la révolution anglaise, ses résultats doivent être beaucoup plus favorables à la classe industrielle, et, par conséquent, beaucoup plus défavorables aux nobles et aux bourgeois que ne l'a été la révolution anglaise ; nous disons : la révolution anglaise a imposé aux nobles, aux légistes, aux militaires, aux rentiers et aux fonctionnaires publics, l'obligation de diriger les affaires de la nation dans l'intérêt de l'industrie ; la révolution française finira par anéantir l'institution de la noblesse et par soumettre les légistes, les militaires, les rentiers, et les fonctionnaires publics aux ordres des industriels.

Nous avons raisonné tous les deux d'après l'expérience ; ainsi, nous avons agi conformément au principe que vous aviez posé et que nous avions admis ; mais il y a, entre nos opinions, cette première différence, que la vôtre n'est fondée que sur une expérience partielle, sur l'expérience de ce qui s'est passé en Europe depuis la révolution d'Angleterre, tandis que nous avons donné pour base à la nôtre la plus grande série d'observations qui puisse être déduite de l'histoire des peuples modernes. Il y a ensuite, entre nos opinions, cette seconde différence, c'est que vous avez considéré la révolution d'Angleterre, comme formant le dernier terme de la série des progrès de la civilisation sous le

rapport politique, tandis que nous n'envisageons cette révolution et l'organisation sociale dont elle a déterminé la formation, que comme l'avant dernier terme de la série des améliorations dont le régime social des peuples européens était susceptible.

En résultat des considérations que nous venons de vous présenter, nous maintenons notre système pour bon, et nous regardons votre raisonnement comme vicieux.

Vous reste-t-il quelque chose à dire à ce sujet? concevez-vous quelqu'autre moyen de soutenir votre troisième objection?

D. *Oui, certainement, nous avons les moyens de soutenir notre objection, oui, nous sommes assuré de sortir victorieux de cette discussion. Ne nous attachons point aux mots, ne donnons point la première importance aux formes, occupons-nous principalement de l'examen du fond des choses.*

*Vous prétendez que les membres de la société les plus capables de bien diriger l'administration de la fortune publique, sont les industriels les plus importants. Vous prétendez que si les industriels les plus importants étaient chargés de diriger les intérêts sociaux, la société jouirait de tous les avantages auxquels elle peut prétendre, qu'elle se trouverait gouvernée au meilleur marché possible, le moins possible, par les hommes les plus capables de bien administrer ses affaires, et de la manière la plus propre à maintenir la tranquillité publique. Nous admettons votre proposition, votre principe, votre système, peu importe le nom qu'il vous plaira de donner à votre production; et nous vous disons : votre système est admis en Angleterre,*

*les Anglais l'ont mis en pratique; ainsi vous devez penser que la nation française ne peut rien faire de mieux que d'adopter la Constitution anglaise, que les Français doivent travailler à naturaliser chez eux cette Constitution. Peu de mots suffiront pour prouver la justesse de cette assertion, c'est-à-dire, pour constater que le système industriel est établi en Angleterre.*

*L'administration de la fortune publique est dirigée en Angleterre par les lords; car les lords dominent le pouvoir royal, et ils maîtrisent la Chambre des Communes : or, tous les lords sont intéressés pour des sommes plus ou moins considérables dans des entreprises de fabrication ou de commerce : donc, les lords sont des industriels, donc le système industriel est établi en Angleterre.*

*R.* Le gouvernement anglais n'est point un gouvernement industriel; c'est le gouvernement féodal modifié, autant qu'il pouvait l'être, dans la direction industrielle. Il s'est établi, en Angleterre, un régime transitoire qui a préparé les voies, qui a procuré les moyens à la nation française et au surplus de la société européenne, de passer du système féodal au système industriel, du système de gouvernement au système administratif.

Voilà la manière dont les choses doivent être considérées; quand elles sont envisagées autrement, l'esprit n'est point satisfait, et le sens le plus commun se révolte. Depuis plusieurs années, la Constitution anglaise est regardée en France comme un chef-d'œuvre, on en parle comme du plus haut degré de perfection auquel l'esprit humain puisse atteindre en politique; cela prouve que la science politique est encore dans l'enfance; cela prouve que les publicistes sont

encore soumis à la routine; cela prouve que leur esprit ne s'est point encore élevé à des considérations générales sur la marche de la civilisation; et cela ne prouve pas autre chose. Dans la réalité, l'Angleterre ne possède point encore de constitution; l'ordre de choses qui y est établi n'a point de solidité, de fixité, et n'est pas susceptible d'en acquérir. L'organisation sociale des Anglais a mis, en même temps, en activité, le principe féodal et le principe industriel; or, ces deux principes étant de nature différente et même opposée, ces deux principes dirigeant, en même temps, la nation vers deux buts qui sont très éloignés l'un de l'autre, il en résulte nécessairement que le peuple anglais est constitué dans un état de tiraillement. L'état politique de l'Angleterre est un état de maladie, un état de crise, ou plutôt, le régime sous lequel elle vit, est un régime transitoire; sa Constitution, si vous voulez absolument que le peuple anglais en ait une, est une Constitution bâtarde.

D. *La maladie dont vous dites que le peuple anglais est attaqué, présente un cas pathologique entièrement neuf et dont il est nécessaire que vous nous donniez l'explication. Cette maladie est fort extraordinaire; d'abord sous le rapport de sa durée, car il y a déjà plus d'un siècle et demi qu'elle est commencée, et elle n'est pas encore terminée. Cette maladie est encore plus extraordinaire sous cet autre rapport, c'est que la prospérité sociale du peuple anglais a commencé en même temps que sa maladie politique, et que les avantages qu'il a obtenus sur les autres peuples ont toujours été en augmentant, à mesure que sa prétendue maladie a fait des progrès.*

*Franchement parlant, messieurs les catéchiseurs, vous auriez grand besoin vous-mêmes d'être catéchisés. Vous voulez nous donner des leçons en politique, tandis que vous devriez vous occuper d'en prendre; vous entreprenez de faire notre éducation, avant d'avoir pris la peine de faire la vôtre. Vous prétendez que l'Angleterre n'a point de constitution, que l'organisation sociale dans ce pays est bâtarde, que c'est un ordre de choses auquel les Anglais se sont trouvés conduits par la routine, et qui ne peut se maintenir que par l'effet des habitudes qu'ils ont successivement contractées; un ordre de choses dont on ne peut pas se rendre un compte clair et satisfaisant; un ordre de choses qui ne peut point s'établir chez une autre nation; un ordre de choses, enfin, qui ne peut pas devenir le type de réorganisation de la société européenne.*

*Nous vous répondrons à cela, vous n'avez donc lu ni Montesquieu, ni Blackstone; vous ne connaissez donc pas l'ouvrage de de Lolme; vous n'avez donc point étudié les beaux débats qui ont eu lieu, à plusieurs reprises différentes, dans le parlement d'Angleterre, sur la balance des pouvoirs.*

*Lisez l'Esprit des Lois, et vous verrez que les hommes n'ont jamais inventé que trois formes de gouvernement, savoir : les gouvernements despotique, aristocratique et démocratique; vous reconnaîtrez, en y réfléchissant, que ces trois formes de gouvernement étaient les seules qui fussent inventables; enfin vous trouverez, dans une grande quantité d'ouvrages des publicistes anglais et français, la preuve que ces trois formes de gouvernement ont été admirablement combinées dans la Constitution anglaise, et qu'il résulte de cette combinaison le meilleur gouvernement qui puisse exister.*

*Maintenant que nous avons écrasé, anéanti votre sys-*

*tème, nous nous empressons de vous dire que vous n'avez eu qu'un tort, celui de vous être exagéré l'importance de vos idées. Tous les matériaux que vous avez employés à la construction de votre système sont bons; il n'y a que l'emploi de ces matériaux, que la conception générale qui lie vos idées, que nous ayons eu l'intention de critiquer. Certainement toutes les capacités doivent travailler au développement de l'industrie; certainement les gouvernements doivent protéger l'industrie, parce qu'elle est la source de toutes les richesses; certainement les théologiens doivent encourager l'industrie, parce que les travaux utiles sont la source de toutes les vertus, de même que l'oisiveté est la mère de tous les vices; certainement les législateurs doivent faire les lois les plus favorables à la production, parce que les nations les plus laborieuses sont celles chez lesquelles la tranquillité publique est la plus facile à maintenir; mais vous n'auriez pas dû conclure de là que la capacité industrielle devait diriger toutes les autres capacités. En un mot, les Anglais ont trouvé, ils ont fixé le véritable point auquel il faut s'arrêter; vous avez perdu de vue dans vos travaux un proverbe bien ancien, et qui s'applique parfaitement à la circonstance présente :* LE MIEUX EST SOUVENT L'ENNEMI DU BIEN.

*R.* Ne chantez pas la victoire avant de l'avoir remportée, nous ne sommes pas encore arrivés à la fin de la discussion, c'est de ce moment seulement qu'elle se trouve sérieusement engagée. Nous vous remercions infiniment de l'indulgence que vous avez eu la bonté de nous témoigner, à la fin de la vive sortie que vous venez de faire contre notre système; mais nous n'éprouvons aucunement le besoin d'en profiter, nous nous

sentons en état de repousser tous les traits que vous avez lancés contre nous.

Nous répondrons d'abord aux plaisanteries que vous nous avez faites sur la maladie politique dont nous avions dit que la nation anglaise est attaquée; car nous ne pouvons considérer que comme des plaisanteries les considérations que vous nous avez présentées à ce sujet. Quant à nous qui n'avons point l'intention de traiter sur un ton badin la question la plus neuve et la plus importante qui puisse occuper dans ce moment l'esprit humain, nous vous dirons :

L'idée de maladie n'a joué qu'un rôle fort accessoire et très secondaire dans le tableau que nous vous avons présenté de la situation politique du peuple anglais; l'idée principale, celle qui aurait dû fixer essentiellement votre attention, est celle de l'état de crise dans lequel la civilisation se trouve en Angleterre, depuis la révolution que ce pays a éprouvée à la fin du dix-septième siècle; nous allons vous développer cette idée, puisque la simple énonciation n'a pas suffi pour vous la faire comprendre :

L'espèce humaine a été destinée, par son organisation, à vivre en société;

Elle a été appelée à vivre d'abord sous le régime *gouvernemental*;

Elle a été destinée à passer du régime gouvernemental ou militaire, au régime *administratif* ou *industriel*, après avoir fait suffisamment de progrès dans les sciences positives et dans l'industrie;

Enfin elle a été soumise, par son organisation, à essuyer une crise longue et violente lors de son passage du système militaire au système pacifique.

Voilà les considérations les plus générales auxquelles l'esprit humain puisse s'élever relativement à la marche de la civilisation.

Nous allons maintenant faire application de cette observation générale sur la marche de la civilisation aux circonstances dans lesquelles se trouvent les Anglais. Mais, pour que cette application soit précise et facile à saisir, il est nécessaire que nous commencions par constater l'état social actuel de la nation anglaise, sous le rapport de sa politique intérieure et sous celui de sa politique extérieure.

Quand on examine la politique intérieure de l'Angleterre, d'un point de vue assez élevé pour embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble des choses, on est frappé, dès le premier abord, de l'existence du phénomène le plus extraordinaire qu'on puisse concevoir dans ce genre : on reconnaît que les Anglais ont admis en concurrence deux principes fondamentaux pour servir de base à leur organisation sociale; on reconnaît que ces deux principes étant de nature différente et même opposée, il a dû en résulter, et qu'il en est résulté effectivement, que les Anglais se sont en même temps soumis à deux organisations sociales bien distinctes, qu'ils ont, dans toutes les directions, doubles institutions, ou plutôt qu'ils ont établi dans toutes les directions les contre-institutions de toutes les institutions qui étaient en vigueur chez eux avant leur révolution, et qu'ils ont conservées en très grande partie.

Ainsi on remarque chez eux *la presse des matelots* co-exister avec la loi d'*habeas corpus ;* on voit un berger amener en même temps sur le marché, la corde au col, sa femme et une brebis. Il vend sa femme un schelling,

sans être aucunement puni pour l'avoir avilie, en la traitant comme une brute, et il se voit condamné à cinq livres sterling d'amende s'il s'est conduit brutalement à l'égard de sa brebis. La ville riche, populeuse, et essentiellement industrielle de Manchester n'a point de représentant dans le parlement, tandis que tel lord, propriétaire du terrain sur lequel se trouvaient situés des bourgs qui ont été entièrement abandonnés, nomme à lui seul jusqu'à neuf députés qu'il emploie à soutenir ses intérêts féodaux, à accroître le plus possible son importance politique, et à se faire payer chèrement par le ministère aux dépens de la nation.

.Cent volumes *in-folio,* du caractère le plus fin, ne suffiraient pas pour rendre compte de toutes les inconséquences organiques qui existent en Angleterre.

Si, de l'examen de la politique intérieure de l'Angleterre, on passe à celui de sa politique extérieure, on trouve les conséquences des vices d'organisation que nous venons de signaler; on voit d'une part le gouvernement anglais déclarer que la souveraineté des mers lui appartient, et, en conséquence, soumettre tous les pavillons à sa visite, tandis que, par une autre mesure, il travaille, en même temps, à établir l'égalité entre les noirs et les blancs, en faisant cesser la traite des nègres.

On voit le gouvernement anglais soutenir en Europe le régime gouvernemental, tandis qu'il protége en Amérique le système d'organisation industrielle contre le système gouvernemental.

En un mot, la nation anglaise se trouve, depuis longtemps, dans un état de crise sous le rapport de sa politique intérieure, ainsi que sous celui de sa politique

extérieure; et cette crise, à laquelle participent aujourd'hui tous les peuples qui habitent le continent européen, ainsi que le continent américain, est évidemment la crise que l'espèce humaine a été destinée, par son organisation, à essuyer lors de son passage du régime gouvernemental au système social industriel.

Voilà les considérations les plus générales que nous puissions vous présenter à l'appui de l'opinion que vous combattez depuis le commencement de ce second entretien; maintenant nous vous sommons de convenir que nous avons raison, ou de reconnaître que vous êtes aveugles. Nous vous sommons, au nom du sens commun, de reconnaître l'exactitude des faits que nous vous avons présentés plus haut; nous allons les reproduire pour rendre notre réfutation plus claire.

1° L'Angleterre n'a point de constitution, puisqu'une constitution est une combinaison d'organisation sociale, au moyen de laquelle toutes les institutions politiques d'une nation dérivent d'un même principe, et dirigent les forces nationales vers un même but, tandis que les institutions sociales anglaises sont de deux natures différentes, et qu'elles dirigent les forces nationales de ce peuple vers deux buts opposés.

2° L'organisation sociale anglaise, étant radicalement vicieuse, ne doit point être présentée à la nation française, comme un modèle qu'elle doive s'efforcer d'imiter le plus complétement possible; et un état de choses révolutionnaire continuera nécessairement à durer en France, tant que les gouvernants et les gouvernés n'auront pas acquis des idées plus nettes sur les moyens qui doivent être employés pour établir un ordre social fixe et stable.

3° Enfin, la crise dans laquelle l'Angleterre et la France à sa suite se trouvent engagées, finira inévitablement par l'entier abandon du système féodal et par l'établissement exclusif du système industriel. Les nations qui passent aujourd'hui pour les plus civilisées, ne seront réellement sorties complétement de la barbarie, qu'à l'époque où la classe la plus laborieuse et la plus pacifique, sera chargée de la direction de la force publique, et où la classe militaire sera complétement subalternisée.

D. *Ne vous donnez pas tant de peine pour réfuter nos objections; ce n'est pas là le point important de votre affaire; il vous faut combattre le père de la science. Vous avez à prouver que l'opinion de Montesquieu est erronée : c'est le seul moyen que vous puissiez employer pour faire adopter votre système.*

*R.* Les sciences font de continuels progrès. Aujourd'hui il n'y a pas un élève de l'école polytechnique qui ne résolve, avec la plus grande facilité, les problèmes de géométrie dont la solution a coûté les plus grands efforts de génie à Archimède; il n'y a pas un de ces élèves, qui ne sache plus de choses en géométrie, que ce génie prodigieux n'en a jamais su.

Il y a plus d'un demi siècle que l'*Esprit des Lois* a été publié. Depuis cette époque, il est arrivé l'événement politique le plus mémorable qui ait jamais eu lieu : celui de la révolution française; ainsi nous pouvons raisonner sur des faits qui ont été entièrement inconnus à Montesquieu.

Montesquieu a été grand admirateur du régime social

établi en Angleterre, et il a eu très grande raison; car cet état de choses est incontestablement très supérieur à tout ce qui avait existé auparavant; mais il ne faut pas en conclure que, si Montesquieu vivait aujourd'hui, il ne concevrait pas le moyen d'améliorer considérablement cet état de choses.

Les Anglais ont admis, ils ont inventé, comme nous l'avons déjà répété plusieurs fois, des institutions politiques ayant le caractère industriel, et ils les ont mises en regard, en opposition avec les anciennes institutions féodales qui existaient chez eux; il en est résulté que le gouvernement féodal s'est trouvé chez eux beaucoup plus limité que chez les autres nations européennes.

La révolution française ne s'est effectuée que près d'un siècle après la révolution anglaise; elle doit nécessairement donner, pour résultat, un perfectionnement de la Constitution anglaise; or, quand on réfléchit sur le perfectionnement dont la Constitution anglaise est susceptible, on reconnaît, du premier coup d'œil, que la force industrielle qui s'est introduite dans l'organisation sociale anglaise, comme force limitant la force féodale, doit devenir en France la force dirigeante.

D. *Vous nous avez dit que la nation anglaise se trouvait dans un état de crise et de maladie depuis la révolution qu'elle avait éprouvée à la fin du dix-septième siècle; nous vous avons fait observer que la maladie dont vous prétendiez que le peuple anglais était attaqué, avait un caractère fort extraordinaire, d'abord par sa durée, puisqu'elle avait déjà plus d'un siècle et demi d'existence; nous vous avons dit qu'elle était encore bien plus extraordinaire*

*sous cet autre rapport, que la prospérité du peuple anglais avait commencé en même temps que sa maladie, et que sa prospérité n'avait pas cessé de faire des progrès depuis qu'il était tombé malade.*

*Là-dessus vous vous êtes échauffé, vous avez prétendu que l'idée de maladie n'était qu'accessoire, que l'idée principale était celle de crise; vous vous êtes attaché à nous prouver que la nation anglaise était dans un état de crise, et que cette crise était celle qui devait faire passer cette nation, ainsi que l'espèce humaine, de l'état d'enfance à celui de nation et d'espèce jouissant de toutes ses facultés; mais vous ne nous avez pas dit un seul mot de la maladie que vous prétendez qu'elle éprouve.*

*Nous vous prions de répondre catégoriquement à cette demande : Dans votre opinion, l'état de crise entraîne-t-il celui de maladie, ou l'état de maladie est-il distinct de celui de crise? En un mot, quelle est la maladie dont le peuple anglais est attaqué?*

*R.* Les nations et les espèces, de même que les individus, éprouvent une crise lorsqu'elles passent de l'état d'enfance à celui d'être complet et jouissant de toutes ses facultés; cette crise est plus ou moins longue, plus ou moins violente, plus ou moins pénible suivant les circonstances particulières où se trouvent les espèces, les nations ou les individus qui l'éprouvent. Certains individus passent cette crise sans tomber malades, d'autres sont attaqués des pâles couleurs.

En faisant application de ces généralités à la question qui nous occupe, nous vous disons, pour répondre catégoriquement à votre question que nous n'avions aucunement l'intention d'éluder :

« L'espèce humaine est entrée dans sa crise de « puberté ; c'est la nation anglaise chez laquelle cette « crise a commencé à se manifester clairement ; et « cette nation, à l'occasion de cette crise, se trouve « attaquée de la maladie nationale correspondante à « celle à laquelle on a donné le nom de pâles couleurs, « dans les individus. »

D. *Expliquez-nous en quoi consiste cette maladie nationale ?*

*R.* Son premier symptôme est la corruption dans les membres du gouvernement, avouée, déclarée, proclamée par eux, et approuvée par les gouvernés.

Un second symptôme, plus général que le premier, est celui qui se manifeste quand une nation se fait gloire d'être dominée par la passion de l'argent, et qu'elle commet, par cette raison, l'erreur capitale de prendre le moyen pour le but.

D. *Prouvez-nous que ces deux symptômes se sont manifestés chez la nation anglaise.*

*R.* Un des ministres les plus célèbres que l'Angleterre ait produits, a proclamé, discuté et constaté, en plein parlement, le fait que la corruption était un des éléments les plus importants qui fût entré dans la combinaison de l'organisation sociale britannique.

Voici l'anecdote qui est réellement très piquante. C'était dans un moment où il n'existait point de parti d'opposition dans la Chambre. Le ministre prit la parole et il dit : « Si vous ne vous hâtez pas de former

un parti d'opposition, les coffres du Roi s'empliront, et notre Constitution se trouvera en péril, nos libertés seront compromises. »

Si nous donnons un premier développement à cette pensée, nous trouverons ce qui suit :

Tout bon Anglais, tout vrai Breton, doit se faire une conscience parlementaire absolument distincte et même diamétralement opposée à sa conscience ordinaire; celui qui est appelé à la Chambre des Communes doit s'opposer aux projets présentés par les ministres, même dans le cas où il est convaincu que ces projets sont bons et utiles à la nation, et il doit persister dans son opposition, jusqu'à ce point qu'il ait forcé le ministère à le payer chèrement pour le déterminer à changer de langage. Et quand une fois il a vendu sa voix et son opinion au ministère, il doit soutenir tous les projets que celui-ci présente, même quand il les juge mauvais, c'est-à-dire, contraires aux intérêts de la nation. Il y a cependant des bornes au dévouement que les membres du parlement doivent au ministère, en compensation des faveurs qu'ils ont obtenues : ils ne doivent jamais consentir à laisser passer aucun bill qui tendrait à soustraire le ministère à l'obligation où il se trouve de corrompre les membres du parlement, pour obtenir la majorité dans les Chambres.

Les lords, de même que les membres de la Chambre des Communes, doivent se faire une conscience parlementaire, qui les porte à vendre leur opinion au Roi; mais il est conforme à la dignité de la pairie qu'un lord se fasse payer ordinairement en pouvoir plus qu'en argent.

Une chose très essentielle à remarquer, c'est que la

pensée ministérielle que nous venons de développer, n'a point déplu aux membres du parlement, qu'elle n'a point choqué la nation, et qu'elle a mérité au contraire au ministre qui l'a produite, la réputation d'un politique très profond, réputation dont il jouit encore dans ce moment en Angleterre.

Si, des considérations sur la conduite des membres composant la Chambre haute et la Chambre basse, nous descendons à l'examen de la conduite tenue par les électeurs dans leurs fonctions électorales, nous ne trouverons pas moins de corruption dans les élections, que dans les Chambres. Il n'est pas rare qu'il en coûte à un candidat ou à ses amis, pour obtenir son élection, cent, deux cent, trois, quatre ou même cinq cent mille francs; quelquefois les élections de M. Fox ont coûté beaucoup plus cher.

Si enfin nous examinons la morale privée qui est admise couramment par la nation anglaise, nous en trouverons le caractère fortement prononcé par une expression qui est généralement reçue en Angleterre. Quand un Anglais dit qu'un homme vaut tant, cela signifie qu'il possède la somme désignée, et cela ne signifie pas autre chose. Dans le jugement général que les Anglais portent sur les hommes, ils ne font entrer en considération que la fortune qu'ils possèdent; ils font entièrement abstraction de toutes les autres facultés ou capacités.

Nous croyons avoir suffisamment établi le fait que la nation anglaise est attaquée de la maladie nationale qui correspond à celle des pâles couleurs dans les individus; et nous passons à l'examen d'un autre fait, qui n'est pas moins important, le voici :

La nation anglaise n'a point conscience de sa maladie, elle se croit au contraire dans le meilleur état de santé politique possible; elle pousse à cet égard l'erreur jusqu'à ce point, qu'elle considère les symptômes de sa maladie comme des preuves de santé. Ainsi nous voyons les Anglais se targuer des vices de leur organisation sociale, et les présenter avec confiance comme des chefs-d'œuvre en combinaisons politiques. La manière dont le parti ministériel et le parti de l'opposition tripotent entre eux les intérêts nationaux, de manière à prélever sur les gouvernés un double droit de commission, excite leur admiration; tandis que cela devrait être pour eux un objet de pitié et de mépris.

L'Angleterre, admirant son organisation sociale, se trouve dans le cas absolument semblable à celui où serait une jeune personne rongée de pâles couleurs, qui serait enchantée de son teint jaune, et qui prétendrait que le jaune est la couleur de peau qui sied le mieux à une femme; que c'est celle qui constitue la beauté, qu'elle est la preuve la plus complète d'une bonne santé.

D. *Comparaison n'est pas raison; mettez de côté votre idée des pâles couleurs nationales, et raisonnons directement sur les faits importants que nous examinons.*

*Nous vous accordons pour le moment, et sauf à revenir plus tard sur la question, en vous la présentant sous une autre face :*

1° *Que les Anglais n'ont point de constitution, et que leur organisation sociale actuelle n'a d'autre mérite que celui d'avoir régularisé la crise politique dans laquelle ils se trouvent engagés ;*

*2° Que l'organisation sociale anglaise est un état de choses au moyen duquel les frottements entre les rouages qui composent le mécanisme politique, ont été multipliés autant que possible; d'où il résulte que les inconvénients inhérents aux institutions féodales qui sont restées force directrice sont considérablement diminués;*

*3° Que l'admiration des Anglais pour leur organisation sociale, qu'ils regardent comme un chef-d'œuvre, est de leur part une erreur ridicule.*

*Après vous avoir accordé tout cela, nous vous prions de nous dire ce que les erreurs politiques du peuple anglais peuvent faire à la nation française.*

*R.* Les erreurs politiques du peuple anglais seraient sans inconvénient pour la nation française, si la nation française prenait la peine d'examiner ses affaires avec ses propres yeux, et de les juger avec la capacité politique qui lui est personnelle; si elle étudiait convenablement ses précédents, en cherchant à découvrir les moyens qu'elle possède, pour arriver au but qu'elle désire atteindre, en continuant la route qu'elle a suivie jusqu'à ce jour : si elle s'était fait, en un mot, une opinion politique qui fût véritablement à elle, et si elle n'avait pas au contraire pris les Anglais pour guides dans la recherche des moyens qu'elle doit employer, pour établir chez elle une organisation sociale, proportionnée à l'état de ses lumières et de sa civilisation.

Commençons par arrêter nos idées sur la marche que les Français devraient suivre en politique; il nous sera facile ensuite d'apprécier à sa juste valeur celle qu'ils ont adoptée.

Guizot a établi, d'une manière claire, précise et irré-

futable, les faits suivants, dans ses essais sur l'histoire de France et d'Angleterre.

Il a prouvé :

1° Que les institutions primitives des nations française et anglaise avaient été différentes ;

2° Que ces institutions ne s'étaient point modifiées de la même manière dans les deux pays, et que les progrès de la civilisation avaient eu chez les deux peuples des caractères bien distincts ;

3° Que la royauté avait toujours acquis de la force en France, tandis qu'en Angleterre c'était la pairie qui était devenue l'institution la plus importante.

Güizot a conclu de ces trois grands faits que les Français ne devaient pas user des mêmes moyens et procéder de la même manière au perfectionnement de leur organisation sociale.

En développant la conclusion de cet excellent publiciste, nous disons : c'est l'institution de la royauté qui doit être perfectionnée en France ; c'est l'institution de la pairie qui doit être reconstituée en Angleterre. En France, la royauté doit se revêtir du caractère industriel et abandonner complétement le caractère féodal ; tandis qu'en Angleterre c'est la pairie, avant toute autre institution, qui doit se dépouiller entièrement du caractère féodal, pour prendre l'allure industrielle.

En considérant de ce point de vue, qui est le seul bon, la marche que les Français suivent depuis la restauration, époque qui a terminé leurs extravagances révolutionnaires, nous trouverons qu'elle a été et qu'elle est fausse, mauvaise ; en un mot, complétement erronée, et cela de la part des gouvernants de même que de celle des gouvernés ; puisque les uns et les

autres se sont mis à s'extasier d'admiration pour l'organisation sociale anglaise; puisque les uns et les autres laissent dominer leur intelligence par les principes de politique adoptés en Angleterre.

D. *Ce que vous venez de nous dire, exige plusieurs éclaircissements.*

*Nous vous prions d'abord de nous prouver que la nation française se laisse dominer, comme vous le prétendez, par les idées anglaises relativement à sa politique.*

*R.* Cette preuve nous sera très facile à vous fournir; car le fait suivant est généralement connu, et il se renouvelle tous les jours : c'est que les partis politiques en France luttent entre eux à coup de Constitution anglaise; c'est que le côté gauche, le côté droit, le centre droit, ainsi que le centre gauche, appuient leurs opinions d'exemples pris dans ce qui s'est passé en Angleterre; c'est que le grand argument du ministère, pour soutenir la proposition qu'il compte faire de la septennalité, est que cette mesure a été adoptée par les Anglais.

Une réflexion qui se présente naturellement à cette occasion, c'est que l'engouement des Français pour l'organisation sociale anglaise, doit être bien grand, puisqu'ils ne s'aperçoivent pas que la facilité trouvée par tous les partis de citer des exemples en faveur de leur opinion dans la conduite politique, tenue par les Anglais depuis leur révolution, est la preuve la plus complète qui puisse exister, que l'organisation sociale anglaise est une agglomération de principes et de mesures incohérents; qu'ainsi il y a quelque chose d'hu-

miliant pour la nation française à la considérer comme un modèle à suivre.

D. *Revenons à la question précédente : elle est importante, elle est neuve, elle est très satisfaisante pour l'amour-propre national; ainsi elle mérite, sous tous les rapports, d'être approfondie, d'être examinée avec le plus grand soin. Il faut présenter les idées neuves bien des fois, et sous bien des formes différentes, pour les faire adopter. Ayez la complaisance de nous reproduire votre opinion, en changeant seulement la manière d'exposer vos idées.*

*R.* Nous allons vous satisfaire :

« Tous les peuples de la terre tendent vers un même « but; le but vers lequel ils tendent est celui de passer « du régime gouvernemental, féodal, militaire, au « régime administratif, industriel, pacifique; c'est-à- « dire : chacun d'eux s'efforce de se débarrasser des « institutions dont l'utilité n'est qu'indirecte, pour éta- « blir celles qui serviraient le plus directement le bien « public, et qui donneraient toujours gain de cause « aux intérêts de la majorité contre les intérêts parti- « culiers.

« Chaque peuple a adopté une allure qui lui est per- « sonnelle, chacun d'eux s'est ouvert une route parti- « culière pour atteindre ce but.

« Les peuples européens se sont plus rapprochés de « ce but que les autres peuples de la terre; ce sont les « nations française et anglaise qui en sont aujourd'hui « le moins éloignées (1).

(1) Beaucoup de personnes s'imaginent que les Américains sont plus

« Pour se rapprocher de ce but, les Français ont
« perfectionné le système monarchique, tandis que les
« Anglais ont créé le système parlementaire; le peuple
« français est essentiellement royaliste, tandis que le
« peuple anglais, qui est essentiellement parlemen-
« taire, est toujours en défiance à l'égard de la
« royauté.

« Cette différence provient de ce que les rois de
« France se sont ligués avec les industriels contre la
« noblesse, tandis qu'en Angleterre, ce sont les nobles
« qui se sont ligués avec les industriels contre la
« royauté. »

D. *Donnez-nous, en peu de mots, une idée bien nette de la manière dont s'effectuera le grand changement politique qui doit faire passer l'espèce humaine du système gouvernemental au régime industriel.*

*Dites-nous quelle est la première, quelle est la seconde nation, chez lesquelles ce changement commencera à s'effectuer.*

*R.* La première nation chez laquelle ce changement commencera à s'effectuer, sera celle où il s'opérera, d'une manière pacifique, un mouvement, dont le résultat sera que l'institution la plus importante, que l'institution qui exerce la plus grande influence sur l'adminis-

avancés en politique que les Européens : elles se trompent. Il n'est pas difficile de maintenir l'ordre entre un petit nombre d'hommes essentiellement cultivateurs, et répandus sur un vaste territoire La grande difficulté consiste à faire vivre dans l'aisance un grand nombre d'hommes sur un petit terrain. Nous traiterons plus tard directement cette question.

tration de la fortune publique, prendra le caractère industriel et se dépouillera du caractère gouvernemental.

D. *Quelle est de toutes les nations européennes, de toutes les nations du globe, celle chez laquelle ce changement peut s'opérer avec le plus de facilité?*

*R*. C'est la nation française.

D. *Qu'est-ce qui donne à la nation française cet avantage-là sur les autres?*

*R*. C'est que la noblesse, qui est la seule institution intercalée entre le Roi de France et les industriels, ne possède plus de force réelle, puisqu'elle n'est plus prépondérante par ses propriétés, et que l'opinion populaire ne lui est plus favorable; de manière qu'il n'existe point, en France, d'obstacle important à l'union de la royauté avec la classe industrielle, et que cette union s'effectuera nécessairement, parce que c'est l'intérêt du Roi, de même que celui des industriels, de s'unir intimement.

D. *Mais résultera-t-il de l'union du Roi de France avec les industriels, que la royauté française aura pris le caractère industriel, et qu'elle se sera dépouillée du caractère gouvernemental?*

*R*. Très certainement; car c'est une conséquence directe de l'union du Roi de France avec les industriels, que Sa Majesté compose son conseil suprême, principalement d'industriels; que le budget soit conçu principalement par les industriels, etc.

D. *Après la nation française, quelle est celle qui passera la première du régime gouvernemental au régime industriel?*

*R.* Ce sera la nation anglaise.

D. *Dites-nous pourquoi ce ne sera qu'après la nation française, que la nation anglaise déterminera chez elle le changement politique nécessaire pour passer du régime gouvernemental au régime industriel; et ne perdez pas de vue que vous ne sauriez motiver trop fortement votre réponse, puisque votre manière de voir à cet égard se trouve en opposition directe avec l'opinion publique de France, d'Angleterre et du monde entier, qui regarde la nation française comme étant, sous le rapport politique, très en arrière de l'Angleterre.*

*R.* Les lords sont parvenus à dominer la royauté, ils n'ont laissé au Roi que le décorum de la royauté; mais c'est eux dans la réalité qui exploitent le pouvoir royal à leur profit, c'est-à-dire, au profit de la féodalité. Ainsi l'institution politique prépondérante en Angleterre, celle qui exerce la plus grande influence sur l'administration de la fortune publique, celle qui donne l'impulsion à tout le mécanisme politique, c'est la pairie. Or, il est bien plus difficile de changer le caractère féodal des lords en caractère industriel, que d'opérer ce changement pour la royauté. D'où il résulte que le gouvernement français doit prendre le caractère industriel avant le gouvernement anglais.

Le Roi de France devenant industriel, c'est-à-dire, chargeant les industriels les plus importants de faire

le budget, ne perdra personnellement rien, aucune de ses jouissances individuelles ne sera diminuée; ce sera uniquement sur ses courtisans et sur les fonctionnaires publics, incapables ou inutiles, que portera la réforme. En Angleterre, au contraire, la pairie étant l'institution la plus importante, puisque les pairs exploitent le pouvoir royal, la réforme porterait précisément sur ceux entre les mains desquels se trouve le pouvoir, et qui ont un très grand intérêt à s'opposer à ce changement.

Les lords prélèvent, en leur qualité de lords, et toute capacité à part, une somme énorme en *sinécures*, en appointements, en pensions, gratifications, etc., sur la nation, c'est-à-dire, sur la classe productrice ou industrielle. Si on ajoute au prélèvement pécuniaire, fait par les lords sur la classe industrielle, le prélèvement qu'ils font sur elle en pouvoir, en considération, en importance sociale, on reconnaîtra que les industriels anglais éprouvent encore, d'une manière très positive et très importante, les inconvénients du régime gouvernemental ou féodal.

De ce que nous venons de dire, nous concluons que le régime industriel doit s'établir en France avant qu'il soit adopté en Angleterre, parce que les industriels français sont plus fortement stimulés à son établissement, et que les membres de la féodalité ont moins de moyen de résistance en France qu'en Angleterre; notre opinion à cet égard deviendra plus claire, lorsque nous comparerons les moyens à employer en France et en Angleterre pour y établir le régime industriel.

D. *Quand le changement qui doit faire passer la nation*

*française du régime gouvernemental au régime industriel, commencera-t-il à s'effectuer?*

*R.* Il n'est pas possible d'en assigner l'époque d'une manière précise; mais il est évident qu'elle ne peut pas être éloignée maintenant; que le moyen d'établir en France un état politique, calme et stable, est trouvé; car les honnêtes gens (qui, quoiqu'on en puisse dire, forment l'immense majorité parmi les gouvernés et même parmi les gouvernants) sont las de la révolution; ils désirent ardemment sortir des écueils au milieu desquels le vaisseau de l'état navigue depuis plus de trente ans, et ils sont disposés à faire les plus grands sacrifices pour établir un état de choses calme, stable; un état de choses qui fasse la désolation des intrigants et qui les force à devenir des hommes laborieux et pacifiques.

D. *Remarquez donc que même en admettant que le moyen proposé par vous pour établir un ordre de choses calme et stable, soit bon, qu'il soit le meilleur pour atteindre ce but, qu'il soit, en un mot, d'un succès infaillible, il reste toujours certain qu'il faudra beaucoup de temps pour le faire connaître, beaucoup de temps pour qu'il puisse être apprécié, jugé, et que les intéressés soient parvenus à un point de conviction suffisant pour se déterminer à le mettre à exécution.*

*R.* Ce moyen est si facile à exposer, qu'il n'y a pas un ouvrier qui ne soit en état de l'expliquer à ses camarades, et le pur et simple bon sens suffit pour le juger complétement; ainsi nous persistons dans l'opinion

émise ci-dessus : que l'époque à laquelle commencera le changement qui doit faire passer la nation française du régime gouvernemental au régime industriel ne peut pas être éloignée.

D. *Dites-nous maintenant comment ce changement commencera à s'effectuer; dites-nous qu'est-ce qui le provoquera, qu'est-ce qui le revêtira d'une forme légale?*

*R*. Ce sera la classe industrielle qui le provoquera, ce sera le Roi qui le revêtira d'une forme légale; disons plus, ce sera le Roi qui l'effectuera par une simple ordonnance.

D. *Quel langage les industriels tiendront-ils au Roi? sous quelle forme les industriels présenteront-ils leurs idées à S. M.?*

*R*. Les industriels doivent mettre aux pieds du trône un placet dans lequel ils s'exprimeront à peu près de la manière suivante :

« Sire,

« Depuis Hugues Capet jusques et y compris le règne « de Louis XIV, il a existé une coalition très active « contre la noblesse, entre les Rois vos ancêtres et les « industriels nos devanciers. Les efforts ont été bien « combinés, les forces ont été de part et d'autre bien « employées, et, en résultat, le but s'est trouvé complè- « tement atteint à la fin du règne de Louis XIV. Depuis

« cette époque la noblesse n'a plus eu dans l'état d'exis-
« tence qui lui soit personnelle ; l'importance que les
« nobles ont conservée depuis cette époque, a été uni-
« quement fondée sur les fautes politiques commises
« d'une part par la royauté, qui leur a confié les em-
« plois publics les plus importants et les plus lucratifs,
« et de l'autre par les industriels qui leur ont donné
« d'immenses richesses, en leur sacrifiant, par une
« vanité mal entendue, leurs filles et le produit de leurs
« travaux.

« Sire,

« Depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à ce
« jour, de grandes fautes politiques ont été commises
« d'une part par la royauté, d'une autre par l'industrie.
« Les premières erreurs, pendant ce laps de temps, ont
« été celles des Rois ; ce sont ensuite celles des indus-
« triels qui ont eu le plus d'inconvénients. Depuis la fin
« du règne de Louis XIV jusqu'à la mort de Louis XV,
« c'est la royauté qui a eu les plus grands torts ; depuis
« l'avènement au trône du vertueux Louis XVI, ce sont
« les industriels qui ont le plus de reproches à se faire.
« Après la mort de Louis XIV, qu'est-ce que la
« royauté aurait dû faire ?
« La royauté aurait dû organiser le régime industriel.
« Le Roi aurait dû prendre le titre de premier indus-
« triel de son royaume ; il aurait dû confier aux indus-
« triels les plus importants la haute direction de la for-
« tune publique, en les réunissant tous les ans pendant
« quelques jours pour faire le budget.

« Après la mort de Louis XIV, qu'est-ce que la
« royauté a fait, jusqu'à l'avènement au trône du mal-
« heureux Louis XVI?

« Le régent d'abord, et Louis XV ensuite, ont consi-
« déré la royauté comme une sinécure; ils ont cru qu'ils
« n'avaient pas autre chose à faire dans ce monde que
« de jouir de la vie; ils se sont composé des harems,
« comme s'ils avaient été schahs de Perse ou empe-
« reurs des Mogols; et, par l'effet d'un vertige inconce-
« vable et d'un aveuglement complet sur les véritables
« intérêts de la royauté, ils ont fait force dépenses
« dans aucun but d'utilité, et ils se sont amusés tant
« qu'ils ont pu, avec les nobles vaincus, aux dépens des
« industriels vainqueurs.

« Sire,

« C'est surtout aux rois que la connaissance de la
« vérité est utile. Nous espérons que V. M. daignera
« excuser la franchise avec laquelle nous venons de
« nous exprimer sur la conduite de la royauté, depuis
« la mort de Louis XIV, jusqu'à l'avènement au trône
« du vertueux Louis XVI : elle va voir au surplus que
« nous ne sommes pas moins sévères pour nos devan-
« ciers et pour nous, que pour les augustes chefs de la
« nation.

« Ici va commencer le chapitre de nos aveux; c'est
« du présent que nous allons parler. Tous les événe-
« ments que nous allons récapituler se sont passés
« sous les yeux de Votre Majesté, et l'ont profondément
« affligée.

« Votre auguste frère monte sur le trône; il s'empresse de proclamer que son intention est de réparer « les fautes commises par la royauté sous Louis XV et « sous le Régent, et qu'il désire gouverner la nation « dans l'intérêt de la majorité de ses sujets. Ce bon « prince se montre sévère dans ses mœurs, économe « pour toutes ses dépenses personnelles; il appelle à « haute voix les conseils et l'appui des honnêtes gens, « pour seconder ses bonnes intentions.

« La classe industrielle tout entière aurait dû répon-« dre avec empressement à ce généreux appel; mais, « au lieu de remplir ce devoir et d'agir dans cette « occasion importante conformément à ses intérêts, en « appuyant de toutes ses forces les projets philanthro-« piques du Roi, elle reste froidement spectatrice de la « lutte qui s'engage entre ce généreux Monarque d'une « part, les courtisans et les privilégiés de l'autre : le « Roi combattant pour la nation, et la Cour défendant « les abus.

« Louis XVI soutient bravement cette lutte pendant « douze ans; il appelle au ministère le philanthrope « Turgot, le banquier Necker, il sollicite et obtient « l'amitié et toute l'affection du respectable Males-« herbes, qui l'aide de ses conseils; et enfin n'étant « point soutenu par la classe industrielle, c'est-à-dire, « par la nation, il se trouve forcé de déclarer qu'il « existe un déficit de cinquante-six millions qu'il ne « trouve point le moyen de combler. Il assemble les « notables, puis il forme une cour plénière, et, après « ces deux tentatives inutiles, il convoque les États-« Généraux.

« La classe industrielle aurait dû se présenter dans

« cette importante circonstance; elle aurait dû com-
« mencer par combler le déficit, elle aurait dû ensuite
« dire au Roi : pour qu'il ne se forme plus de nouveau
« déficit, il n'existe qu'un seul moyen; c'est celui de
« changer la classification de vos sujets. Ceux qui ver-
« sent le plus d'argent au trésor royal et qui en reti-
« rent le moins, doivent être appelés au premier rang;
« c'est à eux que Votre Majesté doit confier la haute
« direction de l'administration de la fortune publique.

« Sire,

« Votre vertueux frère aurait certainement accueilli
« avec empressement cette loyale proposition : alors
« la révolution n'aurait pas eu lieu; alors il se serait
« opéré un grand bien qui aurait coûté fort peu de
« peine, et qui n'aurait occasionné aucun mal; tandis
« que la révolution a fait acheter, par beaucoup de
« maux, le bien qu'elle a produit.

« Au lieu de faire ce qu'elle aurait dû, ce que nous
« venons de dire, la classe industrielle, considérant la
« royauté comme faisant corps avec la noblesse, se
« réjouit de voir l'embarras dans lequel le Roi se
« trouve, et, oubliant que le trésor royal est en même
« temps le trésor national, elle lui refuse tout crédit.

« Les États-Généraux se réunissent, ils se forment en
« assemblée constituante. L'Assemblée constituante
« démolit pièce à pièce toutes les parties du pouvoir
« royal; et, après avoir mis le généreux Louis XVI
« dans l'impossibilité de se défendre personnellement,
« et de garantir la nation de l'action des intrigants,

« elle se retire en donnant à ses travaux le titre pom-
« peux de Constitution, et en forçant le Roi à jurer de
« maintenir cette prétendue Constitution.

« L'Assemblée législative succède immédiatement à
« l'Assemblée constituante; cette Assemblée, dont la
« très grande majorité se compose de légistes, de litté-
« rateurs, de docteurs en *us* de toutes les classes,
« ayant la tête exaltée par l'histoire des Grecs et des
« Romains, ne rêve que république.

« La Convention succède à l'Assemblée législative;
« elle complète les fautes commises par l'Assemblée
« constituante et par l'Assemblée législative; elle
« anéantit en même temps le malheureux, le géné-
« reux philanthrope Louis XVI, et la royauté qui était
« l'institution fondamentale de l'organisation sociale
« française; elle remplace le régime monarchique par
« le régime républicain, elle établit la république la
« plus démocratique qui ait jamais existé; une répu-
« blique tellement démocratique, que ce sont les
« hommes de la classe la plus pauvre et la plus igno-
« rante qui exercent la plus grande influence : en un
« mot la Convention constitue légalement l'anarchie
« la plus complète.

« La classe industrielle aurait dû chasser l'Assemblée
« constituante, imposer silence aux docteurs en *us* de
« l'Assemblée législative, et placer la moitié des mem-
« bres de la Convention à Bicêtre et l'autre moitié à
« Charenton.

« La classe industrielle aurait dû rendre au bon
« Louis XVI toute son autorité, l'augmenter encore en
« débarrassant la royauté de l'influence exercée sur
« elle par les courtisans et par les privilégiés, et en la

« déterminant à charger du soin de faire le budget
« ceux qui versent le plus dans le trésor public et qui
« en tirent le moins.

« La classe industrielle n'a pas suivi cette conduite,
« et elle en a été sévèrement punie ; car la loi du
« maximum a ruiné tous les entrepreneurs de travaux
« industriels.

« Bonaparte ensuite relève le trône ; il s'y asseoit, il
« se met une couronne sur la tête, et un sceptre à la
« main. Les industriels auraient dû s'opposer à l'enva-
« hissement de la royauté française ; car un usurpateur
« ne peut pas être le fondateur d'une monarchie indus-
« trielle : il a besoin de la force pour se maintenir ; il
« ne peut établir que le régime militaire ; les indus-
« triels ne l'ont pas fait, ils ont payé chèrement cette
« faute : la brûlure des marchandises anglaises a
« détruit une grande partie de leurs capitaux.

« Quand Votre Majesté est rentrée en France et
« qu'elle est remontée sur son trône, les industriels
« auraient dû s'offrir d'eux-mêmes à remplir tous les
« engagements contractés à l'égard des étrangers ; ils
« auraient dû, en outre, mettre à votre disposition une
« somme considérable pour vous donner les moyens
« de récompenser et de dédommager les fidèles qui
« vous avaient suivi. Vous n'auriez certainement pas
« trouvé mauvais qu'ils vous priassent en même temps
« de supprimer les titres féodaux devenus tout-à-fait
« ridicules et inutiles, depuis que la classe industrielle
« a prouvé qu'elle possède toute l'énergie nécessaire
« pour empêcher les étrangers d'envahir le territoire.
« Vous auriez certainement consenti à laisser faire le
« projet de budget par les Français qui versent les

« plus grosses sommes dans le trésor public, et qui en
« tirent le moins; car ces Français, qui sont les entre-
« preneurs des travaux industriels les plus importants,
« sont, en même temps, ceux de vos sujets qui ont le
« plus de capacité en administration.

« Si les choses s'étaient passées ainsi, la monarchie
« industrielle se serait trouvée constituée à l'instant
« même de votre rentrée en France.

« La classe industrielle ne s'étant point portée de
« son propre mouvement au devant de V. M., lors de sa
« rentrée en France, et ne lui ayant point offert fran-
« chement le soutien dont l'ancienne royauté avait
« besoin au moment de son rétablissement, vous avez
« dû, Sire, chercher dans les gouvernants ce que vous
« ne trouviez pas dans la classe qui forme le véritable
« corps de la nation; vous avez dû reconnaître les deux
« noblesses; vous avez dû multiplier les places dans
« l'administration de la fortune publique; vous avez
« dû, en un mot, augmenter considérablement les
« charges que nous supportions avant la révolution;
« juste punition de la faute politique que nous avons
« commise, en ne nous montrant pas franchement
« royalistes-bourbonistes, ainsi que nous aurions dû le
« faire.

« Il nous reste encore un aveu à faire. Cet aveu ter-
« minera notre confession.

« En 1817, V. M. s'est aperçue que l'ancienne noblesse
« cherchait à reconquérir l'importance dont elle jouis-
« sait autrefois en France; qu'elle travaillait à établir
« sa domination sur la royauté, et à remplacer le
« régime monarchique par un système aristocratique;
« vous avez fait appel à la classe industrielle en décla-

« rant par une ordonnance que les patentes seraient
« considérées comme impôt direct. Il est évident que,
« dans cette circonstance, nous n'aurions dû porter à la
« députation que de francs royalistes, que des royalis-
« tes-bourbonistes ; que nous aurions dû choisir les
« députés dans nos rangs, c'est-à-dire, parmi ceux qui
« versent beaucoup d'argent dans le trésor public et
« qui n'en retirent rien. Malheureusement plusieurs
« de nous ont donné leurs voix à des hommes qui
« n'avaient pas rendu justice au bien intentionné
« Louis XVI ; d'autres ont appelé à la députation de
« zélés partisans du fils de Bonaparte, et presque tous
« ont appuyé les prétentions de candidats beaux par-
« leurs qui se soucient fort peu de verser de l'argent
« dans le trésor public, et qui ambitionnent d'en tirer
« le plus possible en appointements, pensions, gratifi-
« cations, etc.

« Cette dernière faute nous a fait perdre le peu de
« considération politique que nous avions acquise ;
« elle a été cause de l'accroissement rapide des dépen-
« ses publiques (qui montent aujourd'hui à un milliard
« par année), en forçant Votre Majesté à augmenter la
« force du ministère, à accroître le nombre et l'impor-
« tance des fonctionnaires publics, puisque c'est seule-
« ment dans les gouvernants que la royauté et les
« Bourbons trouvent de véritables soutiens.

« Oui, nous l'avons reconnu et nous le confessons
« dans ce moment : la vérité est que nous devons faire
« à nous-mêmes une grande partie des reproches que
« nous avons adressés jusqu'à présent à la royauté,
« aux Bourbons et particulièrement à la Cour. Au
« surplus nous possédons une qualité qui est inhé-

« rente à notre nature, qui prend tous les jours plus de
« développement, et qui nous garantit que nous pour-
« rons réparer toujours toutes les fautes que nous
« avons commises; c'est que nous sommes essentielle-
« ment laborieux, et que nous avons par conséquent
« une supériorité réelle et positive sur les nobles et
« sur les courtisans quelle qu'ait été leur naissance.

« Il y a, en un mot, cette différence entre notre exis-
« tence politique et celle des Bourbons : c'est que nous
« sommes certains d'arriver au premier rang social, et
« que les Bourbons ont l'intérêt le plus pressant à
« consolider promptement leur trône, en fondant la
« monarchie industrielle.

« Sire,

« Depuis cent ans, il y a eu en France de grandes
« fautes politiques commises d'un côté par la royauté
« et de l'autre par les industriels; mais ces fautes,
« quelque grandes qu'elles aient été, n'ont pas pu
« anéantir les précédents de la nation française, ni
« changer ses destinées politiques. Depuis quatorze
« cents ans la nation française vit sous le régime
« monarchique; depuis que votre auguste dynastie est
« montée sur le trône jusqu'à la mort de Louis XIV,
« les Bourbons et les industriels ont été ligués, d'abord
« contre les grands vassaux, ensuite contre les petits
« vassaux et enfin contre les privilégiés de toute
« espèce.

« La nation française est appelée par ses précédents
« à vivre sous le régime monarchique industriel.

« La royauté ne cessera pas d'éprouver du malaise,
« et la classe industrielle, c'est-à-dire, la nation, ne
« cessera pas d'être mécontente du gouvernement,
« tant que la monarchie industrielle ne sera pas
« constituée.

« Rien ne peut s'opposer à l'établissement de la
« monarchie industrielle en France, si d'une part les
« industriels français et de l'autre la maison de Bour-
« bon veulent constituer cette forme de gouvernement.

« Quelles sont les classes qui pourraient s'opposer
« à l'établissement de la monarchie industrielle en
« France? L'ancienne noblesse est incontestablement
« celle qui aurait le plus de moyens d'entraver cette
« grande opération politique, par la raison que l'appui
« de toutes les noblesses européennes lui donne encore
« une grande force. Mais, d'une part, cette force est
« très inférieure à celle des Bourbons et des industriels
« coalisés pour atteindre un but d'utilité commune,
« d'une autre part, les anciens nobles ont conservé de
« la générosité dans les sentiments, et ils consenti-
« ront, beaucoup plus facilement qu'on ne l'imagine en
« général, à l'établissement d'un ordre de choses qui
« assurerait la tranquillité intérieure et la prospérité
« de la nation française. Les anciens nobles se sont
« gendarmés contre toute innovation politique; ils tra-
« vaillent de toutes leurs forces au rétablissement de
« l'ancien régime, parce qu'ils ont été révoltés des
« atrocités commises pendant la révolution; parce que
« tous ceux qui ont dirigé jusqu'à ce jour le mouve-
« ment national d'innovation, ont été des intrigants,
« ou des fous; qu'aucun d'eux n'a mérité leur estime,
« qu'aucun d'eux n'a présenté des idées nettes sur la

« forme du gouvernement qui convenait à l'état présent « de la civilisation, qu'aucun d'eux ne leur a démontré « qu'il résulterait pour la nation un grand avantage de « la suppression de la noblesse. Ce qui les a surtout « gendarmés, et avec grande raison, a été la création « d'une nouvelle noblesse.

« Quant à la nouvelle noblesse, elle n'est ni aimée ni « estimée de la nation, elle n'a de partisans et d'amis « ni au dehors, ni au dedans; c'est une institution « mort-née, dont l'existence a commencé hier et qui « cessera demain; elle n'a aucun moyen de s'opposer à « l'établissement de la monarchie industrielle.

« Les bourgeois, c'est-à-dire, les légistes qui ne sont « pas nobles, les militaires qui sont roturiers, les pro- « priétaires qui ne sont pas industriels, ont beaucoup « plus de force que la nouvelle noblesse; mais ils n'ont « de force réelle qu'en se combinant avec l'ancienne « noblesse dont ils sont une émanation : ils n'ont point « de caractère politique qui leur soit propre, ils sont « dans la réalité une noblesse au petit pied; leur exis- « tence comme corporation politique ne peut pas se « prolonger au-delà de celle de la véritable noblesse.

« L'armée se compose aujourd'hui de soldats qui ne « montrent aucun goût pour l'état militaire, de soldats « qui, par leurs mœurs et leurs habitudes, sont essen- « tiellement industriels; ainsi ce ne seront pas eux qui « chercheront à s'opposer à l'établissement de la mo- « narchie industrielle. Il n'y a donc, dans l'armée, que « les officiers qui puissent désirer que la profession « militaire continue à être plus considérée et plus « avantagée par l'organisation sociale, que la profes- « sion industrielle.

« Sire,

« La Monarchie française a dû être essentiellement « militaire jusqu'à la mort de Louis XIV; c'est-à-dire, la « première classe de l'État a dû se composer d'hommes « principalement militaires, et secondairement indus- « triels; parce que, jusqu'à cette époque, le but de la « nation était essentiellement celui des conquêtes.

« Depuis Louis XIV jusqu'à ce jour la monarchie « française n'a pu être qu'un gouvernement bâtard; la « classe militaire avait perdu sa prépondérance, la « classe industrielle n'avait pas encore établi la sienne. « Ce temps n'a point cependant été perdu pour les pro- « grès de la civilisation; c'est pendant ce siècle, dont « les événements ne sont pas possibles à bien analy- « ser, parce qu'ils sont trop embrouillés, que s'est « opérée la transition de la monarchie militaire à la « monarchie industrielle.

« Dans l'état présent de la civilisation, la monarchie « industrielle est la seule qui puisse convenir à la na- « tion française, la seule qui puisse acquérir de la « solidité en France, parce que le but de la nation est « celui de prospérer par des travaux pacifiques, d'où « il résulte, que la première classe dans l'État doit « être principalement industrielle, et que les occupa- « tions militaires ne doivent être, pour cette première « classe, que des occupations secondaires et acciden- « telles; qu'elles ne doivent avoir lieu que dans le cas « d'envahissement du territoire, et seulement jusqu'à « l'expulsion de l'étranger.

« Sire,

« Le nom de monarchie constitutionnelle, donné
« à votre gouvernement, suffit pour faire connaître
« la situation politique actuelle de la France; cette
« épithète de constitutionnel qui est horriblement
« métaphysique, désigne un état d'organisation social
« bâtard, un état social dans lequel les faiseurs de
« phrases et les *écrivassiers* forment la classe domi-
« nante, et en effet la pauvre nation française et sa
« pauvre royauté ont été dévorées par eux pendant tout
« le dix-huitième siècle; et, depuis près de quarante
« ans l'*avocasserie* (1), qui est la quintessence du *parlage*
« et de l'*écrivasserie*, domine la royauté et la nation.

« Il est temps, Sire, de terminer la grande transition
« politique qui occupe la nation et la royauté françaises
« depuis plus d'un siècle; il est temps de proclamer le
« régime industriel, la monarchie industrielle.

« Nous tous, adonnés à la profession de l'industrie,
« nous qui sommes plus de vingt-cinq millions d'hom-
« mes en France, nous jurons de défendre, à la vie et
« à la mort, l'institution de la royauté en France et la
« dynastie des Bourbons, contre toute entreprise qui
« pourrait être machinée, tant au dedans qu'au dehors
» contre cette institution ou contre cette dynastie.

« Et nous supplions très respectueusement Votre
« Majesté de former une commission des industriels

(1) Par *avocasserie*, nous entendons ici les raisonnements des avocats sur les matières politiques.

« les plus importants pour les charger du soin de faire
« le budget. »

Ce placet doit être signé par tous les Français dont l'importance ou l'existence dépend des succès qu'ils obtiennent dans les travaux industriels qui les occupent; c'est-à-dire, il doit être signé par plus de vingt-cinq millions d'hommes en France.

D. *Si ce projet de placet n'a été conçu par vous que comme une supposition, nous l'approuvons infiniment; car cette supposition vous a donné les moyens d'exposer vos idées avec beaucoup de clarté, de fermeté et de rapidité; mais si vous présentez aux industriels ce projet comme un projet sérieux, comme un projet que vous les engagiez à exécuter, vous vous trompez dans votre attente; car il les effrayera, et cela les empêchera de devenir des partisans de votre système.*

*R.* Nous ne nous dissimulons point que les industriels ont été, jusqu'à ce jour, excessivement prudents en politique, et qu'ils n'ont montré encore aucune hardiesse sous ce rapport; c'est ce qui fait que, jusqu'à ce jour, il n'y a point eu encore de parti politique industriel; c'est ce qui fait que les industriels, n'ayant encore été que spectateurs dans les luttes politiques, ont toujours été les victimes; ils ont été victimes des jacobins, ensuite victimes de Bonaparte; et, depuis la restauration, ils sont la proie que se disputent entre eux les ultra, les libéraux et les ministériels. Dans toutes les directions possibles ceux qui sont prudents et qui n'ont point de hardiesse sont nuls; car la pru-

dence n'a de valeur que dans le cas où elle se combine avec la hardiesse.

D. *La vérité est que l'éducation des industriels en politique est à faire, et vous leur donnez des conseils qui ne pourront leur convenir qu'après leur éducation terminée.*

*R.* Nous avons reconnu que l'éducation politique des industriels était à faire, et c'est parce que nous avons senti profondément cette vérité que nous avons entrepris la publication d'un catéchisme des industriels. Ainsi nous sommes parfaitement d'accord sur ce point; mais il paraît que nous n'avons pas la même manière de voir relativement à la conduite qui doit être tenue dans l'éducation politique de la classe industrielle.

Donner aux élèves le sentiment de leur valeur, leur inspirer de la confiance dans leurs moyens, nous paraît la première chose dont on doit s'occuper quand ce ne sont pas des enfants qu'on instruit, mais des personnes faites à qui l'on offre des conseils.

Exercer les élèves d'abord à la pratique, et ne leur parler des théories qu'à l'occasion de la pratique qu'ils exercent, est un second principe qui nous a paru essentiel à suivre.

Enfin, et pour ne pas prolonger davantage cette discussion épisodique, nous vous dirons que notre intention est de constituer, le plus promptement possible, le parti industriel, et que le moyen le plus certain pour cela est celui de déterminer les industriels à manifester directement au Roi, et sans employer aucun intermédiaire, leurs désirs politiques.

Rentrons dans la discussion commencée : elle a pour

but de déterminer laquelle des deux nations, anglaise ou française, est le plus près du but politique vers lequel tend toute l'espèce humaine : celui de passer du régime gouvernemental au régime industriel; elle a pour but de mettre en évidence les différents moyens que ces nations doivent employer pour atteindre ce but. C'est là précisément le point de l'examen où nous en étions; continuons cet examen, sans changer la direction que nous lui avons donnée. Vous regarderez à votre choix le projet de placet comme une fiction ou comme une réalité, comme une chose qui ne peut être exécutée que dans dix ans, ou comme une chose qui doit s'exécuter demain; mais continuons à le considérer, dans cette discussion, comme un projet sérieux.

D. *Il est certain que si ce placet était signé par toutes les personnes livrées à la profession industrielle en France, il produirait un grand effet politique; nous sommes même persuadés que dans ce cas il serait favorablement accueilli par S. M. Mais la grande difficulté dans cette affaire n'était pas de rédiger le placet; elle consiste à le faire signer par tous les intéressés; car s'il n'était signé que par un petit nombre de personnes, il n'aurait qu'une valeur philosophique, et il produirait peu d'effet.*

*R.* Vous mettez la charrue avant les bœufs. La plus grande difficulté dans cette affaire consistait à concevoir et à co-ordonner les idées qui sont exposées dans ce placet; le faire signer n'est qu'une difficulté très secondaire.

Une compagnie de banquiers égale, semblable à toutes celles qui se sont présentées, dans ces derniers

temps, pour faire les divers emprunts que le gouvernement a proposés, réussirait plus facilement à faire signer le placet par tous les industriels de France, que les compagnies preneuses d'emprunts n'ont réussi à réaliser ces emprunts.

La classe industrielle, comme nous l'avons dit dans notre premier cahier, est complétement organisée au moyen de la Banque qui lie entre elles toutes les branches de l'industrie, au moyen des banquiers qui lient entre eux les industriels de tous les genres : de manière que tous les efforts des industriels peuvent facilement se combiner pour atteindre un but d'intérêt qui leur est commun. Les Chefs de l'industrie, c'est-à-dire, les industriels les plus importants, n'ont point encore tiré parti, en politique, des avantages qui résultent pour eux de l'organisation de la classe industrielle. Nous leur offrons, dans cette occasion, le moyen d'user de tous les avantages que cette organisation leur donne, pour atteindre le plus grand but politique auquel ils puissent prétendre, celui d'établir le régime industriel; et nous ne doutons pas qu'ils ne la saisissent avec empressement.

D. *Mais la loi ne défend-elle pas les pétitions collectives? les Procureurs du Roi ne pourront-ils pas s'opposer à la signature de votre placet par les personnes intéressées à le présenter.*

*R*. Tous les Français ont le droit de soumettre au Roi, individuellement ou collectivement, toutes les idées qu'ils jugent utiles pour la prospérité de l'État, pourvu que l'exposé de leurs désirs soit revêtu des

formes convenables; une loi qui interdirait la communication directe des sentiments et des pensées entre le Roi et ses sujets serait une loi monstrueuse et dégradante pour le trône, de même que pour la nation. Au surplus il n'y a pas même besoin que le placet soit signé pour que le but soit atteint; il suffit pour cela que tous les industriels l'aient lu et qu'ils déclarent publiquement qu'ils adoptent les idées qui y sont contenues, et qu'ils sont convaincus que le seul moyen par lequel le Roi puisse assurer la tranquillité en France, et donner à la prospérité nationale tout le développement dont elle est susceptible, consiste à charger une commission composée des industriels les plus importants du soin de faire le projet de budget. Il résultera nécessairement de cet accord dans l'opinion politique des industriels un bruit public si fort et un désir national si fortement prononcé, et si bien précisé, que les efforts des ministres et des courtisans pour empêcher l'attention de Sa Majesté de se fixer sur cette opinion, seraient tout à fait insuffisants.

Quant à la peur que vous voulez nous faire des Procureurs du Roi, nous vous dirons que nous avons de fortes raisons pour croire qu'ils ne sont pas mal disposés à l'égard de nos idées; car elles portent le cachet du royalisme le plus pur, d'un royalisme beaucoup mieux précisé que celui des ultra, qui ne sont, dans la réalité, que des partisans du système aristocratique par droit de naissance.

D. *Passons à l'examen de ce qui concerne l'Angleterre, et dites-nous par quel moyen les Anglais peuvent établir chez eux le régime industriel?*

*R.* Pour que les Anglais établissent chez eux le régime industriel pur, sans user pour cela de moyens violents, il faut que leur parlement rende une loi qui abroge les substitutions; il faut qu'il en rende une autre qui mobilise les propriétés territoriales.

D. *Il nous paraît impossible que le parlement d'Angleterre consente à rendre ces deux lois; car ce parlement, ainsi que vous l'avez établi, est soumis à l'influence de la pairie. Les lords dominent, d'une part, le pouvoir royal, et, de l'autre, la Chambre des Communes; et ces lois étant contraires à leurs intérêts féodaux, qui sont plus importants pour eux, et qui leur sont plus chers que leurs intérêts industriels, ils empêcheront nécessairement qu'elles ne soient rendues.*

*En un mot, l'adoption ne nous paraît pas pouvoir être obtenue par des moyens loyaux et pacifiques, puisque les lords possèdent le pouvoir de s'y opposer, et qu'eux seuls auraient une autorité suffisante pour les faire passer. Nous concluons de ce que nous venons de dire que l'Angleterre ne peut arriver au régime industriel pur qu'au moyen d'une insurrection.*

*R.* Il n'y a pas de doute que les Français ne puissent établir chez eux le régime industriel beaucoup plus facilement que les Anglais, puisqu'une simple ordonnance du Roi suffit pour l'établir en France; mais nous n'en concluons pas qu'une insurrection soit indispensablement nécessaire pour l'établir en Angleterre.

La noblesse anglaise est de toutes les noblesse d'Europe la plus instruite; elle est celle qui connaît le mieux l'importance de l'industrie; il n'y a pas un lord qui ne

soit plus ou moins intéressé pécuniairement dans des entreprises industrielles. Ajoutez à cela que le peuple anglais a un amour-propre national qui le porte à ne se laisser devancer par aucun peuple, et, d'après ces raisons, vous penserez comme nous, que peu de temps après l'exemple que les Français auront donné de l'établissement du système industriel, tous les Anglais, presque sans exception, mettant, dans cette circonstance, leurs intérêts particuliers à part, travailleront d'un commun accord à l'établir chez eux.

D. *En récapitulant et en complétant l'opinion que vous avez émise dans le présent entretien, nous trouvons ce qui suit :*

1° *L'espèce humaine a toujours tendu vers le but de l'établissement politique du système industriel.*

2° *Chaque peuple a suivi une route différente, et a adopté une allure particulière pour se rendre à ce but.*

3° *Les nations française et anglaise sont celles qui se trouvent le plus rapprochées du but. La nation anglaise en paraît beaucoup plus près que la nation française ; mais c'est une illusion, la nation française en est réellement beaucoup moins éloignée.*

4° *En France, une simple ordonnance du Roi qui chargerait les industriels les plus importants du soin de faire le projet de budget suffirait pour établir le régime industriel, et cette ordonnance serait certainement obtenue, si la classe industrielle, qui se compose en France de plus de vingt-cinq millions d'hommes, suppliait le Roi de considérer que cette mesure assurerait la tranquillité du trône et la prospérité de la nation.*

5° *Quand la nation française aura établi chez elle le*

*régime industriel, la nation anglaise ne tardera pas à suivre son exemple.*

*6° Quand le régime industriel sera établi en Angleterre et en France, tous les malheurs que l'espèce humaine était destinée à éprouver lors de son passage du régime gouvernemental au régime industriel, seront terminés; toutes les forces gouvernementales, existantes sur le globe, se trouvant inférieures à la force industrielle constituée en France et en Angleterre, la crise se trouvera terminée, parce qu'il n'y aura plus de lutte, et tous les peuples de la terre, sous la protection de la France et de l'Angleterre unies, s'élèveront successivement et aussi promptement que l'état de leur civilisation le permettra, au régime industriel.*

*Puisque vous êtes convaincu de la justesse de ces six assertions, ce que vous avez de mieux à faire, c'est d'employer toutes vos forces et tous vos moyens pour déterminer les industriels français à présenter au Roi le placet dont vous avez conçu le projet. Cette démarche devant, par un enchaînement d'événements successifs, effectuer la plus grande amélioration dont le sort de l'espèce humaine soit susceptible.*

*R.* Oui certainement, le premier et le principal but de tous nos travaux est de déterminer tous les industriels de France, c'est-à-dire, plus de vingt-cinq millions d'hommes, c'est-à-dire, l'immense majorité de la nation, à demander au Roi, d'un commun accord et par un placet signé d'eux tous, de charger les industriels les plus importants du soin de faire le budget.

Parce que nous sommes convaincu que cette mesure ferait cesser le régime du parlage et de l'*avocasserie*

sous lequel nous vivons aujourd'hui, régime bâtard qui a succédé au régime militaire : régime ruineux puisqu'il a déjà élevé le budget à la somme énorme d'un milliard.

Parce que nous sommes également convaincu que, cette mesure plaçant dans les mains des véritables faiseurs en prospérité nationale la haute direction de la fortune publique, le sort de la nation française s'améliorera avec toute la rapidité possible.

Après avoir acquis cette conviction, une seconde question s'est présentée à nous : *quels sont les meilleurs moyens à employer pour déterminer les industriels à faire cette demande à S. M.*

Nous avons reconnu que deux principaux moyens devaient être employés; que, d'une part, nous devions prouver aux industriels que cette mesure leur procurerait tous les avantages sociaux auxquels ils pourraient prétendre; que cette mesure n'aurait aucun inconvénient, parce qu'ils sont plus capables qu'aucune autre classe de la société de bien administrer la fortune publique; que, d'une autre part, nous devions faciliter, autant que possible, aux industriels, les moyens de faire cette demande en nombre suffisant pour fixer l'attention de S. M.

Nous avons également reconnu que nous devions employer alternativement ces deux moyens jusqu'à ce que le succès de notre entreprise ait couronné nos travaux.

Conformément à cette marche adoptée, nous vous prions, maintenant que nous venons de présenter le projet de placet au Roi, de reprendre la discussion qui nous occupait. Nous examinerons, si vous voulez bien,

de nouveau, si effectivement il est désirable, pour le bien de la majorité de la nation, que la classe industrielle devienne la première classe, que les industriels les plus importants soient chargés par le Roi du soin de faire le projet de budget ; nous examinerons de nouveau si la France doit effectivement préférer l'établissement du système industriel à l'adoption de l'organisation sociale anglaise, en ayant toujours soin de manifester dans toute notre discussion le plus grand respect pour la royauté, pour la légitimité et pour la Charte.

Après cette autre discussion, nous examinerons de nouveau comment les industriels peuvent s'y prendre pour faire leur demande au Roi en nombre suffisant pour fixer l'attention de S. M. Nous prouverons que si les industriels existant dans Paris signaient tous le placet dont nous avons donné le projet, cette mesure dont l'exécution est d'une excessive facilité suffirait pour atteindre le but.

## SOUSCRIPTION.

*Cet ouvrage formera deux volumes, dont un Catéchisme, et un autre qui contiendra l'exposé scientifique du système. Ces deux volumes seront publiés en plusieurs livraisons, dans le cours de cette année* 1824.

*On souscrit chez l'auteur, rue de Richelieu, n° 34, et chez tous les libraires.*

*Le prix de la Souscription est de* 20 *fr. pour Paris,* 25 *fr. pour les départements, et* 30 *fr. pour les pays étrangers.*

*Les lettres et l'argent doivent être affranchis.*

---

## AVIS.

### A MESSIEURS LES CHEFS DE MAISONS INDUSTRIELLES.

Messieurs,

Nous vous invitons tous à vous procurer notre ouvrage le plus promptement possible, et à le communiquer à vos subordonnés, cette production ne pouvant être utile que dans le cas où elle sera très généralement répandue dans la classe industrielle.

Nous vous ferons observer, messieurs, que le produit

de vos travaux sera la proie que se disputeront et que dévoreront tous les partis politiques qui existeront, tant que vous ne formerez pas un parti politique pour le défendre contre la rapacité des consommateurs non producteurs.

Nous vous ferons observer ensuite que la production d'un écrit qui proclame les principes et les opinions du parti industriel est pour vous le seul moyen qui existe de vous constituer solidement en parti politique.

C'est au moyen de la publication du *Conservateur* que s'est formé le parti ultra qui est aujourd'hui triomphant, au point qu'il arrache au ministère à peu près toutes les concessions qu'il désire, mais qui est peu redoutable, parce qu'il n'a derrière lui que la domesticité des nobles et que les nobles qui figurent à la tête de ce parti ne possèdent aucune capacité positive.

La *Minerve* a été le moyen de formation du parti libéral actuel, parti qui, fort heureusement, est aujourd'hui complétement battu, car, s'il avait réussi dans ses projets, il aurait fait rentrer la France en révolution, mais qui a joué, pendant quelques moments, un rôle très important.

Messieurs, nous nous présentons avec infiniment plus de confiance que le *Conservateur* et la *Minerve* n'ont jamais pu le faire; parce que c'est un système que nous produisons; parce que c'est le seul système politique qui puisse rétablir la tranquillité en France; parce que c'est le seul qui puisse accélérer, autant que possible, la prospérité publique et la tranquillité du Roi; parce que c'est un système enfin qui aura décuplé la consommation peu d'années après son adoption par l'aisance qu'il répandra dans la classe laborieuse.

MESSIEURS,

En résumant cet avis, nous vous invitons à combiner vos forces avec celles des publicistes ; c'est par l'union de votre capacité pratique avec leur capacité théorique que vous parviendrez à mettre le produit de vos travaux à l'abri de la rapacité des consommateurs non producteurs.

Voici un projet d'association entre vous et les publicistes. Il est le produit de quarante-cinq ans de méditation sur ce sujet. Il mérite de fixer toute votre attention, en même temps que celle des publicistes, ainsi que des savants et artistes de toutes les classes.

Au moyen de cette association, les affaires publiques se trouveront dirigées par des professeurs en industrie ou en science, tandis qu'elles ne sont actuellement conduites que par des amateurs ; et, en effet, les préfets, les ministres même ne sont que des amateurs en administration, puisque c'est toujours la nation qui paie leurs erreurs de calcul et leurs mauvaises combinaisons. La vérité est que les industriels sont les seuls professeurs en administration, parce qu'il n'y a qu'eux qui aient appris à leurs propres dépens à bien administrer.

# UNION GÉNÉRALE

## DES CAPACITÉS INDUSTRIELLES ET SCIENTIFIQUES.

(L'objet de cette union est l'établissement du régime industriel.)

Les industriels et les publicistes forment deux comités séparés.

Le comité des industriels administre les fonds de la société.

Les travaux que les publicistes désirent publier sont soumis à l'examen de ce comité, et ne peuvent point être imprimés sans son consentement.

Les industriels fondateurs pourront s'associer tous les industriels qu'ils jugeront à propos de s'adjoindre, et les admettre d'emblée dans leur comité.

Le comité des publicistes fera un premier examen des travaux scientifiques qui auront pour objet l'établissement du système industriel.

Ce comité jugera ces travaux en première instance, c'est-à-dire, il les rejettera, ou bien il les présentera au comité des industriels pour en obtenir la permission et les moyens de les faire imprimer.

Tous les savants, artistes et littérateurs de France et des pays étrangers seront invités par la société à lui communiquer ceux de leurs travaux qui auront pour objet l'établissement du système industriel.

Tout auteur dont les travaux ont été admis par le comité des publicistes, et adopté par le comité des industriels, sera de droit et dès ce moment membre du comité des publicistes.

# CATÉCHISME

# DES INDUSTRIELS.

## QUATRIÈME CAHIER.

Juin 1824.

# AVANT-PROPOS.

Ce quatrième cahier sera divisé en deux parties, et il présentera cela de remarquable, que les deux parties dont il sera composé, auront un caractère bien distinct, quoique les mêmes idées soient exposées dans l'une et dans l'autre.

Dans la première partie, nous ne nous adresserons qu'à la seule raison; nous exposerons le système d'organisation sociale réclamé par l'état des lumières et par les progrès de la civilisation; nous mettrons en évidence cette vérité qui doit servir de base à toute la politique actuelle : *les intérêts généraux de la société, tant sous les rapports physiques que sous les rapports moraux, doivent être dirigés par les hommes dont les capacités sont de l'utilité la plus générale et la plus positive.*

Dans la seconde partie, nous essaierons de faire entrer en activité les passions généreuses des hommes qui possèdent les capacités les plus positives. Nous ferons tous nos efforts pour diriger leurs travaux vers le plus grand but d'utilité publique qui puisse être conçu, celui de faire entrer dans leurs mains la haute direction de la société; c'est-à-dire, nous tâcherons de passionner les hommes les plus capables pour leurs

intérêts particuliers, ce moyen nous paraissant le meilleur pour obtenir des résultats avantageux au bien public, attendu que les intérêts particuliers des hommes les plus capables sont ceux qui peuvent servir le mieux les intérêts généraux.

Nous croyons devoir joindre à cette annonce un aperçu des idées qui seront exposées dans ce cahier, et des raisons qui nous ont déterminé à discuter ces idées de deux manières différentes.

L'esclavage qui a pesé tant de siècles sur la classe industrielle, c'est-à-dire, sur l'immense majorité de la nation, n'a encore été complétement anéanti qu'en France. C'est seulement depuis la révolution, et par l'effet de la révolution, que ses derniers restes ont disparu; et ce n'est par conséquent que depuis cette époque, et en France seulement, qu'il est devenu possible de travailler à l'établissement d'une organisation sociale, ayant directement pour objet l'amélioration du sort de la majorité. Car jusqu'à l'entière abolition de l'esclavage, la politique n'a pu employer que des moyens indirects pour atteindre ce grand but.

D. *Quoique vous ne présentiez dans cet avant-propos vos idées que par aperçu, il est indispensable que vous constatiez, au moins par aperçu, l'exactitude des faits qui servent de base à vos opinions.*

*Montrez-nous que c'est seulement en France, et par l'effet de la révolution, que les restes de l'esclavage ont été complétement anéantis. Beaucoup de personnes pensent, en opposition avec ce que vous avancez, que l'esclavage était anéanti en France longtemps avant la révolution; et*

*un plus grand nombre imagine que les États-Unis d'Amérique avaient effectué chez eux cette grande amélioration, avant que la nation française eût commencé sa révolution.*

*R.* En 1789, au moment où la révolution a éclaté, il y avait encore en Franche-Comté et sur plusieurs autres points du territoire français des main-mortables; ainsi l'esclavage existait encore dans un état de grande crudité à l'égard d'une partie de la nation; le corps entier de la nation supportait, à cette époque, des restes d'esclavage, puisque l'ancien axiome féodal *point de terre sans seigneur*, était encore admis, et qu'il ne fut entièrement aboli que dans la célèbre nuit du 4 août; puisque l'immense majorité de la nation était encore, suivant l'aimable expression de la noblesse, *taillable et corvéable à merci.*

Quant aux États-Unis d'Amérique, l'esclavage des nègres subsiste encore dans la Virginie et dans les autres États méridionaux, et il existe dans les États septentrionaux une classe nombreuse d'hommes qu'on appelle *Engagés*, et qui se trouvent, pendant la durée de leurs engagements, dans un véritable esclavage; ceux qui les ont achetés des capitaines qui les ont amenés d'Europe ayant le droit de les vendre pour le temps de leur engagement.

D. *Si vous désirez donner au lecteur par cet avant-propos une idée précise des opinions que vous produirez dans le cahier, il est nécessaire que vous éclaircissiez plusieurs autres points; par exemple celui-ci :*

*Vous prétendez que l'anéantissement de quelques légers restes d'esclavage qui subsistaient encore en* 1789, *doit*

*déterminer un changement radical dans l'organisation sociale. Votre opinion à cet égard a grand besoin d'être motivée, car l'expérience des siècles prouve que les améliorations dans l'organisation sociale ne se sont opérées que graduellement, successivement, et très lentement. On a vu l'esclavage devenir de moins en moins rigoureux à mesure que les lumières ont fait des progrès; on a vu le système d'organisation sociale se perfectionner à mesure que l'esclavage est devenu moins rigoureux. Quelques légers restes d'esclavage subsistaient encore en* 1789, *la révolution les a anéantis : il doit certainement en résulter un perfectionnement dans l'organisation sociale; mais nous ne voyons point de raison pour que ce changement soit radical; nous ne concevons point pourquoi la politique qui a précédé cet événement se trouverait séparée de celle qui le suivra par une ligne de démarcation fortement tracée.*

*R.* Si on observe la manière dont se développent les individus de l'espèce humaine, au moral et au physique, depuis leur naissance jusqu'à leur virilité, on reconnaît que leur développement s'opère de deux manières différentes, et qui concourent cependant vers un but commun, celui du plus grand perfectionnement de leurs forces morales et physiques dont leur organisation soit susceptible.

Depuis la naissance des individus jusqu'à l'époque de leur virilité il s'effectue en eux un perfectionnement du moral et du physique, qui est graduel et continu, mais qui est très lent.

Ils éprouvent aussi plusieurs crises qui déterminent en eux des progrès généraux et très rapides.

L'âge de sept ans est signalé chez eux par une crise

de dentition, à la suite de laquelle leurs facultés sentimentales, et leur capacité en mémoire, prennent un accroissement subit.

Vers l'âge de quatorze ans, les passions qui tendent à s'affranchir de la dépendance à l'égard des parents, et à former des liaisons de son choix, s'enflamment dans l'individu, en même temps qu'il acquiert la faculté de produire son semblable.

A vingt et un ans, l'homme, parvenu au développement complet de ses forces morales et physiques, acquiert le caractère qui est propre à son individu ; ses facultés se coordonnent et se dirigent vers le but qui attrait le plus spécialement son organisation particulière.

Si l'on observe ensuite les lois et les usages que la société a établis pour régler sa conduite à l'égard des enfants, depuis leur naissance jusqu'à leur vingt et unième année, on voit que les législateurs ont reconnu l'existence et les effets des trois crises dont nous venons de parler, et qu'ils ont proportionné les droits qu'ils ont accordés à la génération ascendante d'après l'opinion qu'ils ont conçue du développement intellectuel qu'elle devait acquérir à sept, à quatorze et à vingt et un ans.

Et il est de fait qu'ils ont déclaré les enfants au-dessous de sept ans incapables de commettre des péchés, c'est-à-dire, incapables de régler eux-mêmes leur conduite, et par conséquent de commettre des fautes dont ils fussent responsables, et qui fussent justiciables des lois divines ou humaines; ils ont, en conséquence, construit la loi de manière que ses dispositions rela-

tives aux enfants n'ayant pas atteint leur septième année n'ont pour objet que d'établir une surveillance générale de la société sur la conduite de leurs protecteurs naturels, et les moyens de pouvoir les remplacer quand ils venaient à leur manquer.

Les législateurs n'ont soumis qu'à des punitions correctionnelles les enfants jusqu'à l'âge de quatorze ans, quelque graves que fussent les fautes qu'ils vinssent à commettre; et ils les ont admis seulement à l'émancipation, dans le cas où ils auraient perdu leurs parents.

C'est à l'âge de vingt et un ans qu'ils ont fixé la majorité, comme étant l'époque à laquelle les individus ont, en général, acquis un développement d'intelligence suffisant, et une capacité de prévoyance assez étendue pour que les intérêts généraux de la société n'exigent plus qu'ils soient soumis à une surveillance particulière.

Si, à la suite de cette classe d'observations, l'on examine les usages admis par l'université, relativement à l'éducation et à l'instruction publique, on reconnaît qu'ils cadrent très exactement avec les dispositions législatives dont nous venons de parler.

L'instruction publique des enfants ne commence pas avant l'âge de sept ans.

Depuis sept ans jusqu'à quatorze l'éducation joue un rôle plus important que l'instruction, c'est-à-dire, les surveillants de la conduite des enfants, pendant ce laps de temps, exercent dans les pensions et dans les colléges une plus grande influence sur eux, que les professeurs dont ils reçoivent l'instruction.

Depuis quatorze jusqu'à vingt et un ans l'influence

des professeurs sur les élèves est beaucoup plus grande que celle exercée sur eux par leurs surveillants.

Et à vingt et un ans ceux qui continuent à suivre des cours au collége de France ou dans d'autres établissements d'instruction publique, se trouvent débarrassés de toute espèce de surveillance.

Enfin, si l'on observe le degré de développement intellectuel auquel se trouve aujourd'hui parvenue la nation française (qui s'est placée, par sa révolution, en tête de l'espèce humaine sous le rapport de la civilisation), on reconnaît qu'elle a subi sa troisième crise, et que son âge social actuel correspond à celui de vingt et un ans pour les individus ; on reconnaît aussi qu'elle a proclamé sa majorité dans la nuit du quatre août, en abolissant toutes les institutions dérivées de l'état d'esclavage qui avait été la situation primitive de la classe industrielle, c'est-à-dire, du corps de la nation.

Et après cela, si l'on veut produire une conclusion, on combinera ensemble les différentes observations que nous venons de présenter, on les méditera, et on en tirera nécessairement la conséquence suivante.

Le peuple français, étant parvenu à sa majorité comme nation, par l'effet des progrès de son intelligence, il doit en résulter un changement radical dans son organisation sociale.

Parvenu au point de vue le plus élevé qui puisse se rencontrer sur la route de la civilisation, en suivant le sentier que nous venons de tracer, le philosophe découvrira, d'une part le passé le plus reculé, de l'autre

l'avenir le plus éloigné; il apercevra dans le fond du tableau la formation de l'esclavage, institution philanthropique pour l'époque de son établissement, puisqu'elle a sauvé la vie à des milliards d'hommes; puisque nous lui devons l'immense population à laquelle est parvenue l'espèce humaine, puisqu'elle a été favorable aux progrès des lumières, en fournissant le moyen à la classe des maîtres de s'occuper du développement de leur intelligence; ce qu'ils n'auraient pu faire sans l'établissement de l'esclavage, puisque leur temps et leurs forces auraient été occupés par les travaux nécessaires pour satisfaire leurs premiers besoins. Il considérera ensuite, avec une vive satisfaction, en suivant de l'œil cette partie de la route jusqu'au point où il se trouvera placé, l'adoucissement de l'esclavage, le progrès des lumières, l'amélioration graduelle du sort de l'espèce humaine, et enfin, chez la nation française qui forme aujourd'hui son avant garde, l'anéantissement complet de l'esclavage et l'aptitude à recevoir une organisation sociale, ayant directement le bien de la majorité pour objet.

Se tournant ensuite du côté de l'avenir, il apercevra, dès les premiers pas à faire sur la route de la civilisation, la formation de trois grands professorats, ayant pour objet l'enseignement des principaux éléments de la science sociale, savoir :

Une chaire, ou plutôt des chaires assez multipliées en France, pour enseigner aux industriels de tous les genres et de tous les degrés d'importance, la conduite politique et industrielle qu'ils doivent tenir pour leur bien personnel et pour la plus grande satisfaction de leur classe, ainsi que pour développer en eux un grand

sentiment de dignité, en leur apprenant que leur classe étant celle qui possède la plus grande capacité en administration, ce sont les plus importants d'entre eux qui doivent être chargés de diriger la haute administration de la fortune publique.

Une chaire de morale où l'on enseignera comment chaque individu, dans quelque position sociale qu'il se trouve, peut combiner son intérêt particulier avec le bien général, et dont les professeurs feront sentir à leurs auditeurs que l'homme se soumet volontairement au plus grand mal moral dont il puisse être affligé, quand il cherche son bien-être personnel dans une direction qu'il sait être nuisible à la société; tandis qu'il s'élève au plus haut degré de jouissance auquel il puisse atteindre, quand il travaille à l'amélioration de son sort personnel dans une direction qu'il sent clairement être utile à la majorité.

Une chaire de sciences positives, dans laquelle on enseignera les moyens généraux de modifier, de la manière la plus avantageuse pour l'homme, les phénomènes de la nature sur lesquels il peut exercer son influence, et dans laquelle on enseignera aussi comment chaque individu peut combiner son intérêt particulier avec l'intérêt général, et le grand avantage qui résulte pour chacun de bien faire cette combinaison.

De ce point de vue, le philosophe, à chaque coup d'œil alternatif qu'il donnera sur le passé et sur l'avenir, apercevra de plus en plus, des différences tranchées entre l'existence sociale de nos devanciers et celle de nos successeurs; il reconnaîtra que chez nos devanciers, le premier degré d'importance sociale était

accordé à la naissance, à la faveur et à la capacité de gouverner, et en se retournant du côté de l'avenir, il apercevra l'importance sociale obtenue par la plus grande capacité en morale, en science ou en industrie.

En regardant les peuples en masse dans le passé, il les verra luttant entre eux à main armée : en les considérant dans l'avenir, il les verra rivalisant entre eux sous les trois grands rapports de la morale, de la science et de l'industrie.

Jusqu'à ce jour, les hommes ont marché dans la route de la civilisation à reculons du côté de l'avenir; ils ont eu habituellement la vue fixée sur le passé et ils n'ont donné à l'avenir que des coups d'œil très rares et très superficiels. Aujourd'hui que l'esclavage est anéanti c'est sur l'avenir que l'homme doit principalement fixer son attention.

L'action de gouverner a dû être, jusqu'à l'anéantissement de l'esclavage, l'action prépondérante; aujourd'hui, et de plus en plus, elle ne doit plus être qu'une action subalterne.

Voilà l'indication la plus claire que nous puissions donner en peu de mots des idées les plus générales que nous développerons, que nous discuterons, et que nous préciserons dans ce cahier.

Il nous reste maintenant à expliquer, mieux que nous n'avons pu le faire en tête de cet avant-propos, en quoi différera la manière dont nous exposerons ces idées dans la première et dans la seconde partie de ce cahier.

*Prospectus de la première partie.*

Nous récapitulons les progrès de la civilisation depuis Socrate jusqu'à ce jour.

En résumant cette récapitulation, nous trouvons et nous prouvons que l'adoption du plan d'organisation sociale que nous avons esquissé dans cet avant-propos, est une suite naturelle et une conséquence forcée des précédents de notre civilisation depuis vingt-quatre siècles.

Nous examinons ensuite la manière dont il doit être procédé à l'établissement de cette nouvelle organisation sociale, et nous traçons clairement la marche qui doit être suivie pour effectuer ce changement radical, sans que la tranquillité puisse être troublée un seul instant, sans même que le gouvernement ni le public puisse concevoir la moindre inquiétude à cet égard.

Enfin nous mettons en évidence cette vérité importante, qui résulte de la manière dont nous avons combiné la transition; c'est que l'établissement de la nouvelle organisation sociale ne se trouve en contravention avec aucune des dispositions de la Charte, et que, loin de nuire à la royauté, elle en rendra l'existence plus brillante, plus importante et plus satisfaisante pour nos rois, tout en les mettant à l'abri des nombreux dangers auxquels ils ont été exposés, et des malheurs qui leur sont arrivés par l'effet des imperfections qui se sont trouvées dans la manière dont la royauté a été constituée jusqu'à ce jour.

*Prospectus de la seconde partie de ce cahier.*

Nous nous adressons d'abord aux hommes les plus distingués dans les capacités les plus générales et les plus positives, pour leur dire :

Messieurs les industriels, les moralistes et les savants, depuis que la nation a proclamé sa majorité en anéantissant complétement les restes de l'esclavage, ses intérêts moraux et physiques doivent être dirigés par les hommes les plus capables ; c'est-à-dire, ils doivent être dirigés par vous, et la capacité de gouverner ne doit plus exercer qu'une action secondaire dans l'organisation sociale. Cependant les choses restent encore à peu près sur l'ancien pied ; le nombre des fonctionnaires publics est immense, les sommes qu'ils coûtent à la nation sont énormes ; partie de ces fonctionnaires ne doivent les places lucratives qu'ils occupent qu'à la considération que le gouvernement continue à accorder à la naissance, et l'autre partie ne doit son avancement qu'à l'opinion favorable que le gouvernement conçoit de leur capacité pour gouverner. D'où peut provenir, messieurs, le retard que la société éprouve dans l'allégement qu'elle pourrait obtenir ?

Ce retard dans l'amélioration de notre existence sociale provient évidemment de vous, de votre apathie en politique. Réveillez-vous donc ! tant que vous ne vous montrerez pas disposés à exercer les nouveaux droits, et à remplir les nouveaux devoirs qui résultent pour vous du fait que la nation est devenue majeure, nous ne profiterons point des avantages que l'état pré-

sent, que nos lumières et notre civilisation peuvent nous procurer.

C'est à vous, Messieurs les industriels les plus importants, à dire comment vous comptez administrer la fortune publique quand vous serez chargés de ce soin, et à prouver à la reine du monde, c'est-à-dire à l'opinion publique, que vous l'administrerez d'une manière beaucoup plus profitable pour la majorité de la nation qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour.

C'est à vous, Messieurs les moralistes, à prouver que le principe fondamental de la morale divine : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fît,* est susceptible d'applications tout à fait neuves et infiniment plus précises, depuis que les progrès des lumières ont permis d'anéantir complétement les restes de l'esclavage.

C'est à vous, Messieurs les savants, à présenter des idées claires sur la manière dont les intérêts particuliers peuvent se combiner avec les intérêts généraux, et à tracer un plan d'instruction publique tel, que les connaissances positives acquises soient répandues le plus promptement possible dans toutes les classes de la société et dans tous les rangs.

Et en nous adressant séparément, ainsi que nous venons de le faire, à chacune de ces grandes capacités positives, nous dirons clairement :

Aux industriels, les principes fondamentaux d'après lesquels ils doivent administrer la fortune publique;

Aux savants, la manière dont ils doivent s'y prendre pour établir une bonne combinaison des intérêts particuliers avec l'intérêt général;

Aux moralistes, les conséquences qu'ils doivent tirer dans les circonstances actuelles du principe de morale divine : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fît*, principe qui doit régler la marche de la société plus qu'il ne l'a jamais fait jusqu'à ce jour, attendu que jusqu'au moment où le progrès des lumières n'était point parvenu au point nécessaire pour permettre l'entier anéantissement de l'esclavage, le principe n'a pu être appliqué que d'une manière très indirecte aux rapports entre les gouvernants et les gouvernés, entre ceux qui font la loi, et ceux qui y sont soumis sans l'avoir faite.

# CATÉCHISME

## DES INDUSTRIELS.

### QUATRIÈME CAHIER.

---

### PREMIÈRE PARTIE.

D. *Allons-nous continuer l'examen que nous avions commencé dans le second cahier? allons-nous poursuivre la discussion entamée jusqu'à ce que nous ayons complétement éclairci nos idées et arrêté notre opinion sur cette question importante :*

*Les Français doivent-ils imiter les Anglais en politique? Doivent-ils établir chez eux l'organisation sociale qui a été adoptée dans la Grande-Bretagne, ou bien doivent-ils, de préférence, suivre vos conseils, établir chez eux le régime industriel dans toute sa pureté, et s'occuper, pour première mesure politique, d'obtenir du Roi qu'il veuille bien confier aux industriels les plus importants le soin de faire le projet de budget, et qu'il veuille bien aussi déclarer que la classe industrielle forme la première classe de ses sujets?*

*R*. Nous terminerons plus tard la discussion que vous venez de rappeler; notre séance d'aujourd'hui sera consacrée à l'exposition du but général de notre entreprise et à l'examen des principes fondamentaux de notre système.

Notre entreprise a pour objet de déterminer S. M. à placer la haute direction des affaires publiques, savoir : pour les finances, dans les mains des industriels les plus importants; et, pour toutes les affaires qui ne sont pas financières ou administratives, dans celles des savants les plus capables.

Or, pour atteindre ce but, nous avons trois choses à faire :

1° Exposer clairement aux industriels les moyens qu'ils doivent employer pour obtenir du Roi que S. M. veuille bien confier aux plus importants d'entre eux le soin de faire le projet de budget;

2° Faire connaître aux savants la manière dont ils doivent s'y prendre pour obtenir de S. M. que les plus capables d'entre eux soient chargés du soin de diriger l'éducation publique et les autres intérêts moraux de la société ;

3° Enfin, indiquer aux industriels et aux savants les bases de l'association qu'ils doivent former pour atteindre ce double but : 1° que les industriels les plus importants soient chargés de faire le projet de budget; 2° que les savants les plus capables soient investis de la direction de l'éducation publique et des autres intérêts moraux de la société.

Dans nos deux premières livraisons, nous nous sommes occupé de donner des conseils aux industriels :

1° Relativement à la marche qu'ils devaient suivre pour atteindre le but indiqué ci-dessus;

2° Touchant la manière dont ils devaient s'y prendre pour combiner leurs forces et leurs capacités politiques avec celles des savants.

Dans cette quatrième livraison, c'est directement aux savants que nous allons nous adresser.

D. *Vous auriez dû vous adresser d'abord aux savants, cela était plus naturel, cela aurait été plus méthodique.*

*R.* Les savants rendent des services très importants à la classe industrielle mais ils reçoivent d'elle des services bien plus importants encore, ils en reçoivent *l'existence*; c'est la classe industrielle qui satisfait leurs premiers besoins, ainsi que leurs goûts physiques de tous les genres; c'est elle qui leur fournit tous les instruments qui peuvent leur être utiles pour l'exécution de leurs travaux.

La classe industrielle est la classe fondamentale, la classe nourricière de toute la société, celle sans laquelle aucune autre ne pourrait subsister : ainsi elle a le droit de dire aux savants, et à plus forte raison à tous les autres non industriels, nous ne voulons vous nourrir, vous loger, vous vêtir et satisfaire en général vos goûts physiques qu'à telle condition.

Votre observation nous a produit un effet diamétralement opposé à celui que vous désiriez, elle nous fait prendre le parti de ne pas nous adresser du tout aux savants, ou plutôt elle nous détermine à ne nous adresser aux savants que comme à une classe secondaire.

D. *Quoique vous n'adoptiez pas notre observation, elle vous aura rendu un service très important, celui de donner plus de fermeté à votre opinion et une grande clarté au principe qui servira de base à votre système politique.*

*Vous allez donc nous dire à quelle condition vous pensez que les industriels doivent consentir à nourrir les savants et à satisfaire tous leurs goûts physiques.*

*R*. Nous allons vous dire la manière dont les savants doivent s'organiser et la direction qu'ils doivent donner à leurs travaux pour employer de la manière la plus utile aux industriels l'existence qu'ils reçoivent d'eux.

Les savants les plus capables doivent se séparer en deux classes, c'est-à-dire former deux Académies séparées; une de ces Académies doit se proposer pour but général dans ses travaux de faire le meilleur code des intérêts, et l'autre celui de perfectionner le code des sentiments dont le célèbre Platon a établi les principes qui ont été appliqués et développés par les Pères de l'Église.

Louis XIV a fondé une de ces Académies, celle des sciences physiques et mathématiques; cette Académie a déjà beaucoup contribué au perfectionnement des observations et des raisonnements; quelques légères additions suffiraient pour mettre cette Académie en mesure d'établir le code des intérêts (1).

L'autre Académie, celle dont les travaux doivent avoir pour but le perfectionnement du code des senti-

(1) L'addition la plus importante à faire à l'Académie des sciences serait celle d'une classe de savants en économie politique.

ments, a eu pendant quelque temps un léger commencement d'existence sous le titre de classe des sciences morales et politiques. L'établissement de cette Académie serait tout aussi utile que l'a été celui de l'Académie des sciences; il serait même plus utile dans les circonstances actuelles, attendu que depuis douze cents ans, époque à laquelle les Arabes ont commencé à cultiver les sciences d'observation ainsi que les mathématiques, l'étude de la morale a été de plus en plus négligée, et que cette branche de nos connaissances se trouve aujourd'hui très en arrière de celle relative aux différentes parties de la physique et des mathématiques (1).

L'Académie des sciences morales doit se composer de moralistes, de théologiens, de légistes (2), des poètes, des peintres, des sculpteurs et des musiciens les plus distingués.

Il ne sera pas plus extraordinaire de voir des musiciens, des peintres et des sculpteurs dans l'Académie

(1) La société sent tellement le besoin qu'elle a de l'établissement d'une Académie de morale, que le gouvernement ne s'occupant point de satisfaire ses désirs raisonnables à cet égard, elle s'efforce de les satisfaire elle-même autant qu'il lui est possible. C'est ce sentiment qui a déterminé la formation de la Société libre de la morale chrétienne en France, celle de la Société biblique en Angleterre, et celle d'une multitude de sociétés philanthropiques chez toutes les nations européennes.

(2) Il doit être établi aussi une classe de légistes dans l'Académie des sciences; car la société a besoin d'être soumise à des règles fixes pour les rapports d'intérêt entre ses membres, de même que pour ceux de leurs sentiments réciproques; et il faut une capacité et des études particulières pour faire de bons réglements dans l'une et l'autre partie : ainsi ce sont les légistes qui, ayant reçu une éducation spéciale à cet égard, se trouvent les plus capables de faire dans toutes les directions la partie réglementaire du travail.

destinée à perfectionner les sentiments, qu'il ne l'est aujourd'hui de voir des opticiens, des horlogers et des fabricants d'instruments dans l'Académie des sciences physiques et mathématiques. Les faiseurs de théories ne doivent point être séparés de ceux qui se distinguent dans les principales applications. Nous aurons occasion de prouver plus tard que l'Académie des sciences devrait appeler dans son sein un beaucoup plus grand nombre de mécaniciens pratiques.

D. *Par qui l'Académie des sentiments sera-t-elle nommée?*

*R*. La première nomination doit être faite par le Roi, et le remplacement des membres après la première formation doit être proposé à Sa Majesté par l'Académie des sentiments, ainsi que cela se fait aujourd'hui pour l'Académie des sciences.

D. *L'établissement de ces deux Académies indépendantes l'une de l'autre, et mises sur le même pied d'importance politique, nous paraît bon et utile. Il est certain que la société a également besoin que ses sentiments et que ses idées soient bien coordonnés et qu'ils soient soumis à de bons règlements généraux, c'est-à-dire à de bonnes lois; mais ces deux Académies seront rivales, et il résulte de la nature des choses que celle chargée de perfectionner le code des sentiments travaillera à soumettre le code des intérêts à celui des sentiments*, et vice versa. *Qui est-ce qui maintiendra la balance entre ces deux Académies? La formation d'une institution scientifique suprême n'est-elle pas nécessaire pour atteindre ce but?*

*R.* Certainement l'établissement d'un Collége scientifique royal ou suprême est indispensablement nécessaire; les fonctions de ce Collége consisteront à coordonner les travaux de l'Académie des sentiments et ceux de l'Académie des raisonnements. Ce Collége s'occupera à fondre, dans une même doctrine, les principes et les règlements produits par les deux Académies; il s'occupera à former d'abord et à perfectionner ensuite, la doctrine générale qui servira de base à l'instruction publique de toutes les classes de la société, depuis celle des individus les plus complétement prolétaires jusqu'à celle des citoyens les plus riches (1); il s'occupera également à former le code des lois générales qui seront les plus avantageuses à la majorité.

Le Collége scientifique royal sera certainement la plus importante de toutes les institutions sociales, puisque c'est ce Collége qui dirigera d'une manière suprême l'action générale de la société; il semblerait donc que l'établissement de ce Collége devrait précéder celui de toutes les autres institutions; mais il résulte de la nature des choses que la formation de l'Académie des sentiments et celle de l'Académie des raisonnements doivent précéder celle du Collége scientifique suprême, par la raison que les hommes les plus capables en élaboration des sentiments, ou en coordination

(1) Les riches jouiront toujours de l'avantage sur les pauvres de pouvoir consacrer plus de temps à leur instruction ; ainsi la doctrine générale leur sera enseignée avec plus de développement qu'aux pauvres. Mais l'instruction de la classe la plus pauvre sera poussée assez loin pour que les riches ne puissent pas abuser à leur égard de la supériorité de leurs connaissances.

des raisonnements sont les seuls en état de bien juger quels sont les savants qui réunissent au plus haut degré ces deux genres de capacités, et la conséquence de ce résultat est évidemment que les membres du Collége suprême ne peuvent être bien choisis que par l'Académie des sentiments et par celle des raisonnements, réunies en une seule assemblée pour effectuer cette nomination.

Les savants, nommés par l'Académie des sentiments et par celle des raisonnements pour composer le Collége scientifique suprême, s'adjoindront les légistes les plus capables, et ils leur confieront le soin d'imprimer à la doctrine générale qu'ils produiront le caractère réglementaire; ils s'adjoindront aussi les politiques pratiques qu'ils jugeront capables de leur donner des avis utiles, et ils en choisiront dans toutes les branches de l'administration publique, afin de pouvoir être éclairés sur tous les points et de pouvoir se procurer des renseignements de tous les genres; ainsi ils en prendront dans le département de l'intérieur, dans ceux des relations extérieures, de la guerre, de la marine, des finances, de la police, etc.

Quand les industriels auront d'abord obtenu du Roi qu'il veuille bien confier aux plus importants d'entre eux le soin de faire le projet de budget; quand ils auront obtenu ensuite de S. M. qu'elle ordonne l'établissement des trois Colléges scientifiques dont nous venons de parler, la société se trouvera organisée d'une manière proportionnée à l'état présent de ses lumières et de sa civilisation; elle se trouvera organisée aussi bien que l'espèce humaine puisse l'être pour satisfaire tous ses besoins moraux et physiques;

car ces quatre institutions composent les dispositions fondamentales de l'ordre social le plus favorable à la production et à la coordination de ce qui peut être le plus utile aux hommes sous tous les rapports moraux ou physiques.

Enfin, quand cette organisation sociale sera établie en France, la célèbre prédiction faite par les Pères de l'Église ne tardera pas à se réaliser; une même doctrine sociale deviendra commune à toute l'espèce humaine; on verra tous les peuples adopter successivement les principes que les Français auront proclamés et mis en pratique.

Les idées que nous venons de présenter étonneront d'abord, elles ne seront pas adoptées immédiatement, mais les bons esprits ne tarderont pas à reconnaître que notre projet d'organisation sociale est déduit immédiatement de la marche de l'esprit humain, et que son adoption est une conséquence forcée des précédents politiques de la société européenne.

Jusqu'à ce jour la sainte-alliance, les gouvernements de France, d'Angleterre et d'Amérique, les partis politiques qui se sont formés depuis le commencement de la révolution, ainsi que les publicistes qui ont émis leurs opinions depuis cette époque, n'ont discuté que des questions d'une importance secondaire; ils ne se sont fortement occupés que des événements du jour; aucun d'eux ne s'est placé à un point de vue assez élevé pour saisir l'ensemble des choses. Le premier travail à faire pour sortir du labyrinthe dans lequel sont entrés tous les hommes qui s'occupent de haute politique par profession ou par attrait, consiste à résoudre les trois questions suivantes d'une manière

telle que tout homme possédant une instruction ordinaire, puisse en apprécier la solution.

Voici ces trois questions :

1° Quel est le moyen de terminer complétement la crise actuelle? Quels sont les principes d'organisation sociale qui conviennent à l'état présent des lumières et de la civilisation?

2° Quelle est la véritable cause, c'est-à-dire la cause la plus générale, de la crise qui agite, depuis plus de cinquante ans, les Européens qui habitent l'Europe, ainsi que ceux qui sont passés en Amérique?

3° Quelles sont, parmi les mesures qui ont été prises depuis la guerre qui a eu pour résultat l'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, celles qui ont facilité les moyens de terminer la crise qui agite les Européens depuis plus d'un demi-siècle? Quelles sont celles qui ont rendu cette terminaison plus difficile?

*D. Allez au fait, mettez toute critique de côté; ce qui nous intéresse, ce que nous désirons savoir, c'est, si vous êtes parvenu à faire le travail qui a été jusqu'à ce jour inutilement entrepris par la sainte-alliance, par les gouvernements de France, d'Angleterre et d'Amérique, par tous les partis politiques qui se sont formés depuis le commencement de la révolution, et par tous les publicistes qui ont émis leurs opinions depuis cette époque. Nous allons vous interroger sur les trois questions que vous avez posées.*

*Nous vous demanderons d'abord, non pas de nous dire quelles sont les institutions qui doivent servir de base à la nouvelle organisation sociale, puisque vous venez de nous*

*exposer vos principes à cet égard; mais nous vous prierons de résumer ce que vous venez de nous dire, afin de nous mettre en état de saisir d'un coup d'œil l'ensemble de votre système.*

*R.* Voici notre réponse à votre première interrogation; elle mérite de fixer toute votre attention, car elle est un résumé relatif à la question la plus importante que vous puissiez nous adresser.

« La royauté héréditaire dans l'ordre de primogéni-
« ture est l'institution fondamentale des grandes
« sociétés politiques actuelles;

« Le Collége scientifique suprême, composé de la
« manière que nous avons indiquée ci-dessus, forme
« le conseil initiatif de S. M.;

« Les projets arrêtés dans le conseil initiatif sont
« envoyés à l'examen de l'Académie des sentiments et
« de l'Académie des raisonnements.

« Ces projets, après avoir été examinés par l'Acadé-
« mie des raisonnements et par celle des sentiments,
« sont présentés, avec les observations faites par ces
« deux Académies, au Conseil administratif suprême;

« Le Conseil administratif suprême se compose des
« industriels les plus importants. Ce Conseil est com-
« posé des industriels : d'abord, parce qu'ils sont, de
« tous les Français, ceux qui ont fait preuve de la
« plus grande capacité en administration; ensuite,
« parce qu'ils sont les représentants naturels de la
« classe industrielle qui forme l'immense majorité de
« la nation;

« Ce Conseil est chargé de faire tous les ans le pro-
« jet de budget, et de vérifier si les ministres ont

« employé convenablement les sommes qui leur ont
« été accordées par le budget précédent;

« Ce Conseil alloue dans son travail sur le budget,
« les sommes qui lui paraissent convenables pour
« l'exécution des projets qui ont été soumis à son
« jugement, et dont la réalisation lui paraît utile;

« Le projet de budget, ainsi élaboré, est remis au
« conseil des ministres, qui, d'après les ordres du Roi,
« le présente aux chambres et en poursuit l'exécution
« dans tous les détails. »

D. *Ce résumé est très clair; toute personne qui prendra la peine de le lire comprendra très facilement votre système; mais il ne suffit pas que votre système soit compris, il faudrait qu'il fût approuvé et adopté : or, pour atteindre ce but, il est nécessaire que vous prouviez ce que vous avez annoncé quelques lignes plus haut; il est nécessaire que vous fassiez voir que ce système se déduit directement de la marche de l'esprit humain, et que son adoption est une conséquence forcée des précédents de la société européenne.*

*R.* L'école de Socrate a senti plusieurs vérités très importantes.

Elle a senti que l'homme possédait deux capacités bien distinctes, quoiqu'elles fussent intimement liées entre elles, savoir : d'une part la capacité d'éprouver, de produire, d'élaborer et de coordonner des sentiments; de l'autre celle de concevoir, de produire, d'élaborer et de coordonner des idées. Elle a senti que le développement de ces deux capacités exigeait des travaux distincts, et qu'ils devaient être l'objet des

occupations de deux écoles séparées; enfin elle a reconnu que le développement des sentiments devait s'opérer d'abord avec plus de rapidité que celui des idées, en conséquence, cette école s'est principalement occupée de l'établissement des principes de la morale.

Socrate s'est aperçu que les principes de la morale devaient être présentés aux hommes avec l'appui de l'autorité divine; il s'est aperçu que la croyance à plusieurs dieux était très favorable au développement des passions de tous les genres, mais qu'elle s'opposait à la subalternisation de toutes les passions à l'égard de celle du bien public; en conséquence, Socrate a proclamé l'unité de Dieu.

L'école de Socrate a reconnu aussi, d'une part, que la philosophie ne pourrait être cultivée d'une manière régulière et continue qu'à l'époque où l'école sentimentale et où celle des raisonnements auraient fait de grands progrès, et lui auraient fourni des matériaux assez abondants pour lui procurer un grand nombre de comparaisons et de combinaisons à exécuter; elle a reconnu, d'une autre part, que les hommes ne pourraient établir une organisation sociale directement avantageuse à la majorité, qu'au moment où les lumières répandues par l'école des sentiments et par celle des idées seraient assez largement parvenues dans les dernières classes, pour que l'esclavage pût être sans inconvénient complétement anéanti.

Nous ne commencerons pas l'histoire des précédents de la société européenne avant Socrate, parce que c'est seulement depuis cette époque que les progrès de la civilisation se sont suivis sans interruption, parce que Socrate est le premier qui ait lancé l'esprit humain

vers un but tel que le résultat des travaux commencés par ce philosophe dût être nécessairement l'établissement de l'organisation sociale la plus directement avantageuse à la classe industrielle, qui est la plus utile et qui forme l'immense majorité de la société.

D. *Socrate est mort depuis vingt-quatre siècles, l'histoire des progrès de l'esprit humain depuis l'apparition de ce grand homme jusqu'à ce jour est une base d'observation suffisamment large pour servir d'appui aux raisonnements que vous voudrez établir; ne craignez donc pas de reproches relativement à la brièveté de cette série, rendez ses principaux termes bien saillants, et si vous parvenez ensuite à déduire d'une manière claire, simple et naturelle, les dispositions fondamentales de la nouvelle organisation sociale que vous venez de nous présenter, vous trouverez tous les hommes de bien, dans quelque position que le hasard de la naissance les ait placés, disposés à adopter votre opinion, c'est-à-dire votre système.*

*R*. Nous partagerons l'histoire de la civilisation, depuis Socrate jusqu'à nos jours, en deux parties égales : chacune d'elles comprendra douze siècles. La première commencera à Socrate, et se terminera à l'époque où les Arabes, après avoir traduit les ouvrages d'Aristote et après les avoir remis en honneur, se sont livrés à l'étude des sciences physiques et mathématiques. La seconde renfermera ce qui s'est passé de plus important en civilisation depuis Haroun-al-Raschid et Almamoun jusqu'à ce jour.

D. *Donnez-nous la première partie de cette histoire,*

*c'est-à-dire, rappelez-nous ce qui mérite le plus d'être remarqué dans la marche de la civilisation depuis Socrate jusqu'au règne d'Almamoun et de Charlemagne.*

*R*. Avant d'entrer en matière, nous devons vous présenter quelques observations ayant pour objet de vous faire connaître le caractère particulier de chacune des deux parties de l'histoire de la civilisation depuis l'apparition de Socrate. Ces considérations préliminaires faciliteront infiniment l'intelligence du grand fait que nous allons constater; fait qui est aussi important en politique que celui de la gravitation universelle en astronomie; fait qui n'a point encore été directement observé; fait enfin qui servira plus tard de base à toutes les combinaisons politiques, de même que celui de la gravitation universelle sert d'appui à tous les calculs astronomiques.

L'école de Socrate s'est trouvée complétement anéantie sous le rapport des travaux de philosophie générale au moment même de la mort de son fondateur; et, chose très remarquable, il n'a point paru depuis cette époque de véritable philosophie, il n'a point existé d'école vraiment philosophique; c'est-à-dire, aucun homme, aucune école, ne s'est livré en même temps à l'étude de l'homme physique et de l'homme moral, en accordant une égale attention à l'une et à l'autre de ces études. Mais, peu d'années après la mort de Socrate, son école a été remplacée, sous le rapport scientifique, par deux sous-écoles, dont l'une s'est essentiellement occupée de l'homme moral, tandis que l'autre s'est particulièrement attachée à l'étude de l'homme physique. La première a principa-

lement travaillé à perfectionner les relations sentimentales; la seconde s'est particulièrement livrée à des observations de physique, à la coordination et à la systématisation de ces faits. Platon s'est placé à la tête de la première, qui a pris le nom d'académie. Aristote a été le fondateur de la seconde, qui s'assemblait sous le portique, et dont les élèves ont pris le nom de péripatéticiens.

Or le grand fait historique que nous désirons énoncer, avant de commencer la récapitulation des progrès de la civilisation depuis Socrate jusqu'à ce jour, est que, pendant les douze premiers siècles, ce sont les *platoniciens* qui ont le plus contribué aux progrès de la civilisation, et que, pendant les douze derniers siècles, ce sont les *aristoticiens* qui ont joué le rôle le plus important dans l'histoire des découvertes de l'esprit humain; d'où il résulte que les savants ont été principalement spiritualistes pendant la première partie de la grande période philosophique que nous allons récapituler, et matérialistes pendant la seconde moitié de cette époque; d'où nous concluons que la capacité de l'esprit humain en spiritualisme et en matérialisme (1)

(1) Par l'expression *spiritualisme,* nous avons l'intention de désigner l'étude de l'homme moral, ainsi que la tendance des moralistes à subalterniser l'homme physique à l'homme moral, et nous ne voulons pas désigner autre chose.

Par l'expression *matérialisme*, nous entendons désigner l'étude de l'homme physique, ainsi que la tendance des physiciens à subalterniser l'homme moral, et nous ne voulons pas désigner autre chose.

Cette déclaration nous a paru nécessaire pour nous mettre à l'abri de tout soupçon d'avoir eu l'intention de parler avec éloge de la métaphysique, en la désignant par l'expression de *spiritualisme*. Notre opinion à cet égard est que cette branche de nos connaissances n'a jamais eu qu'une utilité provisoire ; que c'est aujourd'hui une direction bâtarde.

est égale, qu'il y a des découvertes également importantes à faire dans l'une et l'autre de ces directions, que le développement de ces deux capacités contribue également aux progrès de la civilisation, et que la véritable philosophie consiste à faire concourir, dans une égale proportion, les connaissances sur l'homme moral et les connaissances sur l'homme physique à la combinaison d'une bonne organisation sociale.

D. *Cessez de nous occuper d'idées préliminaires ; entrez en matière ; récapitulez les progrès faits par l'esprit humain en morale pendant les douze premiers siècles qui se sont écoulés depuis la mort de Socrate, et prouvez-nous*

fausse, absurde, puisqu'elle tend à faire jouer un rôle plus important aux idées conjecturales, et même entièrement vagues, qu'aux idées les plus positives; que par conséquent la philosophie positive doit combattre la métaphysique et la discréditer autant que possible.

Platon, et même Aristote, ont mêlé beaucoup de travaux sur la métaphysique à leurs travaux d'une utilité positive, mais ils étaient excusables, attendu le peu de connaissances positives qui existaient encore à cette époque. Aujourd'hui les physiciens ont épuré leurs travaux et les ont entièrement débarrassés des considérations métaphysiques, ce qui leur donne un très grand avantage sur les moralistes qui, en général, noient leurs idées dans un fatras de considérations vagues.

Les moralistes ont incontestablement le droit de se placer sur le pied d'égalité fondamentale à l'égard des physiciens ; ils peuvent même jouer, dans les circonstances actuelles, un rôle plus important qu'eux, attendu que l'étude de la morale a été négligée depuis douze siècles ; ce qui rend les découvertes plus faciles dans cette direction que dans celle de la physique; mais c'est à la condition qu'ils présentent leurs observations sur les effets produits par les sentiments généraux ou particuliers, tant sur la société que sur les individus, avec une grande clarté et entièrement dégagées de toute métaphysique.

Dans la seconde partie de ce cahier, nous ferons nos efforts pour indiquer aux moralistes la manière dont ils doivent exposer leurs idées pour reprendre dans le corps des savants la place qu'ils ont droit d'y occuper.

*que, pendant cette première partie de la grande période philosophique, l'école sentimentale ou* platonicienne *a plus contribué aux progrès de la civilisation que celle des* péripatéticiens, *qui était essentiellement occupée de l'étude des lois qui régissent l'univers physique.*

*R.* Platon fait dans la direction morale et sentimentale un pas capital en avant de son maître ; il élargit la base de la doctrine socratique. Socrate avait proclamé l'unité de Dieu ; Platon s'aperçoit que, pour faciliter les combinaisons des moralistes, ainsi que l'exposition de leurs doctrines, il est nécessaire de diviser l'unité divine ; en conséquence il proclame l'existence de la Trinité.

Après la mort de Platon, l'école sentimentale dont il était le directeur, se divise en plusieurs écoles qui s'attachent toutes à combattre la croyance au polythéisme, et à former un code de morale fondé sur la croyance en un seul Dieu divisé en plusieurs personnes, ou plutôt considéré sous les rapports de ses différents attributs.

Quand les Romains eurent fait la conquête de la Grèce, les *platoniciens* se réfugièrent à Alexandrie. Arrivés à Alexandrie, ils se combinent avec les Juifs qu'ils y rencontrent, et ils fondent l'école chrétienne.

Dans le christianisme, à la formation duquel les *platoniciens* et les Juifs concoururent, le culte des Juifs et la doctrine des platoniciens furent amalgamés, et c'est à cet amalgame qu'on a donné le nom de christianisme.

L'exaltation sentimentale fut poussée au plus haut degré par les fondateurs de l'école chrétienne ; leur

zèle, leur amour pour le bien public furent plus dominants chez eux que dans aucune corporation dont l'histoire ait fait mention. Il s'établit dans l'école une division de travaux; les uns eurent pour objet de classer toutes les actions que les hommes pouvaient commettre, en bonnes ou mauvaises, en utiles ou nuisibles à leurs auteurs et à la société, en agréables ou désagréables à Dieu. Les autres travaux consistèrent à propager la morale chrétienne ainsi que le culte auquel elle était liée. Ceux qui s'adonnèrent à la première classe de ces travaux s'enfoncèrent dans les déserts de la Thébaïde pour se trouver à l'abri de toute distraction dans leurs travaux pour le perfectionnement de la morale chrétienne, et pour la partie réglementaire ou législative de cette morale. Le plus grand nombre des premiers docteurs de la chrétienté se livrèrent à la propagation de la religion chrétienne, religion admirable, qui a prouvé sa supériorité sur toutes les autres, et même sa supériorité absolue, puisque les peuples qui l'ont adoptée sont les seuls dont le sort se soit continuellement amélioré, les seuls chez lesquels l'esclavage se soit successivement adouci et ait fini par s'anéantir (1).

(1) Cet ouvrage est resté inachevé.

Note des éditeurs.

# OPINIONS

## LITTÉRAIRES, PHILOSOPHIQUES

ET

## INDUSTRIELLES.

> L'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous.

1825.

# AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

*Les Opinions littéraires, philosophiques et industrielles* forment un volume in-8° de 392 pages, contenant, outre une introduction par Léon Halévy, sept morceaux détachés, composés par Saint-Simon et par ses divers amis ou disciples : Léon Halévy, O. Rodrigues, Bailly, Duvergier.

Nous n'avons reproduit que les deux morceaux écrits par Saint-Simon lui-même, intitulés, l'un : *Quelques opinions philosophiques a l'usage du dix-neuvième siècle;* l'autre : *De l'organisation sociale* (*fragments d'un ouvrage inédit*).

# QUELQUES
# OPINIONS PHILOSOPHIQUES
## A L'USAGE
## DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

---

## PREMIÈRE OPINION.

### Sur la philosophie.

Tout le monde parle de la philosophie, chacun porte son jugement sur les travaux des philosophes, et cependant très peu de personnes conçoivent clairement les rapports existants entre les travaux philosophiques et les autres travaux intellectuels. Très peu de personnes se font une idée nette de la marche qui a été suivie par les philosophes, et de la manière dont se sont opérés les progrès de la philosophie.

La philosophie est la science des généralités. La principale occupation des philosophes consiste à concevoir le meilleur système d'organisation sociale, pour l'époque où ils se trouvent, à en déterminer l'admission par les gouvernés et par les gouvernants, à perfectionner ce système autant qu'il en est susceptible, à

le renverser ensuite, quand il est parvenu aux extrêmes limites de son perfectionnement, pour en construire un nouveau avec les matériaux rassemblés dans toutes les directions particulières par les hommes livrés à des travaux intellectuels spéciaux.

Ce sont les philosophes du moyen âge (appartenant tous au clergé, parce qu'il était alors la seule classe possédant quelque instruction) qui ont conçu et établi le système théologique et féodal, après avoir renversé jusque dans leurs fondements les plus profonds, les systèmes sociaux produits et mis en pratique par les philosophes grecs et romains.

La supériorité des philosophes du moyen âge sur ceux de l'antiquité a été constatée par la supériorité de leurs travaux sur ceux des philosophes grecs et romains, c'est-à-dire par la supériorité du système d'organisation sociale théologique et féodal sur tous les systèmes politiques en vigueur chez les peuples de l'antiquité.

## DEUXIÈME OPINION.

**Sur l'état de la civilisation chez les peuples de l'antiquité, et sur ses progrès chez les peuples du moyen âge.**

La supériorité du système d'organisation sociale théologique et féodal sur les régimes politiques qui avaient été adoptés par les peuples de l'antiquité est évidente, et cependant ce fait n'a point encore fixé l'attention des bons esprits, aucun philosophe ne l'a encore franchement proclamé; l'école est encore dominée par les idées philosophiques et politiques qui ont été produites dans l'antiquité; les professeurs de philosophie ne parlent qu'avec la plus grande exaltation et avec le plus saint respect des législateurs Minos, Lycurgue et Solon; ils ne disent pas un seul mot de Charlemagne, d'Alfred ni de Grégoire VII. Les systèmes politiques des Lacédémoniens, des Athéniens et des Romains, sont pour eux des objets d'admiration, et le système d'organisation sociale qui s'est formé dans le moyen âge et qui a uni, par des liens politiques, toute l'immense population européenne, ne leur paraît qu'une conception mesquine qui ne mérite pas la plus légère attention.

Nous allons expliquer en peu de mots la cause de cette erreur. Toutes les opérations de l'esprit humain

se réduisent à des comparaisons : ainsi, dire qu'une chose est bonne ou qu'elle est mauvaise, c'est dire qu'elle est meilleure ou pire que telle autre à laquelle on la compare. Quand les philosophes modernes ont vu que le système théologique et féodal avait atteint les extrêmes limites de son perfectionnement; qu'il ne pouvait plus subir les modifications nécessaires pour le mettre en rapport avec les progrès de la civilisation, et qu'il était devenu indispensable de le renverser, ils se sont mis à le critiquer : or, pour prouver qu'il était mauvais, ils avaient besoin d'un terme de comparaison; ils n'avaient pas le moyen de concevoir un système supérieur, puisque ce système ne pouvait être conçu qu'après le renversement de celui qui existait alors : ils ont pris le parti de le comparer au système antérieur des Grecs et des Romains, et pour atteindre leur but, ils ont établi la comparaison entre ce que le système des peuples de l'antiquité avait eu de bon, et ce que le système théologique et féodal avait de pire.

Maintenant qu'on peut concevoir un système d'organisation sociale, supérieur au système théologique et féodal, on peut sans inconvénient établir la supériorité de ce dernier système sur celui des peuples de l'antiquité : c'est ce que nous allons faire.

Pour rendre clair et facile à juger ce que nous allons dire à ce sujet, nous commencerons par énoncer les principales conditions qui doivent être remplies par un système d'organisation sociale; cela fait, il ne s'agira plus que de comparer les régimes politiques des peuples de l'antiquité avec celui qui s'est établi chez les Européens, à l'époque du moyen âge.

Nous ne ferons cette comparaison qu'entre le sys-

tème politique suivi par les Grecs et les Romains, et le système d'organisation sociale qui s'est établi au moyen âge, par la raison que l'École accorde sans aucune hésitation la supériorité à ces deux peuples, dans tous les genres, et particulièrement en politique, sur toutes les peuplades qui leur ont été contemporaines.

Nous disons donc et nous ne craignons pas que cela nous soit contesté :

« La meilleure organisation sociale est celle qui rend « la condition des hommes composant la majorité de « la société la plus heureuse possible, en lui procu- « rant le plus de moyens et de facilités pour satisfaire « ses premiers besoins.

« C'est celle dans laquelle les hommes qui possèdent « le plus de mérite et dont la valeur intrinsèque est la « plus grande ont le plus de facilités à parvenir au pre- « mier rang, quelle que soit la position dans laquelle « le hasard de la naissance les ait placés.

« C'est encore celle qui réunit dans une même « société la population la plus nombreuse et qui lui « procure les plus grands moyens de résistance contre « l'étranger.

« Enfin, c'est celle qui donne pour résultat des tra- « vaux qu'elle protége les découvertes les plus impor- « tantes et les plus grands progrès en civilisation et « en lumières. »

Comparons maintenant sous ces quatre rapports différents les sociétés grecque et romaine avec celle qui s'est formée en Europe dans le moyen âge.

*Première comparaison.* Chez les Grecs et chez les Romains, l'esclave appartenait directement au maître, qui avait sur lui droit de vie et de mort.

Aucune loi, aucune institution, aucun principe de morale publique, aucune opinion religieuse ne protégeait l'esclave, et n'avait pour but de limiter le pouvoir arbitraire du maître à son égard.

Sous le régime théologique et féodal, l'esclave était attaché à la glèbe; ce n'était plus que d'une manière indirecte qu'il appartenait au propriétaire du sol qui l'avait vu naître. La loi du rachat des crimes donnait une valeur à la vie d'un esclave, à chacun de ses membres, à toutes les parties de son corps : ses yeux, ses oreilles avaient un prix déterminé, de manière que le maître qui avait tué un de ses esclaves, ou qui l'avait mutilé, était obligé d'indemniser ses enfants dans la proportion fixée par le tarif.

La morale généralement admise, ainsi que la religion, protégeaient l'esclave contre l'abus du pouvoir arbitraire de son maître; la morale chrétienne prescrivait à tous les hommes de se regarder comme frères; elle recommandait à chacun de se conduire vis-à-vis de son prochain comme il désirerait voir son prochain se conduire à son égard; et la religion chrétienne enseignait que tous les hommes, sans aucune exception, sont égaux aux yeux de Dieu.

Chez les Grecs et chez les Romains, les maîtres étaient toujours armés, journellement réunis sur la place publique; ils habitaient presque en totalité l'enceinte des villes, qui étaient toutes fortifiées, tandis que le plus grand nombre des esclaves étaient répandus dans les campagnes, où ils exécutaient les travaux de la culture. Il s'ensuivait que les maîtres n'étaient point contenus par la crainte des insurrections, puisqu'elles étaient presque absolument impossibles. Sous

le régime théologique et féodal, au contraire, c'étaient principalement les artisans qui habitaient les villes; les maîtres avaient leur domicile à la campagne, de sorte qu'ils se trouvaient isolés au milieu de leurs esclaves, d'où il résultait qu'ils étaient jusqu'à un certain point contenus par la crainte d'une vengeance de leur part, vengeance dont l'exécution était possible, et qui avait lieu quelquefois quand les esclaves étaient exaspérés par de trop mauvais traitements.

Les jeunes Lacédémoniens allaient fréquemment à la chasse aux ilotes, et il ne résultait jamais pour eux aucun inconvénient des plaisirs barbares qu'ils se procuraient de cette manière. De pareils excès ne sont point arrivés sous le régime théologique et féodal.

Ainsi le sort des hommes composant la très grande majorité de la société a été beaucoup moins malheureux sous le régime théologique et féodal qu'il ne l'avait été sous le système d'organisation en vigueur chez les Grecs et chez les Romains.

*Deuxième comparaison*. Chez les Grecs et chez les Romains, ce sont les patriciens qui ont habituellement et presque exclusivement dirigé les affaires publiques; ce sont eux qui ont occupé les emplois les plus importants du pouvoir spirituel ainsi que du pouvoir temporel. Les sénateurs étaient patriciens, les grands-prêtres, les aruspices et les augures étaient également patriciens. Les magistratures occupées par les plébéiens n'étaient que d'un ordre inférieur, et ne les faisaient point participer à l'action directrice; elles leur procuraient seulement quelques moyens de s'opposer au pouvoir arbitraire qui était confié aux patriciens; jamais les plébéiens n'ont obtenu le premier degré d'importance

que par des insurrections, et jamais l'importance qu'ils ont obtenue par ces insurrections ne s'est consolidée.

Dans l'habitude de la vie, les plébéiens se trouvaient presque dans un état de domesticité à l'égard des patriciens : d'après les usages de ce temps-là, ils se constituaient les clients des patriciens les plus importants, et, en cette qualité, ils les suivaient dans les rues, et faisaient antichambre dans leurs maisons.

Les avantages les plus essentiels dont les plébéiens jouissaient à l'égard des esclaves consistaient en ce que les premiers choisissaient à leur gré le maître auquel ils s'attachaient, que la loi les protégeait contre tout mauvais traitement physique, et qu'il leur était assez facile de se coaliser entre eux pour effectuer d'importantes insurrections.

En un mot, tout homme qui examinera sans préjugé les dispositions principales de l'organisation sociale des Grecs et des Romains, reconnaîtra qu'elles étaient toutes à l'avantage des patriciens, qui formaient une aristocratie héréditaire; il reconnaîtra que le pouvoir de diriger les intérêts généraux de la société fut constamment la propriété des patriciens, et que cette hérédité pour eux des pouvoirs politiques était fortement cimentée par la disposition législative qui accordait droit de vie et de mort aux pères sur leurs enfants. Cette disposition empêchait les jeunes gens de se livrer aux idées généreuses ayant pour but l'établissement de l'égalité, puisqu'elle les mettait sous la dépendance absolue des vieillards, qui sont infiniment moins susceptibles que les jeunes gens de passions nobles et élevées.

Enfin, si l'on observe attentivement les obstacles qui

s'opposaient à ce que les hommes de mérite parvinssent au premier rang, quand ils n'étaient pas patriciens, on sera forcé de convenir qu'en général l'organisation sociale des Grecs et des Romains condamnait à l'obscurité les hommes nés dans la classe la plus nombreuse de la nation, quelle que fût leur valeur intrinsèque relativement à celle des patriciens.

Le système théologique et féodal s'est fondé sur des principes très différents, et, sous certains rapports, tout à fait opposés à ceux qui avaient servi de base au système politique des Grecs et des Romains.

Chez les Grecs et chez les Romains, le pouvoir spirituel était subordonné au pouvoir temporel, auquel il servait humblement d'auxiliaire.

Chez les Européens du moyen âge, l'influence du pouvoir spirituel était prépondérante, le pouvoir spirituel était général, les pouvoirs temporels n'avaient qu'une autorité locale.

Chez les Grecs et chez les Romains, le pouvoir spirituel était exclusivement dirigé par les patriciens.

Chez les Européens du moyen âge, ce furent les plébéiens qui dirigèrent habituellement le pouvoir spirituel pendant tout le temps que le système théologique et féodal fut dans sa vigueur.

Ce furent en un mot les patriciens qui dirigèrent les intérêts des Grecs et des Romains, tandis que ce furent les plébéiens qui se placèrent en tête de la société européenne, et qui lui servirent de guides, pendant toute la durée du moyen âge.

C'est au clergé, composé essentiellement de plébéiens, et qui a été constamment dirigé par eux, même dans le petit nombre de cas où les papes ont

été pris dans les rangs des patriciens, que l'espèce humaine doit les progrès faits par la civilisation depuis Hildebrand jusqu'au seizième siècle : or, ces progrès ont été immenses, et ils ont placé l'esprit humain à une hauteur beaucoup plus grande que celle où il s'était élevé à l'époque la plus brillante des sociétés grecque et romaine.

C'est le clergé catholique qui a déterminé tous les défrichements qui se sont effectués dans les Gaules, dans la Germanie, et dans tout le nord de l'Europe, c'est lui qui a dirigé et personnellement exécuté les premières opérations de ce genre.

C'est le clergé qui a rendu les Européens susceptibles de faire des progrès en intelligence, par le soin qu'il a eu pendant tout le moyen âge d'entretenir dans toutes les parties de l'Europe des écoles où l'on enseignait à lire et à écrire.

C'est le clergé qui a conservé tous les monuments de science, de littérature et de beaux-arts qu'avaient produits les Grecs et les Romains, et qui avaient survécu aux ravages des barbares.

C'est encore le clergé qui a mis un frein à l'humeur guerroyante des chefs du pouvoir temporel, en établissant *la trève de Dieu*.

C'est lui qui a commencé à faciliter les communications, en suscitant la construction des ponts et des chemins, par les indulgences qu'il accordait à ceux qui se livraient à ce genre de travaux.

C'est lui qui a introduit en législation les formes conservatrices des intérêts particuliers dans les procès civils et criminels.

Enfin c'est lui qui a exclusivement cultivé les sciences

et les autres travaux intellectuels, depuis Hildebrand jusqu'à Luther.

On objectera peut-être à l'éloge que nous venons de faire de la disposition fondamentale qui a placé la haute direction des intérêts de la société dans les mains des prêtres, que chez les Égyptiens le pouvoir spirituel avait eu la prépondérance sur le pouvoir temporel, et qu'il avait été aussi dirigé par les plébéiens de cette époque.

A cela nous répondons, que la belle combinaison du système théologique et féodal a consisté en ce que le clergé était le lien politique qui unissait toutes les nations européennes, et que le pouvoir spirituel se trouvait renfermé dans les limites qu'il ne peut point franchir sans qu'il en résulte les plus grands inconvénients pour la société : il avait la direction des intérêts communs à tous les peuples européens, mais il ne gouvernait directement aucun d'eux; tandis que les prêtres égyptiens avaient entièrement absorbé le pouvoir temporel, et soumis toute la population d'Égypte à un régime monacal et à une complète apathie morale.

Nous conclurons de cette seconde comparaison, que nous ne croyons pas devoir pousser plus loin, que les hommes de mérite, quelle que fût leur naissance, ont eu beaucoup plus de facilité à s'élever au premier rang chez les Européens du moyen âge, qu'ils n'en avaient eu chez les Grecs et chez les Romains.

*Troisième comparaison.* La nation romaine a été infiniment plus nombreuse que ne l'avait été aucune des nations grecques, et cependant jamais elle n'a compté dans la même génération cinq cent mille citoyens.

Le territoire national des Romains a été beaucoup

plus étendu que ne l'avait été celui d'aucun peuple grec, cependant jamais sa dimension n'a égalé celle de la Normandie.

Les Romains appelaient *barbare* tout ce qui n'était pas Romain, et ils disaient : *Pour les barbares les fers ou la mort*. Le même principe antiphilanthropique avait été précédemment adopté par les Grecs, qui considéraient les étrangers comme des ennemis, et qui les regardaient comme de bonne prise, eux et tout ce qui leur appartenait, quand ils pouvaient s'en emparer.

Les Grecs et les Romains, s'étant constitués ennemis du genre humain, ont dû finir par être conquis par lui, et anéantis comme société politique. Car, malgré leur supériorité en capacité militaire et en développement d'intelligence, ils n'étaient pas aussi forts que le surplus de l'espèce humaine, qu'ils avaient ligué contre eux en se déclarant ennemis de tous les étrangers : leur perte était d'autant plus certaine, qu'ils s'affaiblissaient nécessairement à mesure qu'ils étendaient leurs conquêtes.

Enfin, en résultat du vice radical de l'organisation sociale que les Grecs et les Romains avaient adoptée, leur société politique a été complétement anéantie.

Le contraire est arrivé aux Européens du moyen âge, dès le moment qu'ils ont eu adopté le système d'organisation sociale théologique et féodal : leur société politique s'est trouvée composée de plus de soixante millions d'individus, et toute la partie centrale et occidentale de l'Europe leur a appartenu, à titre de possession sociale.

Cette société s'est ensuite continuellement augmentée, sous le rapport de la dimension de son territoire,

ainsi qu'à l'égard de l'accroissement du nombre des sociétaires.

Elle a d'abord été vivement attaquée par les Sarrasins et par les Saxons, mais elle a converti les Saxons, qui se sont unis à elle; quant aux Sarrasins, elle les a vigoureusement chassés de la France; elle les a relégués dans le sud de l'Espagne: elle a porté ensuite la guerre dans leur propre pays, et elle les a fait renoncer, par ce moyen, à toute nouvelle tentative de conquête en Europe.

Cette société a également repoussé d'abord, ensuite converti et réuni à elle les peuples du nord, qui l'avaient longtemps tourmentée par des incursions sur ses côtes.

Enfin cette société est parvenue, depuis plusieurs siècles, à un point de supériorité tel, à l'égard de tout le surplus de l'espèce humaine, qu'elle n'a plus rien à craindre de la part de l'étranger.

C'est au principe institué par la religion chrétienne, *Tous les hommes doivent se regarder comme frères*, que les Européens du moyen âge ont dû l'avantage dont ils ont joui, de voir l'importance de leur société politique s'accroître continuellement, de la voir devenir plus nombreuse qu'aucune de celles qui avaient existé avant elle, de la voir enfin parvenir à un degré de solidité tel, qu'elle avait cessé, dès le quinzième siècle, d'avoir rien à craindre de l'étranger.

Il est donc évident, en résultat de cette troisième comparaison, que la société théologique et féodale, instituée dans le moyen âge, a possédé une organisation politique supérieure à celle qui avait été adoptée par les Grecs et par les Romains, puisque cette société

a été beaucoup plus nombreuse, qu'elle a possédé de plus grands moyens de résistance à l'égard de l'étranger que toutes celles qui l'avaient précédée, et qu'elle a fini par devenir absolument prépondérante à l'égard de tout le reste de l'espèce humaine.

*Quatrième comparaison.* Ce sont les peuples de l'antiquité qui ont inventé les langues, l'écriture et la numération. Ce sont eux qui ont fabriqué les premiers instruments au moyen desquels l'espèce humaine a pu commencer l'exécution de grands travaux.

Ce sont les peuples de l'antiquité qui ont créé les beaux-arts; ils les ont portés au plus haut degré de perfection qu'ils aient jamais atteint.

Pour l'invention directe, pour l'imagination agissant immédiatement sur les sens, les peuples de l'antiquité sont restés les maîtres.

On est forcé de reconnaître que les travaux des peuples de l'antiquité, en ce genre, sont restés supérieurs à tous ceux qui ont été produits par leurs successeurs.

Mais pour les observations approfondies, pour les calculs étendus, pour les idées abstraites, pour la connaissance des lois qui régissent les phénomènes de la nature, les peuples de l'antiquité sont restés dans l'enfance. Les sciences physiques et mathématiques leur ont été presque entièrement inconnues; et les idées de morale générale qu'ils ont conçues n'ont eu chez eux qu'une valeur théorique : ils n'ont point imaginé les moyens de les appliquer à la politique.

L'idée que le soleil était plus grand que le Péloponèse paraissait aux Grecs une conception extravagante et absurde.

En politique, ils ont considéré les divers peuples comme étant des ennemis nés et irréconciliables; ils ont beaucoup travaillé à découvrir, pour chacun d'eux, les moyens de parvenir à la domination de tous les autres; mais ils ne se sont point attachés à leur faire sentir l'intérêt qu'ils avaient à s'unir, et à combiner leurs forces pour agir sur la nature, et pour la modifier de la manière la plus convenable à l'accroissement de leur bien-être.

La classe militaire leur a paru celle qui devait être à tout jamais prépondérante : ils ont regardé les occupations industrielles comme avilissantes, et, par cette raison, une classe très nombreuse, composée d'esclaves, est devenue à leurs yeux nécessaire à l'existence politique.

Ils n'ont point inventé d'autre organisation sociale que celle dans laquelle le pouvoir aristocratique, par droit de naissance, était le pouvoir dirigeant. La société était divisée chez eux en trois grandes classes, les maîtres qui avaient des esclaves, les maîtres qui n'en avaient pas, et les esclaves : et les maîtres qui n'avaient pas d'esclaves se trouvaient nécessairement dans la dépendance de ceux qui en avaient, puisque les travaux au moyen desquels ils auraient pu pourvoir à leur subsistance étant réputés avilissants, ils ne pouvaient pas s'y livrer, et qu'ils en auraient d'ailleurs été détournés par leurs occupations politiques, qui les amenaient fréquemment sur la place publique.

Ils n'ont conçu le pouvoir spirituel que comme auxiliaire du pouvoir temporel. Ils n'ont point senti que la morale générale était la science qui devait régler

l'action de la société, et que la superposition d'une institution chargée de l'enseignement et de la conservation de la morale générale, sur tous les pouvoirs militaires et temporels quelconques, était le meilleur de tous les moyens qui pussent être employés pour hâter les progrès de la civilisation.

Les Européens du moyen âge se sont placés au point de vue le plus élevé auquel les peuples de l'antiquité soient parvenus, et ils ont marché en avant.

Ils ont considéré le système des beaux-arts comme ayant été suffisamment avancé par leurs prédécesseurs pour les circonstances où la civilisation se trouvait; ils ne se sont point occupés de les perfectionner; ils ont porté toutes leurs forces et toute leur attention vers le système de morale et de politique (1).

Les peuples de l'antiquité avaient terminé leurs travaux par la production de la religion chrétienne, qui contenait les principes de la morale générale la plus pure; mais ils n'avaient fait aucune application politique de la sublime théorie qu'ils avaient établie. Les Européens du moyen âge ont fondé leur organisation sociale sur les principes de la religion chrétienne, qu'ils ont rapetissée, et à laquelle ils ont donné la forme de catholicisme, ou de religion papale, pour

(1) Plusieurs siècles ont séparé le système social des Grecs et des Romains de celui dont Charlemagne et Grégoire VII ont été les fondateurs : ces siècles doivent être considérés comme une époque de transition; la faiblesse de l'intelligence humaine exige que la complète désorganisation d'un système précède la formation théorique et l'établissement pratique du système qui est appelé à le remplacer.

Les peuples barbares ont rendu un service immense à l'espèce humaine, en détruisant entièrement l'organisation sociale qui avait été établie par les Grecs et par les Romains.

s'accommoder à l'état d'ignorance dans lequel l'Europe se trouvait après les invasions successives et multipliées des barbares sortis des régions septentrionales.

Quand on observe d'une manière philosophique la marche suivie par la civilisation pendant le moyen âge, on reconnaît que, durant cette grande époque, les travaux de l'esprit humain ont eu successivement trois caractères bien distincts.

Pendant la totalité du neuvième, du dixième, du onzième et du douzième siècles, ainsi que pendant la première moitié du treizième, les Européens qui possédaient les capacités intellectuelles les plus distinguées s'occupèrent exclusivement de perfectionner le système d'organisation sociale : ils avaient une tâche bien difficile à remplir.

Ils devaient adoucir le sort des esclaves, et préparer l'entière abolition de l'esclavage.

Ils devaient superposer les moralistes aux militaires, les hommes pacifiques aux guerriers, et procurer aux maîtres pauvres, c'est-à-dire à ceux qui ne possédaient pas d'esclaves, des moyens honorables d'existence, et des facilités pour s'élever à un rang social proportionné à la capacité qu'ils développeraient, et aux services qu'ils rendraient à la société.

Ils devaient encore assurer la durée indéfinie d'existence de la nouvelle société, en lui faisant adopter des principes de politique générale qui ne provoquassent point l'inimitié du surplus de l'espèce humaine, et qui fussent tels, qu'elle pût facilement admettre comme associés les peuples qui auraient été ses ennemis les plus acharnés.

Enfin elle devait faciliter à l'intelligence humaine les moyens de se développer, et préparer les travaux ayant pour objet l'étude des lois qui régissent les phénomènes de la nature, ainsi que les efforts des industriels ayant pour but de modifier la matière, de manière à la rendre le plus propre possible aux usages et aux besoins de la société.

Cette tâche a été admirablement remplie par Charlemagne, par Alfred, par Grégoire VII, et par une multitude d'hommes dont le génie est amplement constaté aux yeux de celui qui observe le résultat de leurs travaux.

Ce sont les principes proclamés par les philosophes grecs, et par les philosophes juifs réunis à Alexandrie, où ils ont établi la philosophie chrétienne, qui ont servi de base au système théologique et féodal : mais quels immenses travaux les philosophes du moyen âge n'ont-ils pas eu à faire, pour adapter les principes à l'organisation sociale, convenable aux circonstances où ils se trouvaient !

La religion chrétienne était essentiellement démocratique, et elle aurait inévitablement conduit la société à l'anarchie, si l'on avait voulu l'adapter dans toute sa pureté au système politique. Les philosophes du moyen âge lui ont substitué la religion catholique, qui était essentiellement monarchique, et qui, par cette raison, remplissait les conditions nécessaires pour l'établissement de la nouvelle organisation sociale.

Pour opérer ce grand remaniement des idées fondamentales, il a fallu d'abord convertir le grand principe de l'infaillibilité de l'Eglise, qui signifiait primitivement l'infaillibilité de la majorité des fidèles, en infaillibilité

du clergé; il a fallu ensuite convertir l'infaillibilité du clergé en infaillibilité papale.

Il a fallu encore changer le désintéressement qui animait le clergé primitif, en un sentiment tout-à-fait opposé, celui de l'ambition des richesses, afin de lui donner des intérêts matériels à défendre, seul moyen qui pouvait être employé pour faire du clergé une institution vraiment politique.

Enfin, pour opérer la substitution de la religion catholique à la religion chrétienne, que sa trop grande pureté rendait inadmissible en politique, il a fallu inventer les fausses décrétales, et produire une multitude d'autres inventions, toutes admirables, puisque ce sont elles qui ont commencé à donner de la solidité à la société européenne, société qui est devenue la gloire et l'espoir de l'espèce humaine.

En un mot, c'est aujourd'hui une vérité incontestable aux yeux des philosophes, que le pouvoir matériel, c'est-à-dire que les richesses possédées par le clergé, et particulièrement par les papes pendant le moyen âge, leur étaient nécessaires pour soumettre la direction militaire à la direction scientifique, et les passions violentes aux capacités intellectuelles des Européens, jusqu'à l'époque où Louis IX a paru.

Par une conduite fondée sur les principes de la morale la plus élevée, ce philosophe a donné une nouvelle direction aux travaux de la société européenne : il paraît certain que cet homme, prodigieux pour l'époque où il a paru, avait conçu le plan d'une encyclopédie.

Pendant les neuvième, dixième, onzième et douzième siècles, ainsi que pendant la première moitié

du treizième, les Européens se sont presque exclusivement occupés, ainsi que nous venons de le dire, de la formation et de la consolidation de leur société politique; et c'est seulement vers le milieu du treizième siècle, et en résultat des travaux politiques qui les avaient presque exclusivement occupés pendant les cinq siècles précédents, qu'ils sont parvenus à primer le surplus de l'espèce humaine, qu'ils ont eu la conscience de leur supériorité, et qu'ils ont senti qu'ils n'avaient plus rien à craindre de l'étranger.

Les Européens, n'ayant plus rien à craindre de l'étranger, purent disposer d'une grande partie des forces d'intelligence qu'ils avaient employées jusque là dans la direction de la politique extérieure, et ils prirent sur-le-champ le parti de donner à ces forces la direction dans laquelle elles pouvaient contribuer, de la manière la plus positive, à l'accroissement de leur bien-être.

Pour atteindre ce but, la classe plébéienne se livra en même temps à deux espèces de travaux : d'une part, certains plébéiens étudièrent les lois qui régissent les phénomènes de la nature; d'une autre part, d'autres plébéiens commencèrent à mettre en activité les différentes branches de l'industrie. Ce sont ces plébéiens laiques qui se sont adonnés à l'industrie, tandis que les plébéiens composant le clergé se sont livrés à l'étude des sciences physiques et mathématiques. Roger Bacon a été le plus grand physicien de cette époque, et Roger Bacon était moine.

Le fait que c'est le clergé qui a commencé à s'occuper des sciences physiques et mathématiques, que c'est lui qui les a presque exclusivement cultivées jusqu'au

quinzième siècle, est très important à remarquer; car il en résulte la preuve que l'existence du clergé a été éminemment utile à la société jusqu'au quinzième siècle, ce qui se trouve en opposition directe avec les fausses idées de philosophie qui sont encore dominantes dans l'École. C'est évidemment au clergé que les progrès de la civilisation ont été dus jusqu'au quinzième siècle, et les littérateurs de nos jours accusent encore le clergé d'avoir été le plus grand obstacle aux progrès des lumières.

Passons à l'examen de la troisième époque du système théologique et féodal. Cette époque renferme le quinzième et le seizième siècles.

Les grandes découvertes ne sont jamais dues au hasard; elles sont toujours une suite de travaux qui ont préparé l'esprit humain à les concevoir ou à les apercevoir.

C'est, d'une part, la découverte de la boussole, qui a eu lieu longtemps avant le quinzième siècle; ce sont, d'une autre part, les progrès faits dans l'art de la navigation pendant le treizième et le quatorzième siècles, qui ont procuré aux Européens du quinzième siècle les moyens de découvrir l'Amérique, découverte dont les résultats ont exercé sur le système des idées l'influence philosophique la plus heureuse, en faisant connaître d'une manière matérielle aux hommes la dimension de la planète qu'ils habitent, et en faisant cesser la croyance que tout l'univers avait été créé pour l'homme, croyance qui rendait l'homme orgueilleux et peu propre aux travaux nécessaires à l'amélioration de son existence et à l'accroissement de son bien-être positif; croyance qui est devenue évidemment

absurde, quand la dimension de notre planète, relativement à celle des autres corps célestes, a été bien connue.

Ce sont les observations astronomiques faites pendant le treizième et le quatorzième siècles, ainsi que les progrès des mathématiques pendant cette époque préparatoire qui ont donné au chanoine Copernic les moyens de découvrir la véritable construction du système solaire.

Ce sont les premiers essais dans la gravure, ayant pour objet de multiplier promptement les copies des écritures, essais tentés pendant le quatorzième siècle, qui ont conduit les hommes du quinzième à la découverte de l'impression au moyen de caractères mobiles.

Ce que nous venons de dire sur les découvertes faites pendant le quinzième siècle n'est qu'une considération spéciale à ce sujet. Nous allons considérer ce siècle admirable d'un point de vue plus général et plus élevé.

Ce n'est pas seulement sous le rapport des sciences physiques et mathématiques, et sous celui des arts et métiers, que les Européens du quinzième siècle se sont distingués ; ils se sont lancés en même temps dans les carrières les plus importantes et les plus étendues que l'esprit humain puisse parcourir ; ils ont été des hommes généraux, les premiers hommes généraux qui aient jamais existé. Ils ont recréé les beaux-arts ; ils ont reproduit la morale sublime de l'école chrétienne d'Alexandrie. D'une part, ils ont dégagé cette morale de tous les *amoindrissements* que le catholicisme lui avait fait subir, ainsi que de toutes les superstitions dont il l'avait surchargé : d'une autre

part, ils ont perfectionné cette doctrine, en en faisant disparaître toutes les croyances qui se trouvaient en opposition avec les découvertes faites depuis dans les sciences naturelles. Ainsi les hommes du quinzième siècle se sont distingués en même temps dans les sciences morales et religieuses, dans les sciences physiques et mathématiques, dans les beaux-arts, et dans les arts et métiers. Ils ont donc été, ainsi que nous venons de le dire, des hommes généraux; car il n'existe point de travaux utiles qui ne fassent partie d'une de ces quatre divisions.

Ce qui a été surtout remarquable, c'est que les véritables chefs du peuple, c'est-à-dire ceux qui le commandent dans ses travaux journaliers, se sont placés en tête de ce mouvement; qu'ils ont protégé, dirigé et régularisé cet élan général de l'espèce humaine. Les Medicis étaient tous négociants et fabricants; et ce sont eux qui ont joué le rôle le plus brillant et le plus important au quinzième siècle.

C'est donc au quinzième siècle que le sceptre du monde est parvenu à se placer dans les mains du bon sens, dans celles du sens commun (1).

L'époque du quinzième siècle a été la plus mémo-

(1) Nous employons l'expression *bon sens*, *sens commun*, dans sa propre acception. Nous entendons par *bon sens*, *sens commun*, le sens, l'opinion du plus grand nombre, celui de la majorité absolue. Notre intention est de faire remarquer que c'est seulement à cette époque que la voix du peuple a pu et a dû être considérée comme celle de Dieu.

La majorité de la société s'est toujours composée et se composera toujours des ouvriers, occupés de travaux manuels : ainsi les entrepreneurs des travaux industriels se trouvent, par la nature des choses, directeurs et représentants de l'opinion de la majorité.

C'est au quinzième siècle, pour la première fois depuis l'existence du

rable de toutes les époques de l'esprit humain ; tous les travaux précédents ne doivent être considérés que comme des opérations préliminaires et préparatoires ; il semblerait qu'à cette époque tous les grands hommes qui avaient existé soient sortis du tombeau, et se soient réunis en une assemblée, pour aviser aux moyens de faire concourir toutes les capacités intellectuelles à l'amélioration du bien-être de l'espèce humaine. C'est seulement à cette époque que les hommes ont possédé tous les instruments intellectuels nécessaires pour combiner leurs forces et leurs capacités dans toutes les directions pacifiques.

On a pu dès lors entrevoir la possibilité d'effectuer la grande opération morale, poétique et scientifique, qui doit déplacer le paradis terrestre, et le transporter du passé dans l'avenir.

Cette opération intellectuelle est la plus importante de toutes celles qui peuvent être faites ; elle est celle qui améliorera le plus directement le sort de la société en perfectionnant sa morale ; *elle anéantira l'idée fausse et décourageante que le bien a précédé le mal ;* elle établira l'idée juste, consolante, et puissamment stimulante, que les travaux auxquels nous nous livrons accroîtront le bien-être de nos enfants, idée essentiellement religieuse, puisqu'elle présente le paradis céleste comme la récompense finale de tous les tra-

monde, que la voix du peuple, proclamée par les Médicis, s'est montrée avec un caractère vraiment divin, puisque c'est pour la première fois que le peuple, par l'entremise de ses chefs, a clairement accordé sa protection aux sciences, aux beaux-arts, à la philosophie, et à tous les travaux pacifiques qui peuvent accroître le bien-être physique et moral de l'espèce humaine.

vaux qui auront contribué à l'amélioration du sort de l'espèce humaine pendant toute la durée de son existence terrestre.

Nous résumons cette seconde opinion en disant : le système théologique et féodal qui s'est formé dans le moyen âge a poussé la civilisation beaucoup plus loin que ne l'avait fait le système politique et religieux des Grecs et des Romains ; il a produit, en résultat final, les travaux du quinzième siècle, qui ont placé les peuples modernes infiniment au-dessus des peuples de l'antiquité.

Depuis le quinzième siècle, les philosophes ont dû s'occuper principalement de la désorganisation du système théologique et féodal, puisque les découvertes faites à cette époque ont fourni les matériaux nécessaires pour établir un système d'organisation sociale très supérieur à celui qui s'est formé dans le moyen âge.

Aujourd'hui les travaux de désorganisation se trouvant suffisamment avancés, et les préjugés n'opposant plus que de faibles obstacles à la production de nouveaux principes, les philosophes doivent unir leurs forces pour produire un système social proportionné à l'état présent des lumières et de la civilisation.

## TROISIÈME OPINION.

**Sur les progrès de la civilisation depuis le quinzième siècle.**

La désorganisation d'une société politique qui joue le principal rôle dans le monde, et la réorganisation d'une société politique fondée sur de nouvelles institutions, est l'opération la plus importante, la plus difficile, et qui exige le plus de temps de toutes celles qui se trouvent soumises à la direction de notre intelligence.

On ne doit donc pas être surpris que plusieurs siècles aient été nécessaires pour opérer l'entière désorganisation du système politique que les Grecs et les Romains avaient adopté, et pour préparer l'organisation que les peuples du moyen âge se sont donnée.

On ne doit pas être étonné davantage de voir que, depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours, les philosophes européens aient été exclusivement occupés, d'une part, à désorganiser le système théologique et féodal, de l'autre à préparer l'organisation du système scientifique et industriel, et qu'ils n'aient point encore produit leurs idées relativement aux institutions qui doivent servir de base à la nouvelle organisation sociale.

La désorganisation du système théologique et féodal a commencé par la critique de l'institution qui exerçait la plus grande prépondérance sur la totalité du système.

La croyance à la religion papale a été attaquée directement par Luther (1) et indirectement par Copernic.

Luther a reproché à la religion papale d'avoir rapetissé la morale chrétienne. Il a prêché que l'infaillibilité primitivement accordée à l'opinion la plus généralement admise par les fidèles ayant été convertie en infaillibilité du pape, il en était résulté de grands inconvénients pour la société. Il a prouvé que la cour

(1) Luther a rendu un service très important aux Européens, puisqu'il a attaqué le pouvoir papal, qu'il a anéanti dans tout le Nord, et dont il a considérablement diminué l'importance chez les nations qui ont continué à professer la religion catholique, depuis l'époque où ce pouvoir a cessé d'être en rapport avec les lumières acquises et avec les besoins de la société. Mais il ne faut pas se dissimuler que les idées de Luther n'avaient de valeur que sous le rapport critique. Si on les considère en elles-mêmes, et sans les mettre en comparaison avec la religion catholique, on reconnait qu'elles ne sont point justes et qu'elles ne peuvent nullement servir de guide à l'esprit humain.

La morale et le culte établi par Luther ne suffisent point aux besoins actuels de la société. Ce réformateur a voulu rétablir la religion chrétienne telle qu'elle était à son origine : cette pensée est vicieuse.

Le but primitif de la religion chrétienne a été l'anéantissement de l'esclavage. Ce but ayant été atteint, la religion doit s'en proposer un nouveau, qui soit plus avancé que le premier, c'est d'établir une organisation sociale qui assure du travail, sans aucune interruption, à tous les prolétaires, une instruction positive à tous les membres de la société, et des jouissances qui soient de nature à développer leur intelligence.

La religion de Luther est vicieuse encore sous un autre rapport : c'est que ce réformateur a exclu l'action des beaux-arts de son culte ; ce qui est absurde, puisque la théologie est sœur des beaux-arts.

Nous traiterons directement cette question dans une autre opinion.

de Rome abusait de l'omnipotence qu'elle s'était attribuée sur le spirituel et sur le temporel.

Copernic a démontré que l'univers n'avait pas pu être créé pour l'homme, puisque l'homme n'y jouait qu'un rôle très secondaire, la planète qu'il habite étant une des plus petites connues, et cette planète, loin d'être placée au centre du monde, comme les peuples de l'antiquité l'imaginaient, tournant autour du soleil, qui tourne lui-même autour d'autres systèmes célestes beaucoup plus importants.

Les travaux commencés par Luther et par Copernic ont principalement occupé l'École et toute la société jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

A cette époque, la papauté avait décidément perdu sa prépondérance sur les pouvoirs temporels; car toutes les puissances du nord ont constitué des pouvoirs spirituels indépendants du pape, et les puissances du midi l'ont forcé de renoncer à la prétention qu'il avait élevée jusque là de l'omnipotence politique et religieuse, en sa qualité de vicaire de Dieu sur la terre. A partir de cette époque, les philosophes ne se sont plus occupés de la critique du pouvoir spirituel que d'une manière accessoire et secondaire.

Après que les critiques ont eu complétement renversé, sous les rapports théologique et scientifique, les principes qui servaient de base au pouvoir spirituel dans le système théologique et féodal, ils ont dirigé principalement leurs forces vers la critique du pouvoir temporel.

Voltaire, Diderot, d'Alembert et tous les littérateurs distingués du dix-huitième siècle, tant en France que dans le reste de l'Europe, ont prouvé que les rois

avaient rendu un grand service aux peuples, en écrasant les grands vassaux, en arrachant à la noblesse toutes les forces politiques virtuelles qu'elle possédait, et en s'emparant de tous les pouvoirs souverains qui se trouvaient disséminés dans les mains des barons; ils ont démontré que l'aristocratie par droit de naissance devait être abolie, puisqu'elle n'était plus nécessaire au maintien de l'ordre social.

D'autres travaux importants ont occupé la masse de la société depuis le quinzième siècle jusqu'à ce jour. Ces travaux ont été de deux espèces; les uns ont occupé les savants, et les autres les industriels. Nous rendrons compte d'abord des travaux des industriels.

Les industriels se sont ligués avec la royauté contre la noblesse; et par l'appui qu'ils ont donné aux rois, ils leur ont fourni les moyens de s'emparer des pouvoirs politiques qui se trouvaient dans les mains des nobles.

En échange des services qu'ils avaient rendus à la royauté, ils ont obtenu sa protection, au moyen de laquelle ils sont parvenus à faire disparaître complétement l'esclavage auquel ils avaient été soumis.

Les industriels se sont ensuite organisés entre eux, et, au moyen de leur organisation, ils sont parvenus à posséder une force sociale imposante, une force pacifique supérieure à la force militaire, à la tête de laquelle les nobles sont restés jusqu'à présent; une force telle, que les rois peuvent sans inconvénient confier aux industriels la direction du pouvoir temporel et débarrasser la société de la noblesse, qui n'est plus qu'une charge pour elle.

L'organisation des industriels s'est effectuée au moyen de l'établissement de la Banque, qui lie entre

elles toutes les branches de l'industrie, et qui dirige l'emploi politique de ses capitaux.

Les savants et les artistes de leur côté se sont ligués avec la royauté : ils ont fourni aux rois le moyen de secouer le joug papal, en combattant par des démonstrations, et par la séduction des beaux-arts (1), la croyance des peuples aux idées superstitieuses sur lesquelles les papes avaient fondé leur omnipotence.

En échange des services que les rois ont reçus des savants et des artistes, ils leur ont accordé leur protection d'une manière si spéciale, qu'ils ont pris la peine de les organiser en Académies des sciences et des beaux-arts. Ils ont rendu ces Académies indépendantes

(1) Avant le quinzième siècle, l'attention des peuples était toujours fixée sur les idées religieuses; ils ne les perdaient pas de vue, même quand ils se livraient au plaisir. Les grands divertissements publics étaient des processions. Sur les théâtres on représentait des *mystères*. La musique consistait en général dans des chants d'église; les présents réputés les plus magnifiques étaient des reliques. Or, les jouissances de cette espèce procuraient évidemment aux papes de grands avantages politiques sur les rois.

Quand les artistes eurent pris leur essor, ce furent eux qui se chargèrent de pourvoir aux plaisirs du public.

La mise en action des grands traits d'histoire, des tableaux de mœurs remplacèrent sur les théâtres la représentation des *mystères*. Des décorations élégantes, représentant de beaux sites, des ballets inspirant la gaieté, remplacèrent les processions; le chant d'église cessa d'être la musique exclusive : les musiciens trouvèrent le moyen de provoquer par leurs accords des sentiments de tous les genres, et ils unirent leurs efforts à ceux des poëtes, pour soustraire les hommes à l'empire de la mysticité. Enfin les reliques cessèrent d'être réputées les présents les plus magnifiques ; les chefs-d'œuvre en peinture et en sculpture commencèrent à être considérés comme les choses les plus précieuses que l'homme pût posséder.

Ce nouvel ordre de jouissances procura incontestablement aux rois un grand avantage politique sur les papes.

du clergé, chose qui était bien nécessaire, car sans cela les théologiens auraient entravé leur marche, en opposant l'infaillibilité papale à leurs démonstrations et à leurs efforts pour fixer l'attention publique sur les travaux les plus utiles à la société.

Nous ne croyons pas devoir pour le moment donner plus de développement à cette opinion. Nous avons seulement voulu constater dès aujourd'hui ce fait très important dans les circonstances actuelles, c'est que la royauté a été l'institution qui a servi de point d'appui aux novateurs dans la direction spirituelle et dans la direction temporelle.

# QUATRIÈME OPINION.

**Sur les tentatives faites pour réorganiser la société depuis 1789.**

Depuis le quinzième siècle jusqu'en 1793, les Européens ont travaillé avec beaucoup d'ardeur à la désorganisation du système théologique et féodal, mais ils ne se sont point ingéniés à découvrir le système qui devait remplacer celui qu'ils anéantissaient (1).

C'est seulement en 1793 qu'ont été commencés les travaux ayant pour objet la réorganisation de la société.

Depuis cette époque, la société a été soumise à

(1) On pourrait nous objecter que les Anglais se sont réorganisés depuis le quinzième siècle. A cela nous répondons :

1° L'organisation sociale anglaise n'est point radicalement distincte de celle qui s'était établie en Europe dans le moyen âge : elle n'est autre chose que le système théologique et féodal modifié.

2° C'est faute de l'avoir bien observée, que les Européens continentaux admirent la constitution anglaise ; car, en l'analysant, on reconnait que, dans cette combinaison, le gouvernement est considéré par la nation comme un ennemi contre lequel elle doit se fortifier le mieux possible, d'où il résulte une lutte continue entre l'anarchie et le despotisme, ce qui ne constitue point par conséquent un ordre de choses calme et stable.

3° Enfin nous faisons observer que l'organisation sociale anglaise a pu convenir à un peuple isolé, mais qu'elle ne peut point être appliquée à une société composée de plusieurs peuples, parce qu'elle est fondée sur l'égoïsme national.

quatre expériences que nous allons examiner successivement.

La première expérience faite sur la société française a été celle par laquelle on a tenté d'y introduire les mœurs et les institutions des Grecs et des Romains (1).

Cette conception radicalement absurde a été produite par les révolutionnaires les plus fanatiques : les premières conditions pour réussir dans une pareille entreprise auraient été :

1° De réduire en esclavage les dix-neuf vingtièmes de la population;

2° D'arracher de tous les cœurs les sublimes principes de morale générale, que la religion chrétienne y a inculqués;

3° De réduire les nations européennes à une dimension telle, qu'il eût été possible à chacune d'elles de se réunir journellement sur une place publique, pour y délibérer sur les intérêts communs.

Cette première expérience avait un tel degré de folie, qu'il n'aurait pas été plus ridicule d'entreprendre de vêtir l'âge viril avec les habillements de l'enfance. Cette tentative était dans une direction rétrograde, et par conséquent fausse.

La seconde expérience a été celle entreprise par

(1) Nous commençons l'examen des tentatives faites pour réorganiser la société, à l'époque de 1793. Nous ne parlons point de la constitution de 1791, parce que ce travail n'avait, dans la réalité, qu'une valeur de démolition. Cette constitution annulait le pouvoir royal, qui est l'institution fondamentale et nécessaire des sociétés actuelles, et elle ne remplaçait cette institution par aucune autre disposition radicale

L'Assemblée Constituante a été, dans la réalité, plus révolutionnaire qu'aucune de celles qui lui ont succédé; les mots n'ont pas le pouvoir de changer les choses.

Bonaparte, qui a tenté de faire revivre le siècle de Charlemagne. Cette seconde expérience a été moins absurde que la première, par la raison que la rétrogradation était moins forte.

Mais ce qui avait été, de la part de Charlemagne, une conception portant le cachet d'un génie du premier ordre, n'a été, chez son imitateur Bonaparte, qu'une ineptie philosophique, soutenue par un grand talent et par une volonté ferme.

L'entreprise de Bonaparte a commencé d'une manière brillante et séduisante pour la nation française, que ses succès militaires ont enivrée; elle a obtenu surtout l'approbation complète de la partie servile et avide de cette nation, parce que les hommes qui ont consenti à devenir les instruments passifs du conquérant, se sont gorgés de butin; mais les institutions fondées par ce général, qui a été le plus capable de tous les révolutionnaires, et le législateur le plus plagiaire, n'ont véritablement eu qu'une valeur de désorganisation pour la France, ainsi que pour toute l'Europe; elles ne pouvaient point acquérir de solidité par deux raisons :

La première, que le système social conçu par Bonaparte avait pour base l'assujettissement matériel de l'Europe par la France; ce qui ne pouvait pas convenir à l'Europe, et ce qui ne pouvait par conséquent exister que passagèrement, puisque les Français sont en infériorité de force à l'égard du surplus de la population européenne.

La seconde raison, relative à l'intérieur de la France, était le vice radical de l'institution qui plaçait en tête de la nation une nouvelle noblesse. Pendant la première génération, cette institution ne choquait que

faiblement le sentiment d'égalité qui est devenu le sentiment dominant; mais dès la seconde génération, ce sentiment se serait nécessairement révolté.

Ainsi le système d'organisation sociale conçu par Bonaparte, et qui était dans une direction rétrograde, ne pouvait acquérir de solidité, ni en Europe, ni en France.

La troisième expérience, dont on s'occupe encore dans ce moment, a été l'importation sur le continent de la constitution anglaise.

Cette troisième tentative est incontestablement très préférable aux deux premières, puisque le mouvement rétrograde qu'elle a pour objet d'effectuer est beaucoup moins fort; mais elle est encore vicieuse.

D'abord sous ce rapport, qu'elle a pour but de faire adopter par les peuples continentaux une conception d'organisation sociale, qui a été produite et mise en pratique il y a déjà plus d'un siècle, et avant que la masse d'intelligence continentale eût pris son essor en politique : or, il est évident que toutes les branches de nos connaissances, et particulièrement celles qui sont relatives à l'application des sciences morales et politiques, ont fait, depuis cette époque, d'immenses progrès, ce qui nous donne les moyens de produire une conception très supérieure à celle dont les Anglais ont été les inventeurs il y a plus d'un siècle.

Cette tentative est encore vicieuse sous cet autre rapport, que la combinaison politique anglaise avait pour but et a eu pour résultat de faire dominer la royauté par l'aristocratie : or, cela est évidemment contraire à la marche de la civilisation. Chez les Grecs et chez les Romains, l'aristocratie par droit de naissance a été

absolument dominante dans le corps social; c'est dans le moyen âge que la royauté légale a pris naissance. Cette institution a été populaire dès son origine, elle a toujours tendu à diminuer les pouvoirs virtuels de l'aristocratie par droit de naissance; sa destinée est évidemment d'anéantir cette espèce d'aristocratie, et par conséquent la Sainte-Alliance est appelée à prononcer et à effectuer l'anéantissement de la constitution anglaise.

Enfin cette tentative est vicieuse sous ce troisième rapport, que la combinaison politique anglaise a été produite par un peuple insulaire et pour son propre usage. Or, des insulaires ne peuvent s'élever à la hauteur de conception où il faut se placer pour embrasser d'un seul coup d'œil les intérêts des peuples continentaux, et ceux de la population des îles attachées au continent.

En un mot la constitution anglaise, importée sur le continent, ne peut pas donner les moyens d'atteindre le grand but qu'on s'est proposé, celui de réorganiser la société européenne.

Malgré ce que nous venons de dire, nous regardons l'importation des idées politiques anglaises sur le continent, comme ayant été et comme étant encore utile aux peuples continentaux sous ce rapport qu'elles facilitent la transition du régime féodal au régime industriel.

Quand on observe l'état radical des choses politiques en Angleterre, on reconnaît que la constitution anglaise est intermédiaire entre le régime féodal et le régime industriel.

Ce sont les lords qui sont les grands propriétaires territoriaux; leurs propriétés territoriales sont assurées

dans leurs familles par des substitutions, et le grand pouvoir national se trouve dans leurs mains, par la raison qu'ils sont les grands propriétaires territoriaux, c'est-à-dire les plus grands capitalistes : voilà le rapport sous lequel la constitution anglaise est féodale.

Mais les lords sont tous d'importants commanditaires dans des entreprises industrielles : ainsi ils se trouvent personnellement intéressés à faire prospérer l'industrie. Outre cela, l'aristocratie anglaise entrerait directement en lutte avec la masse de la population, si elle ne faisait pas tous ses efforts pour favoriser les opérations industrielles : voilà le rapport sous lequel le régime politique anglais est industriel.

Quand on examine ensuite quel serait le régime industriel pur (qui est celui vers lequel l'espèce humaine tend évidemment), on reconnaît que dans ce régime ce seraient les gérants des entreprises industrielles qui seraient chargés de l'administration de la fortune publique ; car il se trouve incontestablement plus de capacité industrielle dans la classe des gérants que dans celle des commanditaires.

Passons à l'examen de la quatrième expérience : elle diffère essentiellement des trois premières, puisque, au lieu d'avoir pour objet de faire rétrograder la civilisation, elle la pousse en avant de la manière la plus positive.

On voit que nous voulons parler de la Sainte-Alliance. Peu de mots nous suffiront pour prouver que l'union des grandes puissances pour se constituer pouvoir européen suprême a déjà procuré à l'Europe le plus grand de tous les biens sociaux ; ils nous suffiront pour prouver que cette institution est une suite naturelle

des précédents de la civilisation, et qu'elle offre le meilleur de tous les moyens de transition du régime féodal au régime industriel.

C'est incontestablement à la Sainte-Alliance que nous sommes redevables de la paix générale qui existe en Europe, et il est également incontestable que la Sainte-Alliance est puissamment intéressée à maintenir cet état de paix le plus longtemps qu'il lui sera possible. Or, la paix est le plus grand de tous les biens sociaux, car c'est elle qui conduit le plus promptement et le plus sûrement possible à la découverte des meilleures combinaisons agricoles, manufacturières, commerciales et politiques. L'existence de la Sainte-Alliance est donc utile aux Européens.

La royauté, depuis son origine, a constamment soutenu les intérêts du peuple contre ceux de l'aristocratie féodale, et contre le pouvoir arbitraire que le clergé a tenté d'établir au moyen de la mysticité : ainsi cette institution doit être aimée des peuples du continent européen. L'expérience a prouvé qu'ils lui étaient effectivement attachés, puisque la nation chez laquelle s'est trouvé le foyer de la Révolution, s'est empressée de la rétablir, d'abord en faveur d'une nouvelle dynastie, et qu'elle est ensuite promptement rentrée sous le gouvernement de son ancienne famille royale : les intérêts et les vœux les plus généraux de la société européenne appelaient les rois à s'unir, pour exercer la suprême direction des intérêts sociaux européens.

Pour que la transition du régime féodal au système industriel pût s'opérer d'une manière pacifique, il était nécessaire qu'il s'établît un pouvoir suprême; la Sainte-Alliance remplit parfaitement cette condition; elle

prime tous les pouvoirs spirituels et tous les pouvoirs temporels.

Au moyen de la Sainte-Alliance, la morale de l'Évangile est devenue prépondérante en Europe; les différentes morales instituées par les différentes sectes religieuses ne sont plus que des morales locales, qui sont soumises à la morale la plus philanthropique et la plus tolérante qui ait jamais existé, et par ce moyen les philosophes pourront travailler librement et franchement au perfectionnement de l'organisation sociale.

Enfin, grâce à la formation de la Sainte-Alliance, la société européenne peut se réorganiser d'une manière pacifique, et elle se réorganisera très sûrement, dès que son opinion publique sera clairement formée sur les institutions qui correspondent à l'état présent de sa civilisation. Car la Sainte-Alliance, qui domine toutes les institutions existantes, et qui s'est réservé exclusivement le pouvoir d'en établir de nouvelles, sera toujours dominée par l'opinion publique, puisque cette opinion est la reine du monde, et qu'aucun mortel, quelque puissant qu'il soit, ne peut lui arrracher le sceptre des mains.

## CINQUIÈME OPINION.

**Sur la nécessité de faire une nouvelle Encyclopédie pour préparer la réorganisation sociale.**

Nous avons dit dans notre première opinion :

« La philosophie est la science des généralités; la « principale occupation des philosophes consiste à « concevoir le meilleur système d'organisation sociale, « pour l'époque où ils se trouvent, à en déterminer « l'admission par les gouvernés et par les gouver- « nants, à perfectionner ce système autant qu'il en est « susceptible, à le renverser ensuite, quand il est par- « venu aux extrêmes limites de son perfectionnement, « pour en construire un nouveau avec les matériaux « rassemblés, dans toutes les directions particulières, « par les hommes livrés à des travaux intellectuels « spéciaux. »

Nous allons faire application de ce principe aux circonstances dans lesquelles se trouve la société européenne : nous allons constater l'ordre de travaux dont les philosophes doivent s'occuper présentement.

Depuis le quinzième siècle, le système théologique et féodal n'étant plus susceptible de perfectionnement, et ayant rendu à la société tous les services qu'elle

pouvait en attendre, les philosophes ont travaillé à le renverser et à l'anéantir aussi complétement que l'avait été précédemment celui des Grecs et des Romains.

Les philosophes ont attaqué ce système d'abord sous le rapport théologique; ils l'ont combattu ensuite sous le rapport féodal, et ils ont fini par le critiquer en même temps sous tous les rapports spirituels et temporels.

Pour le renverser complétement, pour l'anéantir entièrement, pour le faire disparaître du système des idées, ils se sont réunis en société; et tous les membres de cette société ont travaillé à un ouvrage commun, à une encyclopédie, dans laquelle ils ont analysé toutes les idées et démontré que l'influence exercée sur chacune d'elles par les principes théologiques et féodaux était nuisible à la société.

La publication de l'Encyclopédie doit être considérée comme étant la cause majeure qui a déterminé la révolution, crise terrible, mais salutaire dans ses résultats, puisqu'elle a procuré à la société les moyens de s'organiser d'une manière beaucoup plus avantageuse pour le bien public qu'elle ne l'était sous le régime théologique et féodal.

Les philosophes du dix-huitième siècle ont bien rempli leur tâche, ils ont complétement atteint leur but, puisque l'opinion publique ne soutient plus aucune des anciennes institutions, la royauté seule exceptée, ce qui a été complétement prouvé par l'inutilité des efforts faits par Bonaparte pour rajeunir l'institution de la noblesse.

Maintenant, c'est aux philosophes du dix-neuvième siècle à commencer leur tâche, qui est d'une nature

très différente de celle qui a été remplie par ceux du dix-huitième.

Les philosophes du dix-neuvième siècle doivent se coaliser pour établir d'une manière générale et complète la démonstration que les principes industriels et scientifiques sont les seuls qui puissent servir de fondement à l'organisation sociale dans l'état présent des lumières et de la civilisation, ou plutôt pour prouver que, dans l'état présent des lumières et de la civilisation, la société peut s'organiser de manière à tendre directement vers l'amélioration de son bien-être moral et physique.

Les philosophes du dix-huitième siècle ont fait une encyclopédie pour renverser le système théologique et féodal. Les philosophes du dix-neuvième doivent aussi faire une encyclopédie, pour constituer le système industriel et scientifique.

Toutes les idées doivent y être analysées de manière à prouver que le bien général résultera nécessairement de l'influence qu'exerceront sur elles les principes scientifiques et industriels, en remplacement de celle qu'avaient exercée jusqu'à présent sur la société les principes féodaux et théologiques.

Tous les travaux dont la réunion formera l'encyclopédie européenne doivent être mis au concours.

L'empereur Alexandre a senti que la grande question de l'organisation sociale européenne avait besoin d'être examinée, après la secousse politique violente que l'Europe venait d'éprouver. Il s'expliqua très franchement à ce sujet, il y a quelques années, dans la diète de Pologne ; voici à peu près le langage que ses ministres y ont tenu :

« Certainement les progrès des lumières et de la
« civilisation ont nécessité de grands changements,
« mais les changements dont la société a besoin
« doivent s'opérer d'une manière pacifique : les projets
« de changements qui seront présentés ne doivent
« point être de nature à provoquer de nouvelles insur-
« rections ; les novateurs ne doivent point appuyer
« leurs raisonnements par des baïonnettes. Le gou-
« vernement examinera les idées nouvelles sur l'orga-
« nisation sociale, qui lui seront présentées dans les
« formes convenables ; mais il punira sévèrement les
« novateurs qui tenteront de déterminer de nouvelles
« insurrections. »

Nous répondons à l'appel fait aux philosophes par l'empereur Alexandre, et nous lui faisons hommage de notre projet d'Encyclopédie, ainsi qu'aux autres puissauces et à tous les rois de l'Europe.

# DE L'ORGANISATION SOCIALE.

FRAGMENTS D'UN OUVRAGE INÉDIT.

---

## PREMIER FRAGMENT.

### COMPARAISON DU DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE INDIVIDUELLE ET DE L'INTELLIGENCE GÉNÉRALE.

Si l'on observe la manière dont se développent les individus de l'espèce humaine, au moral et au physique, depuis leur naissance jusqu'à leur virilité, on reconnaît que leur développement s'opère de deux manières différentes, et qui concourent cependant vers un but commun, celui du plus grand perfectionnement de leurs forces morales et physiques dont leur organisation soit susceptible.

Depuis la naissance des individus jusqu'à l'époque de leur virilité, il s'effectue en eux un perfectionnement du moral et du physique, qui est graduel et continu, mais qui est très lent.

Ils éprouvent aussi plusieurs crises qui déterminent en eux des progrès généraux et très rapides.

L'âge de sept ans est signalé chez eux par une crise de dentition, à la suite de laquelle leurs facultés senti-

mentales, et leur capacité en mémoire, prennent un accroissement subit.

Vers l'âge de quatorze ans, les passions tendant à s'affranchir de la dépendance à l'égard des parents, et à former des liaisons de son choix, s'enflamment dans l'individu, en même temps qu'il acquiert la faculté de produire son semblable.

A vingt et un ans, l'homme, parvenu au développement complet de ses forces morales et physiques, acquiert le caractère qui est propre à son individu; ses facultés se coordonnent, et se dirigent vers le but qui attrait le plus spécialement son organisation particulière.

Si l'on observe ensuite les lois et les usages que la société a établis pour régler sa conduite à l'égard des enfants, depuis leur naissance jusqu'à leur vingt et unième année, on voit que les législateurs ont reconnu l'existence et les effets des trois crises dont nous venons de parler, et qu'ils ont proportionné les droits qu'ils ont accordés à la génération ascendante, d'après l'opinion qu'ils ont conçue du développement intellectuel qu'elle devait acquérir à sept, à quatorze et à vingt et un ans.

Et il est de fait qu'ils ont déclaré les enfants au dessous de sept ans incapables de commettre de péchés, c'est-à-dire incapables de régler eux-mêmes leur conduite, et par conséquent de commettre des fautes dont ils fussent responsables, et qui fussent justiciables des lois divines ou humaines; ils ont, en conséquence, construit la loi de manière que les dispositions relatives aux enfants avant leur septième année n'ont pour objet que d'établir une surveillance

générale de la société sur la conduite de leurs protecteurs naturels, et de fixer les moyens de les remplacer quand ils viennent à leur manquer.

Les législateurs n'ont soumis qu'à des punitions correctionnelles les enfants jusqu'à l'âge de quatorze ans, quelque graves que fussent les fautes qu'ils vinssent à commettre; et ils les ont admis seulement à l'émancipation, dans le cas où ils auraient perdu leurs parents.

C'est à l'âge de vingt et un ans qu'ils ont fixé la majorité, comme étant l'époque à laquelle les individus ont, en général, acquis un développement d'intelligence suffisant, et une capacité de prévoyance assez étendue pour que les intérêts généraux de la société n'exigent plus qu'ils restent soumis à une surveillance particulière.

Si, à la suite de cette classe d'observations, l'on examine les usages admis par l'université, relativement à l'éducation et à l'instruction publique, on reconnaît qu'ils cadrent très exactement avec les dispositions législatives dont nous venons de parler.

L'instruction publique des enfants ne commence pas avant l'âge de sept ans.

Depuis sept ans jusqu'à quatorze, l'éducation joue un rôle plus important que l'instruction; c'est-à-dire, les surveillants de la conduite des enfants, pendant ce laps de temps, exercent dans les pensions et dans les colléges une plus grande influence sur eux que les professeurs dont ils reçoivent l'instruction.

Depuis quatorze jusqu'à vingt et un ans, l'influence des professeurs sur les élèves est beaucoup plus grande que celle exercée sur eux par leurs surveillants.

Et à vingt et un ans, ceux qui continuent à suivre des cours au collége de France ou dans d'autres établissements d'instruction publique se trouvent débarrassés de toute espèce de surveillance.

Enfin, si l'on observe le degré de développement intellectuel auquel se trouve aujourd'hui parvenue la nation française (qui s'est placée, par sa révolution, en tête de l'espèce humaine sous le rapport de la civilisation), on reconnaît qu'elle a subi sa troisième crise, et que son âge social actuel correspond à celui de vingt et un ans pour les individus; on reconnaît aussi qu'elle a proclamé sa majorité dans la nuit du 4 août, en abolissant toutes les institutions dérivées de l'état d'esclavage, qui avait été la situation primitive de la classe industrielle, c'est-à-dire du corps de la nation.

Et après cela, si l'on veut produire une conclusion, on combinera ensemble les observations de différentes espèces que nous venons de présenter, on les méditera, et on en tirera nécessairement la conséquence suivante :

Le peuple français étant parvenu à sa majorité comme nation, par l'effet des progrès de son intelligence, il doit en résulter un changement radical dans son organisation sociale.

Parvenu au point de vue le plus élevé qui puisse se rencontrer sur la route de la civilisation, en suivant le sentier que nous venons de tracer, le philosophe découvrira, d'une part, le passé le plus reculé, de l'autre, l'avenir le plus éloigné; il apercevra, dans le fond du tableau, la formation de l'esclavage, institution philanthropique pour l'époque de son établisse-

ment, puisqu'elle a sauvé la vie à des milliards d'hommes, puisque nous lui devons l'immense population à laquelle est parvenue l'espèce humaine, puisqu'elle a été favorable aux progrès des lumières, en fournissant à la classe des maîtres le moyen de s'occuper du développement de leur intelligence, ce qu'ils n'auraient pu faire sans l'établissement de l'esclavage, car leur temps et leurs forces auraient été occupés par les travaux nécessaires pour satisfaire leurs premiers besoins. Il considérera ensuite, avec une vive satisfaction, en suivant de l'œil cette partie de la route jusqu'au point où il se trouvera placé, l'adoucissement de l'esclavage, le progrès des lumières, l'amélioration graduelle du sort de l'espèce humaine, et enfin, chez la nation française qui forme aujourd'hui son avant-garde, l'anéantissement complet de l'esclavage, et l'aptitude à recevoir une organisation sociale ayant directement le bien de la majorité pour objet.

De ce point de vue, le philosophe, à chaque coup d'œil alternatif qu'il donnera sur le passé et sur l'avenir, apercevra de plus en plus des différences tranchées entre l'existence sociale de nos devanciers et celle de nos successeurs; il reconnaîtra que, chez nos devanciers, le premier degré d'importance sociale était accordé à la naissance, à la faveur et à la capacité de gouverner, et en se retournant du côté de l'avenir, il apercevra l'importance sociale obtenue par la plus grande capacité en morale, en science ou en industrie.

En regardant les peuples en masse dans le passé, il les verra luttant entre eux à main armée : en les considérant dans l'avenir, il les verra rivalisant entre eux

sous les trois grands rapports de la morale, de la science et de l'industrie.

Jusqu'à ce jour, les hommes ont marché dans la route de la civilisation à reculons du côté de l'avenir; ils ont eu habituellement la vue fixée sur le passé, et ils n'ont donné à l'avenir que des coups d'œil très rares et très superficiels. Aujourd'hui que l'esclavage est anéanti, c'est sur l'avenir que l'homme doit principalement fixer son attention.

L'action de gouverner a dû être, jusqu'à l'anéantissement de l'esclavage, l'action prépondérante; aujourd'hui, et de plus en plus, elle ne doit plus être qu'une action subalterne.

## SECOND FRAGMENT.

### PREUVES QUE LES PROLÉTAIRES FRANÇAIS SONT CAPABLES DE BIEN ADMINISTRER DES PROPRIÉTÉS.

Il s'agit de prouver ici que la classe la plus nombreuse, en un mot que le peuple se compose aujourd'hui d'hommes qui n'ont plus besoin d'être soumis à une surveillance particulière, d'hommes dont l'intelligence est suffisamment développée, et la capacité en prévoyance assez épanouie (1) pour qu'il puisse, sans inconvénient, s'établir un système d'organisation sociale qui les admette comme sociétaires.

Le peuple peut être considéré comme divisé en deux classes : celle des ouvriers occupés des travaux agricoles, et celle des hommes employés par les fabricants et par les négociants.

Examinons d'abord ce qui concerne les cultivateurs.

Lors de la vente des domaines nationaux, plusieurs milliers de prolétaires, profitant des facilités sans bornes qui furent offertes à ceux qui auraient assez de caractère pour se déclarer, à la face de toute l'aristocratie européenne, acquéreurs de ces biens, passèrent

(1) Voyez la note à la fin du fragment.

subitement dans la classe des propriétaires territoriaux. Or, la manière dont cette masse de prolétaires, devenus subitement propriétaires, a dirigé l'administration de ses propriétés, a prouvé et constaté un grand fait politique, c'est que la dernière classe de la nation se trouve aujourd'hui composée d'hommes dont l'intelligence est suffisamment développée, d'hommes qui ont acquis assez de prévoyance pour que la loi puisse, sans inconvénient pour la tranquillité publique, faire cesser la tutelle exercée sur eux jusqu'à ce jour; et que, dès ce moment, la nation devant être considérée comme composée d'individus tous capables d'administrer des propriétés, la loi doit établir le système politique dans lequel la direction des intérêts communs sera confiée aux hommes les plus distingués dans les capacités de l'utilité la plus générale et la plus positive, l'action du gouvernement ne devant plus s'exercer, comme action directrice, qu'à l'égard des hommes dont la conduite tendrait à troubler l'ordre public.

Nous allons citer un fait dont nous avons été personnellement témoin, et qui prouve combien la capacité pour administrer des propriétés est aujourd'hui généralement possédée par les hommes que le hasard de la naissance a rangés dans la classe des prolétaires.

Une petite province, nommée le Cateau-Cambrésis, appartenait en totalité à l'archevêché de Cambrai et à d'autres établissements ecclésiastiques; les habitants de cette province étaient si complétement prolétaires, sous le rapport des immeubles, qu'il n'en existait pas un seul qui ne pût être expulsé du manoir qu'il occupait.

Qu'arriva-t-il lorsque le territoire de cette province fut mis en vente?

Tous les habitants d'un mutuel accord s'associèrent; ils se rendirent adjudicataires du territoire de leurs communes; ils se le partagèrent ensuite de manière que toute une masse de population, assez importante, passa subitement de la classe des prolétaires dans celle des propriétaires territoriaux.

Hé bien, ce changement subit n'occasionna pas le moindre désordre dans la culture; les nouveaux propriétaires se montrèrent beaucoup plus capables que les anciens, car les terres produisirent, dès l'année suivante, de plus fortes récoltes qu'elles n'en avaient jamais produit.

Il résulte évidemment de ce qui s'est passé lors de la vente des domaines nationaux, et du fait local que nous venons de citer à l'appui du fait général, que la nation française (vu l'état actuel du développement de son intelligence) peut être gouvernée beaucoup mieux et à beaucoup meilleur marché qu'elle ne l'est actuellement; et qu'elle ne parviendra à une position sociale stable, qu'à l'époque où l'action gouvernementale sera primée par celle des hommes possédant au plus haut degré les capacités de l'utilité la plus générale et la plus positive.

Passons maintenant à l'examen des preuves de capacité qui ont été données par les ouvriers qui exécutent les travaux entrepris par les fabricants et par les négociants.

Au commencement de la révolution, une grande partie des entrepreneurs de travaux industriels en fabrication et en commerce ont été ruinés par les pillages

qui ont eu lieu à la suite des insurrections ; ceux de ces entrepreneurs qui ont évité les pillages ont été écrasés par la loi du *maximum*, et ceux qui ont été assez heureux pour se soustraire à ces deux calamités industrielles, ou pour y survivre pécuniairement, se sont vu enlever leur fortune par les réquisitions et par la brûlure des marchandises anglaises.

Que serait-il arrivé après des malheurs aussi généraux, si un grand nombre des ouvriers qui avaient été employés par les manufacturiers et les négociants qui se trouvaient ruinés, et moralement écrasés par l'effet de leurs malheurs, si, disons-nous, un grand nombre de ces ouvriers n'eût possédé une capacité suffisante pour les remplacer ?

Il serait arrivé que les fabriques et le commerce de France auraient perdu pour longtemps beaucoup de leur importance, et que la France paierait aujourd'hui aux étrangers un tribut industriel beaucoup plus fort que celui qu'elle supportait avant la révolution; il serait arrivé en un mot, que la production aurait diminué en France.

Il est arrivé, au contraire, que les productions de tous les genres se sont infiniment multipliées depuis et même pendant les malheurs de la révolution ; il est arrivé que dans tous les ateliers de fabrique et de commerce, des hommes qui y étaient employés comme simples ouvriers sont devenus entrepreneurs et directeurs de ces travaux, et qu'ils se sont montrés plus intelligents et plus actifs que leurs prédécesseurs; de manière que la France est aujourd'hui infiniment plus prospère, plus productive et plus importante en industrie agricole, manufacturière et commerciale, qu'elle

ne l'était avant la révolution, quoique la plus grande partie des directeurs actuels de tous ces genres de travaux soient sortis de la classe du peuple.

Peut-il exister une preuve plus forte et plus complète que la classe du peuple, c'est-à-dire que l'immense majorité de la nation, soit parvenue à un développement d'intelligence suffisant pour que l'organisation sociale, ayant directement le bien public pour objet, puisse s'établir en France sans inconvénient pour la tranquillité publique, et au contraire avec de grands avantages pour toutes les classes de la société?

# NOTE

## DU SECOND FRAGMENT.

—

### [1] PAGE 267.

L'éducation des hommes de toutes les classes se divise en deux parties, savoir : l'éducation proprement dite, et l'instruction.

Le perfectionnement de l'éducation proprement dite est plus important pour l'accroissement du bien-être social que celui de l'instruction.

C'est l'éducation proprement dite qui forme les habitudes, qui développe les sentiments, qui épanouit la capacité en prévoyance générale ; c'est elle qui apprend à chacun à *faire* application des principes et à s'en servir comme de guides certains pour diriger sa conduite. L'éducation peut être considérée comme étant l'enseignement continu des connaissances indispensablement nécessaires à l'entretien des relations établies entre les membres qui composent la société.

Supposons des enfants ayant reçu l'instruction la plus complète et ayant été entièrement privés d'éducation ; admettons pour un moment l'existence d'un établissement dans lequel les enfants suivent les cours des meilleurs professeurs dans tous les genres, et soient enfermés séparément pendant l'intervalle des classes pour leur éviter toute distraction. Ces enfants seraient par conséquent entièrement privés d'éducation : que leur arriverait-il quand leurs études seraient terminées? que deviendraient-ils en entrant dans le monde ?

Ces enfants ignoreraient ce qu'il y a de plus utile à savoir pour bien vivre en société ; ils n'auraient aucune pratique de la vie de

relation; ils auraient un très long apprentissage à faire, pour se trouver en état de remplir une fonction sociale quelconque; et si l'on abandonnait à elle-même une population ainsi élevée, elle se montrerait peu supérieure, sous le rapport de la civilisation, à ce qu'ont été les premières sociétés de l'espèce humaine.

Nous ajouterons, à l'appui de ce que nous venons de dire, qu'à chaque génération une partie des connaissances acquises par les précédentes devient si vulgaire, que les pères ou les surveillants des enfants les possèdent nécessairement, ce qui les met en état de devenir à cet égard leurs professeurs. Or, l'enseignement, sans apprêt, de ces notions vulgaires développe l'intelligence des enfants, et les rend infiniment plus propres à saisir les connaissances plus abstraites qu'ils reçoivent de leurs professeurs véritables

C'est surtout chez la classe des prolétaires, et pour cette classe, que l'éducation est infiniment plus importante que l'instruction.

Cette vérité pouvant devenir féconde en conséquences, nous allons la présenter avec quelques développements.

Supposons qu'il prenne fantaisie à un riche boyard de faire apprendre la lecture et l'écriture à tous les paysans qui lui appartiennent. Quelques Européens occidentaux, au moyen de la méthode d'enseignement mutuel, parviendront en peu d'années à satisfaire complétement ses désirs à cet égard, sans qu'il lui en coûte beaucoup d'argent.

Cette opération censée terminée, comparons ces paysans russes sachant lire et écrire, avec pareil nombre de prolétaires français ne sachant ni lire ni écrire, et voyons quels sont les plus avancés en civilisation. c'est-à-dire voyons quels sont ceux dont les travaux seront le plus utiles à la société, ceux qui seront le plus en état d'être admis par les lois au rang de sociétaires.

Ce seront incontestablement les Français, car ces Français, quoiqu'ils ne sachent ni lire ni écrire, auront acquis, par l'éducation qu'ils ont reçue de leurs parents, une capacité bien plus grande que celle que peut procurer la faculté de lire et d'écrire; ils sont en état de bien administrer une propriété; ceux qui sont attachés à la culture sont capables de diriger les travaux de ce genre; il en est de même pour ceux qui sont attachés à des travaux d'arts et métiers : tandis que les Russes, à qui on aura enseigné la lecture et l'écriture, n'auront reçu de leurs parents qu'une éduca-

tion semblable à celle que ceux-ci avaient reçue eux-mêmes, c'est-à-dire une éducation très mauvaise ; et si vous essayez de confier l'administration d'une propriété quelconque à ces Russes, sachant lire et écrire, vous verrez ces propriétés dépérir dans leurs mains. Les instruments de culture ou d'ateliers, les grains de semence ou les matières premières seront vendus pour de l'eau-de-vie.

On n'a point encore suffisamment senti le haut degré de civilisation auquel la dernière classe de la nation française est parvenue ; on n'a point encore apprécié à sa juste valeur le perfectionnement positif en intelligence qu'a subi la classe des prolétaires. Ils ont acquis une si grande prévoyance, ils se sont rendus tellement maîtres de leurs passions et de leurs désirs les plus naturels, qu'ils sont presque tous capables de supporter la faim à côté du blé de semence.

C'est surtout par la supériorité, en civilisation, de la classe la plus nombreuse sur les classes les plus nombreuses des autres nations, que la nation française prime toutes les autres, et cette supériorité est incontestablement celle de toutes qui est la plus positive.

Que l'on compare les prolétaires français aux prolétaires anglais, on trouvera ces derniers animés de sentiments qui les poussent à profiter des premières circonstances qui peuvent se présenter, pour commencer la guerre des pauvres contre les riches, tandis que les prolétaires français manifestent en général de l'attachement et de la bienveillance pour les industriels opulents.

En résumant ce que nous avons dit, tant dans cette note que dans le chapitre auquel elle est attachée, nous trouvons :

1° Que, pour la classe des prolétaires, l'éducation est infiniment plus essentielle que l'instruction.

2° Que l'éducation de la classe prolétaire en France est bonne ; qu'elle est meilleure que celle reçue par la classe semblable chez les autres nations européennes.

3° Que c'est principalement de la supériorité des prolétaires français sur les prolétaires des autres nations, tant sous le rapport des bons sentiments que sous celui de la solidité des connaissances, que résulte la supériorité générale de la nation française sur les autres peuples.

Et nous concluons que, pour accroître la supériorité de la nation française, le meilleur moyen consiste à répandre dans la classe des prolétaires l'instruction convenable, ce qui est fort aisé au moyen de l'enseignement mutuel.

La dixième partie de ce que coûtent les places inutiles dans les états-majors de toutes les branches de l'administration suffirait pour apprendre en dix années à lire, à écrire et à compter à tous les prolétaires de France.

On pourrait en outre leur apprendre un peu de dessin, un peu de musique, et se servir des beaux-arts comme d'un moyen de les passionner pour le bien public.

## TROISIÈME FRAGMENT.

LA CLASSE DES PROLÉTAIRES ÉTANT AUSSI AVANCÉE EN CIVILISATION FONDAMENTALE QUE CELLE DES PROPRIÉTAIRES, LA LOI DOIT LES CLASSER COMME SOCIÉTAIRES.

Le mécanisme de l'organisation sociale a été nécessairement très compliqué, tant que les individus composant la majorité se sont trouvés dans un état d'ignorance et d'imprévoyance tel qu'ils n'étaient point capables d'administrer leurs propres affaires. Dans cet état de développement incomplet de leur intelligence, ils étaient encore soumis à des passions brutales qui les poussaient vers les insurrections, et par conséquent vers toute espèce de désordre.

Il a fallu, dans cet état de choses qui a dû précéder une meilleure situation sociale, que la minorité s'organisât d'une manière militaire, qu'elle s'attribuât exclusivement le pouvoir de faire la loi, et qu'elle construisît la loi de manière à s'attribuer tous les pouvoirs, pour tenir la majorité en tutelle, et pour exercer sur la nation une forte compression. Ainsi jusqu'à présent les principales forces de la société ont été employées à se maintenir en société, et les travaux, ayant pour objet l'amélioration du bien-être moral et physique des nations, n'ont pu et n'ont dû être considérés que comme des travaux accessoires.

Aujourd'hui cet état de choses peut et doit changer complétement, et les travaux les plus importants doivent avoir pour but l'amélioration de notre bien-être moral et physique, puisque peu de forces suffisent pour maintenir la tranquillité publique, la majorité ayant pris le goût du travail (ce qui exclut toute tendance au désordre) et se trouvant aujourd'hui composée d'hommes qui ont prouvé récemment qu'ils étaient capables d'administrer des propriétés mobilières et immobilières.

La minorité n'ayant plus besoin de moyens de force pour maintenir la classe prolétaire en subordination, les combinaisons auxquelles elle doit s'attacher sont : 1° celles au moyen desquelles les prolétaires seront le plus fortement attachés par leurs intérêts à la tranquillité publique; 2° celles qui auront pour objet de rendre la transmission des propriétés immobilières la plus facile possible; 3° celles dont le but sera d'accorder le premier degré de considération politique aux travailleurs.

Ces combinaisons sont très simples et très faciles à trouver, quand on prend la peine de juger les choses d'après ses propres lumières, et qu'on brise entièrement le joug imposé à notre esprit par les principes politiques admis chez nos pères, principes qui ont été bons et utiles dans leur temps, mais qui ne sont plus applicables aux circonstances actuelles.

La totalité de la population se trouvant aujourd'hui composée d'hommes qui (sauf quelques exceptions qu'on rencontre à peu près également dans toutes les classes) sont en état de bien administrer des propriétés mobilières ou immobilières, c'est directement qu'on

peut et qu'on doit travailler à l'amélioration du bien-être moral et physique du corps social.

Or, le moyen le plus direct pour opérer l'amélioration morale et physique de la majorité de la population consiste à classer comme premières dépenses de l'état celles qui sont nécessaires pour procurer du travail à tous les hommes valides, afin d'assurer leur existence physique ; celles qui ont pour objet de répandre le plus promptement possible dans la classe des prolétaires les connaissances positives acquises ; et enfin celles qui peuvent garantir aux individus composant cette classe des plaisirs et des jouissances propres à développer leur intelligence.

Qu'on ajoute à cela les mesures nécessaires pour que la fortune publique soit administrée par les hommes les plus capables en administration et les plus intéressés à bien administrer, c'est-à-dire par les industriels les plus importants ; et la société, au moyen de ces dispositions fondamentales, se trouvera organisée d'une manière qui satisfera complètement les hommes raisonnables de toutes les classes (1).

Alors il n'y aura plus d'insurrection à craindre, et il n'y aura par conséquent plus besoin d'entretenir des armées permanentes nombreuses pour s'y opposer ; alors il ne sera plus nécessaire de dépenser des sommes énormes pour le département de la police ; alors il n'y aura plus rien à craindre de l'extérieur, car trente millions d'hommes qui se trouvent heureux repousseraient l'attaque de toute l'espèce humaine qui se liguerait contre eux.

(1) Voyez la note à la fin du fragment.

A cela nous pouvons ajouter que les princes ni les peuples ne pousseront jamais l'extravagance au point d'attaquer une nation composée de trente millions d'hommes qui ne se montreraient point offensifs à l'égard de leurs voisins, et qui seraient unis entre eux par une bonne combinaison de leurs intérêts.

A cela nous ajouterons encore qu'on n'a pas besoin d'espionner une société dont l'immense majorité est intéressée à maintenir l'ordre de choses établi.

Ceux qui ont déterminé la révolution, ceux qui l'ont dirigée, et tous ceux qui, depuis 1789 jusqu'à ce jour, ont servi de guides à la nation, ont commis une faute politique énorme : ils ont tous cherché à perfectionner l'action gouvernementale tandis qu'ils auraient dû la subalterniser, et constituer comme action suprême l'action administrative.

Ils auraient dû commencer par se faire une question dont la solution est bien simple et bien facile à trouver.

Ils auraient dû se demander quels sont, dans l'état présent des mœurs et des lumières, les hommes les plus capables de bien diriger les intérêts nationaux?

Ils auraient nécessairement reconnu que les savants, que les artistes, et que les chefs des travaux industriels sont ceux qui possèdent les capacités les plus élevées, les plus étendues, et celles dont l'utilité est la plus positive, dans la direction actuelle des esprits. Ils auraient reconnu que les travaux des savants, des artistes et des industriels sont ceux qui, sous le rapport de l'invention et sous celui de l'exécution, contribuent le plus à la prospérité nationale.

Ils en auraient conclu que les savants, les artistes et les chefs des travaux industriels étaient ceux auxquels

il fallait confier le pouvoir administratif, c'est-à-dire le soin de diriger les intérêts nationaux; et qu'il fallait réduire les fonctions du gouvernement à celle de maintenir la tranquillité publique (1).

Les novateurs de 89 auraient encore dû se dire :

Les rois d'Angleterre ont donné à la royauté le bon exemple de se soumettre à ne donner aucun ordre sans qu'il fût approuvé et signé par un ministre ; il est digne de la magnanimité des rois de France de se montrer encore plus généreux à l'égard de leurs peuples, et de se soumettre à n'arrêter aucun projet concernant les intérêts généraux de la nation sans l'approbation des hommes les plus capables de bien juger ces projets, c'est-à-dire sans l'approbation des savants et des artistes les plus capables, sans celle des industriels les plus importants.

On a souvent comparé la société à une pyramide. Nous admettons que la nation doit être disposée en forme pyramidale; nous sommes profondément convaincu que la pyramide nationale doit être couronnée par la royauté; mais nous disons, qu'à partir de la base de la pyramide jusqu'à son sommet, les assises doivent être composées de matériaux de plus en plus précieux ; et quand nous considérons la pyramide actuelle, il nous paraît que sa base est de granit, que jusqu'à une certaine élévation ses assises sont composées de matériaux très précieux, mais que sa partie supérieure, qui supporte un magnifique diamant, n'est autre chose que du plâtre doré.

La base de la pyramide nationale actuelle, ce sont les

(1) Voyez la note 2 à la fin du fragment.

ouvriers occupés de travaux manuels; les premières assises élevées sur cette base, ce sont les chefs des travaux industriels; ce sont les savants qui perfectionnent les procédés de la fabrication, et qui étendent son domaine; ce sont les artistes qui impriment le cachet du bon goût à toutes les productions. Les assises supérieures que nous disons n'être composées que de plâtre qu'on distingue très bien malgré la dorure qui le recouvre, ce sont les courtisans, ce sont en général tous les nobles tant anciens que nouveaux, ce sont les riches oisifs, enfin ce sont les gouvernants à partir du premier ministre jusqu'au dernier commis. La royauté c'est le magnifique diamant qui couronne la pyramide.

# NOTES

## DU TROISIÈME FRAGMENT.

---

### [1] PAGE 279.

Les hommes ne sont pas aussi mauvais qu'ils l'imaginent; ils se jugent beaucoup plus sévèrement qu'ils ne le méritent. Il est vrai que, sous le rapport théorique, ils se montrent en général très enclins au despotisme, mais, dans la pratique, ils donnent la préférence à l'égalité.

Un Anglais obtient un emploi dans l'Inde; il s'y rend avec empressement, et son imagination lui représente le despotisme qu'il y excercera comme devant lui procurer de grandes jouissances; là il peut, si cela lui plaît, se composer un harem; là, des centaines de domestiques l'entourent : les uns ont pour fonction de chasser les mouches qui pourraient l'incommoder, d'autres sont toujours prêts à le transporter en palanquin; toute la masse de la population rampe devant lui; il est libre de faire distribuer d'amples bastonnades à tout Indien qui n'a pas satisfait ses désirs avec assez d'empressement ou d'intelligence.

Eh bien, cet Anglais qui, dans l'Inde, nage à pleine eau dans les jouissances du despotisme, dès qu'il a fait fortune, s'empresse de revenir en Angleterre, pour y retrouver les jouissances que l'égalité procure. A l'instant de son arrivée dans un port de la Grande-Bretagne, il se sent rudement coudoyé par les hommes du peuple, et cela ne lui inspire point le désir de retourner dans le pays où tout le monde se rangeait pour lui faire place.

On voit des Russes très riches quitter leur pays pour venir habiter l'Europe occidentale, tandis que les Européens occidentaux ne

vont en Russie que pour y faire fortune, et qu'ils s'empressent de rapporter chez eux les richesses qu'il y ont acquises.

Il y a de fortes raisons pour que les riches préfèrent l'habitation des pays où l'égalité est poussée le plus loin entre les membres qui composent la société, puisque ces pays sont en même temps ceux où ils peuvent satisfaire, le plus facilement et le plus complétement, tous leurs désirs.

Dans les villes de France de quelque importance, l'homme qui a de l'argent peut, à l'heure qu'il veut et sans avoir pris aucune précaution préalable, faire bonne chère à un prix très modéré; en Russie il n'y a que chez les grands seigneurs que le luxe de la table existe.

La voiture d'un voyageur casse sur un point quelconque du sol britannique; il peut à son choix faire raccommoder son équipage, ou se procurer sur-le-champ une voiture aussi bonne que la sienne : tandis qu'en Russie un voyageur qui casse sa voiture sur les routes qui font communiquer les villes les plus considérables n'a d'autre ressource que de monter dans un chariot de paysan pour terminer son voyage.

Ainsi, dans la réalité, les hommes les plus riches et les plus puissants sont intéressés à l'accroissement de l'égalité, puisque les moyens de satisfaire leurs jouissances s'accroissent dans la même proportion que le nivellement des individus dont la société se compose.

On s'imagine que ceux qui profitent des abus y tiennent infiniment : on se trompe; la chose à laquelle ils tiennent très fortement, c'est à ne pas se voir dépouiller d'avantages qui passent dans les mains d'autres personnes.

Ce sont en France des nobles qui ont provoqué la suppression des priviléges dont ils jouissaient, et ils n'ont regretté le sacrifice qu'ils en avaient fait que par la raison qu'ils ont vu d'abord tous les ci-devant roturiers se conduire comme des privilégiés à leur égard, et qu'ils ont vu ensuite se créer une nouvelle noblesse dans laquelle eux, anciens nobles, ne pouvaient être admis que comme subalternes.

En terminant cette note, nous dirons ce qui aurait peut-être dû se trouver en tête, c'est qu'en améliorant le sort de la masse, on assure le bien-être des hommes de toutes les classes, et que pour

améliorer le sort de la masse, il ne suffit pas de déplacer les priviléges, il faut les anéantir; il ne suffit pas de changer les abus de main, il faut les abolir.

[2] PAGE 281.

Nous allons faire sentir en peu de mots combien la superposition de l'action gouvernementale à celle de l'administration entraîne d'inconvénients, aujourd'hui que la masse de la nation se compose d'hommes qui n'ont plus besoin d'être soumis à une surveillance particulière, puisqu'ils se sont montrés capables d'administrer des propriétés de tous les genres; aujourd'hui que la classe des prolétaires ne pourrait devenir dangereuse pour la tranquillité publique que dans le cas où les administrateurs des intérêts nationaux seraient assez ineptes et assez égoïstes pour les laisser manquer d'ouvrage.

On se persuade très facilement, et on peut également persuader aux autres, qu'on possède la capacité de gouverner, parce que la capacité ou l'incapacité dans ce genre ne pouvant être constatée que par l'expérience, chacun peut s'imaginer et faire croire qu'il gouvernerait bien, tant qu'il n'a pas gouverné.

Il n'en est pas de même pour les mathématiques, la physique, la chimie, la physiologie, la mécanique, la poésie, la peinture, la sculpture, la musique, l'architecture, la culture, la fabrication, le commerce et la banque.

Il est facile à tout homme de se rendre compte à lui-même s'il possède une grande capacité dans les sciences ou dans les beaux-arts; il lui est facile de s'assurer s'il a obtenu une grande importance dans une des branches de l'industrie; d'ailleurs les erreurs de ce genre seraient peu redoutables, puisque les voisins dessilleraient promptement les yeux de ceux que l'amour-propre aurait aveuglés.

De ce que nous venons de dire il résulte que l'ambition dans les savants, dans les artistes et dans les industriels, pour parvenir à devenir membres de la haute administration des intérêts nationaux, n'est point dangereuse pour la société, et qu'elle lui est même utile, puisqu'ils ne peuvent y parvenir qu'en se distinguant

par des travaux recommandables ; tandis que l'ambition ayant pour but d'obtenir des places dans le gouvernement, a de grands inconvénients pour la société, puisque les hommes les plus incapables peuvent se livrer à cette passion et travailler, pour la satisfaire, à renverser tout l'édifice social.

Un des effets de cette ambition, qui s'est emparée de presque tous les Français lorsque le gouvernement du malheureux Louis XVI a été renversé, est très curieux à observer. C'est pour être moins gouvernée, et pour être gouvernée moins chèrement, que la nation est entrée en révolution, et elle a obtenu jusqu'à ce jour, pour résultat, d'être beaucoup plus gouvernée et plus chèrement gouvernée qu'elle ne l'était avant la révolution.

Les industriels produisent beaucoup plus qu'avant la révolution, mais une grande partie de l'accroissement en production est employée à solder des états-majors inutiles, et une nuée de commis qui emploient leur temps, en grande partie, à lire la gazette et à tailler des plumes, ce qui ne satisfait ni les besoins ni l'amour-propre des producteurs.

## QUATRIÈME FRAGMENT.

### SUR L'ADMINISTRATION ET SUR LE GOUVERNEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES.

On pourra nous dire :

« Votre opinion la plus importante sur la politique, « celle à laquelle vous rapportez toutes vos idées, étant « que, pour rétablir en Europe un ordre de choses « calme et stable, le meilleur moyen consiste à super- « poser le pouvoir administratif au pouvoir gouverne- « mental, votre premier soin doit être de tracer une « ligne de démarcation fortement prononcée entre la « capacité administrative et la capacité gouvernemen- « tale; vous devez dire bien positivement en quoi « consistent l'une et l'autre. Au moyen de cette expli- « cation, vous vous trouverez en état de motiver claire- « ment pourquoi la capacité administrative doit être « superposée à la capacité gouvernementale. »

La haute administration de la société embrasse l'invention, l'examen et l'exécution des projets utiles à la masse.

La haute capacité administrative comprend donc trois capacités : celle des artistes, celle des savants, et celle des industriels, dont le concours remplit toutes

les conditions nécessaires pour la satisfaction des besoins moraux et physiques de la société.

Quand on commencera les travaux ayant directement pour but l'établissement du système de bien public, dans cette grande entreprise, les artistes, les hommes à imagination, ouvriront la marche; ils proclameront l'avenir de l'espèce humaine; ils ôteront au passé l'âge d'or pour en enrichir les générations futures; ils passionneront la société pour l'accroissement de son bien-être, en lui présentant un riche tableau de prospérités nouvelles, en faisant sentir que tous les membres de la société participeront bientôt à des jouissances qui, jusqu'à ce jour, ont été l'apanage d'une classe très peu nombreuse; ils chanteront les bienfaits de la civilisation, et ils mettront en œuvre, pour atteindre leur but, tous les moyens des beaux-arts, l'éloquence, la poésie, la peinture, la musique; en un mot, ils développeront la partie poétique du nouveau système.

Les savants, les hommes dont la principale occupation consiste à observer et à raisonner, démontreront la possibilité d'une grande augmentation de bien-être pour toutes les classes de la société, pour la classe la plus nombreuse, celle des prolétaires, comme pour celle des particuliers les plus riches. Ils mettront en évidence les moyens les plus certains, les plus prompts, pour assurer la continuité des travaux de la masse des producteurs; ils poseront les fondements de l'instruction publique; ils établiront les lois hygiéniques du corps social, et, entre leurs mains, la politique deviendra le complément de la science de l'homme.

Les industriels les plus importants, rapportant toutes les idées à la production, jugeront ce qu'il y a d'immé-

diatement praticable dans les projets d'utilité publique conçus et élaborés de concert par les savants et par les artistes ; ils combineront les mesures d'exécution et en attribueront la direction aux banquiers, qui sont toujours en tête des mouvements financiers.

Voilà la marche administrative, ferme, franche et loyale, que les savants, les artistes et les industriels suivront quand la direction des intérêts généraux leur sera confiée.

Comparons cette marche à celle que suit le gouvernement actuel ; voyons à quelles misérables combinaisons la capacité gouvernementale a été réduite par le progrès des lumières et de la civilisation.

Enfermés dans le cercle des doctrines surannées du système féodal, les gouvernants, doués en général des intentions les meilleures pour le bien public, font de vains efforts pour organiser un état de choses calme et stable.

Ne croyant pouvoir se maintenir qu'en entretenant de nombreux états-majors dans toutes les branches de l'administration, ainsi qu'un grand appareil de force gouvernementale, ils sont réduits, en définitive, à tirer de la nation le plus d'argent possible, soit par les impôts, soit par les emprunts, en évitant toutefois d'exciter des mécontentements sensibles. Ils s'épuisent donc en combinaisons subtiles pour l'établissement et la perception des impôts.

Ils sont réduits à consacrer à des frais de gestion, en grande partie inutiles à la société, la plus forte part de l'argent de la nation, et une portion très faible à des dépenses réellement utiles aux producteurs.

Ils sont réduits à conserver aux nobles et aux cour-

tisans une grande importance politique; et ils s'ingénient pour leur procurer l'argent nécessaire à l'entretien d'un luxe jugé indispensable.

Examinons la conduite du ministre-président (1), qui cependant est celui qui a le mieux compris l'importance de l'industrie et l'état de la société; examinons l'usage qu'il fait de la force gouvernementale.

Nous l'avons vu user de toute l'influence ministérielle qui était à sa disposition, pour faire entrer à la Chambre des Députés un grand nombre de nobles et de riches oisifs, et pour en éloigner avec le plus grand soin les industriels les plus marquants, les savants, les artistes les plus capables.

Il a rendu le parlement septennal, sans rien changer à la fixation de l'âge de quarante ans pour être admis à la Chambre; et par ce moyen il en a diminué considérablement l'énergie, l'a rendue dépendante du ministère, et l'a soumise en même temps à l'influence de la haute noblesse.

Il a concentré la direction suprême des intérêts nationaux dans les mains de nobles, d'évêques, de militaires, de légistes, et *d'administrateurs*, tous fort honorables sans doute par leur caractère privé, ou par les services qu'eux ou leurs ancêtres ont pu rendre à la nation, mais qui n'ont cependant appris l'administration qu'aux dépens du public, qui a toujours payé leurs fautes, et jamais à leurs propres dépens, comme les industriels le font journellement.

Il maintient au ministère de l'intérieur, par respect

(1) M. de Villèle nommé président du conseil des ministres le 4 septembre 1822.

NOTE DES ÉDITEURS.

pour la dignité ministérielle, un avocat distingué (1), mais fort ignorant pour tout ce qui concerne l'industrie, les sciences et les beaux-arts; qui, ne se doutant ni de leur importance, ni des égards qui leur sont dus, s'oublie jusqu'à faire, en quelque sorte, maltraiter par ses commis les hommes qui par leurs travaux font le plus d'honneur à la France.

Il croit aussi, ce même ministre-président, par déférence pour les anciennes doctrines, devoir accorder une grande influence sur l'instruction publique aux jésuites, dont le but définitif est d'inculquer à la jeunesse l'idée que les capacités médiocres doivent primer et diriger les capacités du premier ordre, et que les connaissances vagues doivent être superposées aux connaissances utiles et positives.

Enfin, voulant protéger l'industrie, M. de Villèle a établi un conseil suprême de commerce; mais il l'a composé principalement d'hommes qui n'ont jamais appartenu comme praticiens à aucune branche de l'industrie, et c'est apparemment par pur respect humain qu'il a bien voulu y admettre deux ou trois industriels retirés.

Voilà les tristes restes de la capacité gouvernementale; entraînée par le torrent de la civilisation, elle essaie vainement, en se rattachant au passé, de continuer le rôle prépondérant qui lui fut attribué dans les précédents de la société.

Comparons maintenant les rapports fondamentaux qui existent entre les administrateurs et les adminis-

(1) M. de Corbière nommé le 14 décembre 1821.

NOTE DES ÉDITEURS.

très avec ceux qui existent entre les gouvernants et les gouvernés.

Le principe fondamental d'une gestion administrative est que les intérêts des administrés doivent être dirigés de manière à faire prospérer le plus possible le capital de la société, et à obtenir l'approbation et l'appui de la majorité des sociétaires.

Pour se faire soutenir par la majorité, c'est-à-dire pour former une majorité qui approuve leur gestion, les administrateurs ne peuvent employer que la persuasion, et la démonstration du fait que leurs opérations sont les plus fructueuses possible pour la société.

Les administrateurs savent que l'économie dans les frais de gestion est toujours désirée par les sociétaires, en conséquence ils travaillent toujours à diminuer ces frais.

Par exemple, les frais de gestion de la banque sont très petits ; son conseil des régents ne lui coûte rien ; les frais de gestion du trésor royal sont énormes.

Les rapports entre les gouvernants et les gouvernés sont d'une tout autre nature ; les nobles disent, et ils pensent de très bonne foi qu'ils sont nés pour gouverner, et que les plébéiens ont été destinés par la Providence à obéir.

Le premier besoin de la société aux yeux des nobles est que la noblesse brille de tout l'éclat que le luxe et le pouvoir peuvent lui procurer ; la royauté leur paraît devoir faire corps avec la noblesse. Ils reconnaissent bien au roi le droit de confier à qui lui plaît la direction des affaires publiques, mais, dans leur âme et conscience, ils sont persuadés que c'est un devoir pour lui de n'accorder sa confiance qu'à des nobles.

L'art de gouverner consiste, à leurs yeux, dans le talent de conserver à l'action gouvernementale la prépondérance sur l'action administrative : il consiste à prolonger l'existence du régime théologique et féodal, quoique ses principales racines aient été coupées, quoique la critique et le progrès des lumières aient complétement ruiné ses principes fondamentaux.

En un mot, les gouvernants croient que le meilleur moyen pour maintenir la subordination des gouvernés consiste à multiplier les fonctionnaires publics, et à donner aux plus importants une grande représentation, c'est-à-dire beaucoup d'argent; la force physique et la ruse, l'armée soldée et la police, sont les principaux moyens qu'ils emploient pour appuyer leurs opérations; la persuasion et la démonstration ne leur paraissent que des moyens secondaires, tandis que ce sont les seuls moyens employés par les administrateurs.

Quand il plaira au roi de confier la haute direction des affaires publiques à une administration industrielle, les frais de gestion se trouveront sur-le-champ énormément réduits, car les savants et les artistes qui ont constaté par leurs travaux une capacité du premier ordre n'ont pas besoin, pour se procurer de la considération, de faire des dépenses d'apparat, et d'afficher une grande représentation. Quant aux industriels importants, ils tiendraient à grand honneur de ne recevoir aucun traitement pour les soins qu'ils donneraient à l'administration de la fortune publique.

Les quatre démonstrations suivantes nous paraissent les bases les plus solides que nous puissions donner à notre opinion, que dans les circonstances actuelles

l'action administrative peut, sans inconvénient majeur et avec de très grands avantages, être superposée à l'action gouvernementale. Nous prouverons donc, d'abord, que la masse de la nation est suffisamment civilisée, qu'elle possède une connaissance assez approfondie de ses véritables intérêts pour se maintenir en tranquillité sous la direction d'une bonne administration, et pour s'opposer à tous les efforts des ambitieux qui chercheraient à troubler l'ordre public;

Ensuite, que les artistes, les savants et les industriels ont acquis une capacité assez étendue pour se trouver en état de traiter toutes les questions relatives aux intérêts publics, et de diriger convenablement les intérêts généraux de la société.

Après cela, nous devons prouver que beaucoup de membres de la société ont acquis, à beaucoup d'égards, une assez grande habitude de voir diriger leurs intérêts par des pouvoirs administratifs, pour qu'ils ne soient point étonnés de voir introduire le mode administratif dans la direction des intérêts généraux de la société.

Enfin nous devons prouver que la superposition de l'action administrative à l'action gouvernementale ne compromettrait point la France à l'égard de l'étranger, cette superposition lui assurant des alliés, avec le secours desquels elle se trouverait plus forte que toute la féodalité européenne.

Nous allons traiter séparément chacune de ces questions.

1° Nous avons prouvé, dans un des chapitres précédents, que les prolétaires français avaient constaté par des faits authentiques qu'ils étaient suffisamment civi-

lisés, et que leur capacité en prévoyance était assez développée pour qu'ils fussent en état d'administrer des propriétés mobilières ou immobilières. Or il est évident que des hommes capables de bien administrer des propriétés sont en état de se bien conduire sous la direction d'une bonne administration.

Un grand nombre d'artistes, de savants et d'industriels s'occupent aujourd'hui de questions d'un intérêt général ; depuis le commencement de la révolution, ils ont tous fait dans ce genre des études approfondies, et ces études les ont rendus capables d'organiser une bonne administration des affaires publiques.

La question de l'instruction publique a été discutée et éclaircie par beaucoup de littérateurs et par plusieurs savants.

Toutes les questions relatives à l'économie qu'on pourrait introduire dans les dépenses publiques ont été examinées par les industriels, dont les succès dans la conduite de leurs affaires particulières ont prouvé la haute capacité en administration des finances.

3° L'établissement de la banque, des compagnies d'assurances, des caisses d'épargne, des compagnies pour la construction des canaux, et la formation d'une multitude d'autres associations qui ont pour objet l'administration d'affaires très importantes, ont habitué les Français au mode administratif pour la gestion de grands intérêts ; d'où il résulte que ce mode peut être appliqué à la gestion des intérêts généraux, sans que cette innovation dans la haute direction des affaires publiques occasionne ni étonnement ni secousse, sans qu'il dérange les habitudes nouvelles contractées déjà par la génération actuelle.

4° La révolution, dont les grands effets moraux commencent à se développer, a fait entrer les Français en verve sous le rapport de la politique; ainsi, on ne doit pas s'étonner qu'ils se montrent supérieurs aujourd'hui aux Anglais en conceptions organiques. Mais il est également vrai que les Anglais, qui les ont devancés dans cette carrière de l'esprit humain, et qui ont été en quelque façon les créateurs de cette branche de nos connaissances, ayant jusqu'à ce jour surpassé en capacité politique tous les autres peuples, ne tarderont point à imiter les Français, et à adopter le système dans lequel l'action administrative sera superposée à l'action gouvernementale : il en résultera, par la nature même du nouveau système, une alliance franche et indissoluble entre les deux peuples les plus industriels du globe; et l'on sait assez que l'union de la France et de l'Angleterre constitue la force sociale la plus considérable dans le monde civilisé.

# CINQUIÈME FRAGMENT.

## SUITE DU SUJET TRAITÉ DANS LE FRAGMENT PRÉCÉDENT.

Tout le monde est d'accord sur ce point, que de grands changements dans l'organisation sociale sont devenus indispensables, c'est-à-dire tout le monde pense que c'est seulement au moyen de changements radicaux dans la manière dont les intérêts généraux seront dirigés qu'on parviendra à donner de la fixité aux principes politiques, qu'on viendra à bout de terminer entièrement la révolution, et qu'on replacera enfin la société dans une situation calme et stable.

Il s'agit maintenant de déterminer avec précision quels sont les changements réclamés par l'état présent des lumières et de la civilisation : c'est cette question que nous avons entrepris de traiter.

Pour la mieux éclaircir, nous l'avons divisée en trois parties ; nous l'avons considérée comme composée de trois questions distinctes, que nous avons cru devoir examiner séparément.

Voici l'énoncé de ces trois questions :

Quelle est la nature des changements que réclame le progrès des lumières?

Quelle est la marche à suivre pour opérer ces changements?

Comment les nouvelles institutions doivent-elles être combinées avec celles des anciennes qui seront conservées, pour former une organisation sociale qui puisse être mise immédiatement en activité?

Nous avons traité, dans le chapitre précédent, la première de ces questions, et nous croyons avoir suffisamment démontré que, pour satisfaire les besoins actuels de la société, pour établir une organisation sociale proportionnée à l'état présent des lumières, il fallait superposer l'action administrative à l'action gouvernementale.

Nous consacrons le présent chapitre à l'examen de la seconde question.

Il s'agit de déterminer les moyens qui doivent être employés pour superposer l'action administrative à l'action gouvernementale.

Ce changement doit-il s'opérer brusquement et par des mesures directes, ou doit-il s'effectuer lentement et par des mesures successives?

Notre opinion est que c'est *brusquement*, et par des mesures directes, que ce changement doit s'opérer.

Nous fondons cette opinion d'abord sur le grand fait suivant, sur un fait qui est unique dans son genre.

Examinons comment s'est opéré le seul changement de système social dont l'histoire nous ait conservé un souvenir exact et détaillé. Rappelons-nous si c'est d'une manière lente et par des opérations successives que les hommes ont passé du polythéisme au théisme, du régime des Grecs et des Romains à l'organisation sociale adoptée par les Européens du moyen âge.

Nous reconnaîtrons que les premiers chrétiens ont substitué directement la croyance en un seul Dieu à la

croyance en une multitude de divinités, et qu'ils n'ont point entrepris de réduire les milliers de divinités admises, à des centaines, puis à des dizaines, pour arriver à l'idée d'un Dieu unique. Ainsi nous sommes fondés à dire que les hommes ont passé brusquement du polythéisme au théisme.

C'est brusquement aussi que les pouvoirs des chieftains goths, visigoths, ostrogoths, danois, angles, francs, saxons, germains, etc., ont remplacé ceux des consuls et des proconsuls.

Enfin, c'est brusquement que l'esclavage a changé de nature, et que les esclaves ont cessé de dépendre directement de leurs maîtres pour être attachés à la glèbe.

Nous appuierons encore notre opinion sur un autre fait, qui diffère essentiellement de celui que nous venons de citer.

La conséquence qui se déduit naturellement du premier, c'est que les changements de système s'opèrent brusquement ; et la conséquence que nous tirerons de celui dont nous allons parler sera que des demi-mesures, quelque énergiques qu'elles soient, ne peuvent point effectuer un changement de système.

Peut-on concevoir rien de plus énergique, de plus tranchant, de plus acerbe que les mesures prises au commencement de la révolution contre les prêtres et contre les nobles ; ils ont été dépouillés, massacrés, ou chassés presqu'en totalité ; on s'est emparé en même temps de leurs propriétés mobilières et immobilières, ainsi que des pouvoirs politiques qu'ils avaient exercés jusqu'à cette époque, et les roturiers se sont trouvés par conséquent exclusivement chargés de la direction des intérêts publics.

Qu'est-il résulté de toutes ces atrocités?

Rien de radicalement important : le système féodal n'a point été anéanti, il n'a pas tardé à renaître de ses cendres; il s'est reproduit au bout de peu d'années, avec de légères modifications. C'est au moyen du rétablissement de ce système que l'anarchie a été anéantie, et, chose très essentielle à remarquer, ce sont les roturiers eux-mêmes qui ont reconstruit le système féodal; ce sont eux qui ont créé une nouvelle noblesse; ce sont eux qui ont rétabli les majorats, c'est-à-dire les substitutions; de manière que les étrangers ont trouvé la France toute *reféodalisée*, quand ils ont été en mesure d'y faire la loi.

Nous allons donner une explication très simple de ce fait qui paraît de prime abord inexplicable, de ce fait qui, jusqu'à ce jour, n'a point été convenablement analysé.

La mesure du massacre, de l'expulsion et du dépouillement des nobles n'était, malgré toute son atrocité, qu'une demi-mesure; elle a changé les pouvoirs de mains, sans avoir changé la nature des pouvoirs.

La société est toujours restée soumise à l'action gouvernementale; l'action gouvernementale n'a pas cessé, pendant toute la révolution, de primer l'action administrative.

Or il est de la nature de l'action gouvernementale de maintenir ou de constituer des droits politiques héréditaires, de même que c'est un effet inhérent à l'action administrative de constituer la plus grande égalité possible à l'égard des droits de naissance, et de fonder les droits politiques sur les supériorités en capacités positives.

Nous concluons de ce que nous venons de dire à l'appui de notre opinion :

1° Que c'est brusquement, et par un changement radical des principes, que s'est opéré le seul changement de système social dont l'histoire nous ait conservé un souvenir exact et détaillé ;

2° Que la révolution, malgré toute sa violence, n'a point déterminé le changement que réclame le progrès des lumières, parce qu'elle n'a point changé les principes sur lesquels se fonde le système féodal.

A l'occasion de ce que nous venons de dire, il nous a été fait une observation que nous allons reproduire, pensant qu'elle pourrait se présenter à l'esprit de quelques uns de nos lecteurs.

« En admettant qu'un changement radical dans le « système social ne puisse s'opérer que d'une manière « brusque, il ne s'ensuit pas que ce changement doive « être annoncé brusquement et sans précaution. »

A cette observation nous répondons :

Dans l'état présent des lumières, le seul moyen qui puisse être employé avec succès pour déterminer un changement radical dans l'organisation sociale, consiste à produire une nouvelle doctrine politique supérieure à celle que les gouvernements actuels professent.

Or la production d'une nouvelle doctrine est une action qui, par sa nature, est brusque et tranchante, puisque cette production tend à changer subitement les habitudes intellectuelles contractées par l'esprit public.

C'est donc brusquement que le changement dans l'organisation sociale doit être annoncé, de même que c'est brusquement qu'il doit s'effectuer.

Au surplus, chacun peut se rendre facilement compte de ce qui doit se faire aujourd'hui en politique, puisque ce qui doit se faire aujourd'hui est la suite et la conséquence de ce qui s'est fait antérieurement, et particulièrement la continuation de la marche suivie par la civilisation depuis le quinzième siècle.

Pour se rendre un pareil compte, d'une manière claire et fructueuse, on doit diviser cet examen en cinq parties, et se demander successivement :

1° Quel était l'état politique des choses avant le quinzième siècle?

2° Quel effet politique a produit la crise éprouvée par la société au quinzième siècle?

3° Quels sont les changements politiques qui se sont opérés depuis le quinzième siècle?

4° Quel est l'état actuel des choses sous le rapport politique?

5° Quelles sont les mesures à employer pour rétablir un ordre de choses calme et stable?

Nous allons faciliter au lecteur les moyens de faire lui-même cet examen, en lui présentant un aperçu de nos vues sur chacun de ces points.

1° Avant le quinzième siècle, le pouvoir spirituel se trouvait exclusivement placé dans les mains du clergé, et cette disposition satisfaisait les besoins de la société, puisque les idées théologiques étaient alors dominantes, et que d'ailleurs le clergé était infiniment plus instruit que les laïques dans le petit nombre de connaissances profanes que possédaient les Européens du moyen âge.

Avant le quinzième siècle, les pouvoirs temporels étaient concentrés dans les mains des nobles, et cette

disposition organique était utile, puisque les nobles étaient à cette époque les industriels les plus capables. C'étaient eux qui dirigeaient les travaux de culture, et ces travaux étaient alors les seules occupations industrielles qui eussent une grande importance.

Ainsi, avant le quinzième siècle, l'organisation sociale qui existait était bonne, puisque les pouvoirs spirituels et temporels se trouvaient placés dans les mains des hommes les plus capables dans les sciences et dans l'industrie.

2° Par la crise que l'esprit humain a éprouvée au quinzième siècle, il a pris un grand essor dans la direction des sciences profanes et dans celle des travaux industriels.

Ce sont les laïques qui ont été novateurs dans les sciences; ce sont les roturiers qui l'ont été dans l'industrie.

3° Dans le quinzième siècle, la théologie a successivement perdu de son importance, parce que les laïques ont fait faire de grands progrès aux sciences profanes, et qu'ils ont trouvé les moyens d'en faire des applications utiles à la société, dont ils ont perfectionné la morale, en rendant les hommes plus laborieux.

Les roturiers ont activé le commerce et la fabrication; ils sont devenus les entrepreneurs et par conséquent les directeurs des travaux de culture; ils ont changé complétement leur position sociale, puisque, d'une situation extrêmement subalterne, ils se sont élevés au rang de chefs du peuple, qu'ils sont parvenus à commander dans tous ses travaux journaliers.

4° L'état actuel des choses, en politique, présente le spectacle du monde renversé : ceux qui dirigent les

affaires publiques auraient grand besoin d'être dirigés; les hautes capacités se trouvent dans la classe des gouvernés : les gouvernants sont, par l'effet de leur composition, des hommes très médiocres.

C'est dans la classe des laïques que se trouvent les hommes dont les combinaisons perfectionnent le plus la morale, et contribuent davantage à l'accroissement du bien-être de l'espèce humaine; et cependant c'est au clergé que le pouvoir spirituel est confié, et ce sont les ecclésiastiques qui dirigent l'éducation publique.

C'est dans la classe des roturiers que se trouvent les directeurs des travaux qui procurent à la société la satisfaction de tous ses besoins physiques, et ce sont les nobles auxquels la première existence temporelle est accordée.

5° Le moyen de rétablir un ordre de choses calme et stable consiste évidemment à confier la direction des travaux intellectuels aux hommes les plus capables dans les beaux-arts et dans les sciences positives, en les chargeant en même temps de diriger l'éducation publique.

Il consiste à placer le pouvoir temporel dans les mains des industriels les plus importants, et à dépouiller les nobles et les riches oisifs de toute leur importance politique.

Voilà le résultat auquel se trouveront nécessairement conduites toutes les personnes qui récapituleront convenablement la marche de la civilisation depuis le moyen âge jusqu'à ce jour.

Il nous reste à calmer les inquiétudes qu'une classe de personnes très nombreuses et fort estimables,

quoique peu énergiques, éprouvent toujours quand il s'agit de mettre à exécution une mesure générale.

Nous leur dirons d'abord : Le moment des demi-mesures est évidemment passé ; il faut marcher directement au bien public ; c'est la vérité toute entière et toute nue qui doit être présentée dans les circonstances actuelles : le moment de la crise est arrivé.

Cette crise est celle qui a été prédite par plusieurs des saintes écritures qui composent l'Ancien Testament.

Cette crise est celle que, depuis plusieurs années, les sociétés bibliques préparent avec une grande activité.

Cette crise est celle dont l'existence présente est démontrée par l'institution de la Sainte-Alliance, dont l'union est fondée sur les principes les plus généraux en morale et en religion.

Cette crise est celle que les juifs attendent depuis que, chassés de leur pays, ils ont été errants et persécutés, sans jamais renoncer à l'espoir de voir arriver l'époque où tous les hommes se traiteraient en frères.

Cette crise, enfin, tend directement à établir une religion vraiment universelle, et à faire adopter par tous les peuples une organisation sociale essentiellement pacifique.

Nous dirons ensuite aux personnes qui poussent la prudence jusqu'à la timidité :

Il ne peut résulter aucun trouble d'un mouvement dirigé par les savants les plus distingués et par les industriels les plus importants, car les savants et les industriels sont de toute la société les membres les plus intéressés au maintien de l'ordre ; ils sont ceux qui ont le plus d'aversion pour tout acte de violence.

Les savants et les industriels seront certainement obligés de développer une grande force pour opérer le changement de système; mais ce sera la force morale qu'ils emploieront, la force de l'opinion publique.

Nous dirons à ces hommes pusillanimes : Il ne peut point exister de lutte physique entre deux partis d'une force extrêmement disproportionnée. La lutte, entre eux, ne peut être que morale. Le parti le plus faible n'a d'autre ressource que d'invoquer les principes de justice ou de bien public : or, tous les principes de ce genre serviront d'appui aux novateurs.

Ce mouvement tout moral, tout pacifique, sera, en définitive, fortement secondé par la royauté même, qui tend de jour en jour à se débarrasser de ses alentours pour s'unir plus étroitement à la nation.

## SIXIÈME FRAGMENT.

### DISPOSITIONS FONDAMENTALES QUI DOIVENT COMPLÉTER L'ORGANISATION SOCIALE, DANS L'ÉTAT PRÉSENT DE LA CIVILISATION.

Les systèmes, les théories, les combinaisons, ne sont susceptibles d'être perfectionnés que jusqu'à un certain point, passé lequel les principes qui leur servent de bases ne peuvent plus se ployer suffisamment pour recevoir les modifications qu'on voudrait leur faire subir; il n'existe alors qu'un seul parti à prendre, celui de produire un nouveau système, une nouvelle théorie ou une nouvelle combinaison pour satisfaire les besoins qu'on éprouve.

Il est impossible de faire subir au système d'organisation sociale qui s'est établi dans le moyen âge les modifications qui seraient nécessaires pour le rendre propre à la société actuelle. Il n'existe qu'un seul moyen pour établir en Europe un ordre de choses calme et stable : ce moyen consiste à produire une nouvelle combinaison d'organisation sociale.

Dans le moyen âge, la capacité de gouverner, c'est-à-dire la science de maintenir les nations en subordination, a été et a dû être classée comme la première capacité. L'état d'ignorance de la très grande majorité

des peuples à cette époque, exigeait que la société fût ainsi constituée.

Dans l'état présent des lumières, les capacités scientifiques et industrielles sont devenues les plus utiles à la société; l'action de gouverner ne doit donc plus être considérée et employée que comme une action subalterne, et elle doit principalement s'exercer contre les désœuvrés, qui seront toujours enclins à troubler l'ordre public.

Dans le moyen âge, la classe militaire a dû être la classe la plus puissante et la plus considérée, la classe directrice; les nations ont dû être soumises à des gouvernements militaires. Mais aujourd'hui que les nations sentent le besoin et éprouvent le désir d'être organisées de la manière la plus favorable à la production, la classe des hommes qui sont exclusivement consacrés à la profession militaire doit être peu nombreuse, et elle ne doit plus être envisagée que comme une classe subalterne.

C'est d'après ces données que nous avons combiné le système d'organisation sociale dont nous allons présenter les dispositions fondamentales.

Nous prouverons plus tard que ce système est dans la même proportion de perfectionnement à l'égard de celui qui s'était établi dans le moyen âge, que le système constitué à cette époque l'avait été à l'égard de l'organisation sociale des Grecs et des Romains.

### DU POUVOIR SPIRITUEL OU SCIENTIFIQUE.

« Les savants doivent se diviser en deux classes, et « former deux Académies séparées. Une de ces Acadé-

« mies doit s'occuper principalement de la formation
« d'un bon code des intérêts, et l'autre doit travailler
« au perfectionnement du code des sentiments.

« Louis XIV a fondé une de ces Académies, celle des
« sciences physiques et mathématiques : cette Acadé-
« mie a déjà beaucoup contribué au perfectionnement
« des observations et des raisonnements.

« L'addition d'une classe de savants en économie
« politique suffirait pour la mettre en mesure d'établir
« un bon code d'intérêts.

« L'autre Académie, celle des beaux-arts, s'occupera
« du perfectionnement de nos facultés d'imagination
« et de sentiment.

« L'addition d'une classe de moralistes et de théolo-
« giens à celle des littérateurs, des poètes, des pein-
« tres, des sculpteurs et des musiciens, mettrait cette
« Académie en mesure d'établir un bon code de sen-
« timents.

« Il doit être établi dans l'une et dans l'autre de ces
« Académies une classe de légistes, car la société a
« besoin que les sentiments de ses membres, ainsi que
« leurs intérêts, soient soumis à des règles fixes, pour
« déterminer les relations qui doivent exister entre
« eux sous ces deux rapports.

« L'Académie des sciences et celle des beaux-arts,
« réunies en une seule assemblée, nommeront les
« membres destinés à composer une Académie philo-
« sophique qui portera le titre d'Académie suprême.

« Cette Académie suprême sera chargée d'établir
« d'abord et de perfectionner ensuite la doctrine géné-
« rale qui servira de base à l'instruction publique.

« Les philosophes qui composeront cette Académie

« s'adjoindront les légistes de la plus haute capacité,
« et ils leur confieront le soin d'imprimer à la doctrine
« générale qu'ils produiront le caractère réglementaire.

## DU POUVOIR TEMPOREL.

« La direction du pouvoir temporel doit être confiée
« aux cultivateurs, aux fabricants, aux négociants et
« aux banquiers les plus importants. Ils formeront un
« Conseil, qui portera le titre de Conseil des indus-
« triels.

« Ce Conseil aura le droit de s'adjoindre les employés
« qui se seront le plus distingués dans les différents
« départements dont le gouvernement se compose.

« Ce Conseil s'occupera de l'examen de tous les pro-
« jets d'utilité publique qui lui seront présentés par le
« pouvoir spirituel ; il fera choix de ceux de ces projets
« qu'il jugera convenable d'adopter.

## MISE EN ACTION DE LA NOUVELLE ORGANISATION SOCIALE.

« La royauté héréditaire, dans l'ordre de primogé-
« niture, est l'institution sur laquelle se fonde la nou-
« velle organisation.

« L'Académie suprême forme le Conseil initiatif de
« sa majesté.

« Les projets arrêtés dans le Conseil initiatif sont
« envoyés à l'examen de l'Académie des beaux-arts et
« de l'Académie des sciences.

« Ces projets, après avoir été examinés par ces deux

« Académies, seront présentés, avec les observations « faites par elles, au Conseil des industriels.

» Le Conseil des industriels fait tous les ans les pro-« jets de budget, et vérifie si les ministres ont employé « convenablement les sommes qui ont été accordées « à leur département par le budget précédent.

« Le projet du budget ainsi élaboré est remis au « conseil des ministres, qui, d'après les ordres du roi, « le présente aux Chambres. »

Ce projet se réduit, comme on voit, à une simple intercalation entre le pouvoir du roi et celui des Chambres.

---

Nous avons assisté à l'entrée de Sa Majesté Charles X. Les Parisiens ont accueilli avec une véritable affection le roi et la famille royale, et ils se sont montrés très indifférents pour tous les grands personnages, tant de l'ancienne que de la nouvelle noblesse, qui composaient l'escorte.

Nous nous sommes demandé ce qui serait arrivé si le roi, entrant dans sa capitale, s'était entouré :

Des premiers mathématiciens, physiciens, chimistes, physiologistes et mécaniciens de son royaume ;

Des poètes, des peintres, des sculpteurs, des musiciens, des ingénieurs et des architectes les plus distingués ;

Des cultivateurs, des fabricants, des négociants et des banquiers les plus importants.

Nous restons convaincu que l'enthousiasme pour le roi, ainsi escorté, aurait été porté à son comble, et

aurait infiniment dépassé ce qui a existé dans ce genre à aucune époque de la société.

La vue des hommes qui illustrent et qui enrichissent la nation, ayant le roi à leur tête, est celle qui peut plaire le plus au peuple.

Ce n'est plus par des victoires que la nation française veut s'illustrer, ce n'est plus par des conquêtes qu'elle veut s'enrichir : c'est à la supériorité dans les sciences et dans les beaux-arts que les Français aspirent; c'est par des travaux pacifiques et industriels qu'ils veulent s'enrichir.

Le temps des illusions est décidément passé; c'est très froidement que les peuples calculent aujourd'hui leurs intérêts; la pompe du pouvoir n'a plus pour eux qu'un très faible attrait : ils se réjouiraient bien plus de voir les rois entourés de ceux qui les enrichissent que de ceux qui leur coûtent, et qui exercent sur eux des pouvoirs dont l'action est plus nuisible qu'utile à la prospérité publique.

# CONCLUSION

## DES OPINIONS ET DES FRAGMENTS PRÉCÉDENTS.

Plus une opération est importante et compliquée, et plus elle exige de travaux préliminaires ou préparatoires. L'organisation d'une société politique, remplissant la condition de procurer à tous les individus qui la composent la plus grande somme de bonheur possible, était, de toutes les opérations que les hommes pouvaient entreprendre, la plus importante, et celle de l'exécution la plus difficile; on ne doit donc pas s'étonner que, malgré l'immensité des travaux de nos devanciers, nous ne soyons encore parvenus qu'au point de départ, pour procéder directement à l'établissement des institutions dont l'objet sera l'accroissement du bien-être de la classe la plus nombreuse.

Deux conditions étaient indispensablement nécessaires pour que l'organisation sociale pût être conçue de manière à faire concourir les principales institutions à l'accroissement du bien-être des prolétaires.

D'une part, il fallait que les individus composant la dernière classe de la société fussent parvenus à un degré de civilisation tel qu'il permît de les admettre comme sociétaires; et pour cela il était indispensable

e trouvassent capables d'administrer des pro-
s.

fallait en outre qu'une révolution dans les pro-
p. .és appelât un grand nombre de prolétaires à en posséder, afin qu'en les administrant d'une manière habile, ils prouvassent, par l'expérience, qu'ils avaient la capacité requise pour être classés, par la nouvelle organisation sociale, au rang des sociétaires.

Cette expérience a été faite pendant la révolution, et elle a pleinement réussi, comme nous l'avons prouvé dans les deuxième et troisième fragments.

L'autre condition à remplir était qu'il s'établît un système dominateur des plus hautes théories, c'est-à-dire que tous les systèmes auxquels se rapportent les différentes parties de nos connaissances concourussent à la formation du système de bien public, devenu système dominateur :

De manière que le système scientifique, le système religieux, le système de législation, le système des beaux-arts, concourussent, sous la direction du système général de bien public, à l'établissement de l'organisation la plus avantageuse au plus grand nombre, à l'organisation la plus favorable au développement de toutes les capacités utiles.

A cet égard, l'expérience était à faire, et c'est le désir de la tenter qui a déterminé nos travaux.

NOUVEAU

# CHRISTIANISME

1825.

# AVANT-PROPOS (1).

Le morceau que l'on va lire était destiné à faire partie du deuxième volume des *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles;* mais l'objet qui s'y trouve traité est tellement important en lui-même, et à cause des circonstances politiques actuelles, qu'il a été jugé convenable de le publier séparément, et dès à présent.

Rappeler les peuples et les rois au véritable esprit du christianisme, alors même qu'on s'en écarte le plus, que des lois sur le *sacrilége* sont promulguées, et que les catholiques et les protestants, en Angleterre, cherchent les moyens de terminer une lutte longue et pénible; en même temps, essayer de préciser l'action du sentiment religieux dans la société, quand tous

(1) O. Rodrigues dans une note de l'édition, qu'il a donnée du *Nouveau Christianisme* en 1832, nous apprend que cet avant-propos n'est pas de Saint-Simon; que c'est lui Rodrigues qui l'a composé et qui l'a fait accepter à Saint-Simon comme une sorte de transition de l'esprit philosophique à l'esprit religieux.

NOTE DES ÉDITEURS.

l'éprouvent, ou du moins sentent le besoin de le respecter dans les autres; quand les écrivains les plus distingués s'occupent d'en déterminer l'origine, les formes et les progrès, et que, d'une autre part, la théologie cherche à l'étouffer sous le poids de la superstition : tel est le but principal qu'on s'est proposé dans les dialogues suivants.

Les ministres des différentes sectes chrétiennes qui se regardent réciproquement comme hérétiques, et qui, dans le sens vrai et moral du christianime, le sont tous à différents degrés, ces ministres, disons-nous, ne manqueront pas de se récrier contre une semblable accusation, et contre l'écrit où elle est développée; mais ce n'est point principalement à eux que s'adresse cet écrit, il s'adresse à tous ceux qui, classés, soit comme catholiques, soit comme protestants luthériens, ou protestants réformés, ou anglicans, soit même comme israélites, regardent la religion comme ayant pour objet essentiel la morale; à tous les hommes qui, admettant la plus grande liberté de culte et de dogme, sont loin cependant de regarder la morale avec des yeux d'indifférence, et qui sentent le besoin continuel de l'épurer, de la perfectionner, et d'étendre son empire sur toutes les classes de la société en lui conservant un caractère religieux; à tous les hommes enfin qui ont saisi ce qu'il y a de vraiment sublime, de divin, dans le premier christianisme, la supériorité de la morale sur tout le reste de la loi, c'est-à-dire sur le

culte et le dogme, et qui comprennent en même temps que le culte et le dogme ont pour but de fixer l'attention de tous les fidèles sur la morale divine. De ce point de vue, les critiques du catholicisme, du protestantisme, et des autres sectes chrétiennes, deviennent indispensables, puisqu'il est prouvé qu'aucune de ces sectes n'a accompli les vues du fondateur du christianisme.

Ce désir d'épurer la morale, de simplifier le culte et le dogme, pousse beaucoup de personnes à proposer une secte particulière du protestantisme, par exemple la religion dite *réformée*, comme le passage inévitable à un nouvel ordre de choses religieux, ou même comme un choix définitif; elles fondent leur opinion sur ce que cette religion particulière se rapproche davantage de l'esprit du christianisme que toutes les autres, et certes elles s'élèveront pour repousser tous les traits qu'elles croiront lancés contre le protestantisme.

Il n'y a qu'un mot à répondre à cet argument : l'espèce humaine n'est point condamnée à l'imitation; et il arrive bien souvent que, lorsque nous apprécions complétement l'avantage qu'il y a eu, à une époque antérieure, d'adopter telle opinion, telle institution, cette approbation pour ce qui a été fait doit marcher de front avec l'établissement d'une opinion, d'une institution encore supérieure, et toute erreur à cet égard est à la fois et nuisible et passagère.

Quant aux personnes qui n'envisagent les idées sur

la Divinité et sur la révélation que comme des formules qui ont pu avoir quelque utilité à des époques d'ignorance et de barbarie, et qui trouveront anti-philosophique l'emploi de semblables formules au XIXᵉ siècle; ces personnes, qui, *d'un rire voltairien,* croiront pouvoir réfuter l'auteur de cet écrit, chercheront probablement dans leurs systèmes prétendus philosophiques une formule de morale plus générale, plus simple et plus populaire que la formule chrétienne; et si elles ne trouvaient à lui substituer que la raison pure et la loi naturelle, révélée au fond des cœurs, elles ne soutiendraient plus sans doute une discussion de mots; d'ailleurs elles ne tarderaient pas à s'apercevoir combien il y a de vague et d'incertitude dans leur langage. Si elles pouvaient enfin douter de l'excellence surhumaine du principe chrétien, au moins devraient-elles le respecter comme le principe le plus général que les hommes aient jamais employé, comme la théorie la plus élevée qui ait été produite depuis dix-huit siècles.

# NOUVEAU
# CHRISTIANISME,
## DIALOGUES
ENTRE
## UN CONSERVATEUR ET UN NOVATEUR.

---

## PREMIER DIALOGUE.

Le Conservateur. Croyez-vous en Dieu?

Le Novateur. Oui, je crois en Dieu.

Le C. Croyez-vous que la religion chrétienne ait une origine divine?

Le N. Oui, je le crois.

Le C. Si la religion chrétienne est d'origine divine, elle n'est point susceptible de perfectionnement; cependant vous excitez par vos écrits les artistes, les industriels et les savants, à perfectionner cette religion : vous entrez donc en contradiction avec vous-même, puisque votre opinion et votre croyance se trouvent en opposition.

Le N. L'opposition que vous croyez remarquer entre mon opinion et ma croyance n'est qu'apparente; il faut distinguer ce que Dieu a dit personnellement de ce que le clergé a dit en son nom.

Ce que Dieu a dit n'est certainement pas perfectible, mais ce que le clergé a dit au nom de Dieu compose une science susceptible de perfectionnement, de même que toutes les autres sciences humaines. La théorie de la théologie a besoin d'être renouvelée à certaines époques, de même que celle de la physique, de la chimie et de la physiologie.

Le C. Quelle est la partie de la religion que vous croyez divine? quelle est celle que vous considérez comme étant humaine?

Le N. Dieu a dit : *Les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres;* ce principe sublime renferme tout ce qu'il y a de divin dans la religion chrétienne.

Le C. Quoi! vous réduisez à un seul principe ce qu'il y a de divin dans le christianisme!...

Le N. Dieu a nécessairement tout rapporté à un seul principe; il a nécessairement tout déduit du même principe; sans quoi sa volonté à l'égard des hommes n'aurait point été systématique. Ce serait un blasphème de prétendre que le Tout-Puissant ait fondé sa religion sur plusieurs principes.

Or, d'après ce principe que Dieu a donné aux hommes pour règle de leur conduite, ils doivent organiser leur société de la manière qui puisse être la plus avantageuse au plus grand nombre; ils doivent se proposer pour but dans tous leurs travaux, dans toutes leurs actions, d'améliorer le plus promptement et le plus

complétement possible l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse.

Je dis que c'est en cela et en cela seulement que consiste la partie divine de la religion chrétienne.

Le C. J'admets que Dieu n'ait donné aux hommes qu'un seul principe; j'admets qu'il leur ait commandé d'organiser leur société de manière à garantir à la classe la plus pauvre l'amélioration la plus prompte et la plus complète de son existence morale et physique : mais je vous ferai observer que Dieu a laissé des guides à l'espèce humaine. Avant de remonter au ciel, Jésus-Christ a chargé ses apôtres et leurs successeurs de diriger la conduite des hommes, en leur indiquant les applications qu'ils devaient faire du principe fondamental de la morale divine, et en leur facilitant les moyens d'en tirer les conséquences les plus justes.

Reconnaissez-vous l'église pour une institution divine?

Le N. Je crois que Dieu a fondé lui-même l'église chrétienne; je suis pénétré du plus profond respect et de la plus grande admiration pour la conduite des Pères de cette église.

Ces chefs de l'église primitive ont prêché franchement l'union à tous les peuples; ils les ont engagés à vivre entre eux d'une manière pacifique; ils ont déclaré positivement et avec la plus grande énergie aux hommes puissants que leur premier devoir était d'employer tous leurs moyens à la plus prompte amélioration possible de l'existence morale et physique des pauvres.

Ces chefs de l'église primitive ont fait le meilleur de tous les livres qui ait jamais été publié, *le Catéchisme primitif*, dans lequel ils ont partagé les actions des

hommes en deux classes, les bonnes et les mauvaises, c'est-à-dire celles qui sont conformes au principe fondamental de la morale divine, et celles qui sont contraires à ce principe.

Le C. Précisez davantage votre idée, et dites-moi si vous regardez l'église chrétienne comme infaillible.

Le N. Dans le cas où l'église a pour chefs les hommes les plus capables de diriger les forces de la société vers le but divin, je crois que l'église peut sans inconvénient être réputée infaillible, et que la société agit sagement en se laissant conduire par elle.

Je considère les Pères de l'église comme ayant été infaillibles pour l'époque où ils ont vécu, tandis que le clergé me paraît aujourd'hui, de tous les corps constitués, celui qui commet les plus grandes erreurs, les erreurs les plus nuisibles à la société; celui dont la conduite se trouve le plus directement en opposition avec le principe fondamental de la morale divine.

Le C. La religion chrétienne se trouve donc, selon vous, dans une bien mauvaise situation?

Le N. Bien au contraire, jamais il n'a existé un si grand nombre de bons chrétiens; mais aujourd'hui ils appartiennent presque tous à la classe des laïques. La religion chrétienne a perdu, depuis le quinzième siècle, son unité d'action. Depuis cette époque il n'existe plus de clergé chrétien; tous les clergés qui cherchent aujourd'hui à enter leurs opinions, leurs morales, leurs cultes et leurs dogmes sur le principe de morale que les hommes ont reçu de Dieu sont hérétiques, puisque leurs opinions, leurs morales, leurs dogmes et leurs cultes se trouvent plus ou moins en opposition avec la morale divine; le clergé qui est le plus puissant de

tous est aussi celui de tous dont l'hérésie est la plus forte.

Le C. Que deviendra la religion chrétienne si, comme vous le pensez, les hommes chargés du soin de l'enseigner sont devenus hérétiques?

Le N. Le christianisme deviendra la religion universelle et unique; les Asiatiques et les Africains se convertiront; les membres du clergé européen deviendront bons chrétiens, ils abandonneront les différentes hérésies qu'ils professent aujourd'hui. La véritable doctrine du christianisme, c'est-à-dire la doctrine la plus générale qui puisse être déduite du principe fondamental de la morale divine, sera produite, et aussitôt cesseront les différences qui existent dans les opinions religieuses.

La première doctrine chrétienne n'a donné à la société qu'une organisation partielle et très incomplète. Les droits de César sont restés indépendants des droits attribués à l'église. *Rendez à César ce qui appartient à César;* telle est la fameuse maxime qui a séparé ces deux pouvoirs. Le pouvoir temporel a continué de fonder sa puissance sur la loi du plus fort, tandis que l'église a professé que la société ne devait reconnaître comme légitimes que les institutions ayant pour objet l'amélioration de l'existence de la classe la plus pauvre.

La nouvelle organisation chrétienne déduira les institutions temporelles, ainsi que les institutions spirituelles, du principe que *tous les hommes doivent se conduire à l'égard les uns des autres comme des frères.* Elle dirigera toutes les institutions, de quelque nature qu'elles soient, vers l'accroissement du bien-être de la classe la plus pauvre.

Le C. Sur quels faits fondez-vous cette opinion? Qui vous autorise à croire qu'un même principe de morale deviendra le régulateur unique de toutes les sociétés humaines?

Le N. La morale la plus générale, la morale divine doit devenir la morale unique; c'est la conséquence de sa nature et de son origine.

Le peuple de Dieu, celui qui avait reçu des révélations avant l'apparition de Jésus, celui qui est le plus géneralement répandu sur toute la surface du globe, a toujours senti que la doctrine chrétienne, fondée par les Pères de l'église, était incomplète; il a toujours proclamé qu'il arriverait une grande époque, à laquelle il a donné le nom de *messiaque*, époque où la doctrine religieuse serait présentée avec toute la généralité dont elle est susceptible; qu'elle réglerait également l'action du pouvoir temporel et celle du pouvoir spirituel, et qu'alors toute l'espèce humaine n'aurait plus qu'une seule religion, qu'une même organisation.

Enfin je conçois clairement la nouvelle doctrine chrétienne, et je vais la produire; puis je passerai en revue toutes les institutions spirituelles et temporelles qui existent en Angleterre, en France, dans l'Allemagne du nord et dans celle du sud; en Italie, en Espagne et en Russie; dans l'Amérique septentrionale et dans l'Amérique méridionale. Je comparerai les doctrines de ces différentes institutions avec celle qui se déduit directement du principe fondamental de la morale divine, et je ferai facilement comprendre à tous les hommes ayant de la bonne foi et de bonnes intentions que si toutes ces institutions étaient dirigées vers le but de l'amélioration du bien-être moral et physique de

la classe la plus pauvre, elles feraient prospérer toutes les classes de la société, toutes les nations, avec la plus grande rapidité possible.

Je suis novateur, parce que je tire des conséquences plus directes qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour du principe fondamental de la morale divine. Vous qui, zélé comme moi pour le bien public, êtes animé d'un esprit de conservation, vous bornez votre tâche à empêcher les hommes de perdre de vue le principe même que je veux développer. Eh bien, réunissons nos efforts ; je vais produire mes idées, combattez-les quand il vous paraîtra que je m'écarterai de la direction donnée aux hommes par le Tout-Puissant.

C'est avec une entière confiance que j'entreprends cette grande œuvre. Le meilleur théologien est celui qui fait les applications les plus générales du principe fondamental de la morale divine ; le meilleur théologien est le véritable pape, il est le vicaire de Dieu sur la terre. Si les conséquences que je vais présenter sont justes, si la doctrine que je vais exposer est bonne, c'est au nom de Dieu que j'aurai parlé.

J'entre en matière. Je commencerai par examiner les différentes religions qui existent aujourd'hui ; je comparerai leurs doctrines avec celle qui se déduit directement du principe fondamental de la morale divine.

## DES RELIGIONS.

Le nouveau christianisme se composera de parties à peu près semblables à celles qui composent aujourd'hui

les diverses associations hérétiques qui existent en Europe et en Amérique.

Le nouveau christianisme, de même que les associations hérétiques, aura sa morale, son culte et son dogme; il aura son clergé, et son clergé aura ses chefs. Mais, malgré cette similitude d'organisation, le nouveau christianisme se trouvera purgé de toutes les hérésies actuelles; la doctrine de la morale sera considérée par les nouveaux chrétiens comme la plus importante; le culte et le dogme ne seront envisagés par eux que comme des accessoires ayant pour objet principal de fixer sur la morale l'attention des fidèles de toutes les classes.

Dans le nouveau christianisme, toute la morale sera déduite directement de ce principe : *Les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres*; et ce principe, qui appartient au christianisme primitif, éprouvera une *transfiguration* d'après laquelle il sera présenté comme devant être aujourd'hui le but de tous les travaux religieux.

Ce principe régénéré sera présenté de la manière suivante : *La religion doit diriger la société vers le grand but de l'amélioration la plus rapide possible du sort de la classe la plus pauvre.*

Ceux qui doivent fonder le nouveau christianisme et se constituer chefs de la nouvelle église, ce sont les hommes les plus capables de contribuer par leurs travaux à l'accroissement du bien-être de la classe la plus pauvre. Les fonctions du clergé se réduiront à enseigner la nouvelle doctrine chrétienne, au perfectionnement de laquelle les chefs de l'église travailleront sans relâche.

Voilà en peu de mots le caractère que doit développer dans les circonstances présentes le véritable christianisme. Nous allons comparer cette conception d'institution religieuse avec les religions qui existent en Europe et en Amérique; de cette comparaison nous ferons facilement ressortir la preuve que toutes les religions prétendues chrétiennes qui se professent aujourd'hui ne sont que des hérésies, c'est-à-dire qu'elles ne tendent pas directement à l'amélioration la plus rapide possible du bien-être de la classe la plus pauvre, ce qui est le but unique du christianisme.

## DE LA RELIGION CATHOLIQUE.

L'association catholique, apostolique et romaine est la plus nombreuse de toutes les associations religieuses européennes et américaines; elle possède encore plusieurs grands avantages sur toutes les autres sectes auxquelles sont attachés les habitants de ces deux continents.

Elle a succédé immédiatement à l'association chrétienne, ce qui lui donne un certain *vernis* d'orthodoxie.

Son clergé a hérité d'une grande partie des richesses que le clergé chrétien avait conquises dans les nombreuses victoires qu'il remporta pendant quinze siècles, en combattant pour l'aristocratie des talents contre l'aristocratie de la naissance, et en faisant valoir la suprématie religieuse des hommes pacifiques sur les militaires.

Les chefs de l'église catholique ont conservé la souveraineté de la ville qui, depuis plus de vingt siècles,

a constamment dominé le monde; d'abord par la force des armes, ensuite par la toute-puissance de la morale divine; et c'est au Vatican que les jésuites combinent aujourd'hui les moyens de dominer toute l'espèce humaine par un odieux système de mysticités et de ruses.

L'association catholique, apostolique et romaine est incontestablement encore très puissante, quoiqu'elle soit considérablement déchue depuis le pontificat de Léon X, qui a été son fondateur; mais la force que cette association possède n'est qu'une force matérielle, et ce n'est qu'au moyen de la ruse qu'elle parvient à se soutenir. La force spirituelle, la force de la morale, la force chrétienne, celle que donne la franchise et la loyauté, lui manque entièrement. En un mot, la religion catholique, apostolique et romaine n'est autre chose qu'une hérésie chrétienne; elle n'est qu'une portion du christianisme dégénéré.

Je dis que les catholiques sont des hérétiques, et je le prouverai : je prouverai que la renaissance du christianisme anéantira l'inquisition, et qu'elle débarrassera la société, des jésuites ainsi que de leurs doctrines machiavéliques.

Le véritable christianisme commande à tous les hommes de se conduire en frères à l'égard les uns des autres; Jésus-Christ a promis la vie éternelle à ceux qui auraient le plus contribué à l'amélioration de l'existence de la classe la plus pauvre sous le rapport moral et sous le rapport physique.

Ainsi les chefs de l'église chrétienne doivent être choisis parmi les hommes les plus capables de diriger les travaux qui ont pour objet l'accroissement du bien-

être de la classe la plus nombreuse; ainsi le clergé doit s'occuper principalement d'enseigner aux fidèles la conduite qu'ils doivent tenir pour accélérer le bien-être de la majorité de la population.

Examinons maintenant comment le sacré collége a été composé depuis Léon X, fondateur de l'église catholique, apostolique et romaine; examinons les connaissances que ce collége exige de la part de ceux à qui il accorde la prêtrise; voyons quelles sont les améliorations morales et physiques que la classe pauvre a éprouvées dans les états ecclésiastiques qui devraient servir de modèle à tous les autres gouvernements; examinons enfin en quoi consiste l'enseignement donné par le clergé catholique aux fidèles de sa communion.

Je fais sommation au pape, qui se dit chrétien, qui prétend être infaillible, qui prend le titre de vicaire de Jésus-Christ, de répondre clairement et sans employer aucune locution mystique, aux quatre accusations d'hérésie que je vais porter contre l'église catholique.

*J'accuse le pape et son église d'hérésie sous ce premier chef :*

*L'enseignement que le clergé catholique donne aux laïques de sa communion est vicieux, il ne dirige point leur conduite dans la voie du christianisme.*

La religion chrétienne propose pour but terrestre aux fidèles l'amélioration la plus rapide possible de l'existence morale et physique du pauvre. Jésus-Christ a promis la vie éternelle à ceux qui travailleraient avec le plus de zèle à l'accroissement du bien-être de la classe la plus nombreuse.

Le clergé catholique, de même que tous les autres

clergés, a donc pour mission d'exciter l'ardeur de tous les membres de la société vers les travaux d'une utilité générale.

Ainsi tous les clergés doivent user de tous leurs moyens intellectuels et de tous leurs talents pour prouver, dans leurs sermons et dans leurs entretiens familiers, aux laïques de leur croyance, que l'amélioration de l'existence de la dernière classe entraîne nécessairement l'accroissement du bien-être réel et positif des classes supérieures; car Dieu regarde tous les hommes, même les riches, comme ses enfants.

Ainsi les clergés doivent, dans l'enseignement qu'ils donnent aux enfants, dans les prédications qu'ils font aux fidèles, dans les prières qu'ils adressent au ciel, de même que dans toutes les parties de leurs cultes et de leurs dogmes, fixer l'attention de leurs auditeurs sur ce fait important, que *l'immense majorité de la population pourrait jouir d'une existence morale et physique beaucoup plus satisfaisante que celle dont elle a joui jusqu'à ce jour; et que les riches, en accroissant le bonheur des pauvres, amélioreraient leur propre existence.*

Voilà la conduite que le véritable christianisme dicte au clergé; il nous sera maintenant facile de mettre en évidence les vices de l'instruction donnée par le clergé catholique à ceux qui suivent sa croyance.

Qu'on parcoure la totalité des ouvrages écrits sur le dogme catholique avec approbation du pape et de son sacré collége, qu'on examine la totalité des prières consacrées par les chefs de l'église, pour être récitées par les fidèles, tant laïques qu'ecclésiastiques, et nulle part on ne trouvera le but de la religion chrétienne clairement désigné : les idées de morale se trouvent

en petit nombre dans ces écrits, et elles ne forment point corps de doctrine ; elles sont clair-semées dans cette immense quantité de volumes qui se composent essentiellement des répétitions fastidieuses de quelques conceptions mystiques ; conceptions qui ne peuvent nullement servir de guide, et qui sont au contraire de nature à faire perdre de vue les principes de la sublime morale du Christ.

Il serait injuste de porter l'accusation d'incohérence contre l'immense collection des prières catholiques consacrées par le pape ; on reconnaît que le choix de ces prières a été dirigé par une conception systématique ; on reconnaît que le sacré collége a dirigé tous les fidèles vers un même but ; mais il est évident que ce but n'est point le but chrétien, c'est un but hérétique, c'est celui de persuader aux laïques qu'ils ne sont point en état de se conduire par leurs propres lumières, et qu'ils doivent se laisser diriger par le clergé, *sans que le clergé soit obligé de posséder une capacité supérieure à celle qu'ils possèdent.*

Toutes les parties du culte, ainsi que tous les principes du dogme catholique, ont évidemment pour objet de faire passer les laïques sous la dépendance la plus absolue du clergé.

La première accusation d'hérésie que je porte contre le pape et contre son église, sur la mauvaise instruction qu'ils donnent aux catholiques, est donc fondée.

*J'accuse le pape et les cardinaux d'être hérétiques sous ce second chef :*

*Je les accuse de ne point posséder les connaissances qui les rendraient capables de diriger les fidèles dans la voie de leur salut.*

*Je les accuse de donner une mauvaise éducation aux séminaristes; et de ne point exiger de ceux auxquels ils accordent la prêtrise l'instruction qui leur serait nécessaire pour devenir de dignes pasteurs, des pasteurs capables de bien diriger les troupeaux qui doivent leur être confiés.*

La théologie est la seule science qu'on enseigne dans les séminaires; la théologie est la seule science que le pape et les cardinaux se croient obligés de cultiver; la théologie est la seule science que les chefs du clergé exigent de ceux qui, comme curés, évêques, archevêques, etc., sont destinés à diriger la conduite des fidèles.

Or je demande ce que c'est que la théologie? et je trouve que c'est la science de l'argumentation sur les questions relatives au dogme et au culte.

Cette science est incontestablement la plus importante de toutes pour les clergés hérétiques, attendu qu'elle leur fournit le moyen de fixer l'attention des fidèles sur des minuties, et de faire perdre de vue aux chrétiens le grand but terrestre qu'ils doivent se proposer pour obtenir la vie éternelle, c'est-à-dire l'amélioration la plus rapide possible de l'existence morale et physique de la classe pauvre.

Mais la théologie ne saurait avoir une grande importance pour un clergé vraiment chrétien, qui doit ne considérer le culte et le dogme que comme des accessoires religieux, ne présenter que la morale comme véritable doctrine religieuse, et n'employer le dogme et le culte que comme des moyens souvent utiles pour fixer sur elle l'attention de tous les chrétiens.

Le clergé romain a été orthodoxe jusqu'à l'avénement de Léon X au trône papal, parce que jusqu'à cette

époque il a été supérieur aux laïques dans toutes les sciences dont les progrès ont contribué à l'accroissement du bien-être de la classe la plus pauvre ; depuis il est devenu hérétique, parce qu'il n'a plus cultivé que la théologie, et qu'il s'est laissé surpasser par les laïques dans les beaux-arts, dans les sciences exactes, et sous le rapport de la capacité industrielle.

L'accusation d'hérésie que je porte contre le pape et contre les cardinaux, à raison du mauvais usage qu'ils font de leur intelligence et de la mauvaise éducation qu'ils donnent aux séminaristes, est donc fondée.

*J'accuse le pape de se conduire en hérétique sous ce troisième chef :*

*Je l'accuse de tenir une conduite gouvernementale, plus contraire aux intérêts moraux et physiques de la classe indigente de ses sujets temporels que celle d'aucun prince laïque envers ses sujets pauvres.*

Qu'on parcoure toute l'Europe, et on reconnaîtra que la population des états ecclésiastiques est celle où l'administration des intérêts publics est la plus vicieuse et la plus anti-chrétienne.

Des terrains considérables, qui font partie du domaine de saint Pierre, et qui rapportaient autrefois des récoltes abondantes, se sont convertis en marais pestilentiels par la négligence du gouvernement papal.

Une grande partie du territoire, qui n'a pas été envahie par les eaux, reste sans culture, ce qui ne doit point être attribué à l'ingratitude du sol, mais bien au peu d'avantage que procure la profession de cultivateur dans les états ecclésiastiques : cette profession n'offrant ni considération ni profits suffisants est peu recherchée ; les hommes qui se sentent de la capacité,

ou qui possèdent des capitaux, ne s'y livrent point. Le pape s'est réservé le monopole, non seulement de tous les produits importants de la culture, mais encore de tous les objets de première nécessité, et il concède l'exercice de ce monopole à ceux des cardinaux qui parviennent à devenir ses favoris (1).

Enfin il n'existe dans les états ecclésiastiques aucune activité de fabrication, quoique le bon marché de la main-d'œuvre pût y rendre l'établissement de manufactures très avantageux. Cela tient uniquement aux vices de l'administration.

Toutes les branches d'industrie se trouvent paralysées. Les pauvres manquent de travail, et mourraient de faim si les établissements ecclésiastiques, c'est-à-dire le gouvernement, ne les nourrissaient pas. Les pauvres, étant nourris par charité, sont mal nourris; ainsi leur existence est malheureuse sous le rapport physique.

Ils sont encore plus malheureux sous le rapport moral, puisqu'ils vivent dans l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices et de tous les brigandages dont ce malheureux pays est infesté.

(1) Sous ce rapport fondamental de l'existence sociale, l'administration papale est encore plus vicieuse que celle du grand-turc. Je vais en citer un exemple récent : un boulanger de Rome a été condamné à une forte amende pour avoir vendu du pain à un prix qui n'était pas légal. Le motif de la condamnation n'était point que le vendeur eût fait tort à l'acquéreur en lui livrant une quantité inférieure à celle qu'il devait recevoir; la punition avait une cause absolument opposée. La faute punie consistait à s'être rendu coupable de délit envers les vendeurs en traitant trop avantageusement les acheteurs.

L'explication de ce jugement inique est bien facile : la presque totalité des boulangers de Rome appartient à des cardinaux, qui ont par conséquent intérêt à vendre le pain le plus cher possible, et qui regardent comme un crime tout ce qui diminue leurs bénéfices.

La troisième accusation d'hérésie que je porte contre le pape, à raison de la manière vicieuse et anti-chrétienne dont il gouverne ses sujets temporels, est donc fondée.

*J'accuse le pape et tous les cardinaux actuels, j'accuse tous les papes et tous les cardinaux qui ont existé depuis le quinzième siècle, d'être et d'avoir été hérétiques sous ce quatrième chef :*

*Je les accuse d'abord d'avoir consenti à la formation de deux institutions diamétralement opposées à l'esprit du christianisme, celle de l'inquisition et celle des jésuites ; je les accuse ensuite d'avoir, depuis cette époque, accordé, presque sans interruption, leur protection à ces deux institutions.*

L'esprit du christianisme est la douceur, la bonté, la charité, et par-dessus tout, la loyauté ; ses armes sont la persuasion et la démonstration.

L'esprit de l'inquisition est le despotisme et l'avidité, ses armes sont la violence et la cruauté ; l'esprit de la corporation des jésuites est l'égoïsme, et c'est au moyen de la ruse qu'ils s'efforcent d'atteindre leur but, celui d'exercer une domination générale sur les ecclésiastiques aussi bien que sur les laïques.

La conception de l'inquisition a été radicalement vicieuse et anti-chrétienne ; quand même les inquisiteurs n'eussent fait périr dans leurs auto-da-fé que des personnes coupables de s'être opposées à l'amélioration de l'existence morale et physique de la classe pauvre, dans ce cas-là même (qui aurait conduit tout le sacré collége sur les bûchers), ils auraient agi en hérétiques, car Jésus n'a point admis d'exception quand il a défendu à son Église d'user de violence. Mais l'hérésie des

inquisiteurs n'aurait été que vénielle en comparaison de celle qu'ils ont professée dans leurs atroces fonctions.

Les condamnations prononcées par l'inquisition n'ont jamais eu pour motif que de prétendus délits contre le dogme ou contre le culte, qui n'eussent dû être considérés que comme des fautes légères, et non comme des crimes dignes de la peine capitale.

Ces condamnations ont eu toujours pour objet de rendre le clergé catholique tout-puissant, en sacrifiant la classe des pauvres aux laïques riches et investis du pouvoir, à condition que ces derniers consentiraient eux-mêmes à se laisser dominer sous tous les rapports par les ecclésiastiques.

Quant à la compagnie de Jésus, le célèbre Pascal en a si bien analysé l'esprit, la conduite et les intentions, que je dois me borner à renvoyer les fidèles à la lecture des *Lettres provinciales*. J'ajouterai seulement que la nouvelle compagnie de Jésus est infiniment plus méprisable que l'ancienne, puisqu'elle tend à rétablir la prépondérance du culte et du dogme sur la morale, prépondérance qui avait été anéantie par la révolution, tandis que les premiers jésuites s'efforçaient seulement de prolonger l'existence des abus qui s'étaient introduits dans l'Église à cet égard.

Les anciens jésuites ont défendu un ordre de choses qui existait, les nouveaux entrent en insurrection contre le nouvel ordre de choses, plus moral que l'ancien, qui tend à s'établir.

Les missionnaires actuels sont de véritables antéchrist, puisqu'ils prêchent une morale absolument opposée à celle de l'Évangile. Les apôtres ont été les

avocats des pauvres, les missionnaires sont les avocats des riches et des puissants contre les pauvres qui ne trouvent plus de défenseurs que parmi les moralistes laïques.

### DE LA RELIGION PROTESTANTE.

L'esprit européen avait pris un grand essor dans le quinzième siècle; de grandes découvertes, de rapides progrès, s'étaient effectués dans toutes les directions d'une utilité positive, et ces découvertes ainsi que ces progrès étaient presque entièrement dus aux travaux des laïques.

La découverte de l'Amérique était due au génie persévérant de Christophe Colomb; des laïques portugais avaient ouvert une nouvelle route vers l'Inde en doublant le cap de Bonne-Espérance; l'imprimerie avait été découverte et perfectionnée par des laïques; le Dante, l'Arioste et le Tasse étaient laïques; Raphaël, Michel-Ange et Léonard de Vinci étaient également laïques; et les trois grandes lois au moyen desquelles Newton a calculé depuis tous les phénomènes célestes avaient été inventées par Kepler, qui était laïque.

Les Médicis, qui avaient agrandi et activé le commerce européen, qui avaient perfectionné l'agriculture et la fabrication, étaient laïques; et ils avaient acquis une importance sociale telle que leur famille s'était élevée au rang des maisons souveraines, et qu'elle jouait un rôle, pour ainsi dire, prépondérant dans le pouvoir temporel.

Les laïques avaient donc acquis une supériorité posi-

tive sur les ecclésiastiques, en même temps que les sciences réputées profanes avaient dépassé les limites dans lesquelles se trouvaient renfermées les conséquences tirées par l'église des principes de morale divine fondés par Jésus. Le pape et les cardinaux ne possédaient plus la capacité suffisante pour diriger le clergé chrétien, et le clergé chrétien ne se trouvait plus en état de conduire la masse des fidèles.

Sous un autre rapport, la cour de Rome perdit à cette époque une grande partie de l'appui qu'elle avait trouvé jusqu'alors dans la classe des plébéiens contre celle des patriciens, et dans la classe des roturiers contre les nobles et contre la puissance féodale.

Le divin fondateur du christianisme avait recommandé à ses apôtres de travailler sans relâche à élever les dernières classes de la société et à diminuer l'importance de celles qui se trouvaient investies du droit de commander et de faire la loi.

Jusqu'au quinzième siècle, l'Église avait suivi assez exactement cette direction chrétienne; presque tous les cardinaux et tous les papes avaient été pris dans la classe des plébéiens, et souvent on les avait vus sortir des familles adonnées aux professions les plus subalternes.

Par cette politique, le clergé avait tendu avec persévérance à diminuer l'importance et la considération de l'aristocratie de naissance, et à lui superposer l'aristocratie des talents.

A la fin du quinzième siècle, le sacré collége change entièrement d'allure; il renonce à la direction chrétienne pour adopter une politique toute mondaine : le pouvoir spirituel cesse de lutter avec le pouvoir tem-

porel; il ne s'identifie plus avec les dernières classes de la société, il ne travaille plus à leur donner de l'importance, il ne s'efforce plus de superposer l'aristocratie des talents à celle de la naissance; il se fait un plan de conduite dont l'objet est de conserver l'importance et les richesses acquises par les travaux de l'église militante, et d'en jouir sans se donner de peine et sans remplir aucune fonction vraiment utile à la société.

Pour atteindre ce but, le sacré collége se place sous la protection du pouvoir temporel, avec lequel il avait lutté jusqu'alors; il fait avec les rois ce pacte impie : *Nous emploierons toute l'influence que nous pourrons exercer sur les fidèles pour établir en votre faveur un pouvoir arbitraire; nous vous déclarerons rois par la grâce de Dieu : nous enseignerons le dogme de l'obéissance passive; nous établirons l'inquisition, au moyen de laquelle vous aurez à votre disposition un tribunal qui ne sera soumis à aucune formalité; nous instituerons un nouvel ordre religieux auquel nous donnerons le titre de* Société de Jésus. *Cette société établira un dogme diamétralement opposé à celui du christianisme; elle se chargera de faire prévaloir aux yeux de Dieu les intérêts des riches et des puissants sur les intérêts des pauvres.*

*Nous vous demandons, en échange des services que nous vous rendrons, en échange de la dépendance dans laquelle nous consentons à nous mettre à l'égard de votre pouvoir temporel (dont l'origine est impie, puisque ses droits ont été primitivement fondés sur la loi du plus fort), et comme récompense de notre trahison envers la classe la plus pauvre, dont notre divin fondateur nous avait chargés de défendre les intérêts et de faire valoir les droits; nous vous*

*demandons de nous conserver les propriétés qui ont été le fruit des travaux apostoliques de l'église militante, nous vous demandons d'être maintenus dans la jouissance des priviléges honorifiques et pécuniaires qui lui ont été accordés par vos prédécesseurs.*

Ce pacte sacrilége, qui a été conçu par le sacré collége à la fin du quinzième siècle, se trouvait déjà exécuté, quant à ses clauses principales, au commencement du seizième.

Ce fut à cette époque que Léon X monta sur le trône papal, événement très remarquable dans les fastes de la religion, et qui jusqu'à ce jour n'a point suffisamment fixé l'attention des philosophes chrétiens.

Les premiers chefs de l'église avaient été nommés par tous les fidèles, et l'unique motif qui détermina leur nomination fut qu'ils étaient regardés comme les plus zélés pour le bien des pauvres, et les plus capables de découvrir les moyens d'améliorer l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse.

Quand les chefs du clergé eurent obtenu la souveraineté de Rome, et qu'ils en eurent fait la capitale du monde chrétien, quand ils eurent centralisé la puissance sacerdotale dans les mains d'un pape, le motif qui détermina les élections des pontifes fut principalement que le candidat auquel le sacré collége accordait la préférence était celui qui possédait au plus haut degré la capacité nécessaire pour écraser l'aristocratie de la naissance sous le poids de l'aristocratie des talents.

Mais les motifs qui déterminèrent l'élection de Léon X furent différents, et même opposés à ceux qui avaient guidé les électeurs précédents, dont les inten-

tions avaient été plus ou moins chrétiennes : les cardinaux, dans cette occasion, agirent conformément au plan de conduite qu'ils avaient adopté, et que j'ai exposé ci-dessus; ils se proposèrent uniquement pour but de conserver au clergé ses richesses et d'accroître ses jouissances mondaines.

*Léon X était de la pâte dont les rois sont faits,* et par conséquent il n'était point propre à faire un pape : en effet toute sa conduite démontra qu'il prisait beaucoup plus ses droits de naissance que ceux qu'il tenait de la papauté; il organisa le service d'honneur auprès de sa personne sur le pied d'une cour ayant un chef laïque. Sa sœur eut à Rome une maison et un entourage de princesse, non pas à raison de sa proche parenté avec le pape, mais en sa qualité de fille du prince laïque le plus important de l'Italie.

Léon X protégea les poètes, les peintres, les architectes, les sculpteurs et les savants; il protégea tous les Grecs érudits qui se réfugièrent à cette époque en Italie; mais ce fut en prince temporel qu'il les protégea, et uniquement pour se procurer des jouissances, et pour donner un lustre mondain à son règne. Un véritable pape aurait profité de l'essor que l'esprit européen prenait à cette époque dans toutes les directions importantes, pour combiner les efforts des savants, des artistes et des chefs des grandes entreprises industrielles, avec les intérêts du clergé et avec ceux des pauvres, contre les prétentions héréditaires du pouvoir temporel, dont l'origine est impie, ainsi que je l'ai dit plus haut, puisque ses droits primitifs ont été fondés sur le droit de conquête, c'est-à-dire sur la loi du plus fort.

Les premières indulgences avaient été accordées en récompense de travaux utiles à la société, tels que les constructions de ponts, de grands chemins, etc.; les indulgences accordées postérieurement avaient été octroyées aux fidèles à une époque où le pouvoir papal ayant acquis de grandes richesses et une autorité temporelle avait déjà commencé à se démoraliser : les papes avaient détourné de leur destination primitive les sommes provenant de la vente des indulgences, et ils les avaient employées à satisfaire leurs propres fantaisies ou à seconder l'ambition sacerdotale; mais ils avaient toujours eu soin de donner à leurs actions un but apparent de bien public. Léon X changea entièrement de conduite; il leva le masque, et il déclara publiquement que le produit des indulgences plénières, qu'il chargeait les dominicains de vendre pour le compte du Saint-Siége, serait employé aux frais de la toilette de sa sœur.

Léon X entreprit d'exploiter la papauté comme si elle avait été une puissance essentiellement temporelle; il voulait imposer tous les fidèles de la même manière qu'il aurait pu le faire s'il eût exercé à leur égard les droits d'un prince laïque.

Dans ses rapports diplomatiques avec Charles-Quint, Léon X traita beaucoup plus en prince de la maison de Médicis qu'en pape. Il en résulta que la papauté n'inspira plus d'inquiétude à l'empereur, et que Charles-Quint, ne se sentant plus contenu par la force ecclésiastique, qui pouvait seule opposer une barrière à l'ambition des princes laïques, conçut le projet d'établir à son profit une monarchie universelle, projet qui a été renouvelé par Louis XIV et par Bonaparte, tandis

qu'aucun des princes européens laïques, depuis Charlemagne jusqu'au seizième siècle, n'en avait tenté l'exécution.

Telle était la situation dans laquelle se trouvait la seule religion qui existât alors en Europe, lorsque Luther commença son insurrection contre la cour de Rome.

Les travaux de ce réformateur se divisèrent naturellement en deux parties : l'une critique, à l'égard de la religion papale; l'autre ayant pour objet l'établissement d'une religion distincte de celle que dirigeait la cour de Rome.

La première partie des travaux de Luther a pu être et a été complète. Par sa critique de la cour de Rome, Luther a rendu un service capital à la civilisation; sans lui, le papisme eût complétement asservi l'esprit humain aux idées superstitieuses, en faisant totalement perdre de vue la morale. C'est à Luther qu'on doit la dissolution d'un pouvoir spirituel qui n'était plus en rapport avec l'état de la société. Mais Luther ne pouvait combattre les doctrines ultramontaines sans essayer de réorganiser lui-même la religion chrétienne. C'est dans cette seconde partie de sa réforme, c'est dans la partie organique de ses travaux que Luther a laissé beaucoup à faire à ses successeurs : la religion protestante, telle que Luther l'a conçue, n'est encore qu'une hérésie chrétienne. Certainement Luther avait raison de dire que la cour de Rome avait quitté la direction donnée par Jésus à ses apôtres; certainement il avait raison de proclamer que le culte et le dogme établis par les papes n'étaient point propres à fixer l'attention des fidèles sur la morale chrétienne, et qu'au contraire ils

étaient de nature à ne les faire considérer que comme un accessoire de la religion ; mais, de ces deux vérités incontestables, Luther n'avait pas le droit de conclure que la morale devait être enseignée aux fidèles de son temps de la même manière qu'elle l'avait été par les Pères de l'église à leurs contemporains ; il n'avait pas non plus le droit d'en tirer la conséquence que le culte devait être dépouillé de tous les charmes dont les beaux-arts peuvent l'enrichir.

La partie dogmatique de la réforme de Luther a été manquée ; cette réforme a été incomplète, elle a besoin de subir elle-même une réformation.

*J'accuse les luthériens d'être hérétiques sous ce premier chef :*

*Je les accuse d'avoir adopté une morale qui est très inférieure à celle qui peut convenir aux chrétiens dans l'état actuel de leur civilisation.*

L'opinion publique des Européens étant favorable au protestantisme, tandis qu'elle est contraire au catholicisme, je dois établir la démonstration de l'hérésie protestante avec une grande sévérité, ce qui m'oblige à traiter cette question d'une manière très générale.

Jésus avait donné à ses apôtres et à leurs successeurs la mission d'organiser l'espèce humaine de la manière la plus favorable à l'amélioration du sort des pauvres ; il avait recommandé en même temps à son église de n'employer que les voies de la douceur, que la persuasion et la démonstration pour atteindre ce grand but.

Beaucoup de temps et beaucoup de travaux différents étaient nécessaires pour que cette tâche fût remplie ; ainsi on ne doit pas être surpris de voir qu'elle ne soit pas encore accomplie.

Quelle est la partie de cette tâche qui était échue à Luther? Comment Luther s'en est-il acquitté? Voilà les deux points que je dois éclaircir.

Pour y parvenir, je vais examiner successivement quatre grands faits :

1° Quel était l'état de l'organisation sociale lorsque Jésus donna à ses apôtres la mission de réorganiser l'espèce humaine?

2° Quel était l'état de l'organisation sociale à l'époque où Luther opéra sa réforme?

3° Quelle était la réforme complète dont la religion papale avait besoin pour rentrer dans la direction donnée par Jésus à ses apôtres, lorsque Luther effectua son insurrection contre la cour de Rome?

4° En quoi consiste la réforme de Luther?

Ce sera de l'analyse de ces quatre grandes questions que se déduira naturellement la conclusion que les luthériens sont hérétiques.

1° A l'époque où Jésus confia à ses apôtres la sublime mission d'organiser l'espèce humaine dans l'intérêt de la classe la plus pauvre, la civilisation était encore dans son enfance.

La société était partagée en deux grandes classes; celle des maîtres et celle des esclaves. La classe des maîtres était divisée en deux castes, celle des patriciens qui faisaient la loi et qui occupaient tous les emplois importants, et celle des plébéiens qui devaient obéir à la loi, quoiqu'ils ne l'eussent pas faite, et qui ne remplissaient en général que des emplois subalternes; les plus grands philosophes ne concevaient pas que l'organisation sociale pût avoir d'autres bases.

Il n'existait point encore de système de morale, puis-

que personne n'avait encore trouvé les moyens de rapporter tous les principes de cette science à un seul principe.

Il n'existait pas encore de système religieux, puisque toutes les croyances publiques admettaient une multitude de dieux, qui inspiraient aux hommes des sentiments différents, et même opposés les uns aux autres.

Le cœur humain ne s'était point encore élevé à des sentiments philanthropiques. Le sentiment patriotique était le plus général qui fût éprouvé par les âmes les plus généreuses, et le sentiment patriotique était extrêmement circonscrit, vu le peu d'étendue des territoires, et le peu d'importance des populations chez les nations de l'antiquité.

Une seule nation, la nation romaine, dominait toutes les autres, et les gouvernait arbitrairement.

Les dimensions de la planète n'étaient point connues, de manière qu'il ne pouvait être conçu aucun plan général d'amélioration pour la propriété territoriale de l'espèce humaine.

En un mot, le christianisme, sa morale, son culte et son dogme, ses partisans et ses ministres, ont commencé par se trouver complétement en dehors de l'organisation sociale, ainsi que des usages et des mœurs de la société.

2° A l'époque où Luther opéra sa réforme, la civilisation avait fait de grands progrès; depuis l'établissement du christianisme, la société avait entièrement changé de face; l'organisation sociale se trouvait fondée sur de nouvelles bases.

L'esclavage était presque entièrement aboli; les

patriciens ne possédaient plus exclusivement le droit de faire les lois ; ils n'exerçaient plus tous les emplois importants ; le pouvoir temporel, impie dans son essence ne dominait plus le pouvoir spirituel, et le pouvoir spirituel n'était plus dirigé par les patriciens. La cour de Rome était devenue la première cour de l'Europe ; depuis l'établissement de la papauté, tous les papes et presque tous les cardinaux étaient sortis de la classe des plébéiens ; l'aristocratie des talents primait l'aristocratie des richesses, ainsi que l'aristocratie fondée sur les droits de la naissance.

La société possédait un système religieux et un système de morale combinés ensemble, puisque l'amour de Dieu et du prochain donnait le caractère unitaire aux sentiments les plus généraux des fidèles.

C'était le christianisme qui était devenu la base de l'organisation sociale ; il avait remplacé la loi du plus fort, le droit de conquête n'était plus considéré comme le plus légitime de tous les droits.

L'Amérique avait été découverte ; et l'espèce humaine, connaissant toute l'étendue de ses possessions territoriales, se trouvait en mesure de faire un plan général des travaux à exécuter pour tirer le plus grand parti possible de sa planète.

Les capacités pacifiques s'étaient développées, elles avaient acquis en même temps de la précision ; les beaux-arts venaient de renaître ; les sciences d'observation, ainsi que l'industrie, venaient de prendre leur essor.

Le sentiment philanthropique, qui est la véritable base du christianisme, avait remplacé le patriotisme dans tous les cœurs généreux ; si tous les hommes

n'agissaient pas à l'égard de leurs semblables comme des frères, du moins ils admettaient tous qu'ils devaient se regarder comme les enfants d'un même père.

3° Si la réforme de Luther avait pu être complète, Luther aurait produit, aurait proclamé la doctrine suivante; il aurait dit au pape et aux cardinaux :

« Vos devanciers ont suffisamment perfectionné la « théorie du christianisme; ils ont suffisamment pro- « pagé cette théorie ; les Européens en sont suffisam- « ment imbus : c'est maintenant de l'application géné- « rale de cette doctrine qu'il faut vous occuper. Le « véritable christianisme doit rendre les hommes heu- « reux, non seulement dans le ciel, mais sur la terre.

« Ce n'est plus sur des idées abstraites que vous « devez fixer l'attention des fidèles ; c'est en employant « convenablement les idées sensuelles, c'est en les « combinant de manière à procurer à l'espèce humaine « le plus haut degré de félicité qu'elle puisse atteindre « pendant sa vie terrestre, que vous parviendrez à « constituer le christianisme, religion générale, uni- « verselle et unique.

« Il ne faut plus vous borner à prêcher aux fidèles « de toutes les classes que les pauvres sont les enfants « chéris de Dieu ; il faut que vous usiez franchement « et énergiquement de tous les pouvoirs et de tous les « moyens acquis par l'église militante, pour améliorer « promptement l'existence morale et physique de la « classe la plus nombreuse. Les travaux préliminaires « et préparatoires du christianisme sont terminés; « vous avez à remplir une tâche bien plus satisfaisante « que celle qu'ont accomplie vos prédécesseurs. Cette « tâche consiste à établir le christianisme général et

« définitif; elle consiste à organiser toute l'espèce « humaine d'après le principe fondamental de la « morale divine.

« Pour remplir cette tâche, vous devez donner ce « principe pour base et pour but à toutes les institu- « tions sociales.

« Les apôtres ont dû reconnaître le pouvoir de « César; ils ont dû dire « *Rendez à César ce qui appar-* « *tient à César,* » parce que, ne pouvant point disposer « d'une force suffisante pour lutter avec lui, ils ont dû « éviter de s'en faire un ennemi.

« Mais aujourd'hui la position respective du pouvoir « spirituel et du pouvoir temporel étant totalement « changée, grâces aux travaux de l'église militante, « vous devez déclarer aux successeurs de César que le « christianisme ne leur reconnaît plus le droit de com- « mander aux hommes, droit fondé sur la conquête, « c'est-à-dire sur la loi du plus fort.

« Vous devez déclarer à tous les rois que le seul « moyen de rendre la royauté légitime consiste à la « considérer comme une institution dont l'objet est « d'empêcher les riches et les puissants d'opprimer les « pauvres; vous devez leur déclarer qu'ils ont pour « devoir unique d'améliorer l'existence morale et phy- « sique de la classe la plus nombreuse, et que toute « dépense ordonnée par eux dans l'administration de « la fortune publique, si elle n'est pas strictement « nécessaire, est de leur part un crime qui les consti- « tue les ennemis de Dieu.

« Vous possédez toutes les forces nécessaires pour « contraindre le pouvoir temporel à admettre cette « application du christianisme; car votre suprématie

« est reconnue par toutes les puissances, et vous pou-
« vez disposer du clergé répandu sur toute la surface
« de l'Europe. Or, le clergé exercera toujours une
« influence prépondérante sur les institutions tempo-
« relles de tous les peuples, quand il travaillera d'une
« manière positive à améliorer l'existence de la classe
« pauvre, qui est partout la plus nombreuse.

« Je passe à l'examen d'une autre question, et je
« vous blâme, très saint Père, sous ce second rapport :

« Toutes les fois que deux nations chrétiennes sont
« en guerre, elles ont tort toutes les deux, puisque le
« divin fondateur du christianisme a prescrit à tous les
« hommes de se conduire à l'égard les uns des autres
« comme des frères, et qu'il leur a défendu d'employer
« d'autres moyens pour terminer leurs différends que
« ceux de la persuasion et de la démonstration.

« Vous devriez employer tout votre pouvoir papal,
« toute l'influence des clergés nationaux, à empêcher
« les guerres; et loin de vous conduire de cette
« manière, vous permettez que les clergés des nations
« belligérantes invoquent chacun de leur côté le dieu
« des armées, qui ne peut être qu'une divinité du
« paganisme ; vous permettez qu'à la suite des combats
« on chante des *Te Deum* des deux côtés : votre
« conduite à cet égard, comme celle du clergé, est tout
« à fait impie.

« C'est l'union qui fait la force ; une société dont les
« membres entrent en opposition les uns contre les
« autres, tend à sa dissolution ; hâtez-vous de rappe-
« ler le clergé à l'unité d'action.

« Il est une autre unité bien plus importante à éta-
« blir; je veux parler de l'unité de but pour les travaux

« des chrétiens, pour ceux de toute l'espèce humaine.
« C'est un but bien clair, bien général, bien positif,
« bien physique, que vous devez présenter aux hommes
« pour rendre le christianisme prépondérant sur le
« mahométisme, sur la religion de Foë, sur celle de
« Brama, sur toutes les religions enfin, ainsi que sur
« toutes les institutions temporelles.

« Le but général que vous devez présenter aux
« hommes dans leurs travaux, c'est l'amélioration de
« l'existence morale et physique de la classe la plus
« nombreuse, et vous devez produire une combinaison
« d'organisation sociale propre à favoriser davantage
« cet ordre de travaux et à assurer sa prépondérance
« sur tous les autres, de quelque importance qu'ils
« puissent paraître.

« Pour améliorer le plus rapidement possible l'exis-
« tence de la classe la plus pauvre, la circonstance la
« plus favorable serait celle où il se trouverait une
« grande quantité de travaux à exécuter et où ces tra-
« vaux exigeraient le plus grand développement de
« l'intelligence humaine. Vous pouvez créer cette cir-
« constance; maintenant que la dimension de notre
« planète est connue, faites faire par les savants, par
« les artistes et les industriels un plan général de tra-
« vaux à exécuter pour rendre la possession territo-
« riale de l'espèce humaine la plus productive possible
« et la plus agréable à habiter sous tous les rapports.

« La masse immense de travaux que vous détermi-
« nerez sur le champ, contribuera plus efficacement à
« l'amélioration du sort de la classe pauvre que ne
« pourraientle faire les aumônes les plus abondantes;
« et par ce moyen les riches, loin de s'appauvrir par

« des sacrifices pécuniaires, s'enrichiront en même « temps que les pauvres.

« Jusqu'à présent le clergé n'a donné aux fidèles, « pour l'emploi de leur vie, qu'un but métaphysique : « le paradis céleste; il en est résulté que les ecclésias- « tiques se sont trouvés investis de pouvoirs tout à « fait arbitraires, et dont ils ont abusé de la manière « la plus extravagante et la plus absurde : ainsi les « uns ont persuadé à leurs clients que pour obtenir le « paradis ils devaient se déchirer le corps à coups de « discipline; les autres, que c'était en portant un cilice « qu'ils devaient se martyriser; d'autres, qu'il fallait se « priver de nourriture; d'autres, que c'était du poisson « qu'il fallait manger, et qu'on devait s'abstenir de « viandes; et d'autres, qu'il fallait lire tous les jours « une effroyable quantité de prières, presque toutes « insignifiantes, et écrites dans une langue ignorée de « la très grande majorité des fidèles; d'autres, qu'il « fallait passer une grande partie de la journée à « genoux dans les églises, toutes choses qui ne pou- « vaient nullement contribuer à l'amélioration du sort « de la classe pauvre.

« Cette conduite du clergé a pu et a dû avoir lieu à « l'époque de l'enfance de la religion; mais aujour- « d'hui que nos idées à cet égard se sont éclaircies et « précisées, la prolongation de pareilles mystifications « serait déshonorante pour la cour de Rome. Certaine- « ment tous les chrétiens aspirent à la vie éternelle, « mais le seul moyen de l'obtenir consiste à travailler « dans cette vie à l'accroissement du bien-être de « l'espèce humaine.

« Très saint Père, l'espèce humaine éprouve dans ce

« moment une grande crise intellectuelle; trois nou-
« velles capacités se montrent : les beaux-arts repa-
« raissent, les sciences viennent se superposer à
« toutes les autres branches de nos connaissances, et
« les grandes combinaisons industrielles tendent plus
« directement à l'amélioration du sort de la classe
« pauvre qu'aucune des mesures prises jusqu'à ce
« jour par le pouvoir temporel ainsi que par le pouvoir
« spirituel.

« Ces trois capacités sont de l'ordre pacifique; il
« est par conséquent de votre intérêt, de l'intérêt du
« clergé, de se combiner avec elles. Au moyen de
« cette combinaison, vous pouvez en peu de temps, et
« sans éprouver de grands obstacles, organiser l'es-
« pèce humaine de la manière la plus favorable à
« l'amélioration de l'existence morale et physique de
« la classe la plus nombreuse. Par ce moyen, le pou-
« voir de César, qui est impie dans son origine et dans
« ses prétentions, se trouvera complétement anéanti.

« Si, au contraire, vous classez comme impies,
« ou au moins peu agréables à Dieu, les beaux-arts, les
« sciences et les grandes combinaisons industrielles;
« si vous cherchez à prolonger votre domination sur
« l'espèce humaine par des moyens qui ont servi à vos
« prédécesseurs pour l'acquérir dans le moyen âge; si
« vous continuez à présenter les idées mystiques
« comme les plus importantes de toutes pour le bon-
« heur de l'espèce humaine, les artistes, les savants et
« les chefs de l'industrie se ligueront avec César
« contre vous; ils ouvriront les yeux du vulgaire sur
« l'absurdité de vos doctrines, sur les monstrueux abus
« de votre pouvoir, et vous n'aurez alors d'autres res-

« sources, pour conserver une existence sociale, que
« de vous constituer instruments du pouvoir temporel ;
« César vous emploiera à vous opposer aux progrès de
« la civilisation, en continuant à fixer l'attention du
« peuple sur des idées mystiques et superstitieuses,
« et en les détournant le plus qu'il vous sera possible
« de toute instruction dans les beaux-arts, dans les
« sciences d'observation et dans les combinaisons
« industrielles. Faire respecter le pouvoir temporel,
« avec lequel vous avez été en lutte jusqu'à présent,
« deviendra votre grande affaire ; prêcher l'obéissance
« passive à l'égard des rois, établir qu'ils ne doivent
« compte de leurs actions qu'à Dieu seul, et que, dans
« aucun cas, leurs sujets ne peuvent sans crime leur
« refuser obéissance, voilà les travaux au moyen
« desquels vous conserverez vos honneurs et vos
« richesses.

« Il me reste, très saint Père, à vous parler d'un
« objet très important.

« L'unité papale, qui n'a pas été autre chose que
« l'unité de commandement, a été suffisante pour lier
« entre elles jusqu'à ce jour les différentes classes du
« clergé, parce que le clergé lui-même, et à plus forte
« raison les laïques, étaient encore dans l'ignorance ;
« aujourd'hui cette unité ne peut plus former un lien
« suffisant, il faut que vous établissiez clairement
« l'unité du but matériel dans tous les travaux du
« clergé ; il faut que la papauté rende publiquement
« compte de chacun de ses actes ; il faut qu'elle éta-
« blisse clairement en quoi ces actes peuvent contri-
« buer à l'amélioration de l'existence morale et phy-
« sique de la classe la plus nombreuse.

« Les papes doivent cesser de faire entrer en ligne « de compte les motifs qu'ils gardent *in petto.* »

4° Luther était un homme très énergique et très capable sous le rapport de la critique; mais c'est sous ce rapport seulement qu'il a montré une très grande capacité; ainsi il a prouvé d'une manière très nerveuse et très complète que la cour de Rome avait quitté la direction du christianisme; que, d'une part, elle cherchait à se constituer pouvoir arbitraire; que, d'une autre, elle travaillait à se combiner avec les puissants contre les pauvres, et que les fidèles devaient l'obliger à se réformer.

Mais la partie de ses travaux relative à la réorganisation du christianisme a été bien inférieure à ce qu'elle aurait dû être : au lieu de prendre les mesures nécessaires pour accroître l'importance sociale de la religion chrétienne, il a fait rétrograder cette religion jusqu'à son point de départ; il l'a replacée en dehors de l'organisation sociale; il a par conséquent reconnu que le pouvoir de César était celui dont tous les autres émanaient; il n'a réservé à son clergé que le droit d'humble supplique à l'égard du pouvoir temporel; et, par ces dispositions, il a voué les capacités pacifiques à rester éternellement dans la dépendance des hommes à passions violentes et à capacité militaire.

Il a resserré de cette manière la morale chrétienne dans les étroites limites que l'état de la civilisation avait imposées aux premiers chrétiens.

L'accusation d'hérésie que je porte contre les protestants, à raison de la morale qu'ils ont adoptée, morale qui se trouve très en arrière de l'état présent de notre civilisation, est donc fondée.

*J'accuse les protestants d'hérésie sous ce second chef : Je les accuse d'avoir adopté un mauvais culte.*

Plus la société se perfectionne au moral et au physique, plus les travaux intellectuels et manuels se subdivisent; ainsi, dans l'habitude de la vie, l'attention des hommes se fixe sur des objets d'un intérêt de plus en plus spécial, à mesure que les beaux-arts, que les sciences et que l'industrie font des progrès.

De là il résulte que, plus la société fait de progrès, et plus elle a besoin que le culte soit perfectionné ; car le culte a pour objet d'appeler l'attention des hommes, régulièrement assemblés au jour de repos, sur les intérêts qui sont communs à tous les membres de la société, sur les intérêts généraux de l'espèce humaine.

Le réformateur Luther, et, depuis sa mort, les ministres des églises réformées auraient donc dû rechercher les moyens de rendre le culte le plus propre possible à fixer l'attention des fidèles sur les intérêts qui leur sont communs.

Ils auraient dû rechercher les moyens et les circonstances les plus favorables pour développer complétement aux fidèles le principe fondamental de la religion chrétienne : *tous les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres*, pour familiariser leur esprit avec ce principe, et les habituer à en faire des applications à toutes les relations sociales, afin de les empêcher de le perdre totalement de vue dans le courant de la vie, quelque spéciaux que soient les objets de leurs travaux journaliers.

Or, pour stimuler l'attention des hommes dans quelque genre d'idées que ce soit, pour les pousser fortement dans une direction, il y a deux grands moyens : il

faut exciter en eux la terreur par la vue des maux terribles qui résulteraient pour eux d'une conduite différente de celle qu'on leur prescrit, ou leur présenter l'appât des jouissances résultant nécessairement des efforts faits par eux dans la direction qu'on leur indique.

Pour produire, dans ces deux circonstances, l'action la plus forte et la plus utile, il faut combiner tous les moyens, toutes les ressources que les beaux-arts peuvent offrir.

Le prédicateur appelé, par la nature des choses, à employer l'éloquence, qui est le premier des beaux-arts, doit faire trembler son auditoire par le tableau de la position affreuse dans laquelle se trouve, dans cette vie, l'homme qui a mérité la mésestime publique; il doit même montrer le bras de Dieu levé sur l'homme dont tous les sentiments ne sont pas dominés par celui de la philanthropie.

Ou bien il doit développer dans l'âme de ses auditeurs les sentiments les plus généreux et les plus énergiques, en leur faisant sentir la supériorité des jouissances que fait éprouver l'estime publique sur toutes les autres jouissances.

Les poètes doivent seconder les efforts des prédicateurs; ils doivent fournir au culte des morceaux de poésie propres à être récités en chœur, de manière à rendre tous les fidèles prédicateurs à l'égard les uns des autres.

Les musiciens doivent enrichir de leurs accords les poésies religieuses, et leur donner un caractère musical profondément pénétrant dans l'âme des fidèles.

Les peintres et les sculpteurs doivent fixer dans les temples l'attention des chrétiens sur les actions les plus éminemment chrétiennes.

Les architectes doivent construire des temples de manière que les prédicateurs, que les poètes et les musiciens, que les peintres et les sculpteurs puissent à volonté faire naître dans l'âme des fidèles les sentiments de la terreur ou ceux de la joie et de l'espérance.

Voilà évidemment les bases qui doivent être données au culte, et les moyens qui doivent être employés pour le rendre utile à la société.

Qu'a fait Luther à cet égard? Il a réduit le culte de l'église réformée à la simple prédication; il a *prosaïqué* le plus qu'il a pu tous les sentiments chrétiens; il a banni de ses temples tous les ornements de peinture et de sculpture; il a supprimé la musique, et il a donné la préférence aux édifices religieux dont les formes sont les plus insignifiantes, et par conséquent les moins propres à disposer favorablement le cœur des fidèles à se passionner pour le bien public.

Les protestants ne manqueront pas de m'objecter que si les catholiques chantent beaucoup, si leurs temples sont décorés des productions des plus grands maîtres dans la peinture ainsi que dans la sculpture, cependant les prédications des ministres réformés produisent sur leurs auditeurs un effet beaucoup plus fructueux pour le bien public que tous les sermons des prêtres catholiques, dont l'objet principal consiste toujours à faire donner aux fidèles de la communion papale le plus d'argent possible pour les frais du culte et pour l'entretien du clergé, et qu'en conséquence de

ces faits, il est impossible de nier que leur culte ne soit préférable à celui des catholiques.

A cela je réponds : L'objet de mon travail n'est point de rechercher laquelle des religions protestante ou catholique est la moins hérétique; j'ai entrepris de prouver qu'elles l'étaient toutes les deux, quoiqu'à des degrés différents; c'est-à-dire que ni l'une ni l'autre n'était la religion chrétienne; j'ai entrepris de démontrer que depuis le quinzième siècle le christianisme avait été abandonné; j'ai entrepris de rétablir le christianisme en le rajeunissant; je me propose pour but de faire subir à cette religion (éminemment philanthropique) une épuration qui la débarrasse de toutes les croyances et de toutes les pratiques superstitieuses ou inutiles.

Le nouveau christianisme est appelé à faire triompher les principes de la morale générale dans la lutte qui existe entre ces principes et les combinaisons qui ont pour objet d'obtenir un bien particulier aux dépens du bien public; cette religion rajeunie est appelée à constituer tous les peuples dans un état de paix permanente, en les liguant tous contre la nation qui voudrait faire son bien particulier aux dépens du bien général de l'espèce humaine, et en les coalisant contre tout gouvernement assez anti-chrétien pour sacrifier les intérêts nationaux aux intérêts privés des gouvernants; elle est appelée à lier entre eux les savants, les artistes et les industriels, et à les constituer les directeurs généraux de l'espèce humaine, ainsi que des intérêts spéciaux de chacun des peuples qui la composent; elle est appelée à placer les beaux-arts, les sciences d'observation et l'industrie à la tête des

connaissances sacrées, tandis que les catholiques les ont rangés dans la classe des connaissances profanes; elle est appelée enfin à prononcer anathème sur la théologie, et à classer comme impie toute doctrine ayant pour objet d'enseigner aux hommes d'autres moyens pour obtenir la vie éternelle que celui de travailler de tout leur pouvoir à l'amélioration de l'existence de leurs semblables.

J'ai dit clairement ce que devait être le culte pour remplir le mieux possible la condition d'appeler l'attention des fidèles aux jours de repos sur la morale chrétienne.

J'ai prouvé clairement que le culte des protestants était dépourvu des moyens secondaires les plus efficaces pour développer dans l'âme des fidèles la passion du bien public; ainsi j'ai prouvé que cette seconde accusation d'hérésie contre le protestantisme était fondée.

*Je porte contre les protestants une troisième accusation d'hérésie :*

*Je les accuse d'avoir adopté un mauvais dogme.*

Dans l'enfance de la religion, à l'époque où les peuples étaient encore plongés dans l'ignorance, leur curiosité ne les excitait que faiblement à l'étude des phénomènes de la nature, l'ambition de l'homme ne s'était pas élevée au point de vouloir maîtriser sa planète, et de la modifier de la manière la plus avantageuse pour lui; les hommes avaient alors peu de besoins dont ils eussent clairement conscience; mais ils étaient agités par les passions les plus violentes, fondées sur des désirs et sur des volontés vagues, fondées principalement sur le pressentiment de l'action puissante qu'ils étaient appelés à exercer sur la nature; le commerce,

qui depuis a civilisé le monde, n'existait encore qu'en rudiments; chaque petite peuplade se constituait en état d'hostilité à l'égard de tout le surplus de l'espèce humaine, et les citoyens n'étaient liés avec tous les hommes qui n'étaient pas membres de leur cité par aucun lien de morale. Ainsi la philanthropie ne pouvait exister encore à cette époque que comme un sentiment spéculatif.

A cette même époque, toutes les nations étaient divisées en deux grandes classes, celle des maîtres et celle des esclaves; la religion ne pouvait exercer une action puissante que sur les maîtres, puisqu'ils étaient les seuls qui fussent libres d'agir à leur gré; à cette époque, la morale ne pouvait être que la partie la moins développée de la religion, puisqu'il n'y avait point de réciprocité de devoirs communs entre les deux grandes classes qui divisaient la société; le culte et le dogme devaient se présenter avec beaucoup plus d'importance que la morale; les pratiques religieuses, ainsi que les raisonnements sur l'utilité de ces pratiques et des croyances sur lesquelles elles étaient fondées, étaient les parties de la religion qui devaient occuper le plus habituellement les ministres des autels, ainsi que la masse des fidèles.

En un mot, la partie matérielle de la religion a joué un rôle d'autant plus considérable que cette institution a été plus près de sa fondation, et la partie spirituelle a toujours acquis de la prépondérance à mesure que l'intelligence de l'homme s'est développée.

Aujourd'hui le culte ne doit plus être envisagé que comme un moyen d'appeler, dans les jours de repos, l'attention des hommes sur les considérations et

sur les sentiments philanthropiques, et le dogme ne doit plus être conçu que comme une collection de commentaires, ayant pour objet des applications générales de ces considérations et de ces sentiments aux grands événements politiques qui peuvent survenir, ou pour objet de faciliter aux fidèles les applications de la morale dans les relations journalières qui existent entre eux.

Je vais examiner maintenant ce que Luther a pensé du dogme, ce qu'il en a dit, ce qu'il a prescrit à cet égard aux protestants.

Luther a considéré le christianisme comme ayant été parfait à son origine, et comme s'étant toujours détérioré depuis l'époque de sa fondation; ce réformateur a fixé toute son attention sur les fautes commises par le clergé pendant le moyen âge, et il n'a aucunement remarqué les progrès immenses que les ministres des autels avaient fait faire à la civilisation, ni la grande importance sociale qu'ils avaient fait acquérir aux hommes occupés de travaux pacifiques, en diminuant la puissance et la considération du pouvoir temporel, de ce pouvoir impie qui tend par sa nature à soumettre les hommes à l'empire de la force physique, et à gouverner les nations à son profit. Luther a prescrit aux protestants d'étudier le christianisme dans les livres qui avaient été écrits à l'époque de sa fondation, et particulièrement dans la Bible. Il a déclaré qu'il ne reconnaissait point d'autres dogmes que ceux exposés dans les saintes écritures.

Cette déclaration de sa part a été aussi absurde que le serait celle de mathématiciens, de physiciens, de chimistes, et de tous autres savants qui prétendraient

que les sciences qu'ils cultivent doivent être étudiées dans les premiers ouvrages qui en ont traité.

Ce que je viens de dire n'est aucunement en opposition avec la croyance à la divinité du fondateur du christianisme; Jésus n'a pu tenir aux hommes que le langage qu'ils pouvaient comprendre à l'époque où il leur a parlé; il a déposé dans les mains de ses apôtres le germe du christianisme, et il a chargé son église du développement de ce germe précieux; il l'a chargée du soin d'anéantir tous les droits politiques dérivés de la loi du plus fort, et toutes les institutions qui formaient des obstacles à l'amélioration de l'existence morale et physique de la classe la plus pauvre.

C'est en étudiant les effets et en les analysant avec le plus grand soin qu'on acquiert les données suffisantes pour porter sur les causes un jugement ferme et précis. Je vais suivre cette marche, je vais examiner séparément les principaux inconvénients qui sont résultés de l'erreur que Luther a commise en fixant sur la Bible l'attention des protestants d'une manière trop spéciale; ce sera de cet examen que se déduira naturellement la conclusion que ma troisième accusation d'hérésie contre la religion protestante et fondée.

Quatre inconvénients majeurs sont résultés de l'étude trop approfondie que les protestants ont faite de la Bible.

1° Cette étude leur a fait perdre de vue les idées positives et d'un intérêt présent; elle leur a donné le goût des recherches sans but et un grand attrait pour la métaphysique. En effet, dans le nord de l'Allemagne, qui est le foyer du protestantisme, le vague dans les idées et dans les sentiments domine dans tous les écrits

des philosophes les plus renommés, et dans ceux des romanciers les plus populaires.

2° Cette étude salit l'imagination par les souvenirs qu'elle présente de plusieurs vices honteux que la civilisation a fait disparaître, tels que la bestialité et l'inceste à tous les degrés qu'on puisse les concevoir.

3° Cette étude fixe l'attention sur des désirs politiques contraires au bien public ; elle pousse les gouvernés à établir dans la société une égalité qui est absolument impraticable ; elle empêche les protestants de travailler à la formation du système de politique dans lequel les intérêts généraux seraient dirigés par les hommes les plus capables, dans les sciences d'observation, dans les beaux-arts et dans les combinaisons industrielles : système social le meilleur auquel l'espèce humaine puisse atteindre, puisque c'est celui qui contribuerait le plus directement et le plus efficacement à l'amélioration morale et physique de l'existence des pauvres.

4° Cette étude porte ceux qui s'y livrent à la considérer comme la plus importante de toutes ; de là est résultée la formation des sociétés bibliques, qui répandent tous les ans dans le public des millions d'exemplaires de la Bible.

Au lieu d'employer leurs forces à favoriser la production et la propagation d'une doctrine proportionnée à l'état de la civilisation, ces sociétés prétendues chrétiennes donnent aux sentiments philanthropiques une direction fausse, contraire au bien public ; et croyant servir les progrès de l'esprit humain, le feraient au contraire rétrograder, si la chose était jamais possible.

De ces quatre grands faits, je conclus que ma troisième accusation d'hérésie contre les protestants, à raison du dogme qu'ils ont adopté, est solidement fondée.

J'ai dû critiquer le protestantisme avec la plus grande sévérité, afin de faire sentir aux protestants combien la réforme de Luther a été incomplète, et combien elle est inférieure au nouveau christianisme ; mais, comme je l'ai énoncé en commençant l'examen des travaux de Luther, je n'en sens pas moins profondément combien, malgré ses nombreuses erreurs, il a rendu de grands services à la société dans la partie critique de sa réforme. D'ailleurs, ma critique porte sur le protestantisme, regardé par les protestants comme la réforme définitive du christianisme, elle est bien loin d'attaquer le génie opiniâtre de Luther. Quand on se reporte au temps où il a vécu, aux circonstances qu'il a eues à combattre, on sent qu'il a fait tout ce qu'il était possible de faire alors pour enfanter la réforme et pour la faire adopter. En présentant la morale comme devant fixer l'attention des fidèles bien plus que le culte et le dogme, et quoique la morale protestante n'ait point été proportionnée aux lumières de la civilisation moderne, Luther a préparé la nouvelle réforme de la religion chrétienne. Ce n'est pourtant point comme un perfectionnement du protestantisme qu'on doit considérer le nouveau christianisme. La nouvelle formule sous laquelle je présente le principe primitif du christianisme est complétement en dehors des améliorations de toute espèce que la religion chrétienne a éprouvées jusqu'à ce jour.

Je m'arrête ici. Je pense, monsieur le Conservateur,

avoir assez développé mes idées sur la nouvelle doctrine chrétienne pour que vous puissiez, dès à présent, porter sur elle un premier jugement. Dites si vous me croyez bien pénétré de l'esprit du christianisme, et si mes efforts pour rajeunir cette religion sublime ne sont point de nature à en altérer la pureté primitive.

Le C. J'ai suivi attentivement votre discours ; pendant que vous parliez, mes propres idées s'éclaircissaient, mes doutes disparaissaient, et je sentais croître mon amour et mon admiration pour la religion chrétienne ; mon attachement au système religieux qui a civilisé l'Europe ne m'a point empêché de comprendre qu'il était possible de le perfectionner, et, sur ce point, vous m'avez entièrement converti.

Il est évident que le principe de morale : *Tous les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres*, donné par Dieu à son église, renferme toutes les idées que vous comprenez dans ce précepte : *Toute la société doit travailler à l'amélioration de l'existence morale et physique de la classe la plus pauvre ; la société doit s'organiser de la manière la plus convenable pour lui faire atteindre ce grand but.*

Il est également certain qu'à l'origine du christianisme ce principe a dû être exprimé sous la première formule, et qu'aujourd'hui la seconde formule doit être employée.

Lors de la fondation du christianisme, avez-vous dit, la société se trouvait partagée en deux classes d'une nature politique absolument différente : celle des maîtres et celle des esclaves ; ce qui constituait en quelque façon deux espèces humaines distinctes, et cependant entremêlées l'une dans l'autre. Il était absolument

impossible alors d'établir une réciprocité complète dans les relations morales entre les deux espèces : aussi le divin fondateur de la religion chrétienne s'est borné à énoncer son principe de morale de manière à le rendre obligatoire pour tous les individus de chaque espèce humaine, sans pouvoir l'établir comme lien pour unir ensemble les maîtres et les esclaves.

Nous vivons à une époque où l'esclavage se trouve complétement anéanti; il n'existe plus que des hommes de la même espèce politique, les classes ne sont plus séparées que par des nuances : vous concluez de cet état de choses que le principe fondamental du christianisme doit être présenté sous la formule la plus propre à le rendre obligatoire pour les masses à l'égard les unes des autres, sans que pour cela il cesse de l'être pour les individus dans leurs relations individuelles. Je trouve votre conclusion légitime et de la plus haute importance; et dès ce moment, nouveau chrétien, j'unis mes efforts aux vôtres pour la propagation du nouveau christianisme.

Mais, à cet égard, j'ai quelques observations à vous faire sur la marche générale de vos travaux. La nouvelle formule sous laquelle vous représentez le principe du christianisme embrasse tout votre système sur l'organisation sociale; système qui se trouve appuyé maintenant à la fois sur des considérations philosophiques de l'ordre des sciences, des beaux-arts et de l'industrie, et sur le sentiment religieux le plus universellement répandu dans le monde civilisé, sur le sentiment chrétien.

Eh bien! ce système, objet de toutes vos pensées, pourquoi ne l'avoir pas présenté d'abord du point de

vue religieux, du point de vue le plus élevé et le plus populaire? pourquoi vous être adressé aux industriels, aux savants, aux artistes, au lieu d'aller droit au peuple par la religion? et, dans ce moment même, pourquoi perdre un temps précieux à critiquer les catholiques et les protestants, au lieu d'établir de suite votre doctrine religieuse? Voulez-vous qu'on dise de vous ce que vous dites de Luther : *Il a bien critiqué et mal doctriné?*

Les forces intellectuelles de l'homme sont très petites; c'est en les faisant converger vers un but unique, c'est en les dirigeant vers le même point qu'on parvient à produire un grand effet et à obtenir un résultat important. Pourquoi commencez-vous à employer vos forces à critiquer, au lieu de débuter par doctriner? Pourquoi n'attaquez-vous pas franchement et de prime-abord la question du nouveau christianisme?

Vous avez trouvé le moyen de faire cesser l'indifférence religieuse chez la classe la plus nombreuse; car les pauvres ne peuvent pas être indifférents pour une religion dont le but proclamé est celui d'améliorer le plus rapidement possible leur existence physique et morale.

Puisque vous êtes parvenu à reproduire le principe fondamental du christianisme avec un caractère tout à fait neuf, votre premier soin ne devait-il pas être de répandre la connaissance de ce principe régénéré dans la classe la plus intéressée à le faire admettre? Cette classe étant à elle seule infiniment plus nombreuse que toutes les autres réunies, le succès de votre entreprise était infaillible.

Il fallait commencer par vous faire de nombreux

partisans pour vous assurer un appui dans votre attaque contre les catholiques et contre les protestants.

Enfin, dès que vous aviez conscience claire de la force, de la fécondité, de l'irrésistibilité de votre conception, vous deviez sur-le-champ l'ériger en doctrine, sans aucune précaution préalable, et sans aucune inquiétude d'en voir la propagation entravée par quelque obstacle politique ou par quelque réfutation importante.

Vous dites : « La société doit être organisée d'après « le principe de la morale chrétienne; toutes les classes « doivent concourir de tout leur pouvoir à l'améliora- « tion morale et physique de l'existence des individus « composant la classe la plus nombreuse; toutes les « institutions sociales doivent concourir le plus éner- « giquement et le plus directement possible à ce grand « but religieux.

« Dans l'état présent des lumières et de la civilisa- « tion, aucun droit politique ne doit plus se présenter « comme dérivé de la loi du plus fort pour les indi- « vidus, du droit de conquête pour les masses; la « royauté n'est plus légitime que lorsque les rois « emploient leur pouvoir à faire concourir les riches à « l'amélioration de l'existence morale et physique des « pauvres. »

Quels obstacles une pareille doctrine peut-elle rencontrer? Ceux qui sont intéressés à la soutenir ne sont-ils pas infiniment plus nombreux que ceux qui ont intérêt à empêcher son admission? Les partisans de cette doctrine s'appuient sur le principe de la morale divine, tandis que ses adversaires n'ont d'autres armes à lui opposer que des habitudes contractées à une

époque d'ignorance et de barbarie, soutenues par les principes de l'égoïsme jésuitique.

En résumé, je pense que vous devriez propager immédiatement votre doctrine, et préparer des missions chez toutes les nations civilisées pour la faire adopter.

Le N. Les nouveaux chrétiens doivent développer le même caractère et suivre la même marche que les chrétiens de l'église primitive; ils ne doivent employer que les forces de leur intelligence pour faire adopter leur doctrine. C'est seulement avec la persuasion et avec la démonstration qu'ils doivent travailler à la conversion des catholiques et des protestants; c'est au moyen de la démonstration et de la persuasion qu'ils parviendront à déterminer ces chrétiens égarés à renoncer aux hérésies dont les religions papale et luthérienne sont infectées, pour adopter franchement le nouveau christianisme.

Le nouveau christianisme, de même que le christianisme primitif, sera appuyé, poussé, protégé par la force de la morale et par la toute-puissance de l'opinion publique; et si malheureusement son admission occasionnait des actes de violence, des condamnations injustes, ce seraient les nouveaux chrétiens qui subiraient les actes de violence, les condamnations injustes; mais, dans aucun cas, on ne les verra employer la force physique contre leurs adversaires; dans aucun cas, ils ne figureront ni comme juges ni comme bourreaux.

Après avoir trouvé le moyen de rajeunir le christianisme en faisant subir une transfiguration à son principe fondamental, mon premier soin a été, il a dû être, de prendre toutes les précautions nécessaires pour que

l'émission de la nouvelle doctrine ne portât point la classe pauvre à des actes de violence contre les riches et contre les gouvernements.

J'ai dû m'adresser d'abord aux riches et aux puissants pour les disposer favorablement à l'égard de la nouvelle doctrine, en leur faisant sentir qu'elle n'était point contraire à leurs intérêts, puisqu'il était évidemment impossible d'améliorer l'existence morale et physique de la classe pauvre par d'autres moyens que ceux qui tendent à donner de l'accroissement aux jouissances de la classe riche.

J'ai dû faire sentir aux artistes, aux savants et aux chefs des travaux industriels que leurs intérêts étaient essentiellement les mêmes que ceux de la masse du peuple; qu'ils appartenaient à la classe des travailleurs, en même temps qu'ils en étaient les chefs naturels; que l'approbation de la masse du peuple pour les services qu'ils lui rendaient était la seule récompense digne de leurs glorieux travaux. J'ai dû insister beaucoup sur ce point, attendu qu'il est de la plus grande importance, puisque c'est le seul moyen de donner aux nations des guides qui méritent véritablement leur confiance, des guides qui soient capables de diriger leurs opinions et de les mettre en état de juger sainement les mesures politiques qui sont favorables ou contraires aux intérêts du plus grand nombre. Enfin j'ai dû faire voir aux catholiques et aux protestants l'époque précise à laquelle ils avaient fait fausse route, afin de leur faciliter les moyens de rentrer dans la bonne. Je dois insister sur ce point, parce que la conversion des clergés catholique et protestant donnerait de puissants appuis au nouveau christianisme.

Après cette explication je reprends le cours de mes idées : je ne m'arrêterai point à examiner toutes les sectes religieuses nées du protestantisme; la plus importante de toutes, la religion anglicane, est tellement liée aux institutions nationales de l'Angleterre, qu'elle ne peut être envisagée convenablement qu'avec l'ensemble de ces institutions, et cet examen aura lieu lorsque je passerai en revue, ainsi que je l'ai annoncé toutes les institutions spirituelles et temporelles de l'Europe et de l'Amérique. Le schisme grec s'est trouvé jusqu'à présent en dehors du système européen, je n'aurai point à en parler, et d'ailleurs tous les éléments de la critique de ces différentes hérésies sont renfermés dans celle du protestantisme.

Mais je n'ai pas seulement pour but de prouver l'hérésie des catholiques et des protestants; il ne me suffit pas, pour rajeunir entièrement le christianisme, de le faire triompher de toutes les anciennes philosophies religieuses; je dois encore établir sa supériorité scientifique sur toutes les doctrines des philosophes qui se sont placés en dehors de la religion; je dois réserver le développement de cette idée pour un second entretien; mais, en attendant, je vais vous donner un aperçu de l'ensemble de mon travail.

L'espèce humaine n'a jamais cessé de faire des progrès, mais elle n'a pas toujours procédé de la même manière ni employé les mêmes moyens pour accroître la masse de ses connaissances et pour perfectionner sa civilisation : l'observation prouve au contraire que, depuis le quinzième siècle jusqu'à ce jour, elle a procédé d'une manière opposée à celle qu'elle avait sui-

vie depuis l'établissement du christianisme jusqu'au quinzième siècle.

Depuis l'établissement du christianisme jusqu'au quinzième siècle, l'espèce humaine s'est principalement occupée de la coordination de ses sentiments généraux, de l'établissement d'un principe universel et unique, et de la fondation d'une institution générale ayant pour but de superposer l'aristocratie des talents à l'aristocratie de la naissance, et de soumettre ainsi tous les intérêts particuliers à l'intérêt général. Pendant toute cette période, les observations directes sur les intérêts privés, sur les faits particuliers et sur les principes secondaires, ont été négligées, elles ont été décriées dans la masse des esprits, et il s'est formé une opinion prépondérante sur ce point, que les principes secondaires devaient être déduits des faits généraux et d'un principe universel : opinion d'une vérité purement spéculative, attendu que l'intelligence humaine n'a point les moyens d'établir des généralités assez précises pour qu'il soit possible d'en tirer, comme conséquences directes, toutes les spécialités.

C'est à ce fait important que se rattachent les observations que j'ai présentées en faisant ce dialogue, dans l'examen du catholicisme et du protestantisme.

Depuis la dissolution du pouvoir spirituel européen, résultat de l'insurrection de Luther ; depuis le quinzième siècle, l'esprit humain s'est détaché des vues les plus générales, il s'est livré aux spécialités, il s'est occupé de l'analyse des faits particuliers, des intérêts privés des différentes classes de la société ; il a travaillé à poser les principes secondaires qui pouvaient servir de bases aux différentes branches de ses connais-

sances; et, pendant cette seconde période, l'opinion s'est établie que les considérations sur les faits généraux, sur les principes généraux et sur les intérêts generaux de l'espèce humaine, n'étaient que des considérations vagues et métaphysiques, ne pouvant contribuer efficacement aux progrès des lumières et au perfectionnement de la civilisation.

Ainsi l'esprit humain a suivi, depuis le quinzième siècle, une marche opposée à celle qu'il avait suivie jusqu'à cette époque; et certes les progrès importants et positifs qui en sont résultés dans toutes les directions de nos connaissances prouvent irrevocablement combien nos aïeux du moyen âge s'étaient trompés en estimant d'une utilité médiocre l'étude des faits particuliers, des principes secondaires, et l'analyse des intérêts privés.

Mais il est également vrai qu'un très grand mal est résulté pour la société de l'état d'abandon dans lequel on a laissé, depuis le quinzième siècle, les travaux relatifs à l'étude des faits généraux, des principes généraux et des intérêts généraux. Cet abandon a donné naissance au sentiment d'égoïsme, qui est devenu dominant chez toutes les classes et dans tous les individus. Ce sentiment, devenu dominant dans toutes les classes et dans tous les individus, a facilité à César les moyens de recouvrer une grande partie de la force politique qu'il avait perdue avant le quinzième siècle. C'est à cet égoïsme qu'il faut attribuer la maladie politique de notre époque, maladie qui met en souffrance tous les travailleurs utiles à la société; maladie qui fait absorber par les rois une très grande partie du salaire des pauvres, pour leur dépense personnelle, pour

celle de leurs courtisans et de leurs soldats; maladie qui occasionne un prélèvement énorme de la part de la royauté et de l'aristocratie de la naissance sur la considération qui est due aux savants, aux artistes et aux chefs des travaux industriels, pour les services d'une utilité directe et positive qu'ils rendent au corps social.

Il est donc bien désirable que les travaux qui ont pour objet le perfectionnement de nos connaissances relatives aux faits généraux, aux principes généraux et aux intérêts généraux, soient promptement remis en activité, et soient désormais protégés par la société, à l'égal de ceux qui ont pour objet l'étude des faits particuliers, des principes secondaires et des intérêts privés.

Tel est l'aperçu des idées qui seront développées dans notre second entretien, dont l'objet sera d'exposer le christianisme sous le point de vue théorique et scientifique, et d'établir la supériorité de la théorie chrétienne sur toutes les philosophies spéciales, tant religieuses que scientifiques.

Enfin, dans un troisième dialogue, je traiterai directement du nouveau christianisme ou du christianisme définitif. J'exposerai sa morale, son culte et son dogme; je proposerai une profession de foi pour les nouveaux chrétiens.

Je ferai voir que cette doctrine est la seule doctrine sociale qui puisse convenir aux Européens dans l'état présent de leurs lumières et de leur civilisation. Je prouverai que l'adoption de cette doctrine offre le moyen le meilleur et le plus pacifique pour remédier aux inconvénients énormes qui sont résultés de l'envahissement

du pouvoir spirituel par la force physique arrivé au quinzième siècle, et pour faire cesser cet envahissement en réorganisant le pouvoir spirituel sur de nouvelles bases, et en lui donnant la force suffisante pour mettre un frein aux prétentions illimitées du pouvoir temporel.

Je prouverai encore que l'adoption du nouveau christianisme, en faisant marcher de front les travaux relatifs aux généralités des connaissances humaines, et ceux qui ont pour objet le perfectionnement des spécialités, accélèrera les progrès de la civilisation infiniment plus que ne pourrait le faire toute autre mesure générale.

Je termine ce premier dialogue en vous déclarant franchement ce que je pense de la révélation du christianisme.

Nous sommes certainement très supérieurs à nos devanciers dans les sciences d'une utilité positive et spéciale; c'est seulement depuis le quinzième siècle, et principalement depuis le commencement du siècle dernier, que nous avons fait de grands progrès dans les mathématiques, dans la physique, dans la chimie et dans la physiologie. Mais il est une science bien plus importante pour la société que les connaissances physiques et mathématiques; c'est la science qui constitue la société, c'est celle qui lui sert de base; c'est la morale : or la morale a suivi une marche absolument opposée à celle des sciences physiques et mathématiques. Il y a plus de dix-huit cents ans que son principe fondamental a été produit, et, depuis cette époque, toutes les recherches des hommes du plus grand génie n'ont point fait découvrir un principe supérieur par sa

généralité ou par sa précision à celui donné à cette époque par le fondateur du christianisme ; je dirai plus, quand la société a perdu de vue ce principe, quand elle a cessé de le prendre pour guide général de sa conduite, elle est promptement retombée sous le joug de César ; c'est-à-dire sous l'empire de la force physique, que ce principe a subordonnée à la force intellectuelle.

Je demande maintenant si l'intelligence qui a produit, il y a dix-huit cents ans, le principe régulateur de l'espèce humaine, et qui par conséquent a produit ce principe quinze siècles avant que nous ayons fait des progrès importants dans les sciences physiques et mathématiques, je demande si cette intelligence n'a pas évidemment un caractère surhumain, et s'il existe une plus grande preuve de la révélation du christianisme ?

Oui, je crois que le christianisme est une institution divine, et je suis persuadé que Dieu accorde une protection spéciale à ceux qui font leurs efforts pour soumettre toutes les institutions humaines au principe fondamental de cette doctrine sublime ; je suis convaincu que moi-même j'accomplis une mission divine en rappelant les peuples et les rois au véritable esprit du christianisme. Et, plein de confiance dans la protection divine accordée à mes travaux d'une manière spéciale, je me sens la hardiesse de faire des représentations sur leur conduite aux rois de l'Europe qui se sont coalisés, en donnant à leur union le nom sacré de *Sainte-Alliance;* je leur adresse directement la parole, j'ose leur dire :

Princes,

Quelle est la nature, quel est le caractère, aux yeux de Dieu et des chrétiens, du pouvoir que vous exercez?

Quelles sont les bases du système d'organisation sociale que vous travaillez à établir? Quelles mesures avez-vous prises pour améliorer l'existence morale et physique de la classe pauvre?

Vous vous dites chrétiens, et vous fondez encore votre pouvoir sur la force physique, et vous n'êtes encore que les successeurs de César, et vous oubliez que les vrais chrétiens se proposent pour but final de leurs travaux d'anéantir complétement le pouvoir du glaive, le pouvoir de César, qui, par sa nature, est essentiellement provisoire.

Et c'est ce pouvoir que vous avez entrepris de donner pour base à l'organisation sociale? A lui seul appartient, selon vous, l'initiative dans toutes les améliorations générales réclamées par le progrès des lumières. Pour soutenir ce système monstrueux, vous tenez deux millions d'hommes sous les armes, vous avez fait adopter votre principe à tous les tribunaux, et vous avez obtenu des clergés catholique, protestant et grec, qu'ils professassent hautement l'hérésie que le pouvoir de César est le pouvoir régulateur de la société chrétienne.

En rappelant les peuples à la religion chrétienne par le symbole de votre union, en les faisant jouir d'une paix qui est pour eux le premier des biens, vous ne vous êtes néanmoins attirés aucune reconnaissance de leur part; votre intérêt personnel domine trop dans les

combinaisons que vous présentez comme étant d'un intérêt général. Le pouvoir suprême européen qui réside dans vos mains est loin d'être un pouvoir chrétien comme il eût dû le devenir. Dès que vous agissez, vous déployez le caractère et les insignes de la force physique, de la force anti-chrétienne.

Toutes les mesures de quelque importance que vous avez prises depuis que vous êtes unis en sainte-alliance, toutes ces mesures tendent par elles mêmes à empirer le sort de la classe pauvre, non-seulement pour la génération actuelle, mais même pour les générations qui doivent lui succéder. Vous avez augmenté les impôts, vous les augmentez tous les ans, afin de couvrir l'accroissement des dépenses occasionnées par vos armées soldées et par le luxe de vos courtisans. La classe de vos sujets à laquelle vous accordez une protection spéciale est celle de la noblesse, classe qui, de même que vous, fonde tous ses droits sur l'épée.

Cependant votre blâmable conduite paraît excusable sous plusieurs rapports : une chose a dû vous induire en erreur ; c'est l'approbation qu'ont reçue les efforts communs que vous avez faits pour terrasser le pouvoir du César moderne. En combattant contre lui, vous avez agi très chrétiennement ; mais c'est uniquement parce que, dans ses mains, l'autorité de César, que Napoléon avait conquise, avait beaucoup plus de force que dans les vôtres, où elle n'est parvenue que par héritage. Votre conduite a encore une autre excuse ; c'est que c'était aux clergés à vous arrêter au bord du précipice, tandis qu'ils s'y sont précipités avec vous.

Princes,

Écoutez la voix de Dieu, qui vous parle par ma bouche, redevenez bons chrétiens, cessez de considérer les armées soldées, les nobles, les clergés hérétiques et les juges pervers comme vos soutiens principaux ; unis au nom du christianisme, sachez accomplir tous les devoirs qu'il impose aux puissants ; rappelez-vous qu'il leur commande d'employer toutes leurs forces à accroître le plus rapidement possible le bonheur social du pauvre !

# SUPPLÉMENT

A LA

# NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

Nous avons donné en tête de notre premier volume une notice bibliographique des ouvrages laissés par Saint-Simon; nous croyons devoir compléter ce travail par l'indication de quelques écrits et de quelques éditions.

1808 Correspondance entre M. de Saint-Simon et M. de Redern — première et deuxième parties. — Cette correspondance est toute privée, et relative au procès que Saint-Simon intenta contre M. de Redern, son ancien associé; la première partie est imprimée, la deuxième a été copiée par M. Fournel sur un manuscrit.

1810 Histoire de l'homme, *premier brouillon*, — 57 pages avec feuilles blanches intercalées pour recevoir des notes. — Cet écrit qui porte l'indication de *deuxième cahier*, était une préparation au *Mémoire sur la science de l'homme.*

1812 Cinq lettres de Saint-Simon, citées à la suite d'un mémoire de M. de Redern sur ses anciennes relations avec M. de Saint-Simon, in-4°. — Caen, imprimerie de G. Leroy.

1812 Réponse de M. de Saint-Simon a M. de Redern, manuscrit autographe, portant au bas de la dernière page un arrêté de M. le baron de la Magdelaine, préfet de l'Orne, refusant d'autoriser l'impression.

1812 Réponse de M. de Saint-Simon a M. de Redern, *première lettre*, — 7 pages in-4°. Alençon, 12 avril 1812, imprimerie de Malassis jeune.

1812 Réponse de M. de Saint-Simon a M. de Redern, *seconde lettre*, 4 pages in-8°. — Alençon, 18 avril 1812, sans nom d'imprimeur (1).

1813 Lettre a M. le baron de Gérando, conseiller d'État, en lui envoyant copie du *Travail sur la gravitation universelle*. — Paris, 8 septembre 1813, imprimerie de Didot.

1814. De la réorganisation de la société européenne, deuxième édition, novembre 1814. — Cette édition ne diffère que par des variantes sans importance de la première dont nous avons suivi le texte.

1815 Projet d'une association des propriétaires de biens nationaux. — Cet écrit a paru dans le tome 3 du *Censeur Européen*, page 10. Il ne paraît pas avoir été tiré à part.

1816 L'industrie littéraire et scientifique liguée avec l'industrie commerciale et manufacturière, ou *Opinions sur les finances, la politique, la morale et la philosophie, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants*. Un volume in-8° de 291 pages. Imprimerie de Cellot. — Cet ouvrage n'a pas été mis en vente. La première partie du volume a paru à part, l'année suivante, sous le titre précédent. Cet écrit est celui qui fut publié peu de temps après avec le titre de : l'industrie ou discussions politiques, morales et philosophiques, *dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants*.

1817 Prospectus de l'ouvrage précédent, 2 pages in-4°. Imprimerie de Panckoucke.

(1) Un avocat d'Alençon, M. de la Sicotière, possède une volumineuse correspondance échangée entre Saint-Simon et M. de Redern, Saint-Simon avait laissé cette correspondance en gage, avec un grand nombre de notes et de fragments, chez un certain docteur Lenoir qui lui avait donné logement. Le tout à la mort du docteur Lenoir était tombé chez un marchand de tabac où M. de la Sicotière a eu la bonne fortune de le trouver. M. de la Ferrière Percy a donné dans son *Histoire de Flers*, page 146, une analyse de cette correspondance.

1817 SAINT-SIMON A CHATEAUBRILLANT, juin 1817. — Nous ne connaissons les huit ou dix pages de cet écrit que par une épreuve qui se trouve dans la collection Fournel, et sur laquelle le nom de Chateaubriant est écrit avec l'orthographe que nous avons conservée.

1819 PROSPECTUS DE L'ORGANISATEUR publié dans la 80e livraison de la *Minerve*.

1820 PLAIDOYER DE Me LEGOUIX POUR M. HENRI DE SAINT-SIMON, suivi de quelques paroles prononcées à l'audience par ce dernier. — 55 pages in-4o. Imprimerie de Chaigneau, fils.

1820 CIRCULAIRE relative à la publication de l'*Organisateur*, 26 mars 1820. — 3 pages in-4o.

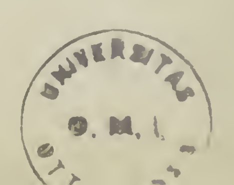
1820 SUR LA LOI DES ÉLECTIONS, par Henri Saint-Simon, 27 pages in-8o. Imprimerie de Dupont, Hôtel des Fermes

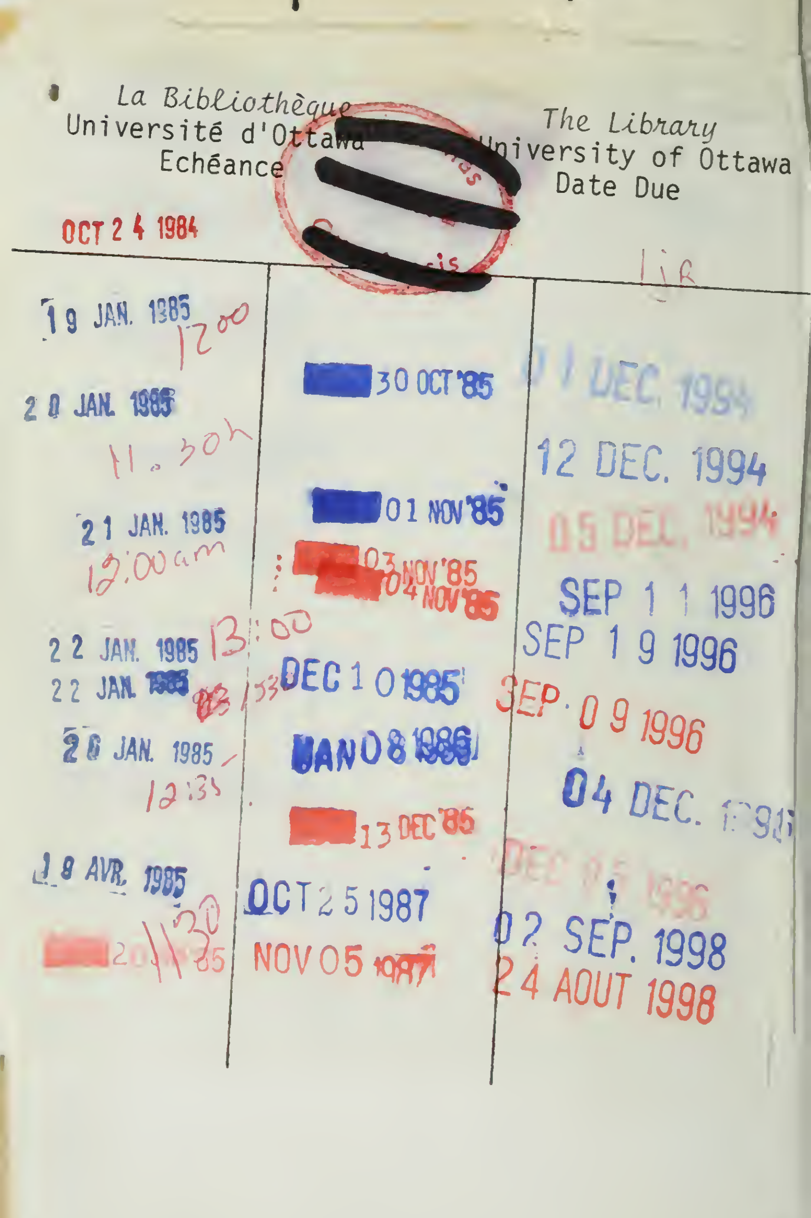
1822 DU CONTRAT SOCIAL, par Henri Saint-Simon, *Suite des travaux ayant pour objet de fonder le système industriel*, — un volume de 191 pages, in-8o. Imprimerie de Laurens, aîné, rue du Pot de Fer, no 14. — La préface seule est de Saint-Simon, elle est suivie d'un *Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*. Ce prospectus, rédigé par Auguste Comte, n'est autre chose que la première partie du *Système de politique positive*, réimprimé en avril 1824 avec une addition de dix pages, pour former le troisième cahier du *Catéchisme des industriels*.

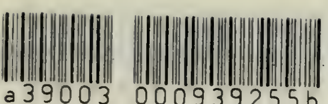
FIN.

# TABLE DES MATIÈRES.

—


UNIVERSITAS


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due
[redacted]
OCT 24 1984
19 JAN. 1985
20 JAN. 1985
21 JAN. 1985
22 JAN. 1985
22 JAN. 1985
28 JAN. 1985
18 AVR. 1985
30 OCT '85
01 NOV '85
03 NOV '85
04 NOV '85
DEC 10 1985
JAN 08 1986
13 DEC '85
OCT 25 1987
NOV 05 1987
01 DEC. 1994
12 DEC. 1994
05 DEC. 1994
SEP 11 1996
SEP 19 1996
SEP. 09 1996
04 DEC.
02 SEP. 1998
24 AOUT 1998


a39003 000939255b



